

PUBBLICAZIONI DEGLI ARCHIVI DI STATO

COMMISSIONE NAZIONALE
PER LA PUBBLICAZIONE DEI CARTEGGI DEL CONTE DI CAVOUR

CAMILLO CAVOUR
D I A R I
(1833-1856)
I

a cura di
ALFONSO BOGGE

MINISTERO PER I BENI CULTURALI AMBIENTALI
UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI

UFFICIO CENTRALE PER I BENI ARCHIVISTICI

DIVISIONE STUDI E PUBBLICAZIONI

Comitato per le pubblicazioni: Renato Grispo, presidente, Paola Carucci, Arnaldo D'Addario, Antonio Dentoni Litta, Romualdo Giuffrida, Lucio Lume, Giuseppe Pansini, Claudio Pavone, Luigi Prosdocimi, Leopoldo Puncuh, Isabella Zanni Rosiello, Lucia Moro, segretario.

COMMISSIONE NAZIONALE PER LA PUBBLICAZIONE
DEI CARTEGGI DI CAMILLO CAVOUR

EMILIA MORELLI, *presidente*

FRANCO VALSECCHI, *vicepresidente*

ALESSANDRO GALANTE GARRONE

CARLO GHISALBERTI

CARLO PISCHEDDA

ALFONSO SCIROCCO

GIUSEPPE TALAMO

RENATO GRISPO, direttore generale per i beni archivistici

ISABELLA MASSABÒ RICCI, direttore dell'Archivio di Stato di Torino

ANTONIO DENTONI LITTA, dirigente della divisione studi e pubblicazioni, *segretario*

© 1991 Ministero per i beni culturali e ambientali
Ufficio centrale per i beni archivistici

ISBN 88-7125-029-X

*Vendita: Istituto Poligrafico e Zecca dello Stato - Libreria dello Stato
Piazza Verdi 10 - 00198 Roma.*

I

	Pag.
<i>Prefazione</i>	1
Introduzione	» 3
Avvertenza	» 7
Diario 1833	» 11
<i>Note</i>	» 58
Diario 1833-1834	» 87
<i>Note</i>	» 113
Diario 1834	» 127
<i>Note</i>	» 181
Diario 1835	» 199
<i>Note</i>	» 210
Diario 1835-1838	» 215
<i>Note</i>	» 278
Diario 1835-1837	» 309
<i>Note</i>	» 330
Diario 1837-1838 (dicembre-febbraio)	» 339
<i>Note</i>	» 363
Diario 1837-1838 (dicembre-giugno)	» 375
<i>Note</i>	» 415

Diario 1840	Pag.	421
Note	»	511
Diario 1842 (gennaio-agosto)	»	537
Note	»	560
Diario 1842 (ottobre-dicembre)	»	573
Note	»	593
Diario 1842-1843	»	601
Note	»	655
Diario 1845	»	683
Note	»	689
Diario 1850-1852	»	691
Note	»	701
Diario 1856	»	711
Note	»	724
Appendice	»	737
Note	»	742
Indice dei nomi	»	745
Indice dei luoghi	»	799
Indice delle illustrazioni	»	805

PREFAZIONE

Mentre è tuttora impegnata nella pubblicazione dell'*epistolario di Camillo Cavour*, giunta al vol. XII (1855), la Commissione nazionale per la pubblicazione dei carteggi del conte di Cavour vede oggi realizzato l'altro suo fine istituzionale: l'*edizione integrale*, nel rigoroso rispetto del metodo filologico, dei diari che Cavour redasse, dai ventitré anni in poi, ora con annotazioni diffuse, specialmente negli anni 1833-1840, ora con appunti brevi e via via più concisi e discontinui negli anni successivi. L'*edizione completa* del testo genuino — sia delle notazioni immediate delle impressioni quotidiane riportate dal conte subalpino nel periodo della formazione culturale e politica, sia degli appunti succinti vergati frettolosamente nelle pause concessegli dall'intreccio di impegni diversi — risponde finalmente all'attesa degli studiosi del nostro Ottocento, che da tempo ne auspicavano la realizzazione al fine di sostituire la prima edizione che di quelle pagine aveva dato Domenico Berti cento anni or sono, nel 1888, in una lezione non sempre rispettosa del testo autografo, e viziata da numerose omissioni, da modifiche arbitrarie, da errori di lettura.

Avviati molti anni fa, i lavori preparatori furono affidati al dott. Aldo Vitale, che sotto la guida di Maria Avetta aveva collaborato ai lavori della Commissione, dapprima con ricerche di autografi cavouriani in archivi privati, soprattutto in Savoia e in Svizzera, in seguito con la partecipazione alla cura editoriale del I volume dell'*epistolario* (1962). Dedicatosi al nuovo compito con l'alacrità entusiastica e lo spirito organizzatore che lo distinguevano, il dott. Vitale si propose di integrare i diari veri e propri con gli appunti di indubbio carattere diaristico dispersi in vari taccuini miscellanei: a tal fine fu costretto a consumare molto tempo nel compito non facile, e talvolta impossibile, di attribuire a quegli sparsi frammenti non datati una data sicura che ne permettesse l'inserimento nelle pagine narrative dei diari, nell'esatta collocazione cronologica. Alla lentezza operativa causata dagli effetti di quel proposito ricostruttivo si aggiunse in seguito la notevole diminuzione del tempo che il dott. Vitale poté dedicare ai diari dopo la nomina di direttore della «Maison d'Ita-

lie» di Parigi: le mansioni impostegli dal nuovo incarico, riducendo sempre più il tempo destinato ai diari, causarono un accumulo così vistoso di ritardi nel lavoro che il dott. Vitale dovette con rammarico rinunciare all'impegno assunto.

La Commissione affidò allora l'incarico a un altro suo valente collaboratore, il dott. Alfonso Bogge, ricercatore universitario nell'ateneo torinese, il quale aveva ormai acquisito una solida conoscenza delle carte cavouriane di Santena e di Torino, e dato prova delle sue doti di studioso in due pubblicazioni, che avevano apportato contributi inediti alla biografia di Cavour politico e agricoltore. Ricevuta dal Vitale la trascrizione completa dei diari, il dott. Bogge ricominciò da capo i lavori preliminari: si propose però di rispettare la distinzione delle varie unità archivistiche, e pertanto di accantonare i tentativi vani di inserimento di brani di altra provenienza; operò un'attenta collazione del testo dattiloscritto con il testo autografo; rilevò le omissioni e le varianti dell'edizione del Berti; eseguì con tenacia, a Torino, a Ginevra e a Parigi, le lunghe ricerche archivistiche e bibliografiche che gli imponeva l'intendimento di dotare il testo di un ricco apparato di note illustrative, soprattutto sui numerosissimi personaggi menzionati dal diarista; selezionò, nel cospicuo fondo conservato nel museo e nell'archivio di Santena, una sessantina di illustrazioni. Consegnato finalmente il frutto del suo lavoro — 570 cartelle di testo cavouriano e 1200 di note del curatore — il dott. Bogge seguì attentamente la composizione tipografica in corso a Roma, e correse quasi completamente le prime bozze: ma un tragico destino gli troncò improvvisamente la vita, il 28 febbraio 1989, mentre partecipava a un convegno di studi a Lucca. Commossa dal drammatico evento la Commissione, come estremo omaggio alla memoria del fedele collaboratore ed espressione ancorata della propria riconoscenza, pregò la dott. Paola Caroli dell'Archivio di Stato di Torino, fidanzata del Bogge di portare a termine il lavoro incompiuto: ed ella, con lo strazio in cuore, curò la revisione delle bozze successive, l'ordinamento definitivo delle illustrazioni e infine la compilazione degli indici. La Commissione, ammirandone la dedizione amorevole e sofferta, le esprime la sua vivissima gratitudine.

Al momento di licenziare l'ultima bozza di stampa la Commissione rivolge ancora un pensiero commosso e riverente alla memoria del suo collaboratore, e, rispettandone le segnalazioni, ringrazia coloro che gli agevolarono il compito: nella collazione dei testi e nella dattiloscrittura delle note la madre, Maddalena Truccato Bogge, e gli amici Amelia e Vittorio Aprato; nella revisione della grafia francese le dott. Chantal Fournier e Valeria Gianolio, e di quella inglese il prof. Valerio Fissore.

COMMISSIONE NAZIONALE PER LA PUBBLICAZIONE
DEI CARTEGGI DEL CONTE DI CAOUR

INTRODUZIONE

Dopo la morte di Camillo Cavour (1861), i diari da lui redatti dall'età di ventitré anni (1833) in poi, quasi sempre in francese, su diversi quaderni di vario formato, rimasero per circa un venticinquennio nel segreto dell'archivio di famiglia nel castello di Santena. Il primo che poté consultarli, per privilegio concessogli dalla marchesa Giuseppina Alfieri di Sostegno — figlia di Gustavo di Cavour e nipote di Camillo, ultima superstite della casata ed erede dei beni della famiglia d'origine —, fu Domenico Berti, il quale, nell'opera *Il conte di Cavour avanti il 1848*, edita a Roma nel 1886, dapprima se ne avvalse a sostegno della narrazione, in cui riportò anche alcuni frammenti dell'autografo per lo più in traduzione italiana, e poi preparò l'edizione completa in un volume apposito. Ma quando la composizione tipografica era quasi terminata, il Berti ebbe in comunicazione un altro diario, importantissimo, contenuto in un quaderno di 164 pagine, uscito molti anni prima dall'archivio di Santena perché donato a Federico Borani, già segretario della famiglia, da Ainardo di Cavour, fratello della marchesa Giuseppina. Quel quaderno, che racchiudeva il diario molto ampio del 1835, quello del 1836 e una porzione di quello del 1837, fu incorporato all'ultimo momento dal Berti nella sua edizione, che venne finalmente alla luce nel volume *Diario inedito con note autobiografiche del conte di Cavour* (Roma, 1888). Nell'assetto definitivo esso conteneva l'essenziale delle annotazioni cavouriane che il Berti aveva rinvenuto sino a quel momento e che aveva giudicato pubblicabili. Infatti, su quelle pagine autografe, che abbracciavano l'undicennio 1833-1843, il Berti intervenne frequentemente, ora eliminando parole o interi periodi, ora apportando modifiche, che se molte volte erano suggerite da prudenza o da pudore, altrettanto sovente erano del tutto arbitrarie o giustificate soltanto da una frettolosa ed errata od incerta lettura del testo manoscritto.

Nel corso del secolo che ci separa da quell'edizione alcune aggiunte apportate al testo bertiano ridussero almeno in parte le lacune lasciate dal primo editore. Nell'opera *La giovinezza di Cavour* (Torino, 1912; 2^a ediz. 1937), Francesco Ruffini, che a sua volta aveva potuto consultare il quaderno posseduto allora dagli eredi Borani (e fu l'ultimo studioso a vederlo), pubblicò due brani rimasti inediti

(II², pp. 14 e 34), e si restrinse a sunteggiare brevemente altri passi omessi dal Berti, contenenti la lista degli acquisti fatti per i familiari a Parigi nel 1837 e le notizie indispensabili per distinguere le varie specie di alberi dei boschi della zia Victoire di Clermont-Tonnerre nella Franca Contea (II², p. 59). Lasciò invece volutamente nell'oblio altre pagine del 1837, in cui il conte — precisò — «aveva consegnati i suoi pensieri più intimi, anzi trascritti con una diligenza da sfaccendato e commentati tutti i *potins* del gran mondo torinese, con una libertà che ne renderà per sempre impossibile la stampa» (II², p. 58). E furono omissioni irreparabili: nessun altro studioso dopo il Ruffini poté consultare quelle pagine, poiché il manoscritto scomparve e non fu più ritrovato.

Al testo bertiano nulla aggiunsero invece la biografia di *Anna Giustiniani* di Arturo Codignola (Milano, 1940) e la traduzione italiana del diario pubblicato dal Berti, edita da Rizzoli nel 1941 con l'introduzione di Luigi Salvatorelli.

Molti anni dopo, nel 1956, nell'edizione torinese delle *Lettere d'amore* di Cavour, Maria Avetta offrì il complemento più cospicuo della lezione bertiana, pubblicando una ventina di brani inediti di varia ampiezza, estratti dal diario del 1834, conservato nell'archivio di Santena, che riguardavano le vicende amorose di Cavour con Nina Giustiniani e con Clementina Guasco di Castelletto (pp. 46-142 *passim*).

Comparvero poi nel volume I dell'*Epistolario* cavouriano, nell'edizione curata dalla Commissione Nazionale per la pubblicazione dei carteggi del conte (Bologna, 1962), accanto a vari rinvii alle pagine inedite dei diari manoscritti, alcuni frammenti inediti di lunghezza diversa (pp. 300, 353, 422, 452, 462, 484, 507). A questi seguirono, nelle note del I volume della biografia cavouriana di Rosario Romeo (Bari, 1969), pochi brani inediti (pp. 369 e 370) e altri rinvii alla parte inedita dell'autografo. Infine, nei primi due volumi della raccolta di *Tutti gli scritti di Camillo Cavour*, curata da Carlo Pischedda e Giuseppe Talamo (Torino, 1976), furono inclusi dai curatori, in coerenza con il criterio di selezione adottato nella silloge, numerosi passi di varie opere trascritti via via da Cavour nei diari degli anni 1833, 1834 e 1842, già presenti i più nell'edizione bertiana e i rimanenti ancora inediti.

Le integrazioni dell'Avetta e quelle dei lavori successivi erano procedure di pari passo con il riordinamento sistematico dell'archivio di Santena: avviato dall'Avetta e portato a termine da Giovanni Silengo con la pubblicazione dell'*Inventario* (Santena, 1974), esso permise di recuperare cinque diari ancora sconosciuti. Pertanto, perduto ormai definitivamente un piccolo diario del 1835 e considerato introvabile il quaderno già in possesso degli eredi Borani (ricercato invano ancora di recente), acquisiti i cinque diari scoperti nel 1974 e aggiunta un'agenda usata durante il Congresso di Parigi, conservata in un archivio savoiano, è possibile compilare l'elenco dei diari cavouriani disponibili alla vigilia di questa edizione, indicando se inediti o editi e precisando la sede di conservazione:

Diario 1833	edito	Archivio Cavour, Santena
» 1833-34	»	»
» 1834	»	»
» 1835	»	perduto
» 1835-38	»	»
» 1835-37	»	Archivio Cavour, Santena
» 1837-38 (dicembre-febbraio)	»	»
.. 1837-38 (dicembre-giugno)	inedito	»
» 1840	»	»
» 1842 (gennaio-agosto)	»	»
» 1842 (ottobre-dicembre)	edito	»
» 1842-43	»	»
» 1845	inedito	»
» 1850-52	»	»
» 1856	edito	Archivio Roussy de Sales, Thorens (Savoia)

Questi quindici quaderni, con una piccola agenda contenente un centinaio di indirizzi che completa quella del Congresso di Parigi, formano dunque l'oggetto di questa edizione. Si tenga tuttavia presente che in altri quaderni cavouriani destinati ad argomenti differenti si trovano disperse moltissime annotazioni di diversa ampiezza, che hanno un indubbio carattere di diario: ma, purtroppo disordinate, e mescolate con appunti eterogenei e di difficilissima datazione, esse impediscono qualsiasi volenteroso tentativo di edizione con rigidi criteri filologici. Perciò, salvo imprevisti e fortunati ritrovamenti successivi, questa dovrebbe presentarsi come l'edizione critica definitiva dei diari di Cavour. Resta tuttavia il rammarico di non aver potuto rimediare alle omissioni del Berti in due quaderni, che sono ormai tramandati soltanto dalla sua versione.

† ALFONSO BOGGE

AVVERTENZA

I singoli quaderni sui quali Cavour stese i suoi diari sono presentati in ordine cronologico, separati gli uni dagli altri. Nei soli due casi di accavallamento temporale dei quaderni è presentato per primo quello di maggiore importanza diaristica, con segnalazione in nota delle poche sovrapposizioni di date e di argomenti.

Ad ogni quaderno è assegnato un semplice titolo, contenente i limiti cronologici estremi di composizione (es.: *Diario 1833-1834*).

Nel caso, peraltro frequente, di datazione apposta in modo incompleto da Cavour si è aggiunto l'elemento mancante, tra parentesi quadre, in corsivo e sempre in italiano. L'anno è invece di regola omesso, perché presente in ogni pagina nel titoletto corrente. Si fa eccezione, per motivi di chiarezza, nelle date a cavallo del cambio d'anno.

Ogni quaderno è illustrato da un apparato di note. La prima, premessa in corsivo al testo e non numerata, è introduttiva e contiene la descrizione del documento, la sua collocazione archivistica, l'arco cronologico di composizione (desunto da elementi interni e da riferimenti esterni, in caso di insufficienti datazioni cavouriane), gli argomenti trattati, la segnalazione dell'eventuale edizione fattane da Domenico Berti nel 1888 e, nel caso, una sintetica indicazione della sua attendibilità. Le altre note, poste dopo il diario, numerate progressivamente e in modo autonomo per ogni quaderno, sono di tipo esplicativo: per lo più cenni biografici su un personaggio citato, ma anche segnalazione delle varianti cavouriane introdotte nel corso della redazione, delle omissioni e alterazioni spesso apportate al testo originale dal Berti e infine delle integrazioni o correzioni alle lacune bertiane, operate per la prima volta da vari studiosi negli anni passati, prima della presente edizione. Le alterazioni del Berti e le varianti cavouriane sono segnalate soltanto nel caso abbiano una rilevanza tale da influire sul senso della frase.

La trascrizione del testo rispetta quanto più scrupolosamente l'originale cavouriano, con alcune piccole eccezioni, allo scopo di rendere agevole e piana la lettura.

In primo luogo la punteggiatura, sovente omessa o lacunosa nell'originale, è stata ristabilita secondo l'uso moderno, così come l'accentuazione delle parole

francesi. Per i frequenti errori ortografici di francese sono stati adottati criteri abbastanza elastici, per non infastidire il lettore con troppo frequenti segnalazioni per mezzo del *sic* e nella convinzione che gli appunti diaristici, destinati a rimanere nella sfera del privato, furono redatti dal conte senza troppa cura ortografica, pur essendo egli padrone, a volte anche raffinato, della lingua francese. Si è quindi proceduto alla correzione delle lettere doppie mancanti (anche perché a volte Cavour le indicava secondo l'uso dell'epoca con un trattino orizzontale sopra la lettera interessata al raddoppio) e alla rettifica delle concordanze nelle concatenazioni articolo-aggettivo-sostantivo e altre simili, nelle quali spesso Cavour errò in uno o al massimo in due degli elementi.

Le omissioni di lettere in un gruppo consonantico (*circostance*), l'italianizzazione di talune parole (*habilité*) e gli errori casuali (*mathétiques* per *mathématiques*) sono invece segnalati con il *sic*, mentre gli errori radicati e ripetuti (*dîne* per *dîner*; *conseillé* per *conseiller*; *payez* per *payé*; *receuillir* per *recueillir*, ecc.) sono lasciati nel testo senza segnalazione, così come è mantenuta l'alternanza di forme grafiche arcaiche e moderne (*tems* e *temp*; *fesait* e *faisait*; *enfans* e *enfants*, ecc.). L'errata grafia dei nomi propri è sempre rispettata ed è rettificata in nota soltanto al primo incontro, tenendo conto che per i nomi di persona sono stati eseguiti gli opportuni rimandi nell'indice dei nomi.

I nomi propri citati da Cavour con le sole iniziali, o comunque in forme abbreviate, sono stati sciolti con segnalazione tra parentesi quadre in carattere tondo (es.: P[aul]-É[mile]; N[inna]; G[iustiniani], ecc). Le abbreviazioni di vario genere e di tipo corrente usate da Cavour sono invece state uniformate e spesso sciolte (es.: *M.* per *Monsieur* è diventata *Mr*; *Me* o *Mad.* per *Madame* è uniformata in *Mme*; *m.se* per *marquise* e in genere tutte le altre relative a titoli nobiliari sono state sciolte).

Le omissioni casuali di parole da parte di Cavour sono direttamente segnalate in nota con indicazione congetturale della parola mancante. Sono invece introdotte tra parentesi quadre e in corsivo le sole congiunzioni o preposizioni omesse, in modo da facilitare immediatamente la lettura. Pure tra parentesi quadre e in corsivo è apposto il punto interrogativo per segnalare le letture dubbie o difficili.

Le parole o le espressioni in dialetto piemontese o in lingua diversa da quella usata nel corso del diario sono sempre segnalate in corsivo. Si è invece derogato a questa norma in alcuni casi segnalati a loro luogo (a partire dal 1840), quando si ha la mescolanza di appunti in francese e in italiano e talvolta l'uso delle due lingue perfino nella medesima frase.

I brani di opere varie o di lettere della Giustiniani, trascritti spesso da Cavour, sono stampati in corpo minore, staccati dal testo, ovunque ciò si è rivelato possibile. Questi brani, per la massima parte editi nella silloge degli scritti cavouriani curata da Carlo Pischedda e Giuseppe Talamo, sono riportati seguendo i medesimi criteri dei due curatori della raccolta, e cioè sono confrontati con i testi originari, emendati dalle piccole sviste dell'amanuense, riportati alla punteggiatura originale, completati in nota o tra parentesi quadre delle omissioni più ampie

e, infine, con la segnalazione delle varianti introdotte da Cavour. I brani, anche abbastanza lunghi, inseriti dal conte nel proprio discorso diaristico, sono invece riportati in corpo normale e tra virgolette.

I totali spesso errati delle contabilità di vario genere, redatte da Cavour in molti dei suoi quaderni, sono rettificati in nota.

La trascrizione dei testi diaristici cavouriani, non più conservati in originale, rispetta rigorosamente la fonte a stampa che li ha tramandati (Berti e Ruffini), con l'introduzione di piccoli adattamenti grafici per omogeneità con il resto dell'edizione. I dubbi sulla correttezza della trascrizione e le eventuali congetture sulla composizione dell'originale, ora perso, sono esposte in nota.

Per la citazione degli archivi e delle opere cui più frequentemente si fa ricorso nelle note sono state adottate le seguenti abbreviazioni:

AC	Archivio Cavour, Santena.
AS	Archivio di Stato.
AVETTA	C. CAOUR, <i>Lettere d'amore</i> , con prefazione di Giovanni Visconti Venosta. Presentazione e note di Maria Avetta, Torino, 1956.
BERTI	<i>Diario inedito con note autobiografiche del Conte di Cavour</i> , pubblicato per cura e con l'introduzione di Domenico Berti, Roma, 1888.
BERTI, Conte Cavour	D. BERTI, <i>Il conte di Cavour avanti il 1848</i> , Roma, 1886.
BOGGE	A. BOGGE, <i>Lettere di Giacinto Corio a Camillo Cavour</i> , Santena, 1980.
BUTTINI	T. BUTTINI, <i>Il viaggio a Parigi ed a Londra di C. Cavour e di P. di Santa Rosa nel 1835 nel diario del Santa Rosa</i> , in «Rassegna Storica del Risorgimento», a. II (1915), pp. 429-498.
CAVOUR, Diario	<i>Diario del conte di Cavour (1833-1843)</i> , introduzione e note di Luigi Salvatorelli, Milano-Roma, 1941.
Cavour e l'Inghilterra	<i>Cavour e l'Inghilterra</i> , Carteggio con V.E. d'Azeffio, a cura della Commissione Reale Editrice, vol. I, <i>Il Congresso di Parigi</i> , Bologna, 1933.
CAVOUR, Epistolario	C. CAOUR, <i>Epistolario</i> , voll. I e II, Bologna, 1962 e 1968; voll. III-XI, Firenze, 1973-1986.
CHIALA	<i>Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour</i> , raccolte ed illustrate da Luigi Chiala, Torino 1883-1887, 6 voll.
CODIGNOLA	A. CODIGNOLA, <i>Anna Giustiniani. Un dramma intimo di Cavour</i> , Milano, 1940.

- GUICHONNET P. GUICHONNET, *L'«agenda» di Cavour al Congresso di Parigi*, in «Convivium», a. XXIX (1961), pp. 717-721.
- NELSON GAY H. NELSON GAY, *Cavour e l'incognita (Corrispondenza inedita d'amore)*, in «Nuova Antologia», a. LXI, Parte I, 16 febbraio 1926, pp. 289-311; Parte II, 1° marzo 1926, pp. 27-44.
- PISCHEDDA-TALAMO *Tutti gli scritti di Camillo Cavour*, raccolti e curati da Carlo Pischedda e Giuseppe Talamo, Torino, 1976-1978, 4 voll.
- ROMEO R. ROMEO, *Cavour e il suo tempo (1810-1842)*, vol. I, Bari, 1971 (2^a ed. riveduta).
- RUFFINI, *Carlo Alberto* F. RUFFINI, *Carlo Alberto e il socinianesimo ginnevrino*, in «Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino», vol. 68 (1932-1933), t. II, Torino, 1933, pp. 407-466 (estratto, pp. 1-62).
- RUFFINI, *Cavour e M. Waldor* F. RUFFINI, *Camillo di Cavour e Mélanie Waldor*, Torino, 1914.
- RUFFINI, *Giovinezza* F. RUFFINI, *La giovinezza di Cavour*, Torino, 1937-1938, 2^a ed., 2 voll.
- RUFFINI, *Ultimi studi* F. RUFFINI, *Ultimi studi sul conte di Cavour*, Bari, 1936.
- RUFFINI, *Un ritratto* F. RUFFINI, *Un ritratto giovanile inedito del Conte di Cavour*, in «La Lettura», a. XXII (1922), pp. 641-647.
- SILENGO *L'Archivio Cavour. Inventario*, a cura di Giovanni Silengo, Santena, 1974, 3 voll.

DIARIO 1833

† ALFONSO BOGGE

Quaderno costituito da un solo quinterno privo di copertina, delle dimensioni di cm. 11,5 x 18, composto da 76 pagine, con numerazione recente a matita (bianche le pp. 30-31). Sulla prima delle due pagine non numerate che fungono da copertina, Cavour annotò: «Tablettes. n. 1. Commencée le 16 août 1833. Terminée le 1^{er} novembre 1833». Questo primo quaderno di diario cavouriano, contenente annotazioni riguardanti un soggiorno a Ginevra e la successiva permanenza a Torino nel periodo indicato sul frontespizio, è conservato nell'Archivio Cavour di Santena, sotto la segnatura di Quaderno I (già D 2; cfr. SILENGO, pp. XX e 3-6). L'edizione che ne fece il BERTI, pp. 1-70, è priva di alcuni brani di notevole ampiezza e contiene numerose alterazioni di nomi proprii e di espressioni cavouriane.

16 août [1833]

J'ai dînné [sic] avec Mr Charles Lucas¹ et monsieur Prosper Lucas jeune médecin, son frère², à la Fenêtre³. Il est persuadé que si Odillon⁴ Barrot⁵ venait au Ministère, il déployerait la même énergie que Casimir Périer⁶ en faveur de l'ordre, mais avec des vues gouvernementales plus étendues. Il avoue, au reste, que c'est son intime ami⁷.

17 août

J'ai été voir la salle où se fesaient les élections⁸. Peu de foule et peu d'empressement. D'ailleurs l'ordre le plus parfait, soit dans le lieu même des élections, soit au-dehors.

18 août

J'ai déjeuné à l'Écu de Genève⁹ avec Salmour¹⁰ à côté de Mr Paul Périer, fils de Casimir Périer¹¹. Ce jeune homme n'a pas l'air de n'avoir ni le caractère, ni le talent de son père.

Visite à Naville¹²; son état est tel qu'il craint toujours de trop parler¹³. J'ai pu receuillir¹⁴ peu de faits de sa conversation, sinon qu'il croit à la pacification de la Suisse, du moins momentanément¹⁵.

19 août

Course à Chouli¹⁶. Châteauvieux, toujours fort aimable, est peu désireux de parler politique devant sa femme, qui est d'un ultracisme épouvantable¹⁷. J'ai revu Naville, il m'a beaucoup parlé des progrès inimaginables des arts industriels en France et en Angleterre. Il attribue la prospérité actuelle de la manufacture des glaces à ce que les directeurs des travaux, pris jusqu'ici parmi les jeunes gens de l'école, ont été remplacés par les contremaîtres qui avaient montré le plus de talent. Grâce aux perfectionnemens introduits dans leurs méthodes de fabrication, ils sont parvenus à faire tomber les manufactures de produits chimiques de tout le nord de la France. Ils n'ont plus maintenant que Marseille à combattre. Il attribue la plus grande partie de ces perfectionnemens aux progrès de la chimie, dont les progrès ont été gigantesques¹⁸.

20 août

Madame de Corvesi, sœur de Mr Forbin des Issarts¹⁹, a dîné au Bocage²⁰. Elle ne s'est pas montrée fort exagérée; son ultracisme paraît²¹ être émoussé par les sottises et les ridicules du parti²².

21 août

*Le prince de Craon*²³, caractère facile et doux, voulant avant tout conserver une position agréable dans la société, mais au fond appartenant à l'opinion libérale et modérée. Il est également convaincu et de l'impuissance absolue des carlistes, et de la faiblesse numérique des républicains. Il assure que dans tout Paris on ne trouve pas un seul officier de la garde nationale ayant une réputation carliste.

22 août

J'ai rencontré à la Société de lecture²⁴ le marquis d'Almeida²⁵, ministre de Don Pedro à Paris. Il était sans inquiétudes sur le succès final de

la cause constitutionnelle, mais il redoutait des malheurs nombreux causés par la résistance qu'oppose encore Bourmont et son armée²⁶.

23 août

Course à Fernex²⁷ avec le prince de Craon. Nous avons visité le salon et la chambre à coucher de Voltaire, qui ont été conservés sans aucun changement, tels qu'il les habitait. La simplicité des meubles est extrême; le salon est couvert de tableaux, qui n'ont de remarquable que leur extrême indécence.

samedi, 24 août

Course à Copet²⁸ avec le prince de Craon. Sentiment douloureux que l'on éprouve en contemplant ces lieux, que le génie et la célébrité d'un nom illustre ont, pendant longtems, animés; maintenant, sans autres habitans que le souvenir de ce nom qui a rempli l'Europe et qui n'a plus personne pour le porter.

dimanche, 25 août

«L'homme civilisé ne peut, avec l'intelligence la plus heureusement développée, espérer aucun bonheur, s'il ne donne à sa puissance d'action la pensée pour modératrice, à sa²⁹ pensée l'action pour contrepoids». Telle est la pensée morale qui résulte de la lecture d'*Obermann*³⁰.

lundi, 26 août³¹

J'ai lu un article fort remarquable de la *Revue d'Édimbourg*, du mois d'avril³² 1833, sur les progrès du goût pour la lecture des ouvrages utiles parmi les classes inférieures de la Grande Bretagne³³. La Société³⁴ pour répandre les connaissances utiles publie un bulletin, ou journal, qui coûte six schellings par an et elle en débite 200.000 exemplaires. Un libraire d'Édimbourg fait paraître un journal à peu près dans le même genre, et il en met 60.000 en circulation. Enfin une Société d'ecclésiastiques, appartenant à l'Église établie, a fondé dernièrement un receuil périodique destiné à instruire le peuple des matières religieuses et morales, et déjà il compte 50.000 souscripteurs. Ainsi donc 310 [mille] exemplaires d'ouvrages pérío-

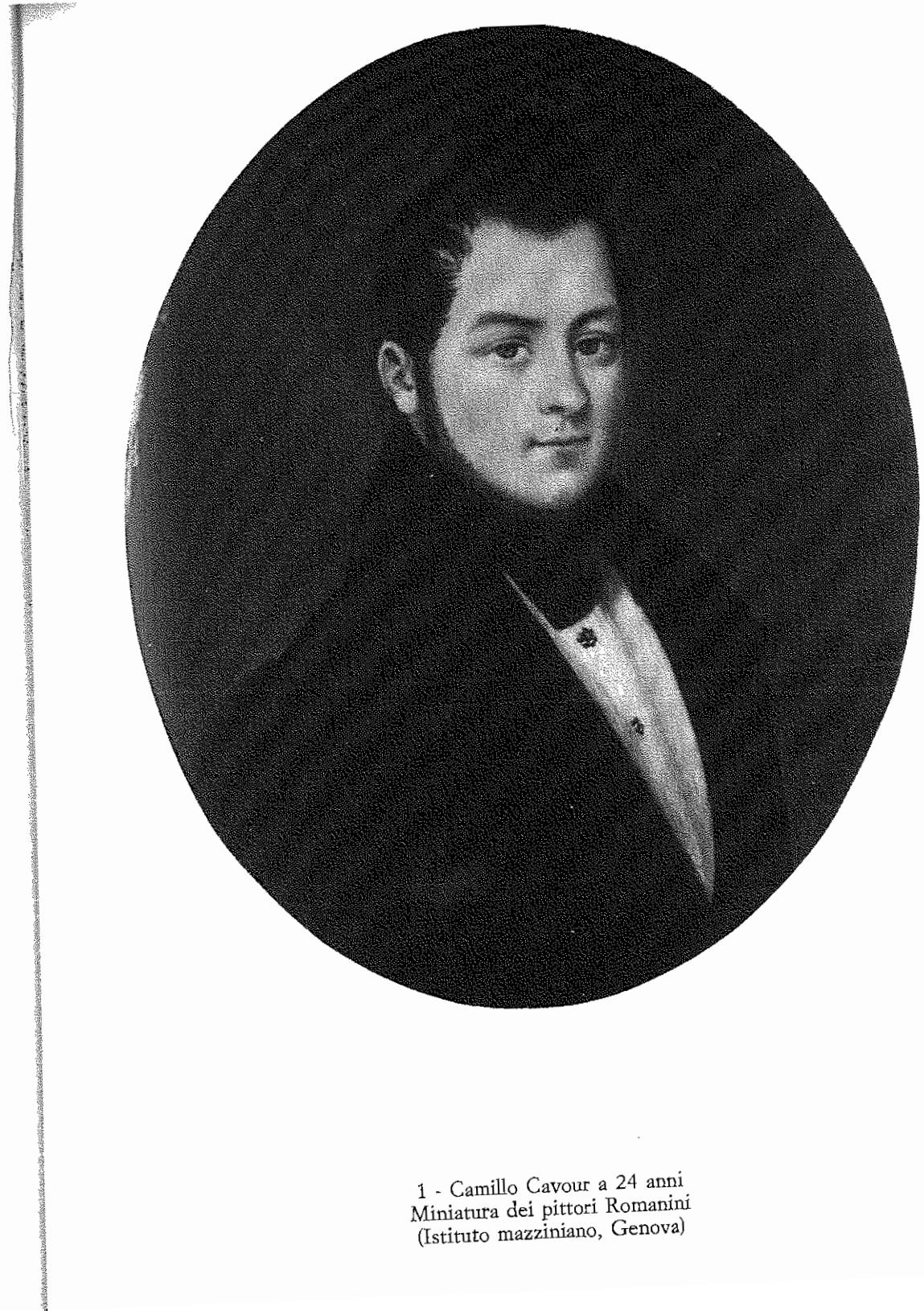
diques, destinés uniquement à répandre dans les dernières classes du peuple des maximes d'ordre et de morale, circulent dans la Grande Bretagne, et sont probablement lus par des millions d'individus, sans aucun effort de la part du Gouvernement ou d'une société quelconque. Ce fait répond assez aux déclamations³⁵ des ennemis de l'instruction populaire, qui soutiennent que les masses n'aiment que le scandale, la calomnie et la violence.

La même revue contient aussi un excellent article sur les contes de Miss Martineau³⁶. Après lui avoir prodigué les éloges que la nouveauté, l'utilité et l'habileté [sic] de son entreprise méritent, elle critique: 1°. son défaut d'application pratique qui se rencontre dans plusieurs contes, notamment dans celui destiné à prouver les suites désastreuses des mariages imprévoyans; 2°. les excursions fréquentes qu'elle fait sur³⁷ le domaine de la politique sociale, où elle se plaît, probablement pour se venger de la sévérité presque inhumaine des lois de l'économie politique, qui répugne à son cœur de femme, à manifester les opinions les plus exagérées, se³⁸ rapprochant presque des utopies saint-simonniennes; 3°. d'avoir dans ses derniers contes³⁹ un peu perdu de vue le but intrustif [sic] qu'elle s'était proposé, défaut que le *reviewer* [sic] attribue à la précipitation avec laquelle ils ont été composés, due à l'engagement⁴⁰ téméraire qu'elle a contracté avec le public et ses auditeurs⁴¹, de publier un nouveau conte tous les mois.

J'ai vu Huber⁴². Nous avons longuement causé ensemble. Il m'a paru parfaitement raisonnable; seulement il me paraît un peu trop sévère sur le compte des individus du parti gouvernant. Quelque [sic] soit la forme du gouvernement, il doit y avoir nécessairement une forte dose de corruption parmi les individus qui se partagent le pouvoir, et ceux qui y aspirent. La police d'ailleurs, même la plus honnête, n'est-elle pas ouvertement fondée sur la corruption d'une grande masse de personnes? «Que je suis heureux de n'être qu'un sot, car en vérité les gens d'esprit ont gâté le métier».

Il croit fermement que Louis-Philippe a une correspondance particulière avec les souverains de l'Europe et leurs principaux ministres, à l'insu du duc de Broglie⁴³.

J'ai dînné [sic] chez Mr Maurice⁴⁴, avec Mme de Rumford⁴⁵ et plusieurs personnes distinguées, parmi lesquelles Mr de Candolle⁴⁶. Celui-ci m'a dit que le *brusone*⁴⁷ était produit par une cause identique à celle qui donne le charbon au blé, que c'était un tout petit champignon qui se formait sur l'épi même et que jusqu'à présent on n'avait rien pu découvrir pour empêcher son développement soit pour le riz, soit pour le blé.



1 - Camillo Cavour a 24 anni
Miniatura dei pittori Romanini
(Istituto mazziniano, Genova)



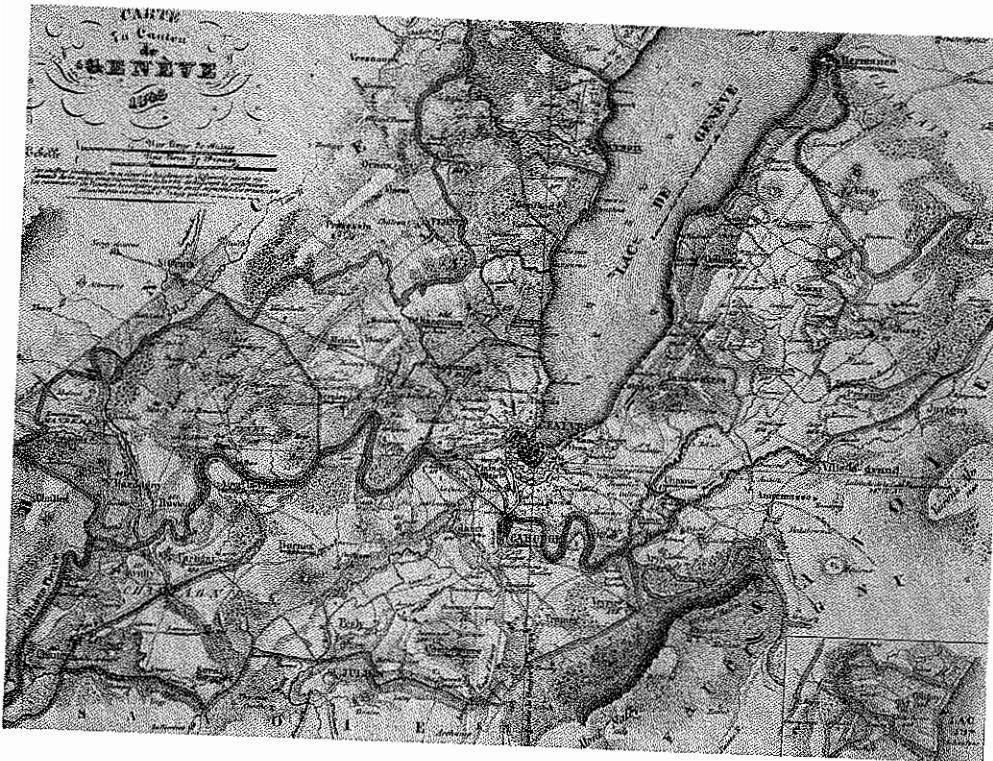
2 - Camillo Cavour a 28 anni
Da un pastello di Jules (?) Boilly
(Archivio Cavour, Santena)



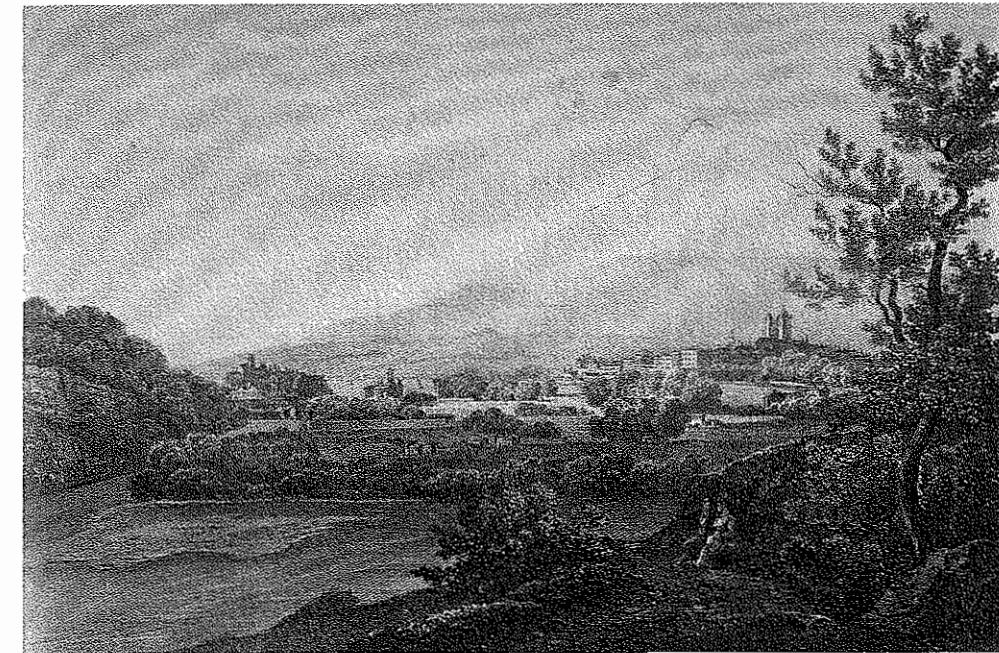
3 - "Le Bocage", villa ginevrina dei duchi
Aynard e Victoire de Clermont-Tonnerre
(Museo Cavour, Santena)



4 - "La Fenêtre", villa ginevrina dei conti de Sellon
(Museo Cavour, Santena)



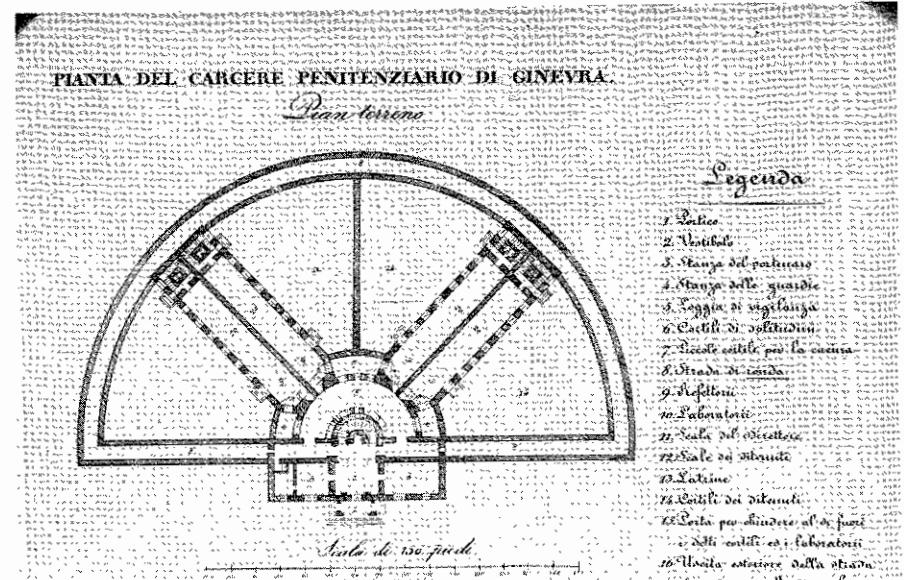
5 - Carta del cantone di Ginevra nel 1843
(Museo Cavour, Santena)



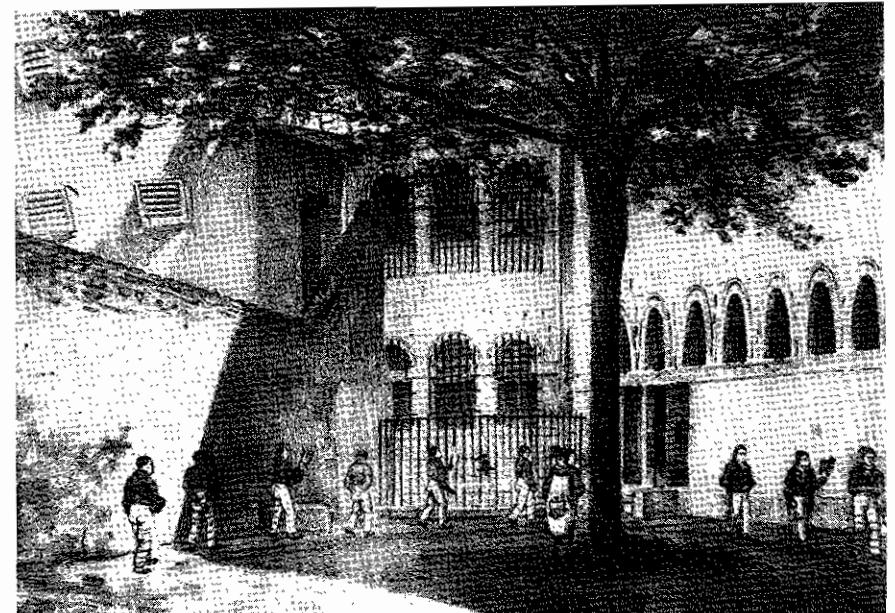
6 - Veduta di Ginevra dai boschi della Bâtie
(Museo Cavour, Santena)

Sur lequel monsieur lequel je vous ai joint en remplacement
d'aujourd'hui pour empêcher son éloignement tant pour le intérêt
que pour le

Abadi, 27 August



8 - Pianta del penitenziario di Ginevra: piano terreno
(tratta da: C.I. PETITTI DI RORETO, *Saggio sul buon governo della mendicità, degli istituti di beneficenza e delle carceri*, Torino, 1837)

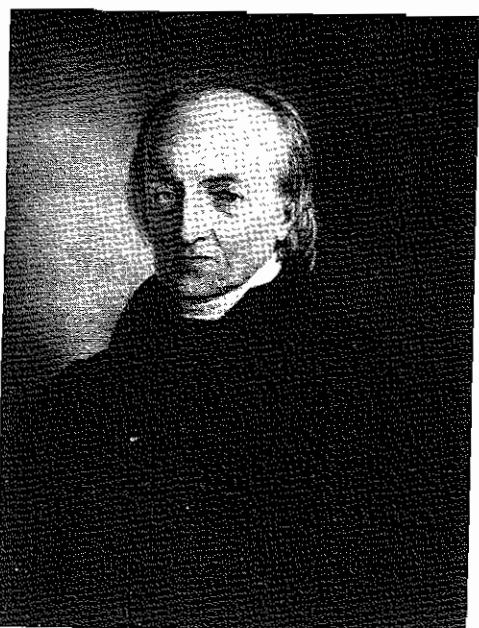


7 - *Diario*, 27 agosto 1833: visita alla prigione di Ginevra (pp. 17-18)
(Archivio Cavour, Santena)

9 - Penitenziario di Ginevra: passeggiata dei detenuti (Museo Cavour, Santena)



10 - Cristophe Aubanel, direttore del penitenziario di Ginevra
(Museo Cavour, Santena)



11 - Philipp Emanuel von Fellenberg, direttore dell'Istituto di Hofwyl
(Museo Cavour, Santena)

Anno 1833

mardi, 27 août

J'ai été visité [sic] la prison pénitencière⁴⁸ [sic] avec Eugène De La Rive⁴⁹ et le prince de Craon. Nous avons parcouru dans le plus grand détail toute la maison, les ateliers de travail exceptés. Partout nous avons été frappés de trouver⁵⁰ l'ordre parfait et la propreté la plus remarquable. La plupart des détenus avaient des livres. En ayant examiné quelques-uns, j'ai trouvé des bibles et des traités religieux en grande majorité, et de plus quelques livres instructifs, entre autres des grammaires.

Un nouveau règlement pour les prisonniers, beaucoup plus sévère et plus parfait sous le rapport du classement des individus condamnés, a été introduit dans la maison depuis quatre mois. Voici en quoi il consiste principalement. Les prisonniers sont divisés en quatre classes. La première comprend les récidives [sic] et les criminels condamnés pour les crimes les plus graves; la seconde comprend tous⁵¹ les criminels non compris dans la première classe; la troisième, les condamnés à des peines correctionnelles, et la quatrième les jeunes gens et les améliorés. La sévérité du traitement va en diminuant successivement de la première à la dernière de ces classes. Les heures de travail sont égales pour tous, et la nourriture est la même. Mais la 4^e et 3^e classes⁵² sont assujetties au silence absolu, excepté à l'égard des chefs d'atelier et surveillants pour des questions relatives à leur travail ou à leur besoin. La quatrième classe, pendant les heures accordées au repos, est renfermée dans les cellules, excepté une demi-heure, pendant laquelle les détenus descendent dans la cour et exécutent des marches régulières, sans être⁵³ libres de s'arrêter, ou même de s'adresser⁵⁴ une seule question ou mot. La troisième⁵⁵ classe passe dans sa cour tout le temps des récréations; les détenus sont libres de faire ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils observent le plus parfait silence. La seconde et la première classes jouissent de toute liberté pendant leurs récréations, pouvant même jouer à des jeux d'adresse, le règlement n'exigeant d'eux que l'observation des lois de la décence. On a même embelli la cour destinée aux jeunes gens et aux améliorés, et [sic] y cultivant⁵⁶ un petit jardin, orné de jolies fleurs. Lorsqu'un détenu a tenu pendant un certain espace de temps une conduite irréprochable, et qu'il se manifeste en lui des germes d'amélioration morale, on le transfère dans la catégorie immédiatement supérieure. Pareillement, la persistance d'un individu dans la mauvaise conduite le fait transférer dans la classe inférieure, où on est plus rigoureusement traité. Cette espèce d'échelle morale produit une émulation qui a les plus heureux effets sur les détenus.

Le directeur de la prison, Mr Aubanel⁵⁷, qui a été pour moi de la plus aimable complaisance, m'a donné des détails fort intéressans sur la manière dont on s'est pris pour introduire le nouveau règlement. Quelque tems d'avance, il fut annoncé aux prisonniers que le règlement de la prison allait être changé, qu'on allait introduire un régime infiniment plus sévère, sans cependant entrer dans aucune explication ou détail. Cette menace mystérieuse produisit un excellent effet pour prédisposer les esprits à recevoir les changemens prochains, en leur inspirant un effroi et une terreur vague que l'imagination grossissait tous les jours. Enfin, à l'époque fixée, toute la commission du Conseil d'État se rendit dans la salle d'inspection; tous les prisonniers y furent conduits et là le président, après leur avoir adressé une grave et ferme allocution, leur donna lecture du nouveau règlement. On les enferma ensuite dans leurs cellules, en leur en⁵⁸ donnant à chacun une copie, et on les laissa trois jours pour méditer les nouvelles lois aux-quelles ils allaient être soumis. Le directeur et les aumôniers visitèrent pendant ce tems tous les détenus et les exhortèrent à la soumission, en leur donnant toutes les explications possibles sur leur nouvelle manière d'être. Enfin, au quatrième jour, on proclama la mise en exécution du nouveau règlement, les détenus furent classés suivant qu'il le prescrivit, et les travaux recommencèrent accompagnés du silence absolu pour les deux dernières catégories⁵⁹. Les mesures avaient été si bien prises qu'aucune tentative de révolte, ou même de résistance, n'eut lieu. On vit seulement un profond abattement parmi⁶⁰ ceux assujétis au silence. Dans les premiers tems il fallut avoir recours fréquemment aux punitions pour infraction à cette loi sévère. Un seul mot est puni par la réclusion pendant toute la journée dans la cellule, avec privation d'un repas. La récidive entraîna des peines plus sévères: la réclusion prolongée pendant plusieurs jours, le pain et l'eau, enfin la cellule ténébreuse. Après quelque tems les détenus commencèrent à se faire au silence, et maintenant il n'y a guère plus de punitions que par le passé.

Il paraît que le silence est plus pénible à proportion de la plus grande corruption. Ceux qui conservent quelque sentiment élevé, ou qui commencent à faire des efforts pour se régénérer, éprouvent une certaine satisfaction de se trouver à l'abri des discours pervers et obscènes de leurs compagnons plus pervertis. Une lettre d'un condamné à sa sœur contient là-dessus des choses bien remarquables. Il se félicite de ne plus avoir à entendre les saletés et les iniquités dont il était obsédé par le passé, et de pouvoir se livrer entièrement à ses réflexions.

J'ai été voir Mr de Sismondi⁶¹, en compagnie du prince de Craon. Il m'a parlé avec un intérêt qui m'a étonné des rédacteurs de la *Giovine Italia*. Tout en blâmant leur exagération théorique et pratique, il croit avoir reconnu en eux des sentiments généraux et élevés. Il a beaucoup connu Mazzini et il le juge incapable d'avoir trempé dans une affaire aussi horrible que l'assassinat de Rhodez⁶². Bon Sismondi, comme son cœur sympathise vivement avec les malheureux Italiens⁶³!

«La piété est la dernière dignité d'une puissance déchue.»

mercredi, 28 août

J'ai été dîner à Cran⁶⁴. J'ai eu de nouveau une longue conversation avec Mr Hubert, qui m'a expliqué toute sa conduite dans les affaires d'Italie. Il n'est que trop vrai que les malheureux Bolonais avaient été excités à la révolte par des agens accrédités du gouvernement français, notamment par Mr de la Tour-Maubourg, alors ambassadeur à Naples. Lorsque Hubert arriva chez Sébastiani, celui-ci croyait pouvoir empêcher l'intervention autrichienne. Il lui en donna même l'assurance⁶⁵.

jeudi, 29 août

Salins⁶⁶ est arrivé à Genève; j'ai passé toute la matinée avec lui. Nous avons beaucoup causé des derniers événemens politiques du Piémont et de l'état des esprits dans ce pays et dans la Savoie. Il partage entièrement ma manière⁶⁷ de voir à cet égard. Nous croyons tous les deux qu'au premier mouvement des Français⁶⁸ l'édifice du gouvernement croulerait comme une masse pourrie, écrasant sous ses décombres bien des personnes. J'ai été⁶⁹ affligé des opinions religieuses de Salins; il ne tient aucun compte du sentiment religieux, il nie presque son existence. Son séjour au milieu d'une population aussi fortement irritée contre le clergé que celle de la Savoie et surtout de Chambéry lui a donné des idées fâcheuses et erronées.

Je suis retourné à la prison pénitencière [sic] et j'ai assisté au dîner des prisonniers et à l'heure de leur repos ou récréation. J'ai été frappé du calme, de l'ordre, je dirai presque du receuillement qui régnait parmi les détenus de toutes les catégories. Ceux soumis au silence absolu ont passé tout le tems sans commettre la moindre infraction au règlement. Les assujettis au régime le plus sévère marchaient en ordre, à distance⁷⁰

égale⁷¹ les uns des autres, autour de leur cour, sans faire le moindre bruit; plusieurs d'eux étaient occupés à lire. J'en ai vu beaucoup aussi dans les autres classes qui avaient des livres à la main. La fin de la récréation et le retour dans les ateliers ont eu lieu sans bruit et sans le moindre désordre. Une minute après le dernier coup de cloche tous les détenus étaient à l'ouvrage. Mr Aubanel a été assez bon pour me donner des détails intéressans sur l'état moral de la prison. Il attribue le manque de succès partiel du système pénitencière [sic] à Genève, d'abord à la trop grande indulgence et aux autres imperfections de l'ancien règlement, ensuite à la manière défectueuse dont l'instruction religieuse, et les consolations qu'elle procure, a été donnée par les chapelains qui en étaient chargés. Telle est leur négligence qu'il arrive souvent qu'un prisonnier passe plus d'une année sans recevoir de visite du prêtre de sa communion. Il espère remédier à cette lacune si grave, en engageant, moyennant une suffisante indemnité, deux membres du comité de surveillance, l'un protestant, l'autre catholique, à consacrer chacun deux heures par jour à la visite et à l'instruction religieuse des détenus.

Je lui ai demandé si l'amélioration morale des individus était due ordinairement à un retour vers des idées religieuses; ou bien si le développement du⁷² sentiment religieux n'était qu'un corollaire des progrès déjà faits vers le bien. Il m'a répondu que presque toujours c'était le dernier cas qui avait lieu. Que les premiers indices de régénération étaient un plus grand esprit d'ordre et de soumission. Lorsque cet esprit avait fortement pénétré dans la tête des détenus, alors on pouvait espérer de réveiller peu à peu le sentiment religieux.

Ce qui m'a fort étonné c'est qu'il n'attribue pas à la réclusion ténèbreuse la même efficacité, qu'on ne le fait ordinairement. Un détenu, après avoir passé six jours dans la cellule ténèbreuse, ne donna presque aucun signe de repentir ou seulement d'abattement.

Mr Aubanel a été tellement frappé du livre de Pellico, qu'il en a fait lui-même la lecture aux détenus⁷³. Il m'a assuré qu'elle avait produit un effet éminemment salutaire.

En rentrant, j'ai eu une longue conversation avec Cécile⁷⁴ sur la religion. Décidément elle appartient de cœur à l'église séparatiste de Gaussain⁷⁵ et compagnie.

Il est souverainement ridicule de ne pas savoir danser. Je l'ai bien reconnu ce soir.

vendredi, 30 août

J'ai demandé à Mr Prévost-Martin⁷⁶, qui a été toute sa vie dans le commerce, et qui s'est toujours occupé des questions d'économie politique, quelle était son opinion sur le renchérissement des métaux précieux annoncé par Mr Jacob⁷⁷. Il m'a répondu que rien ne le porte à ajouter foi aux faits et aux conjectures qui servent de base à ses raisonnemens. Il serait plutôt porté à croire que l'usage destiné à devenir général du papier de banque, et les perfectionnemens que les progrès des arts mécaniques doivent apporter nécessairement dans l'exploitation des mines, amèneront une baisse des métaux précieux. Mr Sismondi, à qui j'ai adressé la même question, est à peu près du même avis. Mr Prévost est un *free thinker*.

J'ai vu Mr Eynard⁷⁸ chez Mme Rillied Hubert⁷⁹.

samedi, 30 [recte: 31] août

J'ai été faire visite à Mr Eynard. Quoiqu'au premier abord il ait l'air d'une personne distinguée, on ne peut s'empêcher d'apercevoir, en l'observant quelques minutes, qu'il y a quelque chose de commun et même de gêné dans ses manières. Du reste il a de l'esprit et du bon sens.

dimanche, 1^{er} septembre

Ma tante de Tonnerre est depuis quelques jours dans un état d'irritabilité politique, que la douceur de son caractère⁸⁰ empêche avec peine de dégénérer en aigreur et en hostilité. Je l'attribue en partie à la nouvelle position dans laquelle est [sic] se trouve⁸¹ depuis son retour à Genève. D'une part tous les Genevois, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartiennent, lui parlent sans cesse de⁸² la stabilité du nouvel ordre de choses en France, et la prêchent indirectement pour qu'elle s'y rattache cordialement. Le témoignage du prince de Craon est venu donner une grande autorité à⁸³ leurs paroles et même à leur conseil; mais, d'une autre part, des carlistes, et de ceux de la bonne espèce encore, ne cessent d'affluer au Bocage, et stimulent continuellement son zèle pour la bonne cause, par les tout-puissans commérages du noble faubourg. Ces actions continues en sens inverse la tiraillent et l'agitent; d'autant plus que, se trouvant dans une position ambiguë et mitoyenne entre les deux camps, chacun croit pouvoir lui parler sans ménagement. Elle doit sentir maintenant tout ce qu'il y a de fâcheux dans

la ligne qu'ils ont tenue⁸⁴, où l'on a fait marcher en première ligne l'intérêt personnel, sans vouloir renoncer à jour [sic] une petite rôle politique⁸⁵.

lundi, 2 septembre

J'ai passé à peu près toute la journée avec Salins, qui est parti pour Thonon. Il m'a paru extraordinairement affectueux envers moi, ce qui lui arrive bien rarement, vis-à-vis de qui que ce soit.

mardi, 3 septembre

Grand dîner au Bocage, donné aux Maurice⁸⁶, aux jeunes Châteauvieux⁸⁷ et à Mr et Mme Guetri, carlistes renforcés. Après dîner j'ai eu une longue conversation avec Mr Guetry. Il n'a nul espoir dans une restauration prochaine, et il ne voit de salut pour la société que dans une marche entièrement⁸⁸ conforme aux idées libérales, qui irait même au-delà des désirs des chefs du parti. Ainsi, il est franchement pour le vote universel et le principe de l'élection appliqué à tous les emplois administratifs. Au reste, on voit qu'il vit des raisonnemens de la bonne *Gazette*⁸⁹, ayant pourtant le bon esprit de les rendre un peu moins ennuyeux.

mercredi, 4 septembre

J'ai dîné à Mont-Fleury⁹⁰ avec Mr et Mme Marmier⁹¹ et Mme Augusta Saladin⁹². Hubert ne nous a rien dit de frappant. Mr de Marmier a été plus gentil que je ne l'aurais cru capable. Sa femme s'est montrée sous un jour infiniment supérieur que je ne l'avais jugée. Enfin Mme Augusta⁹³ a été fort gentille, et même parfois spirituelle, mais en fesant pour cela plus d'effort et se donnant plus de mouvement qu'à une jeune fille n'appartient.

jeudi, 5 septembre⁹⁴

J'ai lu, à la Société de lecture, un article de la *Revue d'Édimbourg* sur la commutation des impôts indirects en impôt sur les capitaux et sur les revenus⁹⁵. Le *reviewer* [sic] démontre d'abord que ces deux derniers modes d'impôts, que l'on confond toujours, sont tout à fait distincts, et donnent des résultats bien différens.

Passant ensuite à l'analyse des effets de chacun d'eux, il prouve qu'il

est impossible de déterminer, d'une manière tant soit peu approchante de la vérité, la valeur réelle des capitaux que chacun possède. On peut bien déterminer la valeur d'une maison, d'un fonds de terre ou d'une rente sur l'État, mais comment apprécier le capital qu'un fermier emploie dans l'exploitation de sa ferme ou celui d'un manufacturier? Le recours aux livres de comptabilité⁹⁶ ne ferait que forcer les industriels⁹⁷ à adopter un mode de compte énigmatique où le fisc n'y entendrait goutte. Et quand même on parviendrait à se faire une idée, par les livres de comptabilité ou tout autre moyen, de la valeur réelle des capitaux que le fermier ou le manufacturier ont employés dans leur entreprise, ne faudrait-il pas, si l'on a la moindre prétention à la justice, se livrer à des calculs impossibles, pour apprécier la nouvelle valeur que ces capitaux ont prise, en se fondant soit dans la terre, soit dans l'établissement d'une manufacture? L'impôt sur les capitaux ne pouvant se fonder sur une évaluation approchante de la vérité des capitaux existans⁹⁸, il faudrait avoir recours aux déclarations volontaires que chaque individu serait tenu de faire, sous serment, de toute sa fortune. Comme cela se pratique à Genève. Pour peu qu'on veuille réfléchir, on verra qu'un tel moyen ne serait autre chose qu'une prime accordée aux fripons et à la masse immense des personnes peu délicates, aux dépens du petit nombre des honnêtes gens. Et que bien plus que si l'impôt était destiné à atteindre une somme un peu forte, et que, par conséquent, on voulût exiger de la bonne foi de chacun un sacrifice considérable de son revenu, peu à peu l'opinion publique, révoltée contre ce mode d'impôt, finirait par établir que l'on peut sans honte tromper le fisc, et il en résulterait qu'à l'exception de l'infiniment petit nombre, qui ne tienne compte que des devoirs moraux tels qu'ils existent réellement, et non tels que la société ne la fait⁹⁹, personne ne se ferait scrupule de commettre un ou deux parjures par an. L'impôt sur les capitaux aurait en outre l'effet désastreux d'engager les industriels à conduire leurs entreprises avec la moindre quantité de capital possible, principe destructeur de tout progrès agricole ou industriel. De plus, tous ceux qu'un amour réel de leur pays ne retiendrait pas chez eux, s'empresseraient d'emporter chez leurs voisins leurs capitaux et leur industrie, pour en tirer tout le parti dont ils sont capables, sans être obligés d'en partager les profits avec les gouvernans. J'oubliais d'ajouter que cet impôt n'atteignait [sic] pas une classe fort nombreux et fort riche, celle qui vit de rémunérations personnelles. Ainsi, un avocat gagnant 100.000 francs, ou un médecin dans le même cas, seraient tout à fait exempts d'impôts, tandis qu'un malheureux ouvrier payerait pour¹⁰⁰ les outils qui lui servent à gagner sa vie.

L'impôt sur les revenus n'offre pas les mêmes inconvénients capitaux, quoiqu'il en ait de bien graves. L'appréciation exacte des revenus est pour le moins aussi difficile que celle des capitaux; car, accordé même qu'on puisse déterminer la somme exacte que retire une personne dans ses coffres sous la forme de revenu, il faudra nécessairement tenir compte de la source dont il dérive. On ne peut mettre sur la même ligne le revenu d'une terre, qui augmente de valeur plutôt que d'en diminuer, et celui d'un bâtiment qui se détériore annuellement. Les calculs auxquels il faudrait avoir recours sont à peu près inexécutables. Si plus juste que dans l'impôt sur les capitaux, on voulait atteindre les gains personnels, on rencontrera bien d'autres difficultés. Il faudrait faire entrer en ligne de compte non seulement le gain absolu, mais les chances auxquelles est soumise sa durée, soit par les causes ordinaires¹⁰¹ de mort, maladie, etc., soit par des causes extraordinaires de mode, etc. Une danseuse qui gagne 30.000 frs tant qu'elle est jeune et jolie ne doit pas payer dans la même proportion qu'un médecin, dont les honoraires augmentent avec l'âge.

Cet impôt a en outre l'inconvénient majeur de mettre tous les contribuables en contact direct¹⁰² avec le fisc. Relation qui tend à rendre l'impôt odieux. En Angleterre on ne peut assigner d'autre raison à l'immense impopularité des *assessed taxes*¹⁰³, impôt sur les portes et fenêtres, fondé sur les bases les plus raisonnables, sinon aux rapports directs qu'il établit entre les agens du trésor et la presque totalité des habitans.

En résumé, l'auteur de l'article conclut que l'impôt sur les capitaux est soumis à de si graves inconvénients que rien ne pourrait en justifier l'application; que l'impôt sur les revenus en offre beaucoup moins, et que ses effets sont moins désastreux; que par conséquent on pourra en faire usage dans les cas d'une pressante nécessité, analogue à celui où l'Angleterre se trouvait lors de sa lutte terrible avec Napoléon. Mr et Mme de Tonnerre et moi avons dîné à Chouilly¹⁰⁴. Châteauvieux papa ne croit pas que le gouvernement de Louis-Philippe soit assez fort pour faire la guerre. Je crois qu'il se trompe. Châteauvieux fils est un bon garçon; ayant fait *sa politique* dans les corps de garde des Tuilleries [sic] et de Saint-Cloud, il raisonne en conséquence, parlant de loi agraire, de bouleversement général et autre chose sur cet air-là.

vendredi, 6 septembre

J'ai passé une partie de la journée avec Basin¹⁰⁵. Il m'a dit des choses fort tristes sur l'état de la Savoie et l'exaspération des esprits dans ce pays.

Avec raison, il désespère du salut du roi et de la monarchie. Il m'a aussi beaucoup parlé des sociétés secrètes. Il croit à leur étendue et à leur puissance. Il me paraît qu'il exagère tant soit peu et l'une et l'autre, pour ce qui a rapport, du moins, à l'Italie et à la France. Du reste, il voit l'état actuel de la France, comme tous les hommes sensés.

La Diète a décrété l'occupation de Neufchâtel pour le 12 septembre, si le onze ce canton n'a pas envoyé un député à Zurich. Cette nouvelle a produit une grande sensation à Genève; bon nombre de personnes la jugent trop violente et en sont effrayés; la grande majorité cependant l'approuve, et généralement l'on croit qu'on n'aura pas besoin de mettre cette menace en exécution, mais qu'avant le jour fatal les Neufchâtelois se soumettront. *Si vedrà*¹⁰⁶.

J'avais cru être sublime d'esprit à Chouilly¹⁰⁷ avec Mme Châteauvieux et Mme Naville¹⁰⁸. Adèle m'a appris que je n'avais été que rabâcheur et ennuyeux. Oh vanité, vanité! Quelles illusions tu nous faits!!! [sic].

samedi, 7 septembre¹⁰⁹

Basin étant un soir chez le prince de Carignan, celui-ci le prit à part, et lui montrant le marquis de Boyl¹¹⁰, lui dit: «Voyez-vous cet homme, il vient ici voir ce que je fais pour aller le rapporter bassement au roi, c'est un drôle, un sot, ~~etc. etc.~~. Après quelques instants de conversation, le prince quitte Basin, accoste le marquis de Boyl, l'emmène dans un coin, où il passe à parler avec lui¹¹¹ un temps notable. Le hasard ayant ramené Basin près du prince, et la conversation s'étant de nouveau rengagée entre eux, il lui témoigna toute sa surprise sur la condescendance qu'il avait montrée en parlant si longtemps avec un homme qu'il méprisait si fort que le marquis Boyl. «C'est pour lui tirer les vers du nez, mon cher, répondit le prince, et m'en moquer ensuite¹¹²».

dimanche, 8 septembre

Le comte Truchsess et sa fille Mathilde ont dîné au Bocage. Les mêmes raisons qui me forçaient à Turin à être impoli à leur égard n'existant plus, je me suis conduit envers Mathilde comme je l'aurais fait pour tout autre personne¹¹³.

lundi, 9 septembre

La seule incertitude sur les nouvelles du Portugal a suffi pour me troubler toute la journée¹¹⁴.

J'ai reçu une lettre fort aimable de ma belle-sœur¹¹⁵.

mardi, 10 septembre¹¹⁶

J'ai été à Pressinge¹¹⁷ pour y passer quelques jours avec Auguste¹¹⁸. J'ai eu bien du plaisir à causer avec lui¹¹⁹. C'est à mon avis un des hommes les plus logiques qui existent. Ses principes religieux, qu'il m'a longuement expliqués, se rapprochent tout à fait du système du sentiment religieux développé, ou pour mieux dire indiqué, par Benjamin Constant¹²⁰. Il rejette le dogme de la trinité, celui de la grâce, et plusieurs autres qui sont la base de la doctrine de Calvin; il n'admet [pas] en entier la divinité de l'ancien testament. Il ne s'avoue cependant pas unitaire; ce que je crois être un reste de respect humain vis-à-vis de lui même, autant que vis-à-vis [de] sa famille.

mercredi, 11 septembre¹²¹

Papa De La Rive¹²² m'a fait à déjeuner l'historique suivant de la famille Sellon. Un certain Sellon de Nismes fit dans la fabrique des bas une très grande fortune¹²³. Étant protestant, il quitta la France lors des persécutiions religieuses sous Louis XIV, et vint se fixer à Genève, où il bâtit la belle maison qui reste encore dans sa famille. Il eut trois fils, qu'il fit tous entrer dans le commerce des soies. Un alla se fixer à Lyon, un autre à Paris, et le troisième à Londres¹²⁴. Les trois maisons qu'ils établirent réalisèrent des profits énormes. Mais les deux frères de Paris et de Lyon dissipèrent leur part, en tenant un fort grand état, tandis que celui de Londres, appelé Gaspard, accumula tous ses gains et finit par se retirer du commerce avec une fortune de trois à quatre millions. Il vint se fixer à Allamand¹²⁵, qu'il acheta et embellit. Le frère de Paris était le seul qui eût un garçon¹²⁶, celui de Londres n'étant pas marié, et celui de Lyon n'ayant que des filles, dont une fût la mère de De La Rive-Boissier¹²⁷. Gaspard, qui, tout négociant qu'il était, n'avait pas moins des velléités aristocratiques, laissa à peu près toute son immense fortune au seul rejeton mâle de sa famille, qui fut mon grand-père¹²⁸. Celui-ci voulut ajouter les vanités des distinctions sociales aux richesses; à cet effet il acheta, quelques années seulement avant le commencement de la révolution, le titre de *comte du Saint Empire Romain*¹²⁹.

Il n'y a pas, ce me semble, de quoi s'enorgueillir prodigieusement. Et cependant mes tantes¹³⁰ parlent de leur naissance avec la même complaisance que si elles descendaient d'un Montmorency ou un Howard!!!

jeudi, 12 septembre

Je n'ai jamais trouvé un fat aussi suffisamment ridicule que le très bien pensant jeune homme Jules de Calvière¹³¹.

vendredi, 13 septembre

À Collonge, où j'ai été dîner, j'ai trouvé un Mr Martin, qui me paraît posséder un esprit éminemment logique et positif, et avec cela une certaine vérité de sentiment, qu'il exprime avec beaucoup de naïveté. C'est un homme distingué, et dont on pourrait tirer un fort grand parti.

samedi, 14 septembre¹³²

Le *Journal de la Haye*, dans ses numéros du 4 et 6 septembre de cette année, réimprime tout au long la relation faite dans le tems et imprimée par le comte Truchsses, du voyage de l'empereur Napoléon depuis Fontainebleau à l'île d'Elbe, auquel il assistait en qualité de commissaire prussien¹³³. Dans cet opuscule, qu'on pourrait appeler un libelle, l'empereur est représenté comme ayant perdu tout sentiment de dignité morale, se livrant à un désespoir puéril, pleurant, se tordant les bras et, ce qui serait moins excusable, fesant toutes sortes de bassesses vis-à-vis des commissaires des hautes puissances, pour en obtenir des garanties contre les fureurs populaires qu'il redoutait dans le Midi. Ce qui est vrai, puisque le sous-préfet d'Aix¹³⁴, chaud bonapartiste, l'a confirmé à ma tante de Tonnerre; c'est qu'en arrivant à Aix il mit l'uniforme autrichien pour ne pas être reconnu par la populace, qui demandait sa mort à grands cris. Cet acte de faiblesse était bien indigne de celui qui avait bravé la mort sur tant de champs de batailles [sic]. Le diplomate narrateur, entre autres particularités honteuses qu'il rapporte sur l'empereur, fait entendre qu'il avait la vérole. Ceci est une infâme calomnie; l'empereur avait une maladie de vessie très grave, mais la vérole n'y était pour rien.

La fin du récit doit paraître dans un numéro subséquent. Au reste De La Rive en a une copie de la première édition.

dimanche, 15 septembre

Les idées comme les individus, les opinions comme les institutions, tout est disjoint, épars, réduit en poussière; et quand une pluie d'orage tombe sur cette poussière, ce n'est plus que de la boue. Aux diverses époques de l'histoire on trouve pour chaque peuple des principes, des centres communs, et les *systèmes nationaux* tracent une courbe régulière autour de ces foyers d'attraction.

Semeur du 25 Juillet 1832¹³⁵

lundi, 16 septembre

Les nouvelles de Portugal sont bien mauvaises; qu'il serait triste, après tant d'espérances, de voir les principes du mal l'emporter!

Le *Journal de la Haye*, du 7 septembre contient la fin du pamphlet du comte Truchsses¹³⁶, auquel on a ajouté quelques notes du général Koller, qui a accompagné l'empereur jusqu'à l'île d'Elbe¹³⁷. Le style en est le même: il est scuril [sic] et bas. C'est toujours la même intention d'avilir l'empereur et le rendre odieux. Cependant l'on voit, à travers ces intentions haineuses, que le général a été frappé de la prodigieuse activité que l'empereur déploya dès son arrivée à l'île d'Elbe, et du génie avec lequel il sut dans peu d'instants apprécier toutes les ressources qu'elle pouvait présenter et les moyens de les utiliser¹³⁸.

Le même journal¹³⁹ contient un article de son cru sur la polémique soulevée par les discussions du parlement anglais entre la Russie et la France sur la malheureuse question polonaise¹⁴⁰. Le style et les argumens seraient dignes de la *Quotidienne*¹⁴¹. Mr Fergusson y est traité de jacobin¹⁴², le Parlement, d'assemblée de démagogues; et quant à Louis-Philippe, il en est parlé [sic] avec une haine qui tâche de se déguiser sous le mépris. Pas un mot de pitié sur la Pologne désolée; il n'y a de louanges que pour Nicolas le magnanime, de sympathie que pour l'absolutisme de la Sainte-Alliance. Les Hollandais ont donc oublié leur histoire, pour parler de la sorte. Il ne manque plus que de leur voir faire l'éloge du pape et de l'inquisition; après cela la liberté civile et religieuse pour laquelle ils ont tant fait sera quitte envers eux.

jeudi, 19 septembre

J'ai passé la journée à Pressinge. Papa De La Rive m'a beaucoup tranquillisé sur l'état de ma tante d'Auzers; il la trouve incomparablement mieux qu'il y a quatre ans.

Une expérience continue de 30 ans l'a convaincu que la folie et l'aliénation mentale sont presque toujours la suite de dispositions héréditaires; ainsi, il ne croit nullement aux statistiques des causes morales qui ont produit les divers cas de folie, que publient tous les directeurs des hôpitaux des fous¹⁴³.

Le Protestant, journal publié par les pasteurs les plus éclairés de l'Église nationale, contient un article sur la prétendue conversion au protestantisme¹⁴⁴ du prince de Lucques¹⁴⁵, conçu à peu près en ces termes¹⁴⁶:

«On a beaucoup parlé depuis quelque tems de la prétendue abjuration du prince de Lucques¹⁴⁷; voici à ce sujet quelques détails, dont nous pouvons garantir l'authenticité, qui jettent du jour sur ce sujet. Il y a environ un mois, deux Italiens venant d'Allemagne, s'arrêtèrent plusieurs jours à Genève, où ils s'occupèrent beaucoup de question religieuses et eurent de fréquentes conférences avec les ministres de l'Église établie. Il y fut question des sujets de controverse qui divisent¹⁴⁸ les différentes sectes du christianisme, ces messieurs témoignèrent la propension qu'ils ressentaient pour les doctrines protestantes et avouèrent avoir en Allemagne avoir [sic] pris part aux cérémonies de ce culte; ils parlèrent même, quoique¹⁴⁹ vaguement, d'un projet d'une nouvelle édition italienne de la Bible, mais ils déclarèrent ne point avoir l'intention de faire aucune abjuration ou autre acte formel de renonciation au catholicisme. Eh bien, des personnes ayant été autrefois en Italie ont cru reconnaître dans un de ces deux personnages le prince de Lucques¹⁴⁸.

vendredi, 20 septembre

J'ai assisté à la rentrée en ville du contingent qui revenait de Basle¹⁵⁰. Les troupes avaient bonne façon et une tournure plus militaire qu'on ne s'attendrait d'une population aussi peu belique [sic] que celle de Genève. Le peuple s'était porté en foule à sa rencontre, et lui a fait un assez bon accueil, sans cependant faire retentir le moindre petit cri. Le bataillon a défilé devant le Conseil d'État. Mais les dispositions avaient été si mal prises, et la rue de la cité, par où les troupes débouchaient, était tellement obstruée par la foule, que l'on n'a pu conserver aucune espèce d'ordre. Le peuple remplissait l'espace qui doit séparer les pelotons, qui malgré cela avaient été obligés de mettre plusieurs files en arrière pour n'écraser personne. Le pauvre Conseil d'État n'a pas été respecté le moins du monde, la foule l'a bousculé plusieurs fois. C'est par trop de républicanisme.

samedi, 21 septembre

C'est vraiment étonnant comme dans un même moment on débite, confirme et nie les nouvelles d'événemens qui intéressent la politique générale, et tout cela par des personnes également conscientes et placées de manière à ne pouvoir pas être volontairement induites en erreur. Mr de Salles¹⁵¹ écrivait hier, vendredi, à ma tante, que les nouvelles que la *Gazette* donnait des succès de Bourmont, et de la prise par lui du faubourg de Bélem, étaient vraies. Un courrier espagnol les avait apportées, et on les lui avait communiquées d'une manière positive. Eh bien! ce matin tous les journaux ministériels, y compris le *Moniteur*, démentent, sur l'autorité des dépêches du même courrier espagnol dont parle Mr de Salles, la nouvelle donnée de la prise¹⁵² par Bourmont d'un faubourg ou fort de Lisbonne. De quel côté est la vérité? Lequel des deux, de Mr de Salles ou du ministre, s'est laissé entraîner par ses sympathies politiques?¹⁵³ Les journaux d'aujourd'hui, en nous donnant probablement des nouvelles par la voie de l'Angleterre, nous tireront d'incertitude¹⁵⁴.

J'ai lu¹⁵⁵ dans la *Revue d'Édimbourg* du mois de décembre 1830, une analyse de la seconde édition du traité d'économie politique de Mac Culloc, qui contient des choses fort remarquables, surtout sur le grand principe de la population¹⁵⁶. À ce sujet le journaliste, citant et commentant Mac Culloc, répond victorieusement à ceux qui repoussent la vérité du grand principe de l'accroissement indéfini au-delà même des moyens de subsistance, comme une injure faite à la divinité. Il prouve que cette loi immuable est la cause principale des efforts constants et redoublés de l'espèce humaine pour augmenter ses moyens de puissance et d'action, et que presque tous les grands progrès de l'industrie lui sont dus. En effet, la crainte de perdre ce que l'on possède, et de tomber soi, ou ses enfants, dans une position inférieure à celle que l'on occupe, est un stimulant bien plus fort au travail et au perfectionnement, que le simple désir d'améliorer son sort. La loi de la population est donc une de celles qui contribuent le plus au développement de l'humanité, et par conséquent elle honore la providence divine, loin d'être incompatible avec elle. Mais, comme toutes les autres lois morales, les hommes peuvent en abuser, de bien des manières, et en voulant forcer son action déjà assez puissante par toute sorte de moyens factices et contraires à la nature, soit en tâchant de restreindre ou même de détruire les freins et les obstacles qui modèrent d'une manière admirable son action.

Du principe de la population, un Anglais¹⁵⁷ est amené tout naturellement à examiner les effets de la taxe des pauvres. À ce sujet, Mac Culloc avoue franchement qu'une étude plus approfondie de la question l'a fait revenir sur l'opinion qu'il avait précédemment émise, et que maintenant il s'est convaincu que, contre la croyance généralement répandue et qu'il avait lui-même partagée, la taxe des pauvres n'a pas contribué, au moins d'une manière générale, et surtout tant qu'on s'en est tenu aux règlements qui ont accompagné son établissement, à rompre l'équilibre entre la population et les moyens de subsistance. En effet, si la taxe des pauvres excite aux mariages imprudens les personnes qui n'ont d'autres ressources que leur travail; d'une autre part la loi donnant aux magistrats propriétaires dans les paroisses un empire fort étendu sur la population pauvre, qui est à leur charge, ceux-ci ont un intérêt constant à prévenir et empêcher tous les mariages qui auraient pour effet d'augmenter la population nécessiteuse. Aussi, tant que cet empire, que les statuts de Charles I, Charles II, de Guillaume et de Georges I avaient assuré en le réglant, a subsisté dans toute sa force, on a vu la population ouvrière augmenter dans un rapport moins grand que les capitaux destinés à leur donner de l'ouvrage, et son salaire s'est successivement accru. Ces résultats sont tout à fait naturels; en effet, les considérations de prudence et d'avenir ont bien peu d'influence sur les classes infortunées de la société, qui, accablées sous le poids de leurs privations présentes, se refuseront difficilement la seule jouissance qui leur soit possible de se procurer, en vue des inconvénients lointains qu'entraîne un mariage imprudent. Tandis que les classes aisées, qui ont à supporter les suites de ces sortes de mariages¹⁵⁸, useront de toute l'influence que la loi et leur position sociale leur donnent, pour ne permettre que ceux que¹⁵⁹ la prudence approuve.

Les lois sévères sur l'administration de la taxe des pauvres¹⁶⁰ subsistèrent jusqu'en 1795, et à cette époque, quoique la population se fût accrue dans une proportion très rapide, la taxe des pauvres ne s'élevait pas à un million sterling et demi, ce qui, si l'on considère la valeur des objets de première nécessité en Angleterre, et la manière dont les pauvres étaient secourus¹⁶¹, indique un rapport plus faible que dans tout autre pays, de population nécessiteuse. Mais alors, soit par un sentiment irréfléchi d'humanité, soit pour se concilier les dernières classes du peuple, qu'on craignait¹⁶² voir atteintes du même besoin¹⁶³ d'indépendance et de boulversement [sic] qui agitait les nations du continent, soit enfin à raison du renchérissement du prix des céréales, qui, en aggravant la position des pauvres, donnait de

tels profits aux propriétaires et fermiers¹⁶⁴, qu'ils se trouvaient plus disposés à se relâcher de leur¹⁶⁵ sévérité dans l'exécution de la loi; on abolit la plupart des restrictions qui étaient imposées aux prolétaires. Un pauvre put dès lors s'établir dans une paroisse, sans être tenu d'obtenir l'autorisation des magistrats; il lui fut assuré un droit positif au secours de sa paroisse, sans obligation d'être renfermé dans une maison de travail. Enfin, il s'établit dans plusieurs comtés du sud de l'Angleterre le funeste système de l'*allowance*, par lequel il fut établi que chaque famille avait droit à une somme proportionnée aux prix des céréales, et au nombre d'individus dont elle se composait, que si les salaires gagnés par tous les membres de la famille ne l'égalait pas, la paroisse était tenue de la compléter. C'est aux suites désastreuses de ce nouveau principe¹⁶⁶, dont l'absurdité et les inconvénients sont évidents, que Mac Culloc attribue la misère des populations du midi de l'Angleterre, et il conseille comme unique remède le retour à l'ancien système, dont les heureux effets avaient produit un état d'aisance dans le peuple sans exemple [sic], en usant, s'entend, tous les ménagemens que nécessite une¹⁶⁷ transition toujours pénible pour le pauvre, et en y introduisant toutes les améliorations dont il est susceptible, sans qu'elles nuisent à son efficacité. Les autres parties du livre de Mac Culloc sont à peine indiquées dans l'article, qui se contente de louer sa distribution, la netteté de ses raisonnemens et la logique forte et agréable. Il faut absolument que j'achète ce livre¹⁶⁸.

À table, il y a eu une discussion si vive que je pourrais l'appeler acerbe, au sujet de l'Amérique. Mon oncle et ma tante prodiguaient à l'envi toutes les injures possibles aux Américains, et ce qu'il y avait de plus irritant, c'est qu'ils profanaient le nom du respectable Mr Gallatin, en s'appuyant de sa prétendue autorité pour blasphémer ses concitoyens d'adoption¹⁶⁹. P[aul]-É[mile]¹⁷⁰, qui assistait au dîné, prévenu par quelques traits de la rudesse démocratique des mœurs américaines qu'on lui avait racontées, s'est rangé, quoique avec modération, du côté des détracteurs des États-Unis. Pour lui, il ne peut rien y avoir de plus affreux qu'un pays, où les domestiques répugnent à donner le nom de maître à celui qu'ils servent. Si mon brave cousin avait réfléchi un moment, il se serait convaincu que cette répugnance n'est autre chose que l'exagération du sentiment le plus élevé de la nature humaine, celui de la dignité personnelle; que, quel que soit l'état de la société¹⁷¹, on doit s'attendre à voir les principes sur lesquels elle est basée, exagérés et poussés à leurs dernières conséquences par les masses plus passionnées que raisonnables, ce qui produit des résultats ridicules et souvent

même absurdes; et qu'enfin, si l'on veut juger impartialement des qualités des deux peuples, il faut comparer successivement, d'abord le mérite des principes fondamentaux de leur état social, ensuite des conséquences exagérées qu'on en tire, et des inconvénients qui en dérivent.

Ainsi, dans le cas de l'Europe et de l'Amérique on voit deux états sociaux. L'un basé¹⁷² sur le principe de la dépendance de l'homme envers son semblable, modifié par les institutions et les idées qui lui sont opposées, mais toujours vivant et plein de force; l'autre ayant pour principe l'indépendance absolue de l'homme vis-à-vis de l'homme. Lequel des deux principes est-il plus élevé, plus noble, plus rapproché des maximes sublimes de l'Évangile? Je laisse répondre tout homme impartial. Après ce premier rapprochement, on peut et l'on doit examiner les inconvénients, les exagérations, les conséquences fâcheuses, absurdes, ou funestes, ou ridicules¹⁷³, qu'entraînent ces deux principes. Cet examen serait bien long, et je doute fort que les passions et les préjugés, qui animent certaines personnes, leur permettent jamais de le faire. Je remarquerai seulement ici que si nous autres maîtres insolents, sommes étonnés et choqués de la fierté des classes inférieures américaines, celles-ci seraient bien plus choquées et affligées du manque absolu de dignité qui se trouve dans nos domestiques et la plupart de nos ouvriers, qu'aucune injure ne rebute, aucun mauvais traitement ne révolte.

Mon oncle Tonnerre a mis un tel intérêt à cette discussion, qu'il m'a boudé et me boude encore.

dimanche, 22 septembre

Il y a eu un concours de charrues pour des prix fondés par la classe d'Agriculture, au Plan des Ouattes¹⁷⁴. J'y ai assisté. Il n'y a eu que des charrues belges qui ont concouru; toutes à l'exception d'une seule étaient attelées à quatre bœufs ou à deux bœufs et deux chevaux; une n'avait que trois chevaux¹⁷⁵. La charrue belge a quelque rapport avec la nôtre. Le soc est de même forme, et l'oreille est en fer, au lieu d'être en bois¹⁷⁶. L'un et l'autre ont des dimensions beaucoup plus fortes¹⁷⁷. Une barre en bois, qui tient au corps de la charrue, est dirigée vers la direction de l'attelage, à une hauteur de 2 pieds, au dessus du soc. À l'extrémité de la barre il y a une petite roue sur laquelle elle s'appuie et qui facilite le mouvement de la charrue. C'est au bout de la barre que l'on attache le *balacin*¹⁷⁸, auquel les bœufs ou les chevaux sont attelés. Deux leviers en bois de la longueur

de 3 pieds, s'élèvent derrière la charrue et servent au laboureur pour la maintenir dans la direction convenable¹⁷⁹. Ce qui m'a plus frappé c'est la beauté des attelages. La plupart des bœufs étaient vraiment magnifiques. Les valets qui ont labouré m'ont paru fort habiles, seulement leur manière d'atteler m'a paru bien défectueuse, surtout pour les chevaux qui tiraient presque entièrement avec le cou.

Après la distribution des prix, un repas agricole a eu lieu. Membres de la classe d'Agriculture, étrangers amateurs, fermiers, valets, experts, etc., tous étaient pêle-mêle. Pendant tout le repas, l'ordre le plus parfait n'a pas cessé de régner. Sur soixante personnes, accoutumées pour la plupart aux fêtes de cabaret, il n'y a pas eu une seule qui ait violé les lois de la décence, et je dirai même de la politesse. Plusieurs *toasts* ont été portés par Mr Michelini, président de la classe¹⁸⁰, et par quelques autres personnes. Après chaque *toast*, il y avait ce qu'on appelle un ban; à un signal donné tout le monde se met à frapper des mains en cadence pendant un certain temps. Je ne saurais pas exprimer tout ce que j'ai éprouvé, lorsque j'ai entendu tous ces braves paysans faire retentir l'air de cris en honneur de leur patrie. Il y avait du patriotisme dans cette joie, et dans ces vœux sincères qu'ils faisaient pour la prospérité de leur pays et l'union cordiale de tous les Suisses. La santé des magistrats du canton¹⁸¹ a été portée et reçue avec enthousiasme.

lundi, 23 septembre

J'ai reçu une lettre de Cappai¹⁸², de Cagliari, du 7 de ce mois, en réponse à celle où je lui remontrais l'horreur de¹⁸³ l'état où il s'était mis. Sa franchise et sa sincérité m'ont touché. Il avoue d'une manière noble et généreuse les torts qu'il a pu avoir, tout en fesant valoir avec franchise les circonstances qui le rendent beaucoup plus excusable. Dans ma lettre, je lui avais reproché sa passion pour *Rosina*, en ajoutant qu'elle s'était prostituée¹⁸⁴ à plusieurs personnes après son départ. À ce sujet il me répond avec chaleur; on voit qu'il y tient encore. Il paraît certain de la vertu de sa *Rosina*; aussi n'en a-t-il pas une preuve incontestable; elle lui écrit tous les courriers!!! *Can it be possible?* Cappai est¹⁸⁵ un bon garçon, les succès que sa figure remarquable lui a valus à son entrée dans le monde, avaient un peu trop¹⁸⁶ excité sa vanité; mais son cœur est sensible, noble¹⁸⁷ et franc. S'il a consenti à être obligé par une personne avec laquelle il n'aurait dû avoir aucun rapport d'intérêt, il faut songer, avant de le juger trop sévèrement, [à] la difficulté des circonstances dans lesquelles il se trouvait. Je crois au reste, qu'il m'est sincè-

rement attaché, et dans cela étant [sic], ce n'est pas moi, certainement¹⁸⁸, qui ai le droit d'être bien sévère sur les torts de la vanité.

mardi, 24 septembre

Jour néfaste.

mercredi, 25 septembre

Je me suis embarqué sur le bateau à vapeur avec Adèle et son mari et nous avons traversé tout le lac jusqu'à Montreux, où nous sommes descendus à terre, pour nous rembarquer dans un canal tout petit, qui nous a conduits au château de Chillon. Nous avons visité les souterrains qui servaient autrefois de prison d'État et où Bonnivart demeura dix ans; on voit encore l'anneau auquel était fixée la chaîne qui le retenait à une colonne, autour de laquelle on montre encore la marque de l'espace que le malheureux prisonnier pouvait parcourir. Le nom de lord Byron est gravé sur la colonne; en revanche, il a gravé¹⁸⁹ le nom de Bonnivart dans tous les cœurs généreux qui battent encore pour le saint amour de la patrie ou¹⁹⁰ de la liberté¹⁹¹.

De Chillon nous avons été à Montreux. C'est le site le plus imposant que je connaisse. La vue qu'on découvre est sublime, mais d'une sublimité sévèrement mélancolique. Le grandiose des glaciers, la sévérité des rochers arides et dépouillés, la tranquillité imposante du lac, le riant des collines voluptueusement¹⁹² ombragées, forment un tout harmonique qui réveille dans l'âme les sentiments les plus tendres et les plus élevés, tout en leur donnant une certaine teinte de tristesse, pleine de charmes intérieurs qui s'évanouiraient si on était contraint à les partager avec des êtres indifférents. Pour bien ressentir toute la poésie de cette scène, il faudrait avoir l'amour de Saint-Preux¹⁹³, ou le désespoir de lord Byron.

De Montreux nous avons été coucher à Vevey.

jeudi, 26 septembre

Nous sommes revenus à Genève par le bateau à vapeur. Mr Ramus¹⁹⁴ était sur le bateau à vapeur avec nous; j'en ai profité pour lui demander des renseignemens sur l'éducation que l'on reçoit à Hoffwill¹⁹⁵. Très gracieusement¹⁹⁶ il a satisfait à mes demandes dans le plus grand détail. Quelques jours auparavant, j'avais eu une conversation sur le même sujet

d'Hoffwil avec le docteur Prévost¹⁹⁷, et à ma grande satisfaction j'ai reconnu qu'en tenant compte des points différens¹⁹⁸ de vue où ils étaient¹⁹⁹ placés, et des modifications que leurs caractères et manières d'être devaient nécessairement apporter dans leurs jugements, les résultats de leurs observations étaient parfaitement identiques. Voici donc ce que je crois être la vérité, déduite de ce que ces messieurs m'ont dit.

La partie de l'enseignement est très faible, à Hoffwil les enfants reçoivent des notions sur un assez grand nombre de sujets, mais ils n'approfondissent rien, et lorsqu'ils sortent de là, on est obligé de leur faire recommencer toutes les études qu'ils n'avaient fait qu'effleurer²⁰⁰. Mr Prévost croit pourtant que les organes de l'intelligence sont assez bien développés au sortir d'Hoffwil, et que l'élève, quoique dans un état d'infériorité relative par rapport aux jeunes gens des collèges de Genève, pourra dans quelques mois de travail assidu se mettre à leur niveau. Mr Ramus ne partage pas cette opinion. Ce contraste d'opinion est tout naturel. Mr Prévost, avant tout physiologue, observe et apprécie le jeu des organes, tandis que Mr Ramus, dont le savoir consiste principalement dans l'érudition, ne fait cas que du nombre et de la valeur des idées acquises. La faiblesse de l'enseignement tient uniquement au mauvais choix des professeurs et à leur changement continual. Mr Fellemburg²⁰¹, voulant les payer fort peu et leur imposer un assujettissement complet à ses idées, ne peut avoir que des personnes au-dessous du médiocre, ou bien des jeunes gens sortant des universités, qui désirent faire un voyage en Suisse, ou qui se trouvant dénués de toutes ressources, acceptent une place à Hoffwil dans l'intention de la quitter dès qu'ils auront trouvé mieux. Il est bien rare qu'un professeur un peu distingué passe un année entière chez Mr de Fellemburg.

La partie physique de l'éducation est on ne peut plus satisfaisante. Non seulement les élèves acquièrent et conservent une parfaite santé, mais les exercices gymnastiques auxquels on les assujétit [sic] développent tous leurs organes d'une manière remarquable. Mr Prévost croit que sur dix jeunes gens élevés chez Mr de Fellemburg, et dix élevés à Genève, les dix premiers disposeront d'une masse de force à peu près double des dix derniers. Sans compter une facilité bien supérieure à s'en servir d'un nombre infini de manières inconnues aux élèves genevois.

On s'occupe beaucoup du caractère des enfans à Hoffwil, et l'on s'applique surtout à développer chez eux des sentimens élevés et très larges. Mr de Fellemburg tâche de leur inspirer une haute philanthropie [sic], qui les porte à aimer l'humanité comme un être réel, à s'intéresser à ses progrès,

et à se dévouer à son bonheur pour son plus grand bien. Ses [sic] sentimens d'un ordre si élevé ne nuisent point à ceux qui doivent se [sic] pratiquer dans l'ordinaire de la vie; au contraire. L'élève de Fellemburg a une grande disposition à la bienveillance individuelle, et l'amitié est chez lui un sentiment réel et presque nécessaire.

L'ensemble du caractère se ressent de l'esprit général de l'éducation, qui est de mettre les élèves le plus tôt et le plus souvent possible en présence des réalités de la vie morale et de la nature physique; aussi la volonté des élèves à quelque chose de plus développé, de plus énergique qu'elle ne l'a ordinairement à leur âge.

La religion entre dans ce système d'éducation d'une manière toute particulière. On inquiète fort peu les élèves du dogme, à quelque croyance qu'ils appartiennent; seulement on leur apprend à les respecter, quelque contraires qu'ils paraissent à la raison individuelle. Mais en revanche on tâche d'exercer et de développer continuellement le sentiment religieux, par le moyen surtout de l'observation de la nature, qui mène naturellement à sympathiser avec les forces inconnues qui la régissent, et à adorer la sublime intelligence à laquelle elle doit son principe de vie. Chose étrange, Mr Prévost, à demi philosophe, trouve cette manière de faire pénétrer la religion chez les enfants insuffisante; tandis que le pasteur Ramus, quasi méthodiste, en est presque satisfait. Serait-ce parce que l'un, pénétré de la nécessité de la religion, sans en ressentir lui-même un besoin très vif²⁰², ne la comprend chez les autres que dans une forme²⁰³ rationnelle; tandis que le pasteur, chrétien par le cœur plus encore que par l'intelligence, apprécie²⁰⁴ surtout le sentiment religieux, abstraction faite des dogmes qu'il revêt?

Dans une conversation que j'ai eue quelques jours après avec Mr Maurice, celui-ci m'a dit beaucoup de mal d'Hoffwil. Cela ne m'a ni étonné, ni semblé même en contradiction directe avec l'opinion de Mrs Prévost et Ramus, ces critiques portant surtout sur la partie de l'instruction qui, aux yeux d'un savant aussi distingué que Mr Maurice, est le point essentiel. En revanche, Mr Maurice m'a fait de pompeux éloges de l'institution de Mr Topfer²⁰⁵. Il la croit égale à Hoffwil sous les rapports moraux et physiques, et infiniment supérieure quant au développement de l'intelligence.

dimanche, 29 septembre

Le glorieux anniversaire de la naissance du Duc de Bordeaux²⁰⁶, époque où, selon les anciennes lois gothiques, ayant accompli treize ans, il devrait

monter sur le trône sali²⁰⁷ par ses pères, s'est passé fort paisiblement au Bocage. La messe a été célébrée comme à l'ordinaire par un petit vicaire de Genève; seulement Mr de Riancourt et son fils²⁰⁸, qui, par parenthèse, me paraissent d'une catholicité assez tiède, y assistaient; encore sont-ils repartis immédiatement après la messe, sans attendre le déjeuné pour y boire à la santé de l'enfant de l'*amour*, sinon divin, certainement humain.

lundi, 30 octobre [recte: septembre]

Une lettre écrite par une dame de Province [sic] à Mme de Caumont²⁰⁹ pour lui annoncer la réapparition de quelques cas de choléra dans les hôpitaux de Paris, a suffi pour jeter ma tante Victoire dans la terreur²¹⁰. Il a été de suite question de renoncer à Paris cet hiver, de retourner à Turin, etc. Est-elle réelle? Est-ce un prétexte pour se dispenser d'aller jouer un rôle assez peu plaisant à Paris, entre le faubourg Saint-Germain que l'on craint, et les Tuilleries [sic] qu'on n'ose fâcher? Que de plus habiles décident.

mardi, 1^{er} octobre

J'ai été à Mornay²¹¹ voir Mme Boissier²¹², avec Mr Maurice. Nous avons, pendant toute la route, causé de choses assez intéressantes. Il m'a parlé avec éloge et respect de Mr Stapfer, ancien ministre de la république helvétique à Paris, qu'il croit l'homme le plus éclairé de l'Europe sous le point de vue religieux, c'est-à-dire celui qui a le sens le plus vif et le plus profond de la religiosité de l'époque²¹³. Il m'a beaucoup engagé à voyager, en me disant même des choses fort aimables à cet égard. Je lui ai franchement fait connaître les raisons qui m'en empêchaient. Il m'en a paru touché; ce doit être un homme profondément sensible.

mercredi, 2 octobre²¹⁴

J'ai lu un numéro tout entier de la *Revue Encyclopédique*²¹⁵. Il est difficile de saisir²¹⁶ bien rigoureusement l'ensemble des doctrines de ses rédacteurs. Sous quelques rapports il se rapprochent du saint-simonisme, ils partagent quelques-unes de ses idées économiques en repoussant la liaison qu'ils établissent entre elles et leur système religieux. En politique pure, quoiqu'ils ne s'expliquent pas d'une manière explicite, on voit qu'ils tendent à l'appli-

cation des dernières conséquences du principe démocratique. Tout en paraissant respecter le principe de la propriété, ils laissent percer un sentiment vague d'hostilité contre toute inégalité sociale, qui pourrait bien les entraîner à le modifier d'une manière fatale²¹⁷.

Ils proposent comme moyen d'assurer la plus égale répartition des droits politiques dans la société, la formation de deux Chambres, l'une représentant les propriétaires, et l'autre formée de délégués des prolétaires. Parmi la multitude de plans que l'imagination maladive de ce siècle a fait éclore, aucun ne me paraît égaler celui-ci en absurdité. En général, ils ont une critique assez élevée, surtout lorsqu'il est question des écoles passées, telle que l'école voltaire, l'école protestante, et même l'école catholique; mais, dès qu'il s'agit de l'éclectisme ou du doctrinarisme, ils entrent en fureur. Jamais ils ne tracent le mot²¹⁸ de Cousin²¹⁹ sans y ajouter une épithète insultante. Je suis²²⁰ que lorsqu'ils en parlent entre eux, l'écume leur vient à la bouche²²¹.

jeudi, 3 octobre

J'ai lu²²² dans la *Gazette Évangélique* de Genève²²³ un sermon prêché à Rapperswil par Mr Fush²²⁴, un des ecclésiastiques catholiques²²⁵ les plus distingués du canton de Saint-Gall et de la Suisse. Il est excessivement remarquable par l'union étrange du sentiment irrésistible du progrès et du besoin d'unité religieuse. Il proclame la nécessité d'une foi catholique, mais il veut que cette foi dépouille les formes surannées qui l'obstruent et l'étouffent, pour en revêtir d'autres en harmonie avec l'état des esprits et les lumières du siècle. Il demande le mariage des prêtres et tonne avec autant d'ardeur que Lamennais contre l'union impie du trône et de l'autel.

Mr Ramus m'a dit que ce discours, qui a eu un retentissement prodigieux dans la Suisse catholique, avait valu à son auteur des persécutions de la part des autorités ecclésiastiques; mais que le Gouvernement de son canton avait pris vivement sa défense, et avait empêché qu'aucune interdiction fût décrétée contre lui. Les suites de ces différens peuvent amener des résultats favorables à la grande réforme catholique, que méditent bien des gens sincèrement religieux, sans être aveuglés sur l'impossibilité où est le culte catholique de satisfaire, sous ses formes actuelles, les nombreux esprits que les lumières du siècle ont frappés.

J'ai été entendre une instruction religieuse qui avait lieu à Saint-Pierre²²⁶. Mr Ramus a lu un discours que le pasteur Diodati avait composé²²⁷.

Le texte était l'annonce de la prochaine venue de Jésus-Christ faite par Saint-Jean, et l'invitation aux populations de la Judée de s'y préparer. Il était assez bien²²⁸ développé sous le rapport du sentiment et faiblement sous celui didactique²²⁹, car tout le sermon n'a été qu'un long appel, fort touchant d'ailleurs, des âmes pécheresses²³⁰ à Jésus-Christ, assaisonné d'un grand nombre de phrases sentimentalement mystiques.

Après le sermon, le pasteur a lu une prière fort bien faite, et ensuite on a chanté deux versés [sic] d'un psaume, et la cérémonie a été terminée²³¹. L'auditoire se composait en très grande majorité de femmes; il y avait une dizaine d'hommes au plus.

samedi, 5 octobre

Le marquis de Dreux-Brézé²³² a dîné au Bocage. Dans la soirée, nous avons beaucoup causé ensemble, surtout des affaires du Piémont. Il paraît les juger de la même manière que tous les esprits généreux et éclairés. Son indignation a été au comble, quand je lui ai dit que les carlistes fixés momentanément à Turin avaient manifesté les sentimens les plus violens à l'égard des accusés du complot, et poussé le ministre aux mesures atroces qui ont été prises²³³. J'ai trouvé Mr de Brézé infiniment plus raisonnable dans le salon du Bocage qu'à la Chambre des pairs. Toutes ses idées sont de son siècle, toutes ses sympathies sont pour la liberté, le progrès des lumières et l'avancement de la civilisation. Quel dommage que sa position personnelle le lie forcément à un parti qui, n'ayant plus aucune force dans lui-même, est obligé d'emprunter hypocritement ce que les doctrines de ses adversaires ont de faux, de dangereux et d'exagéré. Mr de Brézé, fait pour coopérer puissamment au progrès régulier des idées libérales, en est réduit à prêter la main aux principes anarchistes pour conserver²³⁴ à son légitimisme d'obligation une position quelconque dans le monde politique. Si Henri V mourrait, ce²³⁵ serait une des plus précieuses acquisitions que ferait la bonne cause.

Ma tante Victoire a déclaré à De la Rive qu'elle n'irait pas cet hiver à Paris. Quelle obstination! quel aveuglement! car enfin le choléra n'est qu'un mauvais prétexte, un prétexte ridicule, pour ne pas retourner dans le faubourg Saint-Germain et le voir dépouillé de sa puissance. Malheur à celui qui dans un tems de troubles et d'orages s'est mis dans une fausse position; s'il n'a pas les moyens ou le courage de s'en tirer, tous les jours il s'engage dans un état moins²³⁶ satisfaisant. Mme de Tonnerre à Turin

l'hiver 1832, c'était assez simple; l'hiver 1833 cela commençait à devenir inconvenant; toute personne de cœur se demandait comment on pouvait délicatement, lorsque l'on avait prêté un serment et que l'on consentait à recevoir 12.000 frs par an, ne remplir aucune des fonctions législatives auxquelles on est tenu, et au lieu de cela, faire à la cour d'une puissance hostile de l'opposition, et encore d'une manière plus haineuse qu'élevée et généreuse. Mais après cela que dira-t-on lorsque l'on reverra Mme de Tonnerre revenir passer un troisième hiver à Turin, après avoir annoncé son intention formelle de retourner à Paris remplir ses devoirs, et cela motivé sur une crainte puérile de quelques cas de choléra dans les hôpitaux de Paris? Tout ce qui a quelque justesse dans l'esprit et quelque élévation dans l'âme, ne jugeront [sic] que d'une manière une conduite aussi inexcusable.

dimanche, 6 octobre

La vie est-elle un bien qui nous appartienne? Je crois à l'affirmative; mais ce bien nous est donné à des conditions sur lesquelles seules l'erreur peut tomber²³⁷.

MME ROLAND²³⁸

lundi, 7 octobre

J'ai entendu répéter cent fois que Mr de Polignac²³⁹ n'était qu'un mannequin dont se servait Charles X pour gouverner à son gré. Il paraît cependant que cette opinion est au moins grandement inexacte. Le fait suivant, que je tiens de Mr le marquis de Brézé lui-même, prouve l'influence que le ministre exerçait sur le roi, et la manière dont il s'en servait. Le jour que la fameuse adresse des 221 devait être débitée au roi par Mr Royer-Collard²⁴⁰, Mr de Brézé entra dans le cabinet du roi pour prendre ses ordres. Charles X tenait un papier à la main, il le lui remit en disant: «Lisez-moi ça». C'était la réponse à l'adresse de la Chambre des députés, conçue dans des termes fort nobles, mais cependant sans expressions²⁴¹ irritantes, ni même *compromettantes*. Après avoir rempli les ordres du roi, Mr de Brézé sort pour aller chercher Mr Royer-Collard et l'introduire dans le cabinet du roi. Pendant ce tems-là le prince de Polignac y entre. Quel fut l'étonnement de Mr de Brézé, lorsqu'en entendant la réponse du roi, il s'aperçut que l'esprit en avait été complètement changé, par l'adjonction de plusieurs phrases acerbes et hostiles. Lorsque le roi la lui remit, comme c'était l'usage, pour qu'il l'envoyât au *Moniteur*, il vit que monsieur de Polignac avait fait

à la marge de sa propre main les changemens et adjonctions qui l'avaient si douloureusement affecté.

Monsieur de Brézé nous a aussi fort candidement avoué s'être complètement trompé sur le rôle que la Chambre des pairs allait jouer après l'abolition de l'hérédité²⁴². Il croyait qu'elle allait perdre le peu de consistance et d'influence qui lui restait; au lieu de cela, grâce à la dignité, à la sagesse qu'elle a conservées dans toutes ses délibérations, elle a grandi, et grandit tous les jours dans l'opinion publique au point qu'il ne doute pas que si la forme actuelle de gouvernement subsiste quelque tems encore, la Chambre des pairs acquerrera [sic]²⁴³ une supériorité tout à fait décidee sur celle des députés, par l'influence qu'elle exercera sur le public éclairé.

[12 o 13 ottobre]²⁴⁴

Nous sommes partis de Genève, ma tante d'Auzers et moi, ce mercredi, 9 octobre. Mes adieux avec la Fenêtre ont été affectueux et tendres, ceux avec le Bocage étudiés et froids. Ma tante Victoire m'a dit à peine un mot sur le plaisir qu'elle aurait à me revoir soit à Turin, soit à Paris. Elle était évidemment embarrassée à mon égard; elle voyait bien que je savais bien à quoi m'en tenir sur ses craintes du choléra, et ses regrets de me faire manquer le voyage que je devais faire à Paris. Il était grandement tems que je la quitta [sic], ou elle aurait fini par me prendre en guignon.

Le voyage s'est assez bien passé. Il y a bien peu de sujets de conversation entre ma tante Henriette et moi; aussi avons-nous fort peu causé. Avec la plus grande délicatesse, elle m'a constamment engagé à lire et à dormir, dès qu'elle pouvait croire que je pourrais en avoir envie. Tout ce [sic] serait donc passé le mieux du monde, si le dernier jour, à je ne sais quel propos, elle n'eût entamé l'épineux sujet de l'amour de l'indépendance. La question a commencé par ma belle-sœur et a fini par me devenir personnelle. Elle m'a débité, avec sa loquacité spirituelle ordinaire, tous les lieux communs que fournit le sujet. Je lui ai répondu avec modération et franchise, et comme au fond elle est éminemment de bonne foi, je crois avoir produit quelque impression sur elle.

En arrivant nous avons trouvé maman et Gustave, qui étaient venus de Santena²⁴⁵. Papa²⁴⁶ était malade, je l'ai trouvé plus tendre, plus raisonnable et plus affectueux que jamais à mon égard.

[17 ottobre]²⁴⁷

Après avoir passé deux jours à Turin, pendant lesquels j'ai vu Julliette²⁴⁸, Sainte-Rose²⁴⁹, Mr de Barante²⁵⁰, sans en tirer aucun fait digne de remarque, j'ai été le mercredi 16 à Santena.

Contre mon attente, Auguste²⁵¹ a été fort affectueux pour moi, il s'est jeté dans mes bras, m'a beaucoup caressé et, ce qui est plus extraordinaire, a fait assez de frais de prévenance et de gentillesse, afin que je m'occupasse de lui. Un changement aussi complet serait tout à fait inexplicable (car on²⁵² ne peut pas l'imputer à un meilleur système d'éducation, car je l'ai trouvé plus gâtant que jamais), sans le fait de la rentrée de sa sœur Joséphine²⁵³ à la maison, qui est bien la plus gentille petite fille de deux ans qu'il soit possible de voir. Auguste, voyant que les caresses affectueuses de sa sœur²⁵⁴ font que tout le monde s'en occupe et la soigne, il en a été jaloux et il cherche à l'imiter. Il a poussé ce désir si loin, qu'il s'efforce de parler comme elle, extropiant [sic] toutes les paroles comme on le fait à deux ans. Gustave, comme de raison, trouve cela charmant, et quand je lui ai dit que cela pourrait avoir dans la suite des résultats fâcheux pour la prononciation de son fils, il m'a ri au nez de son gros rire et s'est remis à faire des *nione*²⁵⁵ à Auguste.

Marina²⁵⁶ en est enchantée; elle m'a assuré qu'Auguste, lui qui jusqu'à ce jour ne s'est jamais donné la moindre peine pour plaire à qui que ce soit, était maintenant possédé d'une rage de gentillesse telle, qu'elle lui faisait faire, en tâchant d'imiter les petites grâces de sa sœur, des choses peut-être déplacées, mais qu'elle n'en était pas moins extrêmement touchante en elle-même. Ayant voulu répliquer que je croyais qu'il y avait au moins autant de jalousie que de désir de plaire, elle m'a dit tout net que j'étais un ingrat; et envers qui, s'il vous plaît? Envers Auguste!!!!!! Est-il possible de posséder à un plus haut degré la faculté de se créer des illusions?

vendredi, 18 octobre

En allant de Santena à Grinzane²⁵⁷, je me suis arrêté une heure à Bra, pour donner l'avoine à mon cheval. C'était un jour de marché, la ville était pleine de monde. Eh bien! Sur la place publique, il y avait deux ecclésiastiques à demi sou²⁵⁸, donnant le bras à des femmes de façons moins que médiocres. Je suis entré dans un café, j'y ai trouvé un autre prêtre buvant une bouteille d'eau-de-vie avec une femme à demi ivre et un homme qui l'était tout à fait. Ce prêtre, loin de retenir ses dignes compagnons, les excitait

de toutes les manières, se joignant même au tapage épouvantable qu'ils fesaient. Et s'est [sic] ainsi que le clergé catholique se conduit, en présence d'une philosophie hostile, et d'un parti qui cherche à le renverser par tous les moyens! Le doit [sic] de la providence²⁵⁹ l'a marqué au front, la fin de son tems approche. Quand je parle de la fin de son tems, je n'entends pas un an ou deux, mais une centaine d'années. Mais quand il s'agit d'un édifice qui dure depuis à peu près deux mille ans, on peut bien appeler l'aurore du siècle qui doit assister à sa chute, le commencement de la fin.

J'ai essayé mon talent de gronder sur Ravinale²⁶⁰. Cela a été passablement, ni trop bien, ni trop mal. Le cas, il est vrai, était difficile, car je partageais légèrement ses torts, en ne l'ayant pas assez fortement empêché jusqu'ici de suivre le mauvais système qu'il avait adopté. Il m'a fait toute espèce de protestations et de promesses. Dieu veuille qu'il puisse les réaliser.

samedi, 19 octobre

J'ai lu le morceau de Th[éodore] Jouffroy, intitulé: *Comment les dogmes finissent*, et qui a eu dans le tems un si grand retentissement²⁶¹. L'auteur décrit d'une manière fort spirituelle la marche de la décadence d'un dogme vieilli, la perte de la foi dans sa vérité, les abus qui l'obscurcissent, l'esprit d'opposition qu'ils développent, la lutte qui s'en suit, le triomphe momentané du scepticisme qui abat, la réaction qui s'en suit en faveur des anciennes idées, à la faveur du vide qui tourmente les esprits, enfin la naissance et les progrès d'un dogme nouveau qui, répondant et satisfaisant au besoin présent, finit par remplacer définitivement les anciennes croyances. Tout cela est développé avec beaucoup de talent, mais d'une manière infiniment trop ingénieuse pour²⁶² qu'elle soit la représentation exacte de la vérité, ou à beaucoup près. On serait tenté de croire, à la précision et [a] la science qu'il déploie en traçant les événemens de la lutte des opinions, que c'est de deux jouteurs habiles qu'il s'agit, qui emploient tour à tour la force et la ruse pour se terrasser. De plus, le récit n'est point fait avec l'impartialité d'un juge; il y a beaucoup plus en lui de la passion d'un ennemi acharné du malheureux²⁶³ vaincu. Au reste, l'auteur est bien excusable si son jugement se ressent de la couleur qui animait le tems où il a fait son article; c'était en 1825, quand les anciennes idées, enhardies par des avantages éphémères, reprenaient de l'audace et aspiraient ouvertement à réacquérir²⁶⁴ leur antique pouvoir sur le monde intellectuel, par tous les moyens dont peuvent disposer la science et le pouvoir réunis. En présence de si irritan-

tes prétentions, le calme philosophique chez un jeune homme aurait été d'un triste augure.

Il y avait bien longtems que je n'avais pas passé, comme aujourd'hui, ma journée dans une solitude morale complète. Aussi, que de bien elle m'a fait; je me sens ce soir plus calme, plus grave, je dirais presque meilleur; mon esprit est tranquille, mon jugement se dépouille des passions qui l'obscurcissent lors-qu'il opère au milieu du brouhaha de la foule. En vérité, la solitude est une chose bien salutaire, elle retrempe l'âme, que les frottements du grand monde énervent continuellement; ma volonté grandit, et je me crois capable de bien plus grandes choses quand j'ai passé quelque tems seul vis-à-vis de moi-même. Peut-être, si je vivais pendant un espace de tems considérable dans cette solitude calme et silencieuse, en présence continue de la nature, en relation constante avec elle, peut-être ce²⁶⁵ que j'avais de sensibilité et qui [...]²⁶⁶ presque étouffé dans les luttes que mon caractère a eu à soutenir pour ne pas se fausser dès ma plus tendre jeunesse, se redévelopperait peu à peu et je redéviendrais accessible à toutes les douces émotions, que j'étais fait pour sentir, mais qui m'ont fait jusqu'ici un cœur froissé et endurci par de continuels combats. Mais un tel bonheur ne m'est pas réservé. L'effet salutaire de quelques jours de solitude sera bientôt détruit par l'atmosphère d'un monde où je suis placé en hostilité permanente avec bien des personnes qui devraient m'être chères.

*Des causes premières du christianisme,
selon Mr Jouffroy et les écclétiques [sic]*

(Par l'expédition d'Alexandre toutes les nations de l'Orient firent connaissance); elles se comprirent, se contrôlèrent, se rallièrent au flambeau de l'esprit grec; et de cette union intellectuelle résulta le premier monde civilisé, le monde grec ou oriental, du sein duquel sortit le christianisme. *Le christianisme, comme philosophie, fut le résumé populaire de tout ce que la sagesse de ce premier monde avait trouvé de vrai sur la destinée de l'homme.* Les religions précédentes, filles des sens et de l'imagination, n'avaient été que des religions d'enfants et de barbares. Elles étaient d'une date antérieure à la civilisation. Le christianisme fut la première religion réfléchie, la première religion d'hommes. *Il fut le produit, l'expression, le couronnement du premier âge de la civilisation et par cela même le principe du second.*

Mélanges philosophiques, pag. 97²⁶⁷

La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie, la fille très folle d'une mère très sage.

Voltaire, *Pol. et législation*²⁶⁸

mardi, 22 octobre

J'ai été à Albe dîner avec mon ami le comte Somis²⁶⁹. La journée s'est fort bien passée. Mme l'intendante est une bonne et aimable personne²⁷⁰; elle était un tant soit peu gênée devant moi, mais on voit que dans l'intimité elle²⁷¹ doit déployer un caractère gai, spirituel et affectueux. Mon ami l'intendant est le vrai type du libéral consciencieux d'une petite ville de province: plein de zèle et dévouement pour le bien public, il voudrait réaliser toutes les améliorations possibles; il a la passion du perfectionnement; sincère dans sa religion, il n'en déteste pas moins vivement les jésuites et ce qu'il regarde le parti prêtre, et il croit fermement que tout irait parfaitement bien, que tout mécontentement [sic] cesserait, que les esprits se calmeraient, si on renouvelait l'édit du roi Charles contre la Compagnie de Jésus²⁷², et que²⁷³ le gouvernement contînt le clergé dans la limite de ses attributions spirituelles; ses connaissances sont profondes, mais toutes renfermées dans le cercle le plus étroit; il connaît à la perfection la théorie des impôts communaux et la manière d'agir sur un conseil municipal; mais parlez-lui d'une idée de gouvernement général ou de politique européenne, il n'en saura pas plus que le marguillier de la cathédrale. Toute sa politique active consiste dans la haine des Allemands, et une sympathie non raisonnée avec tout ce qui est principe libéral, étant au reste dans l'ignorance la plus complète et la plus absolue sur tout ce qui se passe présentement dans le monde politique. Mr La Fayette est pour lui un banquier et Casimir Périer un duc et pair. Le comte Somis fera toujours admirablement bien, tant qu'il aura à administrer des intérêts matériels et d'un ordre secondaire; malheur à lui, si jamais il est appelé à influer sur la marche générale des choses et à devoir combiner des idées plus étendues que celles de la sphère dans laquelle il s'est mu jusqu'à présent.

Je l'ai beaucoup interrogé sur les résultats de l'abolition des taxes des comestibles²⁷⁴. Il les trouve fort avantageux, il croit que le pain est meilleur et moins cher; le fait le plus intéressant, dans ce qu'il²⁷⁵ m'a dit, c'est que tous les jours de marché, des boulangers des pays voisins d'Albe apportent des grandes quantités de fort beau pain, qu'ils vendent sur la place publique; cette concurrence produit²⁷⁶ un effet excellent, en rendant impossible toute coalition patente ou secrète entre les boulangers de la ville, et en forçant à soigner continuellement le pain qu'ils font, pour ne pas se laisser enlever leurs pratiques par ses [sic] marchands étrangers. Quant à la taxe de la viande, le comte Somis, tout en étant d'avis de²⁷⁷ l'abolir dans les

Anno 1833

villes et endroits peuplés où une concurrence est possible, est persuadé qu'on ne pourrait pas la supprimer sans graves inconvénients dans les communes rurales, où à peine si [sic] il y a à faire pour un boucher. Avec un seul abattoir, on serait à la merci du boucher unique; s'il y en avait deux, les profits honnêtes²⁷⁸ étant trop petits pour être divisés, les bouchers seraient forcés de donner de la viande de qualité fort inférieure pour se tirer d'affaire. Il est donc d'avis de maintenir la taxe dans toutes les petites communes et, de plus, de donner à une seule personne, ou à deux au plus, le droit d'établir un abattoir. Ce privilège serait mis aux enchères publiques et concédé au dernier offrant et meilleur enchérisseur. Cependant, pour éviter tout espèce d'arbitraire dans la fixation de la taxe, et faire jouir au moins par ricochet tout le pays des bienfaits de la liberté de commerce, il voudrait que les bouchers fussent obligés de vendre la viande, dans les endroits où le monopole leur est assuré, au même prix qu'on la vendrait dans la ville la plus voisine, où le commerce serait tout à fait libre. Les autorités municipales seraient chargées d'y faire constater toutes les semaines le prix courant et de veiller à ce que les bouchers s'y conformassent. Ce système paraît avoir été adopté comme mesure générale par le ministère de l'intérieur.

Le comte Somis pousse plus loin ses idées monopolisantes²⁷⁹ dans les petits endroits: il voudrait que le nombre des hôtelleries et cabarets fût fixé par le conseil communal, et que ces²⁸⁰ espèces de privilège fussent pareillement mises aux enchères. Je ne peux être à cet égard de son avis, car je redouterais l'arbitraire laissé dans les mains du conseil municipal, qui malheureusement se compose de membres formant une coterie toujours disposée à favoriser quelques individus particuliers aux dépens du public. Il paraît que le ministre était de ce même avis²⁸¹, car il n'a rien répondu au comte Somis à cet égard.

Le comte Somis m'a fait lire quelques pièces de vers d'un jeune improvisateur de vingt ans, nommé Regaldi, qui a passé assez longtemps chez lui²⁸². Il a beaucoup de facilité, de bonheur d'expression et des idées quelquefois assez²⁸³ élevées. Il²⁸⁴ serait bien à désirer que ce jeune talent²⁸⁵ ne dépendât pas ainsi son talent en monnaies sans cours, mais qu'il fouillât par un travail assidu les profondeurs de son esprit, pour y exploiter les mines précieuses qu'il peut contenir.

Je²⁸⁶ ne sais pas pourquoi, mais ce soir je suis dans une singulière disposition d'oisiveté, tout travail m'ennuye [sic] et la lecture de Jouffroy m'a été si insupportable que j'ai dû fermer le livre. C'est un fait psychologique dont je ne peux pas me rendre raison. En désespoir de cause, j'ai lu l'arti-

cle de Sainte-Beuve sur l'abbé Prévost, l'élégant et naïf auteur de *Manon Lescaut*²⁸⁷. Il m'a donné l'envie de lire ses autres romans, dont les principaux et ceux qui ont été les plus estimés dans leur temps²⁸⁸, sont: *Cleveland*, *Mémoires d'un homme de qualité*, et *Le Doyen de Killarine*. Je me promets bien de le faire, la première fois qu'on m'enverra passer six mois dans une prison d'État²⁸⁹.

mercredi, 23 octobre

Le livre de Jouffroy²⁹⁰ contient une dissertation très profonde sur l'état de sommeil. Il est d'avis que l'âme ne dort jamais, c'est-à-dire que les facultés intellectuelles ne cessent pas un instant d'agir. Voici comme il développe sa proposition.

Il établit d'abord, par l'examen d'une foule de faits qui ont lieu dans l'état de réveil, que l'âme peut s'accoutumer à de certaines sensations qu'une longue répétition lui ont [sic] rendues familières, c'est-à-dire que les objets qui produisent en elle ces sensations perdent la faculté d'appeler son attention, ou au moins ne la conservent plus qu'à un très faible degré. Il prouve également que cette faculté, que j'appellerais d'abstraction, ne dépend nullement des sens; que les phénomènes qu'elle produit sont de nature psychologique et non de nature physiologique. Passant ensuite à considérer l'état de sommeil, il observe que les sens engourdis transmettent à l'âme toujours les mêmes sensations, mais que, selon qu'elle y est plus ou moins habituée, l'impression produite est plus ou moins forte, tellement que le bruit qui nous réveillait d'abord, finit par ne plus troubler notre sommeil. Qu'en outre, nos sens ne pouvant perdre rien de leur sensibilité²⁹¹ par la répétition d'une même sensation, il faut nécessairement que ce soit l'impression faite sur l'âme qui varie, que par conséquent le fait du réveil doit être produit par l'action de l'âme sur les sens, et non pas vice-versa, comme sont forcés de l'admettre ceux qui supposent que l'esprit est susceptible d'engourdissement.

Jouffroy tire de ce principe, par des déductions ingénieuses, les conséquences suivantes:

- 1) que les sens seuls s'engourdisSENT dans le sommeil, mais que l'esprit reste éveillé;
- 2) que quelques-uns de nos sens continuent de transmettre à l'esprit les sensations imparfaites qu'ils reçoivent;
- 3) que l'esprit juge ces sensations et que c'est en vertu des jugements qu'il en porte qu'il éveille les sens ou ne les éveille pas;

4) que la raison qui fait que l'esprit éveille les sens, c'est que la sensation tantôt l'inquiète, parce qu'elle est inaccoutumée ou pénible, tantôt l'avertit qu'il doit éveiller les sens, parce qu'elle est le signe connu du moment où il doit le faire;

(ceci se rapporte à la faculté bien connue²⁹², que beaucoup de personnes ont, de se réveiller à une heure donnée, quand elles en ont pris la ferme résolution de le faire, avant de s'endormir).

5) que l'âme a le pouvoir d'éveiller les sens, mais qu'elle n'y parvient qu'en surmontant par son action l'engourdissement qui les enchaîne²⁹³; *et que cet engourdissement est un obstacle à vaincre, qui résiste plus ou moins, selon qu'il est plus ou moins profond*²⁹⁴.

Par ces mêmes principes, Mr Jouffroy tâche d'expliquer en quelque sorte les phénomènes du somnambulisme magnétique. Voici ce qu'il dit:

Supposons un engourdissement très profond des sens, et un esprit fortement préoccupé de l'idée qu'il doit faire attention pendant son sommeil à certaines sensations extérieures et intérieures. Quand la voix du magnétiseur se fera entendre à son oreille, l'esprit du dormeur, reconnaissant les sons qu'il a résolu de remarquer, concentrera son attention sur ces sons, les comprendra et y répondra; car le sommeil, on le sait assez, n'ôte pas la faculté de parler. Si cette voix lui ordonne avec autorité de faire attention à ce qu'il éprouve dans certaines parties de son corps, et qu'il se soit déjà pénétré, en s'endormant, de la volonté de le faire, il obéira et il discernera les plus petites sensations qui affecteront l'organe indiqué, tandis qu'il demeurera insensible à des sensations plus fortes qu'il éprouvera ailleurs. Endormez-vous avec l'idée que vous avez des punaises dans votre lit, les plus petites démangeaisons troubleront votre sommeil. [...] On conçoit aussi comment, l'esprit ayant la faculté d'éveiller les sens ou de ne pas les éveiller, le dormeur reste endormi tant que le magnétiseur le veut, et s'éveille aussitôt qu'il le lui ordonne ou qu'il le touche d'une manière convenue.

Au reste cette explication est tout à fait incomplète de l'aveu même de l'auteur. Elle n'acquiert un degré satisfaisant de clarté et de rigueur que quand on y ajoute des considérations sur les deux différents modes dont peuvent agir nos facultés. Considérations que Mr Jouffroy a indiquées, sans les approfondir, dans l'article suivant de son livre, intitulé *Des facultés de l'âme humaine*²⁹⁵. Je trouve dans Jouffroy une logique si claire²⁹⁶ et si rigoureuse et une absence si complète d'esprit de système et de dogmatisme, qu'il me ferait presque prendre du goût pour la métaphysique. Quelle différence entre Jouffroy, conscientieux, laborieux, persévérant et ingénieux, et ce charlatan de Lerminier, toujours ivre de ses propres paroles²⁹⁷!

vendredi, 25 octobre

Ayant reçu hier une lettre de ma mère qui m'annonçait le retour de mon oncle et de ma tante Tonnerre, et voulait les justifier à mes yeux, ma bile²⁹⁸ s'est tellement échauffée que je n'ai plus eu un moment de tranquillité jusqu'au soir, où j'ai pu écrire à ma mère une lettre de quatre pages pleine d'acerbes récriminations contre mes tantes. Je me suis couché avec la ferme intention de la lui envoyer; mais fort heureusement que, comme dit le sage, «la nuit porte conseil». Aussi, ce matin, ma bile s'étant calmée, et ayant repris son cours ordinaire, j'ai tout tranquillement pris ma lettre et l'ai jetée sur le feu; non que je croie mes plaintes envers mes tantes fausses et exagérées, mais parce qu'il était absurde de les faire d'une manière aussi crue à ma mère, qui sera toujours disposée à se dissimuler la moitié de leur tort. Je me félicite donc de deux choses: *primo*, d'avoir écrite cette lettre hier au soir, car elle m'a tout à fait soulagé et m'a procuré une bonne nuit; *secondo*, de l'avoir brûlée ce matin suivant les conseils de la raison.

Puisse-je me conduire toujours ainsi, et détruire tous les matins les actes dictés le soir précédent par le dépit et la colère²⁹⁹.

Cassio m'écrit qu'il a sa sœur malade chronique chez lui, et qu'il ne peut point encore prévoir ce qu'il fera cet hiver³⁰⁰. Tout se réunit pour me contrarier.

J'en étais sûr: maman m'écrit pour me prier de ne pas taquiner Auguste sur la manie qui lui a pris de parler comme sa sœur. Il faut absolument que je trouve cet enfant charmant de tout point.

Il faut tout admirer, jusqu'à ses défauts.

En vérité, il finira par me rendre la maison insupportable.

J'ai dîné chez l'évêque d'Albe³⁰¹, qui est un bon vieillard uniquement préoccupé des affaires de son diocèse, et aimant, comme tous les vieux et les gens à petites idées, à raconter dans les plus grands détails les moindres faits qui se rapportent aux objets qui les intéressent. Le médecin Bertolino, qui est à la tête de l'hôpital des fous à Turin³⁰², était du nombre des commençaux [sic]. Il n'a pas parlé assez pour que j'aie pu me former une idée bien complète de son esprit; cependant, j'ai été satisfait du peu qu'il a dit. Il y avait aussi à dîner l'économie, un gran diable maigre, à voix tonante, accent positif et la pose d'une personne accoutumée à régner despotalement³⁰³. Pendant tout le temps du dîner, il n'a pas cessé un moment de parler, tranchant sur tout, couvrant avec son organe puissant la voix de tout le monde, et manifestant une aigreur cléricale contre tout ce qui

Anno 1833

n'est pas soumis au sacerdoce. Entre autre chose, il s'est emporté contre Pellico, l'a taxé d'hypocrisie, de fausseté, etc. Jusque là Bertolin avait supporté les violences de son voisin, mais il ne put plus y tenir lorsqu'il vit l'incomparable Pellico³⁰⁴ indignement attaqué: il a pris feu et, réunissant toutes les forces dont ses poumons [sic] pouvaient disposer, il a³⁰⁵ tenu tête à l'économie et a même fini par le réduire au silence.

Quelqu'un, je crois monsieur Sacchieri, m'a envoyé une copie du décret par lequel la ville d'Albe accorde droit de bourgeoisie au comte Somis³⁰⁶. Aux éloges que les beaux esprits du lieu m'en avaient fait, je m'attendais à quelque morceau bien pédament [sic] ampoulé³⁰⁷, et je n'ai pas été désappointé. Une grande page toute entière est consacrée à du pathos sur les distinctions et les récompenses civiques; il y est question des Grecs et des Romains, de la philosophie et de la république des lettres, et jusque d'un Licinius Archia, fort connu à Albe, mais dont j'avoue avoir ignoré l'existence³⁰⁸. Cependant il paraît que l'avocat Casalegno, rédacteur de cette pièce, a un fond d'esprit et de bon sens³⁰⁹. En effet, après avoir consacré la moitié de son papier aux lieux communs à l'usage des pédants d'Albe, dans la dernière moitié il énumère simplement et avec bon goût tous les titres que mon ami Somis a à la reconnaissance des habitans d'Albe, et finit, tout comme l'aurait pu faire un Genevois ou un Anglais, par une phrase sentie de reconnaissance et d'affection.

Réflexions de Th. Jouffroy sur la crise religieuse et philosophique qui remplit le monde³¹⁰

De même que dans les sciences, des idées plus complètes succèdent à des idées moins complètes, des systèmes plus clairs et plus achevés à des systèmes moins parfaits et plus confus; de même, dans le travail de l'humanité toute entière sur le problème de la destinée humaine, l'humanité est allée de solutions plus obscures en solutions moins obscures, de solutions plus incomplètes en solutions plus complètes, par un progrès dont la rapidité n'a cessé de croître et dont le terme est indéfini. [...] La raison qui fait qu'un certain dogme finit, ou, ce qui revient au même, qu'une certaine solution de la grande question de la destinée humaine est abandonnée, c'est que les lumières de la partie de l'humanité qui avait accepté cette solution s'étant accrues avec le temps et se trouvant supérieures à cette solution, par là même cette solution ne peut plus suffire. Alors, du sein de ces lumières supérieures, sortent, d'abord le doute, et plus tard la création d'une nouvelle solution. C'est ainsi que se sont succédées les solutions sous la double forme de religions et de systèmes philosophiques, les unes pour les masses, les autres pour les esprits pensants. [...]

Il est pressant de pourvoir à ce besoin de croyances nouvelles qui se fait déjà sentir dans les classes éclairées, et qui ne tardera pas à pénétrer dans les masses et à y porter tous les éléments de trouble qui l'accompagnent. Comment y parvenir? Il est évident qu'il n'y a qu'un moyen; c'est de poser de nouveau l'éternel problème et de chercher la nouvelle solution qui l'attend. Quelle sera cette solution future? Je l'ignore³¹¹; *la seule chose que je puisse affirmer, c'est que, loin de détruire la précédente, elle la contiendra.*

(Après avoir voulu démontrer qu'une nouvelle solution religieuse est impossible, il ajoute):

Il ne reste donc, selon moi, pour venir au secours de la société menacée, qu'une seule voie, qu'un seul moyen, *c'est d'agiter philosophiquement ces redoutables questions dont il lui faut une solution*; c'est d'en chercher franchement, par les procédés rigoureux de la science, une solution rigoureuse aussi, qui puisse soutenir les regards sévères de cette raison, aux mains de laquelle la civilisation a fait passer le sceptre de l'autorité. Au fond, c'est là tout ce qu'ont fait et tout ce qu'ont pu faire ceux-là mêmes qui, dans une intention bienveillante pour les masses, enveloppent d'un voile religieux les essais de solutions qu'ils proposent; car si des esprits éclairés peuvent croire à l'utilité d'une pareille enveloppe, il ne dépend pas d'eux d'y voir autre chose qu'une figure...

C'est par une loi nécessaire qu'une doctrine se produit; c'est par une loi nécessaire qu'elle règne; c'est par une loi nécessaire qu'elle passe quand sa mission est terminée. Celle du christianisme me semble avoir été d'achever l'éducation de l'humanité et de la rendre capable de connaître la vérité sans figures et de l'accepter sans autre titre que sa propre évidence. Dès que cette œuvre est terminée dans un esprit, il est nécessaire que le christianisme s'en retire; mais en se retirant il emporte avec lui le germe de toute foi, et ce n'est jamais une religion nouvelle, c'est toujours la philosophie qui lui succède. Cette mission sublime du christianisme, elle est loin, bien loin d'être accomplie sur la terre. Elle ne l'est pas même entièrement dans ce pays, que sa civilisation place à la tête de l'humanité; elle est plus loin encore de l'être dans les autres parties de l'Europe, et elle est à peine commencée dans le reste du monde. Ceux-là sont bien aveugles qui s'imaginent que le christianisme est fini, quand il lui reste tant de choses à faire. Le christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui a été prédit de lui s'accomplira. *La conquête du monde lui est réservée, et il sera la dernière des religions.*

dimanche, 27 octobre

J'ai écrit de nouveau à maman, et cette fois-ci, je n'ai pas brûlé le matin la lettre écrite le soir. Tout en lui disant très franchement ma manière de voir sur la conduite de ma tante dans ces derniers tems, tant à mon égard

que relativement à sa position si fausse et si fâcheuse, j'ai su l'envelopper de ces phrases palliatives qui n'ont de valeur que celle qu'on veut leur donner, et qui, servant à adoucir la violence des reproches sur un esprit mal disposé à les recevoir, n'altèrent en rien leur force si l'on est déjà prédisposé à les croire. Je [ne] tarderai pas à voir l'effet que ma lettre a produit. Accuser hautement d'indélicatesse, d'injustice et de duplicité, devant sa mère, notre tante, sa propre sœur, c'est peut-être un peu hardi³¹². Mais tous les jours davantage, je me convaincs qu'il n'y a d'habileté [sic] que dans une certaine audace, qui va jusqu'aux limites du faisable. Dieu veuille que le fait cette fois vienne confirmer ma théorie.

C'est une plaisante chose que ce monde; dans les plus petits pays on retrouve les mêmes passions, les mêmes intrigues que dans les plus grandes villes. Grinzane contient un résumé de toutes les jalousies, les rivalités³¹³, les haines et les faussetés qu'on [ne] croirait trouver que sur le théâtre du grand monde. L'histoire de la *Salinera*³¹⁴ en est la prevue. La voici.

Mr Davico, officier compromis dans l'affaire du vingt-et-un, maintenant chez lui à demi-solde, obtint l'année passée le bureau du sel et tabac de Grinzane, qu'avait eu jusqu'alors un habitant du pays nommé Bonino. Ce Mr Davico remit son bureau à la femme d'un ouvrier de Rhode³¹⁵, qui était sa maîtresse depuis nombre d'années. Cette femme loua une petite maison et fit aller son³¹⁶ négoce. Mais voilà que Bonino, soit qu'il fût poussé par ses désirs charnels, soit qu'il voulût la convaincre de mauvaise vie pour se venger de lui avoir enlevé la vente du sel et du tabac, tâcha de la séduire, en lui offrant argent et protection; il fut repoussé avec reproches et injures, et dès lors³¹⁷, doublement furieux contr'elle [sic], il jura de s'en venger. Quelque tems après, un autre habitant du pays, nommé G. Scavin, vieux grand-papa à cheveux gris, et propriétaire de la maison qu'occupait cette femme, voulut aussi la séduire. Mais elle, nouvelle Suzanne, repoussa ce nouvel assaillant avec toute l'indignation de la vertu. Scavin, dépité, se refuse à lui louer sa maison au-delà du terme qui allait expirer. La pauvre femme se met en campagne pour chercher un autre logement, et elle allait y réussir, quand par malheur pour elle, il lui faut soutenir un troisième assaut que lui livre mon domestique Jean, homme fort influent dans le pays. Ayant résisté à celui-ci aussi courageusement qu'aux deux autres, Jean, qui à ce qui paraît n'est pas accoutumé à échouer dans ses entreprises, plein de colère et de dépit, s'unit aux deux autres amants rebutés, forme avec eux une ligue puissante et, au moyen de ses créatures, retient tous les logemens disponibles dans le village.

Voilà donc ma pauvre femme qui, victime de son inexpugnable vertu, allait être sans un lieu pour se nicher. Le galant Davico, à la nouvelle des chagrins que tant de sagesse avait causés à sa belle, ne se posséda plus, il voulut faire sentir à cette cabale criminelle le poids de son courroux et les effets de son crédit. Grâce à une ancienne liaison avec l'intendant d'Albe, il obtint une lettre comminatoire à l'administration communale pour lui imposer l'obligation de loger sa maîtresse, vendeuse de sel et tabacs. J'arrivai sur ces entrefaites; grande était l'agitation du pays. Les séducteurs, tous deux membres du conseil municipal, et chefs d'une nombreuse clientèle, protestaient de la pureté de leurs intentions et accumulaient toutes espèces d'accusations sur la *Salinière*. À les en croire la moitié du pays aurait passé sur son corps³¹⁸. D'autre part, Davico et ses amis protestaient de l'innocence de la pauvre femme; dans la chaleur de son zèle peu s'en est fallu qu'il ne m'ai juré³¹⁹ que la pauvrette avait encore son pucelage. J'étais plus embarrassé que Salomon, car chez les femmes la question de chasteté est bien plus difficile à vérifier que celle de maternité. Enfin, après avoir assis les bases de ma conviction par de nombreuses enquêtes, j'ai fini par faire venir la *Salinière*, et lui ai ordonné d'un ton menaçant de me dire la vérité. La pauvrette s'est toute troublée, puis elle m'a confessé qu'il y avait huit ans qu'elle connaissait Mr Davico et qu'elle ne pouvait rien lui refuser, mais que jamais une autre personne (je ne saurais même dire si son mari n'était pas du nombre des exclus) ne l'avait eue³²⁰. Pour satisfaire autant qu'il était possible tout le monde, pour ménager la passion de Davico, ne pas exaspérer la rage du triumvirat dépité, conserver intacte la dignité de l'administration municipale, j'ai dû prendre des peines infinies. Enfin, après mille soins, mille péroraisons pathétiques et allocutions éloquentes, j'ai réussi à mécomptenter [sic] la *Saliniera* en la plaçant là³²¹ où elle ne voulait pas aller, à exasperer contre moi tous ceux qui voulaient la faire expulser de Grinzane, et [en] un mot à déplaire également aux deux partis qui se divisent le pays, qui me taxent, chacun de son côté, de faiblesse, de condescendance pour le vice, etc. C'est ce que l'on gagne à vouloir être impartial et tenir un *juste milieu*.

Le morceau suivant d'Auguste De La Rive sur la philosophie des sciences m'a paru remarquable; le voici³²²:

L'histoire de la science est intéressante pour le philosophe, qui y trouve un des éléments de cette marche progressive de l'esprit humain, qu'il cherche à suivre

dans toutes ses phases, et qui peut, en y saisissant des coïncidences remarquables avec des événemens et des circonstances d'un autre ordre³²³, lier ainsi, par des rapports plus ou moins intimes, les différentes faces sous lesquelles se présente le développement des facultés de l'homme. [...]

Ainsi, en étudiant³²⁴ l'histoire de l'électricité chez les quatre nations qui peuvent pour ainsi dire se partager l'honneur de l'avoir créée, on remarquera³²⁵ un rapprochement remarquable entre les découvertes dont elles l'ont enrichie, et le caractère particulier qui leur est propre. En Italie, tout est invention; ainsi est-ce au génie producteur et à l'imagination créatrice des savants italiens, que nous devons les premières expériences [de Galvani] et la pile de Volta, qui en fut la riche et admirable conséquence. Transportée en Angleterre, cette pile devient, par l'effet de ces vues d'application qui sont éminemment propres à l'esprit anglais, une source de découvertes importantes; appliquée à la chimie, elle enrichit cette science de corps jusqu'alors inconnus, de forces nouvelles, de théories plus satisfaisantes; appliquée à la physique, elle donne naissance à des effets de lumière et de chaleur, supérieurs à tout ce qu'on avait jamais pu obtenir, et dont l'intensité ne semble avoir aucune limite. Passons en France; on retrouve dans les travaux sur l'électricité, des Coulombs, des Poissons, des Ampères et de tant d'autres, ces qualités qui ont toujours caractérisé l'étude des sciences en France, cet esprit de généralisation et d'analyse si remarquable, ce talent de suivre, à l'aide du calcul et par l'emploi d'une méthode aussi claire que rigoureuse, un principe dans toutes ses conséquences. C'est aux savants que nous avons nommés, que sont dues les belles et nombreuses lois, qui ont jeté une si vive lumière sur la théorie de l'électricité³²⁶. Enfin, le génie des rapports, cette tendance un peu mystique à saisir entre les phénomènes divers des analogies plus ou moins fondées, qui est le propre du caractère germanique, se fait bien vite apercevoir dans les pas que les Allemands ont fait faire à l'électricité. Sans avoir besoin de nommer Ritter, Erman, etc., il suffit de rappeler que c'est un disciple de l'école allemande, Oersted, professeur à Copenhague, qui parvient, après bien des tentatives infructueuses, à montrer au monde savant où est le point de liaison entre l'électricité et le magnétisme.

Dans ce même ouvrage d'Auguste De La Rive, dans lequel l'histoire de l'électricité est faite avec beaucoup de talent³²⁷, j'ai trouvé cité avec éloge le nom de plusieurs savans italiens, dont l'existence [sic] m'était, je l'avoue à ma très grande honte, pour la plupart inconnue. Les voici: Maria-nini de Venise³²⁸, Nobili de Florence³²⁹, Barlocchi de Rome³³⁰, Matteucci³³¹, Morichini³³², Zantedeschi³³³, Antinori³³⁴.

Quand est-ce que l'Italie sera dans le cas d'encourager ceux d'entre ses enfants, qui se dévouent à conserver la place éminente qu'elle occupe dans les sciences? Quand est-ce que nous saurons apprécier nos compatriotes, qui jusqu'à présent, méconnus dans leur patrie, ne reçoivent d'encouragemens que des savants étrangers³³⁵?

jeudi, 31 octobre

Il y a eu à l'Académie des sciences une séance royale à laquelle j'ai assisté³³⁶. L'audience était nombreuse, une partie des hauts dignitaires de l'État, probablement ceux qui ont des prétensions [sic] à la science, et plusieurs membres du corps diplomatique en fisaient partie. Mr de Barante s'y trouvait en sa qualité de membre étranger de l'Académie, et siégeait au milieu de ses confrères. Le roi en arrivant s'est allé placer [sic] sur un fauteuil, ayant ses deux fils assis à côté de lui. Alors la séance a commencé par un discours du comte Balbe³³⁷, adressé au roi, et dans lequel certainement devaient se trouver de fort belles choses sur la gloire de la maison de Savoie et celle de celui qui la représente dans ce moment, sur l'encouragement que les sciences ont toujours reçu de la magnificence [sic] royale et sur³³⁸ cent autres sujets pareils, mais dont je n'ai pas pu comprendre un mot, tant la voix de l'orateur était faible et cassée³³⁹. Après cette magnifique harangue, plusieurs académiciens ont lu successivement des mémoires, sur toutes sortes de sujets. Je peux dire que pas un seul n'offrait le moindre intérêt. Le marquis Lascaris est venu nous apprendre que les sciences mécaniques et physiques avaient fait et fisaient tous les jours de grands progrès, et que si l'on n'y prenait garde il y aurait des nations assez malicieuses pour les faire servir au perfectionnement de l'art³⁴⁰ de la guerre³⁴¹. Mr Carena a prouvé fort diffusément que, les sciences modernes étant beaucoup plus variées et plus étendues qu'elles ne l'étaient du temps des Grecs et des Romains, il n'est pas étonnant que nos savants actuels ne visent plus à une réputation encyclopédique, but des³⁴² anciens philosophes de la Grèce et de Rome³⁴³. Grand merci pour la nouveauté de l'argument. Le comte Sclopis a lu d'une voix inintelligible³⁴⁴ une dissertation sur les avantages de la codification³⁴⁵. Une phrase quelconque de Bentham contient plus de suc que les vingt pages qu'il nous a fait subir. Omodei a prouvé que Leonardo da Vinci avait été un grand artilleur et qu'à son égard, comme dans celui de presque tous ses concitoyens illustres, l'étranger avait tâché d'usurper la gloire de ses découvertes. C'est peut-être ce qu'on a lu de mieux³⁴⁶. Enfin Mr Manno, l'insulaire, nous a débité d'une voix tonnante, une dissertation sur l'origine des noms chrétiens, où il a trouvé moyen de placer plusieurs traits contre les excès de l'*incivilimento*, qu'il accuse de nous ramener au barbarisme³⁴⁷. Voulait-il se faire pardonner sa lettre à Vieussieux³⁴⁸? La séance a été close par une ode de Diodata³⁴⁹, pompeusement déclamée par Bucheron³⁵⁰, dans laquelle la Sybille de Cume, je ne sais à quel propos, sort de son antre pour venir nous prédire

les gloires passées, présentes et futures de la maison de Savoie³⁵¹. Toute l'emphase du déclamateur n'a pas réussi à prêter le moindre intérêt à ce morceau dénué de sens, d'harmonie et de grâce.

En un mot, le mérite de la séance a été parfaitement à l'unisson de l'honneur que peut conférer à un corps savant la présence d'un prince, jouissant d'une réputation européenne aussi bien établie que Charles-Albert³⁵².

La Toussaint

*Le Tems*³⁵³ range les hommes marquants du parti opposé à Dom Carlos suivant³⁵⁴ les catégories suivantes³⁵⁵.

Première catégorie: Zea Bermudez³⁵⁶, Ofalia³⁵⁷, Crux³⁵⁸, membres de la présente administration, ne soutenant la reine qu'autant qu'elle ne donnera pas de constitution.

Deuxième catégorie: Las Amarillas, marquis Santa Cruz³⁵⁹, conte Punon Rostro, duke San Lorenzo³⁶⁰, Alcagnicès [?]³⁶¹, duke of Frias³⁶², Anglona, marquis Ceralbo³⁶³, count Parsent³⁶⁴, Bordaxi³⁶⁵, duke San Carlos³⁶⁶, duke Casa Irujo³⁶⁷, Morillo³⁶⁸, Freyre³⁶⁹, Valdès³⁷⁰, Laru del Valle, Quesada³⁷¹, Campo Sacrado, Pelégrin, Villa Campo³⁷², San Martin³⁷³, Fernandez del Pera³⁷⁴, Ulloa³⁷⁵.

Tous ceux compris dans cette catégorie veulent exclure du trône Dom Carlos, et de plus ils voudraient engager la reine à donner une constitution; presque tous, cependant, sont opposés à celle des Cortes et voudraient deux chambres. À ce parti se rattache la catégorie suivante, composée d'hommes ayant donné des gages plus positifs de leur attachement au système³⁷⁶ constitutionnel.

Troisième catégorie: Martinez de la Rosa³⁷⁷, Quintana³⁷⁸, Augustin Arguelle³⁷⁹, Miguel Alava³⁸⁰, Ramon Gil de la Quadra³⁸¹, comte Torreno³⁸², constitutionnels.

Quatrième catégorie: duke de Medina-Celi³⁸³, Castagnon³⁸⁴, général Llander³⁸⁵, Monet, hommes formant une coterie³⁸⁶, sincèrement dévoués à la reine, tenant à faire introduire dans le gouvernement toutes les améliorations administratives dont il peut être susceptible; mais ayant une répugnance marquée pour toute constitution. Ces gens-là sont peut-être les personnages les plus en évidence d'un parti nombreux, qui ne demande autre chose que de voir le pouvoir exorbitant du clergé restreint dans les plus justes limites.

NOTE

¹ Charles-Jules-Marie Lucas (1803-1889), avvocato ed economista francese, tra i maggiori studiosi del sistema penale e carcerario. Deciso avversario della pena di morte, nel 1827 aveva vinto il concorso sul tema della sua abolizione, bandito l'anno precedente dal filantropo ginevrino e zio di Cavour, Jean-Jacques de Sellon, con il quale egli mantenne poi stretti rapporti. Ispettore generale delle prigioni (1830), membro dell'Académie française (1836) e corrispondente di società scientifiche estere, promotore di iniziative per la protezione dei giovani carcerati, presidente del consiglio degli ispettori generali del ministero dell'Interno (1853), pubblicò molti lavori sul sistema penitenziario, sulla pena di morte e sul sistema penale in generale. Dall'opera vincitrice del concorso ginevrino Cavour aveva trascritto in un quaderno miscellaneo alcune tabelle parzialmente rielaborate (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 78-81).

² Prosper Lucas (1805-1885), poi medico famoso e autore di opere sul magnetismo animale, sull'ereditarietà e sulla libertà d'insegnamento.

³ Villa situata sulle alture di Ginevra, di proprietà del conte Jean-Jacques de Sellon, che vi aveva eretto dei monumenti simbolici dedicati all'inviolabilità della vita umana. La presenza degli ospiti francesi nella villa era dovuta anche — come testimonia la lettera di Camillo al fratello Gustavo del 23 agosto — allo stato di salute dello zio cinquantenne de Sellon, in quel momento convalescente da una «crise terrible qui l'avait mis à la porte du tombeau». Infatti egli parlava «sans trop d'embarras» e poteva «très bien faire un usage modéré de son bras droit» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 135).

⁴ *Recte*: Odilon. Cavour, però, scrisse sempre Odillon.

⁵ Camille-Hyacinthe-Odilon Barrot (1791-1873), brillante e famoso avvocato e uomo politico francese. Di idee liberali, all'opposizione durante la Restaurazione, fu segretario del Governo provvisorio del luglio 1830. Prefetto della Senna e poi deputato, si schierò all'opposizione a partire dal Governo Périer (marzo 1831). Capo riconosciuto della sinistra moderata o opposizione dinastica, combatté tutti i Ministeri fino al 1849, salvo quello di Thiers (febbraio-ottobre 1836). Molto attivo nella campagna dei banchetti e nella Rivoluzione di febbraio, fu per breve tempo membro del Governo repubblicano. In ritiro durante il Secondo Impero, fu nominato dal Thiers nel 1872 presidente del Consiglio di Stato.

⁶ Casimir Périer (1777-1832), importante banchiere e uomo politico francese, dapprima reggente della Banca di Francia e poi deputato dal 1817. Moderato e di idee blandamente costituzionali, fu all'opposizione di sinistra durante la Restaurazione e nel 1830 fu tra i firmatari del famoso indirizzo dei 221. Caduto Carlo X, fu membro del Governo provvisorio, presidente della Camera e poi ministro senza portafoglio nel breve Gabinetto dell'11 agosto 1830. Presidente del Consiglio e ministro dell'Interno nel marzo 1831, condusse una energica politica di ristabilimento dell'ordine pubblico e rimase in carica sino alla morte, avvenuta per colera il 16 maggio 1832.

⁷ L'opinione favorevole del Lucas su Odilon Barrot appare dunque ispirata — come rileva con qualche ironia Cavour — più dai rapporti di amicizia tra lo studioso e il capo dell'opposizione dinastica, che non dalla reale debolezza del Governo Soult (Ministero dell'11 marzo) di fronte alle agitazioni repubblicane e legittimiste che scuotevano la Francia in quel periodo.

⁸ Era infatti in corso il rinnovo parziale del Conseil représentatif, assemblea legislativa di Ginevra, istituita dalla costituzione del 1814. Tra i 30 eletti vi erano alcuni parenti e amici di Cavour, come Paul-Émile Maurice, Jacob-Frédéric Lullin de Châteauvieux e Jean-Gabriel Eynard.

⁹ Era considerato il migliore *hôtel* della città.

¹⁰ Il conte Ruggero Gabaleone di Salmour (1806-1878), intimo amico di Cavour fin dai tempi dell'Accademia militare, si era congedato da pochi mesi (20 aprile 1833) con il grado di capitano.

¹¹ Paul Périer (1812-1897) era il secondogenito di Casimir. Banchiere a Parigi e armatore a Le Havre, entrò in politica solo molto più tardi, con l'elezione a deputato nel 1878. Senatore nel 1891, fu anche un fine conoscitore d'arte.

¹² Jean-Édouard Naville (1787-1851), agronomo, proprietario terriero, uomo politico e d'affari ginevrino, amico di Cavour, dedito sin da giovane alle imprese agricole, iniziata con l'allevamento dei *merinos*. Dopo la restaurazione della repubblica ginevrina, nel 1813, per una ventina d'anni ricoprì incarichi pubblici nel governo della città, da cui si dimise per motivi di salute. Rimase però nel Conseil représentatif, dove si dedicò all'attività politica mediando tra le concezioni aristocratiche e le esigenze di progresso. Le attività agricole e finanziarie, intraprese con alcuni familiari, soprattutto a partire dal 1832, furono molteplici e fortunate: dalla coltura forestale in Francia (almeno mille ettari acquistati in dieci anni in Borgogna, nella Meurthe e nella Meurthe-et-Moselle) alla costruzione di un'importante segheria, dallo sfruttamento dell'antracite del Valles e all'irrigazione delle rive della Mosella dall'amministrazione delle vetrerie di St-Gobain all'impegno nello sviluppo delle industrie chimiche. Dal suo primo matrimonio nel 1811 con Sophie Boissier (m. 1820) ebbe tre figli e dal secondo nel 1823 con Blanche Lullin de Châteauvieux (1803-1876) ne ebbe uno.

¹³ Soffriva infatti di una malattia alla laringe, che lo aveva costretto a dimettersi dalle cariche pubbliche e che nel 1851 lo portò alla morte.

¹⁴ Nel corso di tutti i diari cavouriani la grafia di questo verbo e dei suoi derivati è pressoché sempre errata e così verrà trascritta, senza alcuna segnalazione con il *sic*.

¹⁵ Si riferisce alle gravi tensioni della Svizzera in atto già dal 1830 tra cantoni liberali e cantoni conservatori, che avevano portato alcuni di questi ultimi a unirsi nella lega di Sarnen e a convocare una Dieta separata. L'aperta rottura del patto federale aveva quindi provocato l'intervento militare della Confederazione, che all'inizio di agosto aveva occupato Basilea, Schwyz e Neuchâtel, e il 12 aveva sciolto la lega. Poiché i cantoni avevano accettato poco dopo di partecipare alla Dieta federale, l'unità del paese pareva ristabilita e per qualche tempo non fu più in pericolo, nonostante le gravi tensioni sempre vive tra le due frazioni, il fallimento di un primo progetto di riforma liberale della costituzione federale e i tentativi di ingerenza delle potenze conservatrici, contrarie alla «rigenerazione» delle istituzioni in senso liberale, ormai in corso. Sui problemi del momento si veda il lungo brano della lettera cavouriana già citata alla nota 3.

¹⁶ *Recte*: Chouilly. — In quella località, sita ad ovest di Ginevra, poco lontano dalla strada per la cittadina francese di Gex, si trovava la villa dei Lullin de Châteauvieux. — In BERTI, p. 2: Chouléx.

¹⁷ Jacob-Frédéric Lullin de Châteauvieux (1772-1841), uomo politico e agronomo ginevrino, suocero di Jean-Édouard Naville, aveva sposato nel 1798 Élisabeth Fabri (1779-1856). Consigliere di dipartimento e capo della coorte della Legione del Leman durante il periodo napoleonico, fu nel Conseil représentatif dal 1814 al 1837 e sindaco del comune di Satigny nel 1828. Profondo conoscitore di problemi agricoli, membro corrispondente dell'Académie des Sciences e della Société Centrale d'Agriculture di Parigi, e dell'Accademia dei Georgofili di Firenze, fu autore di molti scritti sull'agricoltura, di cui uno fu recensito da Cavour nel 1843 (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, II, pp. 721-735). Cavour, che nella lettera citata del 23 agosto (cfr. nota 3) lo chiamava «Châteauvieux le bénin», apprezzava molto la sua umanità e anche — come scrisse nella lettera di condoglianze al genero Naville nel 1841 — «son esprit si juste et si aimable» (CAVOUR, *Epistolario*, II, p. 205).

¹⁸ Così nell'originale. L'intenzione di Cavour era di scrivere, mediante alcune correzioni alla frase che stava redigendo, «il attribue la plus grande partie de ces perfectionnemens à la chimie, dont les progrès ont été gigantesques». Ma, come era sua abitudine, lasciò le correzioni a metà, perché modificò «de la chimie» in «à la chimie», ma non cancellò l'espressione precedente «aux progrès». L'intenzione cavouriana fu rispettata in BERTI, p. 3. — Le osservazioni del Naville sui progressi decisivi ottenuti nello stabilimento di Saint-Gobain (Aisne), di cui era amministratore, e nell'industria chimica in generale sono riportate con maggior estensione nella lettera citata del 23 agosto (nota 3).

¹⁹ BERTI, p. 3 e nota: Essart.

²⁰ Villa in cui Cavour soleva risiedere nei suoi soggiorni in Svizzera, posta nei dintorni di Ginevra ed appartenente agli zii, duchi di Clermont-Tonnerre.

²¹ *paraît* aggiunto sul rigo, sopra a *a due* cancellato.

²² Marie-Agricole-Julienne Forbin des Issart, sposata con Octave-Louis-Frédéric Corvesy-Lascaris, era sorella del marchese Charles-Joseph-Louis-Henri (1775-1851), uno dei più ardenti *ultras* della Restaurazione, ex emigrato e combattente antinapoleonico in Spagna, deputato dell'estrema destra dal 1815, pari di Francia dal 1827 e in ritiro dopo la Rivoluzione di luglio. La sua esaltazione ultrarealista gli aveva fatto sostenere anche un duello con Benjamin Constant.

²³ Sottolineato nell'originale. — Il principe Edmont-Henri-Étienne-Victurien de Beauveau de Craon (1795-1861), ufficiale di cavalleria, aveva sposato nel 1825 Ugoline-Louise de Barchi du Cayla (1806-1885), figlia della celebre favorita di Luigi XVIII. Delle conversazioni con lui e del suo soggiorno al Bocage Cavour informò il fratello Gustavo nella lettera citata del 23 agosto (cfr. nota 3).

²⁴ Prestigiosa associazione culturale tuttora esistente, fondata a Ginevra nel 1818 da Augustin-Pyramus de Candolle, Auguste Pictet, Gaspard De La Rive e altri. Dotata di una biblioteca, ricca, in quel momento, di oltre 28 mila volumi e fornita di molte pubblicazioni periodiche francesi e inglesi, nel 1833 contava 434 soci e Cavour fu uno dei 943 stranieri che la frequentarono in quell'anno.

²⁵ Francisco de Almeida Portugal (1797-1870), illustre figura del liberalismo portoghese, ambasciatore nel 1818-26, ministro degli Esteri nel primo governo costituzionale della reggente Maria nel 1826-27, si era schierato contro il reazionario Don Miguel, usurpatore del trono, e a favore del fratello, il liberale Don Pedro, imperatore del Brasile, che difendeva il diritto di successione della propria figlia Maria. Nel 1830 fu inviato a Parigi da Don Pedro per cercare sostegno presso il Governo di Luigi Filippo. Nel 1834, dopo la sconfitta dei miguelisti, che erano aiutati dai reazionari spagnoli e francesi, fu nominato conte di Lavradio e pari dalla regina Maria II. Ambasciatore a Madrid, nel 1846 fu nuovamente ministro degli Esteri, e dal 1851 per diciotto anni resse l'ambasciata di Londra. Un anno prima della morte passò a quella di Roma.

²⁶ Il conte Louis-Auguste-Victor de Ghaisnes de Bourmont (1773-1846), maresciallo di Francia, ardente realista, in quel momento era in Portogallo per sostenere con le armi la causa reazionaria di Don Miguel. Emigrato politico durante la Rivoluzione, uomo di punta della rivolta vandea, si sottomise poi al Governo repubblicano. Arrestato nel 1800 (attentato di St-Nicé), evase nel 1804, si rifugiò in Portogallo e rientrò in Francia nel 1807, integrato nelle truppe del Junot, che aveva conquistato Lisbona. Combattente nelle armate napoleoniche in Germania, Russia e Francia, dove conseguì il grado di generale di divisione, nel 1814 passò ai Borboni, li abbandonò poi nei Cento giorni e si ricongiunse con essi poco prima di Waterloo. Nominato da Luigi XVIII a vari incarichi militari di prestigio, fu creato pari nel 1823, partecipò nello stesso anno alla repressione dei liberali spagnoli e nel 1829 fu ministro della Guerra. Nel 1830 comandò brillantemente la conquista di Algeri, che gli valse il grado di maresciallo di Francia. Dopo la Rivoluzione di luglio rifiutò il giuramento a Luigi Filippo e, considerato dimissionario, si gettò nel tentativo di sollevare la Vandea al seguito della duchessa di Berry e poi nel sostegno ai reazionari portoghesi. Nel 1840 rientrò in Francia tra l'ostilità generale e si ritirò definitivamente nel suo castello di Bourmont.

²⁷ *Fernai* poi corretto in *Fernex*, secondo una grafia abbastanza corrente in quell'epoca. — Fernex è una località francese poco discosta dal confine ginevrino, oggi chiamata Fernay-Voltaire, in onore del grande filosofo francese, che vi trascorse gli ultimi vent'anni della sua vita.

²⁸ *Recte*: Coppet. — In questo comune sulle rive del Lemano a 13 chilometri da Ginevra, nel cantone di Vaud, si trova la celebre villa del banchiere Necker (1732-1804), abitata anche dalla figlia Mme de Staël (1766-1817). In essa la scrittrice compose parte delle sue opere più importanti e riunì un ristretto cenacolo di intellettuali, tra i quali Schlegel, Constant e Sismondi. Passata ai de Broglie, che la conservarono come l'aveva lasciata Mme de Staël, e poi ai d'Haussonville, la villa contiene anche le tombe dei suoi illustri abitatori.

²⁹ BERTI, p. 4: *la*.

³⁰ Dal romanzo *Obermann* (1804) di Étienne Pivert de Senancour (1770-1846), spirito malinconico e sognatore, che nasconde dietro il protagonista il suo stesso sentire di uomo «qui ne sait ce qu'il n'est, ce qu'il aine, ce qu'il veut; (...) qui ne voit rien, sinon qu'il n'est pas à sa place; enfin qui se traîne dans le vide et dans un infini désordre d'ennuis». Rimasto quasi sconosciuto fino alla seconda edizione (apparsa poco prima della nota cavouriana), il romanzo acquistò fama grazie alla presentazione che ne fece il Sainte-Beuve con la sua prefazione del 18 maggio 1833. La nota diaristica, contenente il passo citato da Cavour, è riportata in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 425.

³¹ I primi due capoversi di questa annotazione sono editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 425-426.

³² BERTI, p. 4: *août*.

³³ Secondo i curatori dell'edizione del passo diaristico, citata sopra nella nota 31, si tratta dell'articolo non firmato, dal titolo *Progress of the people. The periodical press*, apparso in «The Edinburgh Review», vol. 57, n. CXV, aprile 1833, pp. 238-248, che dava notizie della diffusione di tre periodici: «The Penny Magazine of the Society for the diffusion of useful knowledge» (1832); «Chamber's Edinburgh Journal» (1833) e «The Saturday Magazine of the Society for propagating christian knowledge» (1832). — L'«Edinburgh Review», periodico trimestrale, di tendenza liberale, fu la prima grande rivista moderna inglese, fondata nel 1802 da Francis Jeffrey, Henry Brougham, Sidney Smith e altri, per propugnare il rinnovamento della vita intellettuale, politica e sociale, affrontando tutti gli argomenti più importanti, dalla scienza alla politica, all'economia politica, alla letteratura, alle belle arti, con articoli, tutti anonimi, degli scrittori e studiosi più moderni e di maggior talento, tra cui Walter Scott, Coleridge, Foscolo, Mac Culloch, Macaulay. Di grande rilievo furono i suoi interventi per proporre vaste riforme politiche e sociali, come la riforma parlamentare, l'abolizione della schiavitù, l'emancipazione dei cattolici, ma anche il rinnovamento della critica letteraria, con ampie e meditate presentazioni dei libri più importanti del momento.

³⁴ *La Société* preceduto da *Quoiqu'on dis* cancellato.

³⁵ BERTI, p. 5: *déclarations*.

³⁶ Come informano i curatori degli scritti cavouriani in cui compare questo brano diaristico (cfr. nota 31), si tratta della recensione della prima serie delle *Illustrations of political economy*, di Harriet Martineau, pubblicata sempre sulla «Edinburgh Review», pp. 1-39, ricordata nella nota 33. La scrittrice inglese dal 1832 al 1834 aveva affrontato, sotto forma di racconti pieni di interesse e di azione e con stile limpido e vigoroso, temi di politica sociale, come la difesa della libertà, l'abolizione della schiavitù, la libertà dell'educazione, la condizione operaia, raggiungendo in breve grande fama. — Harriet Martineau (1802-1876), figlia di un proprietario di manifattura, dotata di un naturale talento narrativo, iniziò a scrivere quando la famiglia fu colpita da un rovescio di fortuna. A libri di carattere religioso (1823-31) intercalò due romanzi a sfondo sociale, l'uno sui moti popolari di Manchester contro le macchine (1826) e l'altro sulla questione dei salari (1827), scritti con trasparente simpatia per la classe lavoratrice. Approfonditi gli studi di economia politica, compose quindi le *Illustrations* già menzionate (1832-34) e poi due opere sulla vita politica e sociale degli Stati Uniti, che aveva appena visitato (1837-38). In seguito diede alle stampe molti altri romanzi, di soggetto storico, sociale e fantastico, una serie di racconti per ragazzi (1841), un'autobiografia su un periodo di malattia (1844), una relazione di viaggio in Oriente (1846), numerosi articoli e due opere di divulgazione di filosofia di Comte.

³⁷ BERTI, p. 5: *dans*.

³⁸ *se* corretto su *dans* cancellato parzialmente.

³⁹ *contes* aggiunto sul rigo.

⁴⁰ Segue *un peu* cancellato.

⁴¹ Così nell'originale. Cavour intendeva scrivere *éditeurs*, dal momento che il passo da lui riassunto era il seguente: «Perhaps no single writer, certainly no young lady, ever contracted so extraordinary and engagement with the public as that of a Monthly course of Political Economy, embodied

in apposite fables, uniting at once dramatic beauty and scientific truth» («Edinburgh Review» cit., p. 3). — BERTI, p. 5: les éditeurs.

⁴² Jean Huber (1798-1881), colonnello dell'esercito svizzero, detto Huber-Saladin per aver sposato nel 1825 Ariane Saladin, sorella di William e vedova del barone de Couvral. Nel 1831, trovandosi a Bologna durante la rivoluzione, ricevette l'incarico di sostenere la causa degli insorti presso il Governo francese. Deputato al Conseil représentatif di Ginevra nel 1836, fondatore con Pellegrino Rossi nello stesso 1836 del giornale «Le Fédéral», fu comandante nel 1859 della brigata incaricata di occupare il Ticino e nel '60 fu addetto militare presso l'ambasciata svizzera a Parigi. Amico di Lamartine, fu anche in strette relazioni personali con Napoleone III. In occasione del suo viaggio a Roma del 1830-31, fu raccomandato da Cavour in una lettera del 24 dicembre 1830 a mons. Tosti, ex incaricato di affari della S. Sede a Torino e amico della famiglia Cavour, come un «intimo amico» e «persona distintissima per le luminose conoscenze, vari talenti e nobili sentimenti» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 116).

⁴³ Il duca Achille-Charles-Léonce-Victor de Broglie (1785-1870) era ministro degli Esteri del Gabinetto Soult (11 ottobre 1832). — Consigliere di Stato e incaricato di missioni all'estero sotto l'Impero, ma contrario al suo dispotismo, accettò con favore la Restaurazione e la carta costituzionale. Pari dal 1814, votò contro la condanna a morte del maresciallo Ney, si pronunciò per la libertà di stampa e combatté contro le tendenze retrograde della monarchia borbonica. Sotto la Monarchia di luglio fu ministro dell'Interno nel Governo dell'11 agosto 1830, degli Esteri in quello dell'11 ottobre '32 e presidente del Consiglio in quello successivo (12 marzo '39). Membro influente del partito *dottrinario* e conservatore, guidò poi l'opposizione contro il Governo Molé (settembre '36-marzo '39). Eletto deputato nel 1848, schieratosi nell'ala monarchica dell'Assemblea, dopo il colpo di Stato del 2 dicembre si ritirò a vita privata e nel 1856 fu nominato all'Accademia di Francia. Nel 1816 aveva sposato Albertine, figlia di Mme de Staël. Sui suoi rapporti con Luigi Filippo e sulla sua rigida e austera figura morale Cavour scrisse alla madre Adele il 10 aprile '34, poco dopo le sue dimissioni dal Governo Soult, per il voto contrario del Parlamento al suo progetto di convenzione finanziaria con gli Stati Uniti (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 157).

⁴⁴ Il barone Jean-Frédéric-Théodore Maurice (1775-1851), matematico e astronomo ginevrino, amico dei più celebri scienziati del tempo, membro dell'Accademia delle Scienze di Parigi, professore di matematica all'università di Ginevra, esaminatore presso l'École polytechnique di Parigi (1801), aveva anche ricoperto le cariche di prefetto (Creuse e Dordogne, nel 1807 e 1810) e di auditore (1806) e poi di referendario (1814) presso il Consiglio di Stato, cui però dovette rinunciare nel 1820 per le sue idee liberali. Ritiratosi a Ginevra, continuò i suoi studi e rifiutò le prefetture di Lione e Grenoble, offertegli da Casimir Périer. Suo figlio, Paul-Émile, nominato più avanti, aveva sposato nel 1832 la primogenita del conte de Sellon, Adèle, cugina di Cavour.

⁴⁵ Cavour scrisse *Mr de Rumford*, che poi sembrò voler correggere tracciando un leggero segno sulla lettera *r* di *Mr*. Infatti qui si tratta senza ombra di dubbio della vedova del famoso scienziato, Marie-Anne-Pierrette Paulze (1758-1836), sposata nel 1794 al celebre Lavoisier e poi nel 1805 a Benjamin Thompson, conte di Rumford, morto nel 1814, dal quale si era però separata nel 1809. Donna colta, intelligente e affabile, fu sempre a contatto con gli uomini politici, di scienza e di lettere più celebri nel momento, riuniti dapprima nel salotto della casa paterna e poi nel proprio, che tenne aperto fino alla morte, in tre differenti giorni della settimana. — BERTI, p. 6: M. de Rumford.

⁴⁶ Augustin-Pyramus de Candolle (1778-1841), celebre botanico ginevrino. A Parigi dal 1796 per completare gli studi, rimase poi in Francia, dove acquistò fama europea con i suoi lavori e il suo insegnamento. In relazione con gli scienziati più famosi (Cuvier, von Humboldt, Lamarck), supplente di Cuvier al Collège de France (1802), compilatore di un pregevolissimo catalogo della flora francese, incaricato dal ministero dell'Interno nel 1806 di percorrere la Francia e i territori annessi per osservarvi lo stato dell'agricoltura, ebbe nel 1808 la cattedra di botanica e la direzione dell'annesso orto all'università di Montpellier, della quale fu nominato rettore nel 1815, durante i Cento giorni. Dimessosi perché accusato di bonapartismo, tornò a Ginevra, dove dal 1817 insegnò storia naturale e diresse

il giardino botanico dell'università, della quale fu rettore dal 1830 al 1832. Autore di numerosissime opere fondamentali di classificazione e di metodologia delle scienze naturali, fu corrispondente dell'Académie des Sciences di Parigi e, primo botanico dopo Linneo, dal 1828 ne fece parte come uno degli otto soci stranieri.

⁴⁷ Il brusone (dal piemontese *bruson*) era una malattia del riso manifestatasi in Piemonte dal 1822. L'argomento toccato da Cavour con il de Candolle era per lui in quel momento della massima importanza, perché, come ci informa nella già citata lettera del 23 agosto al fratello Gustavo (nota 3), il padre si era lamentato «furieusement du *bruson*» pochi giorni prima, in una missiva ora dispersa (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 139). Qualche anno più tardi il conte scrisse due noterelle sulle qualità di riso meno attaccate dalla malattia (cfr. PISCEDDA-TALAMO, II, pp. 565-566 e 597-599).

⁴⁸ La nuova prigione di Ginevra, deliberata dal Conseil représentatif il 13 marzo 1822 e costruita secondo i principi esposti dal Bentham nel suo *Panopticon* (London, 1791), fu aperta il 10 ottobre 1825. Il sistema penale in essa adottato con la legge del 25 giugno del medesimo anno era quello della segregazione cellulare notturna e della vita collettiva diurna, con obbligo del lavoro e del silenzio assoluto.

⁴⁹ Lontano cugino di Cavour per aver in comune i nonni materni, Eugène De La Rive (1804-1872), fratello minore di Auguste (cfr. nota 118), era avvocato. Deputato al Conseil représentatif nel 1831, auditore nel '33, fu eletto al Consiglio di Stato nel 1840 e nel 1862-70 fu sindaco di Presinge.

⁵⁰ *trouver* aggiunto sul rigo.

⁵¹ *tous* aggiunto sul rigo.

⁵² L'enumerazione delle classi è qui rovesciata rispetto all'ordine precedente.

⁵³ *être* scritto sopra a *pouvoir*.

⁵⁴ *de s'adresser* corretto su *d'adresser*.

⁵⁵ *troisième* corretto su *secon...*

⁵⁶ BERTI, p. 8: et ils cultivent.

⁵⁷ Christophe Aubanel (1789-1872), commissario di polizia in Ginevra e poi direttore della prigione dalla sua apertura fino al 1842. Durante questo periodo introdusse il «régime des deux épreuves», fondato sull'isolamento in cella per un tempo proporzionato alla durata della pena, chiamato poi «il sistema di Ginevra».

⁵⁸ *en leur en* aggiunto sul rigo.

⁵⁹ Cavour continua il riferimento a rovescio delle quattro categorie enunciate all'inizio.

⁶⁰ BERTI, p. 9: pour.

⁶¹ Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi (1773-1842), famoso e notissimo storico, letterato ed economista ginevrino, assiduo frequentatore della casa di Mme de Staël a Coppet, aveva, tra l'altro, sottoposto a riesame la teoria economica classica ed era approdato ad una visione economica filantropico-socialistica. Ardente sostenitore delle indipendenze nazionali, quando Cavour gli rese visita aveva pubblicato da poco (Paris, 1832) i due volumi della *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès et de sa chute* e l'opuscolo *Des espérances et des besoins de l'Italie*.

⁶² *Recte*: Rodez. — Capoluogo del dipartimento francese dell'Aveyron, dove il 31 maggio 1833 erano stati trovati uccisi tre oriundi italiani: Lazzareschi e i coniugi Emiliani. In quell'occasione venne divulgata la presunta copia di una sentenza di morte pronunciata il 15 dicembre 1832 da un tribunale segreto della *Giovine Italia*, firmata da Mazzini e Giovanni La Cecilia, i quali però si dichiararono sempre energicamente estranei al fatto.

⁶³ Questa esclamazione è edita in BERTI, *Conte Cavour*, p. 147. — La prima redazione di questa frase, poi ritoccata da Cavour, era però in senso interrogativo: «Bon Sismondi, que votre cœur sympathise vivement pour les malheureux Italiens?».

⁶⁴ *Recte*: Crans. — Il castello di Crans apparteneva all'uomo politico ginevrino Guillaume Saladin, detto William (1785-1865), lontano parente dei de Sellon e cognato di Jean Huber (cfr. nota 42).

⁶⁵ Si riferisce alle rivoluzioni dell'Italia centrale del febbraio 1831 e alla missione di cui l'Huber, allora presente a Bologna e in contatto con i capi liberali, fu incaricato presso il Governo francese a sostegno delle province libere. Cadute le speranze degli insorti, egli pubblicò nello stesso anno una *brochure* anonima intitolata *Peu de mots sur l'Italie*, che diffuse largamente in Francia, Svizzera e Italia. — Just-Pons-Florimond de Fay, marchese di La Tour-Maubourg (1781-1837), diplomatico francese, dapprima segretario di ambasciata a Costantinopoli (1806-12), poi ambasciatore nel Württemberg (1813), ad Hannover (1814-16), in Sassonia (1819) e a Costantinopoli (1823), nel 1830 era stato nominato a Napoli e nel 1831 a Roma. Nello stesso anno fu creato pari. Nel 1815 aveva sposato la torinese Maria Beatrice Carolina Perrone di San Martino (1708-1855). — François-Horace-Bastien Sébastiani (1772-1851), conte, valente generale napoleonico e diplomatico, deputato della nativa Corsica sotto la Restaurazione, oppositore dei Governi della monarchia borbonica, durante la Monarchia di luglio fu ministro della Marina nel 1830 e subito dopo degli Esteri nei Governi Laffitte e Périer (novembre 1830-ottobre 1832). Ministro senza portafoglio (1833-34), divenne ambasciatore a Napoli nel 1834 e poi a Londra dal 1835 al '40, anno in cui fu nominato maresciallo di Francia. Nuovamente deputato della Corsica, partecipò raramente ai lavori dell'Assemblea per ragioni di salute e per la tragedia che colpì la sua famiglia, quando nel 1847 la propria figlia fu assassinata dal marito.

⁶⁶ Louis-Joseph Piochet de Salins (1804-1845), di nobile famiglia savoiarda, capitano del Genio, intimo amico di Cavour, suo compagno di Accademia militare e di guarnigione a Ventimiglia, entrò poi con lui in stretti rapporti d'affari attorno al 1840 (Compagnie Savoyarde).

⁶⁷ *ma manière* corretto su *mes opinions*.

⁶⁸ *Français* scritto dopo *Autrichiens* cancellato.

⁶⁹ Di qui fino al termine del capoverso («facheuses et erronées»), già edito in ROMEO, p. 586, nota 229.

⁷⁰ *à distance* corretto su *à des distances*.

⁷¹ *égale* aggiunto nel margine.

⁷² *développement du* aggiunto sul rigo.

⁷³ *Le mie prigioni*, uscite a Torino nel novembre 1832 presso l'editore Giuseppe Bocca, furono seguite già nell'anno successivo da ristampe, nuove edizioni e traduzioni.

⁷⁴ Cécile de Budé de Boisy, consorte dello zio materno di Cavour, Jean-Jacques de Sellon, e parente della moglie di William Saladin.

⁷⁵ *Recte*: Gaußen. — Louis Gaußen (1790-1836), ginevrino, pastore a Satigny nel 1816, era rimasto fedele alle dottrine ortodosse della Riforma, allora abbandonate dal clero di Ginevra, piuttosto propenso al razionalismo sociniano. Censurato dal Concistoro del 1830 per le sue idee sulla divinità di Cristo, sul peccato originale e sulla grazia, revocato dall'incarico pastorale nel 1831 per aver preso parte alla fondazione della Société évangélique e per aver proposto la creazione di una libera scuola di teologia, divenne pastore della cappella dell'Oratoire, che poi abbandonò per insegnare dal 1836 al 1857 teologia sistematica nella scuola che aveva contribuito a fondare.

⁷⁶ Alexandre-Louis Prévost (1788-1876), detto Prévost-Martin dal cognome della moglie, era figlio dello scienziato, letterato ed economista ginevrino Pierre Prévost (1751-1839). Consolato a Londra, deputato alla Dieta svizzera nel 1831, fu membro della Costituente del 1841. Nel 1847 pubblicò a Ginevra uno studio sul sistema bancario. Suo figlio, Alexandre, sposò Augusta, figlia di Auguste De La Rive.

⁷⁷ William Jacob (1762?-1851), economista inglese, aveva pubblicato l'opera dal titolo *An historical inquiry into the production and consumption of the precious metals* a Londra nel 1831 e a Philadelphia nel 1832, recensita nell'«Edinburgh Review» del gennaio 1832 (vol. 55, n. CIX, pp. 43-61). Il Jacob studiò anche la legislazione sui cereali e l'agricoltura di vari paesi europei.

⁷⁸ Era il ricchissimo finanziere Jean-Gabriel Eynard (1775-1863), ligure trasferitosi nel 1793 a Genova, dove fondò una casa commerciale. Consigliere finanziario della regina d'Etruria e del gran-duca di Toscana, si stabilì poi a Ginevra nel 1810, sposando nel medesimo anno Anne-Charlotte-Adélaïde Lullin de Châteauvieux (1793-1868). Segretario della legazione ginevrina al Congresso di Vienna e poi deputato al Conseil représentatif, dedicò tutte le sue forze e il suo ingente patrimonio al sostegno della causa dell'indipendenza greca.

⁷⁹ Di difficile identificazione. L'accostamento dei due cognomi lascerebbe supporre trattarsi di Catherine Huber (1761-1843), amica di Mme de Staël e vedova di Jean-Louis Rilliet (1756-1816), negoziante a Parigi, capitano della guardia nazionale e deputato al Conseil représentatif di Ginevra nel 1814.

⁸⁰ Segue *à peine* cancellato.

⁸¹ Così nell'originale. Si tratta probabilmente di un ripensamento durante la stesura, che però Cavour dimenticò di correggere. Si legga perciò *dans laquelle elle se trouve*.

⁸² *sans cesse de* aggiunto sul rigo.

⁸³ Segue *tout ce qu'ils* cancellato.

⁸⁴ In un primo tempo Cavour aveva scritto *de facheux à avoir tenu une ligne, où*.

⁸⁵ Dapprima Cavour scrisse *exercer une petite influence politique*, che poi modificò in *jour* (*recte: jouer*) *une petite rôle politique*, dimenticando di correggere il genere dell'articolo e dell'aggettivo seguente. — La zia Victoire de Sellon (1777-1849), a cui è dedicata tutta l'annotazione di questa giornata, era sorella della madre di Cavour e del filantropo ginevrino Jean-Jacques de Sellon. Separata dal primo marito, il barone Luigi Blancardi Roero della Turbia (1758-1814), nel 1815 era passata a seconde nozze col duca Jules-Gaspard-Aynard de Clermont-Tonnerre (1769-1837), pari di Francia. Dopo la caduta di Carlo X, pur non avendo rinunciato alla parìa malgrado le sue idee legittimiste, il duca di Clermont-Tonnerre, che possedeva un *hôtel* a Parigi nel faubourg St-Germain (il *noble faubourg*), preferiva risiedere a Ginevra o a Torino.

⁸⁶ Potrebbero essere i coniugi Frédéric Maurice e Nancy Diodati o il loro figlio Paul-Émile con la moglie Adèle de Sellon o entrambe le famiglie.

⁸⁷ Théodore Lullin de Châteauvieux (1799-1850) e la moglie Valérie Maurice (1809-1857), sorella di Paul-Émile, sposata l'anno precedente. Il Châteauvieux, figlio dell'agronomo Jacob-Frédéric, già capitano al servizio della Francia dal 1827 al 1830, fu poi deputato al Conseil représentatif dal 1833 al '41, alla Costituente nel medesimo anno e al Grand Conseil dal 1842 al 1844. Nel 1846 fu sindaco di Satigny.

⁸⁸ BERTI, p. 15: extrêmement.

⁸⁹ Era l'antica «Gazette de France», diretta a partire dal 1827 dal giornalista cattolico conservatore, amico di Lamennais, Antoine-Eugène de Genoude (1792-1849). Legittimista sotto Luigi Filippo, il giornale diffuse l'idea del suo direttore di fondare la restaurazione dei Borboni sul suffragio universale, ma, giudicato rivoluzionario, fu interdetto negli stati della Chiesa, in Piemonte, Germania e Russia. Inoltre la lotta accanita contro la Monarchia di luglio provocò alla «Gazette» e al de Genoude molti processi, prima che questi abbandonasse l'impresa e prendesse gli ordini sacri nel 1835.

⁹⁰ *Recte*: Montfleuri. — In quella località, posta nel comune di Satigny a sei chilometri a ovest di Ginevra, gli Huber-Saladin avevano una villa, luogo di convegno dell'alta società ginevrina e francese.

⁹¹ Il giovane duca francese Alfred-Étienne-Philippe-Ferdinand de Marmier (1815-1873) e la moglie Henriette-Ariane-Carlotte Dubois de Courval (1814-1892), figlia di primo letto della signora Huber-Saladin, sposata nel 1832. Il duca di Marmier, dapprima *maître de requêtes* al Consiglio di Stato, poi deputato sotto la Monarchia di luglio fino al 1848, passò alla direzione delle officine metallurgiche di Seveux-sur-Saône, che abbandonò per tornare alla Camera dal 1863 al 1869. Rieletto nel 1871, avversò decisamente la repubblica.

⁹² Era Augusta-Marie-Élisabeth Saladin (1815-1885), figlia di William, in quel momento ancora *Mlle* e non *Mme*, perché sposò solo due anni più tardi il colonnello d'artiglieria di Neuchâtel, Alexandre-Joseph de Poutalès (n. 1810).

⁹³ BERTI, p. 16: *Mlle A.*

⁹⁴ Salvo l'ultimo capoverso («Mr et Mme de Tonnerre et moi»), l'annotazione di questa giornata è edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 426-428).

⁹⁵ Si tratta — come avvertono i curatori degli scritti cavouriani in cui è edito questo passo diaristico (cfr. nota 94) — della recensione al volume *Observations on the income and expenditure of Great Britain, during the years 1831 and 1832* (London, 1833), pubblicata nella «*Edinburgh Review*», vol. 57, n. CXVI, luglio 1833, pp. 434-448, con il titolo *Complaints and proposals regarding taxation*.

⁹⁶ *de comptabilité* scritto nello spazio soprastante a *et registres* cancellato.

⁹⁷ *industriels* segue *produc (teurs)* cancellato.

⁹⁸ In un primo tempo Cavour scrisse *de la fortune des individus*, che poi modificò in *de la fortune de chaque individu*, ed infine cancellò del tutto, sostituendovi *des capitaux existans*.

⁹⁹ Così nell'originale.

¹⁰⁰ Parola omessa in BERTI, p. 17.

¹⁰¹ *ordinaires* scritto sopra a *naturelles* cancellato.

¹⁰² Parola omessa in BERTI, p. 18.

¹⁰³ BERTI; p. 18: *excise-taxes*. Di conseguenza il senso è modificato da «*imposte dirette*» a «*imposte sulle entrate indirette*».

¹⁰⁴ *Recte*: Chouilly. — in BERTI, p. 19: Chevilly.

¹⁰⁵ Charles Bazin (o Basin) du Chanay (1773-1854), maggior generale in ritiro, era stato fino al 1831 ministro plenipotenziario di Sardegna a Berna.

¹⁰⁶ Il cantone di Neuchâtel, che era anche principato del regno di Prussia, dopo lo scioglimento della lega di Sarnen (cfr. nota 15) resistette infatti fino all'ultimo prima di partecipare alla Dieta federale di Zurigo, inviando il suo deputato solamente il 10 settembre.

¹⁰⁷ Cfr. nota 104.

¹⁰⁸ Con Adèle, nominata subito dopo, si tratta di tre giovani cognate: «*Mme Naville*» era infatti Blanche Lullin de Châteauvieux, sorella di Théodore, sposata a Jean-Édouard Naville; «*Mme Châteauvieux*» era Valérie Maurice, moglie di Théodore Lullin de Châteauvieux; Adèle (1814-1854), figlia primogenita del conte Jean-Jacques de Sellon, era sposata a Paul-Émile Maurice, fratello di Valérie.

¹⁰⁹ L'annotazione di questo giorno fu pubblicata nel «testo secondo l'autografo» a correzione dell'edizione bertiana alterata nel nome del personaggio ricordato, in RUFFINI, *Carlo Alberto*, p. 6, nota 11.

¹¹⁰ In BERTI, p. 20, indicato con la sola iniziale in tutto il brano. — Il marchese Vittorio Pilo Boyl di Putifigari (1778-1834), di antica nobiltà sarda, generale, già comandante del Genio degli Stati Sardi, fu poi governatore della Veneria Reale di Carlo Felice.

¹¹¹ *à parler avec lui* sostituisce *avec lui une conversation fort animée* cancellato.

¹¹² Poiché Carlo Alberto è ancora «principe di Carignano», l'episodio riferito da Cavour è sicuramente anteriore all'aprile 1831.

¹¹³ Il secondo periodo dell'annotazione è omesso in BERTI, p. 20, senza alcuna indicazione. — Il conte Friederich Ludwig von Truchsess-Waldburg (1776-1844), colonnello prussiano, fu uno dei quattro commissari alleati che scortarono Napoleone all'Elba. Entrato in diplomazia, dal 1816 fu incaricato d'affari a Torino (dove si legò d'amicizia con i Cavour), e poi in Olanda. Dal 1834 al 1844 fu nuovamente a Torino come ministro plenipotenziario. La prima figlia, Marie-Antoinette (1804-1881),

sposò il conte Maurizio Nicolis di Robilant (1798-1862). Per la seconda, Mathilde, che sposò poi il segretario della legazione prussiana a Torino, conte Richard Dohna Schlobitten (n. 1806), Cavour nel 1816 ebbe un precoce innamoramento (cfr. lettera di Gustavo di Cavour alla zia Vittoria di Clermont-Tonnerre, 25 maggio 1816, citata in RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 7).

¹¹⁴ Era in corso il tentativo del Bourmont (cfr. nota 26) di prendere Lisbona all'esercito costituzionale di Don Pedro, comandato dal marchese di Villaflor.

¹¹⁵ Adele Lascaris di Ventimiglia (1805-1833), figlia del marchese Agostino e di Giuseppina Carron di San Tommaso, aveva sposato Gustavo di Cavour nel 1826.

¹¹⁶ L'annotazione di questo giorno, edita soltanto parzialmente in BERTI, p. 21 e in BERTI, *Conte Cavour*, p. 147, fu pubblicata integralmente in RUFFINI, *Carlo Alberto*, pp. 40-41.

¹¹⁷ *Recte*: Presinge. — In questa località, sita a nord-est di Ginevra nelle vicinanze del confine con la Savoia, soleva villeggiare la famiglia De La Rive.

¹¹⁸ Auguste De La Rive (1801-1873), lontano cugino di Cavour (cfr. nota 49), allora professore di fisica sperimentale all'università di Ginevra (1825-46), di cui fu poi rettore (1837-40 e 1843-44), era uno dei fisici più celebri nel campo dell'elettricità e meritò vari prestigiosi riconoscimenti internazionali. Appartenente ad una famiglia di antica borghesia ginevrina originaria di Mondovì (sec. XV), fu uno degli esponenti più in vista dei conservatori e sedette nel Conseil représentatif (1829 e 1840), nella Costituente (1841) e nel Grand Conseil (1842 e 1844), ma dopo la vittoria dei radicali nel 1846 abbandonò la politica e l'insegnamento e viaggiò a lungo in Francia e in Inghilterra. Rimasto vedovo nel 1850 di Mathilde Duppia (n. 1808), che aveva sposato nel 1826, celebrò nuove nozze nel 1855 con Victoire Fatio (1808-1874). Nel 1860 fu ministro plenipotenziario presso il governo britannico per sollecitare appoggio nelle questioni di frontiera con la Savoia ceduta alla Francia, e nel '62 fu deputato alla Costituente e poi al Grand Conseil. Il suo nome è anche legato alla rivista «*Bibliothèque Universelle de Genève*», che sotto la sua direzione (dal 1836) divenne l'organo più autorevole del conservatorismo illuminato di Ginevra e che tanta parte ebbe nella formazione del giovane Cavour.

¹¹⁹ BERTI, p. 21: N.N. L'originale è invece rispettato nella traduzione italiana pubblicata in BERTI, *Conte Cavour*, p. 147.

¹²⁰ Indiretto accenno all'opera del Constant *De la religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, gli ultimi due volumi della quale (IV e V) erano usciti postumi a Parigi nel 1831. — Il seguito dell'annotazione fino al termine è omesso in BERTI, p. 21.

¹²¹ Tutta l'annotazione di questo giorno è omessa in BERTI, p. 21.

¹²² Gaspard De La Rive (1770-1834), padre di Auguste e di Eugène, già condannato a morte dal tribunale rivoluzionario di Ginevra nel 1794, evaso e profugo in Inghilterra a Edimburgo, dove si addottorò in medicina nel 1797, ritornato in patria nel 1799 sotto il dominio francese, fu professore onorario di chimica farmaceutica (1802 e 1819-29) e poi rettore dell'università (1823-25). Sposatosi nel 1801 con Marguerite-Adélaïde Boissier (1773-1839), fu nel 1813 uno dei restauratori della repubblica di Ginevra e in seguito deputato al Conseil représentatif (1814 e 1822). Le sue ricerche di chimica e di fisica (specialmente sull'elettricità, a cui iniziò il figlio Auguste) gli valsero fama e riconoscimenti internazionali.

¹²³ Jean Sellon, morto nel 1757. Per uno sguardo d'insieme sulla famiglia Sellon cfr. la genealogia n. 3 in appendice a CAVOUR, *Epistolario*, I.

¹²⁴ Rispettivamente Guillaume-Henri (1704-1764), Jean-François (1707-1790) e Gaspard (1702-1785). Ebbe anche una figlia, Jeanne-Élisabeth (n. 1705). Jean-François fu nel Consiglio dei Duecento e in quello dei Sessanta (1752 e 1753), poi ministro di Ginevra a Parigi (1794-1764), e Gaspard nel Consiglio dei Duecento (1746).

¹²⁵ *Recte*: Allaman. — Il castello di Allaman si trova sulle rive del Leman, tra le città di Nyon e di Losanna.

¹²⁶ In realtà i figli maschi di Jean-François furono due, Jean (1736-1810) e Gaspard (n. 1740).

¹²⁷ La figlia di Guillaume-Henri, qui menzionata, era Jeanne-Élisabeth (1726-1802), che sposò Ami-Jean De La Rive (1725-1800). Dal matrimonio del loro figlio secondogenito, Gaspard, celebrato nel 1810 con Marguerite-Adélaïde Montz (1773-1839), nacquero Auguste e Eugène De La Rive.

¹²⁸ È il Jean della nota 126, padre del filantropo Jean-Jacques e di altre tre figlie, di cui la seconda, Adélaïde, era la madre di Cavour.

¹²⁹ Infatti fu nominato conte da Giuseppe II nel 1786.

¹³⁰ Ossia le sorelle della madre di Cavour, Victoire (cfr. nota 85) e Henriette (m. 1842), sposata nel 1809 a Louis Douhet d'Auzers (n. 1831).

¹³¹ Con le sole iniziali in BERTI, p. 21. — Forse si tratta del figlio di Jacques-Alexis de Calvière (1777-1844), marchese e pari di Francia dal 1827.

¹³² Tutta l'annotazione di questo giorno è omessa in BERTI, p. 21. Pubblicata per la prima volta senza il breve capoverso finale («La fin du récit...») da A. VITALE, *Una pagina inedita del conte di Cavour sul viaggio di Napoleone verso l'isola d'Elba*, in «*Studi Napoleonici. Atti del primo e secondo congresso internazionale*», Portoferraio, 3-7 maggio 1962 e 3-6 maggio 1965, Firenze, 1969, p. 110, fu poi ristampata in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 428-429, con l'aggiunta delle ultime righe.

¹³³ L'opuscolo del Truchsess, dal titolo *Napoléon Buonapartes Reise von Fontainebleau nach Fréjus vom 17 bis 29 April 1814*, uscito a Berlino nel 1815, fu subito tradotto in francese e in inglese. Il «Journal de la Haye», quotidiano conservatore olandese in lingua francese stampato tra il 1830 e il 1849, ripubblicò in tre puntate nei numeri 213-215 del 4, 6 e 7 settembre 1833, la versione francese dell'opuscolo nella rubrica «Variétés», con il titolo *Voyage de Napoléon Buonaparte de Fontainebleau à Fréjus et à l'île d'Elbe, du 17 avril au 5 mai, rédigé d'après les rapports officiels des commissaires autrichien et prussien qui l'ont accompagné*.

¹³⁴ Sottoprefetto di Aix (Bouches-du-Rhône) dal 1813 al 1815 fu l'auditore al Consiglio di Stato, Dupeloux.

¹³⁵ Il passo è riprodotto in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 429. Come precisano i curatori, esso proviene dall'articolo di fondo *Revue politique*, sulla situazione della Francia dopo la Rivoluzione di luglio, comparso nel settimanale protestante «Le Semeur. Journal religieux, politique, philosophique et littéraire», 25 luglio 1832, t. I, n. 47, p. 370. Il corsivo è di Cavour.

¹³⁶ È la terza ed ultima puntata della traduzione francese citata sopra, nella nota 133. Tutta l'annotazione, che si riferisce alla pubblicazione del giornale olandese sull'esilio di Napoleone, è omessa, come la precedente, in BERTI, p. 21, ed è edita dal Vitale e ripresa in PISCHEDDA-TALAMO, come indicato alla nota 132.

¹³⁷ Il barone Franz von Koller (1767-1826) fu tra i più valenti generali austriaci. Aiutante di campo del generale Mack, diede prove di valore nelle battaglie di Ulm nel 1805, e di Abbach, Ratisbona e Aspern nel 1809, ottenendo così la promozione a maggior generale. Fu poi intendente generale dell'esercito napoletano nel 1815, comandante di divisione a Praga e infine generale del corpo austriaco d'intervento nel Regno delle Due Sicilie nel 1821. Della missione con altri tre commissari di accompagnare nel 1814 Napoleone all'isola d'Elba lasciò una relazione ufficiale, che però fu pubblicata postuma a Vienna nel 1874 con il titolo *Napoleon I, Fahrt von Fontainebleau nach Elba, April-Mai 1814, mit Benützung der amtlichen Reiseberichte des Kaiserlich österreichischen Commissars General Koller*, pp. VIII-86.

¹³⁸ A questo punto nel numero citato del «Journal de La Haye» si legge: «Napoléon s'occupait avec une activité infatigable. Tantôt il visitait par eau les petites îles voisines et désertes, [...] tantôt il parcourait à cheval les lieux accessibles de l'île. Le général Koller l'accompagnait toujours; c'était à lui qu'il communiquait ses projets pour l'embellissement de Porto-Ferraio, la construction d'un palais, la fondation de plusiers établissements utiles, etc.; tous ses plans étaient vastes, et si les moyens dont il peut disposer sont suffisants, il n'y a pas de doute que sa position actuelle n'ait de suites heureuses pour les insulaires».

¹³⁹ Anche questo capoverso è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 429.

¹⁴⁰ Nell'articolo di prima pagina il giornale conduceva un violento attacco contro la Monarchia di luglio e il suo organo ufficiale, «Le Moniteur Universel», che il 30 agosto 1833 aveva condannato la politica russa verso la Polonia. Il quotidiano conservatore olandese accusava infatti il Governo di Luigi Filippo di condotta contraddittoria, cioè di «élever la voix en faveur d'un principe d'ordre» e «à l'instant même [...] de rendre hommage au principe contraire» e di «soudoyer les révolutionnaires étrangers».

¹⁴¹ «La Quotidienne», fondata nel settembre del 1792, di tendenza realista, visse fino al 1815 tra continue sospensioni e cambi di testata. Ripreso il titolo originario dopo la Restaurazione, si fece notare per il suo tono esagerato e violento e per la rivendicazione al re del diritto supremo di provvedere a colmare i vuoti della costituzione e di interpretare le leggi. Sotto la Monarchia di luglio fu portavoce, con i medesimi toni esagitati, della destra legittimista e clericale. Nel 1847 si fuse con altri due giornali dello stesso indirizzo sotto il titolo di «L'Union».

¹⁴² Il Fergusson, deputato dal 1832 al 1835, aveva presentato ai Comuni nella seduta del 9 luglio 1833 una mozione con cui chiedeva che la Camera rivolgesse al re la preghiera di «non sopportare più a lungo che la Russia, con la sua condotta verso i Polacchi, violasse scandalosamente il trattato di Vienna». La mozione fu respinta il giorno stesso, dopo l'intervento del Palmerston, con 177 voti contro 95. — Robert Culter Fergusson (1768-1838), magistrato in India nel 1818-25, fu poi direttore della East India Company (1830-35), deputato (1832-35) e membro del Consiglio privato (1834).

¹⁴³ Gaspard De La Rive era anche medico alienista.

¹⁴⁴ protestantisme scritto sopra a catholicisme cancellato.

¹⁴⁵ Segue un article cancellato.

¹⁴⁶ Questo capoverso e il successivo sono editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 430. — Il quindicinale «Le Protestant. Journal théologique et religieux» fu stampato a Ginevra dall'agosto 1831 al dicembre 1833. Come precisano i curatori degli scritti cavouriani, il giornale aveva pubblicato nella rubrica 'Melanges et nouvelles' del n. 8, 15 settembre 1833 (t. V, p. 212), un articolo dal titolo *Conversion du prince de Lucques*, da cui Cavour ricavò un riassunto sostanzialmente fedele.

¹⁴⁷ Carlo Lodovico di Borbone-Parma (1799-1883), duca di Lucca dopo la morte della madre, Maria Luisa di Borbone (1824), imparentato con i Savoia per il suo matrimonio (1820) con la figlia di Vittorio Emanuele I, Maria Teresa, poi Carlo II, duca di Parma dal 1847 al 1849, aveva manifestato più volte la sua simpatia per il protestantesimo. Il 1° agosto 1833 il giornale «Le Protestant» aveva dato quasi per certa la sua conversione con queste parole: «Le duc de Lucques, que l'on a converti au protestantisme pendant son séjour à Berlin, à ce qu'il paraît, a communiqué publiquement à Dresde selon le rite évangélique», ma nel numero del 15 agosto successivo scriveva: «Le duc de Lucques a fait démentir dans les journaux français la nouvelle de sa conversion au protestantisme». Tuttavia, come annotò il Salvatorelli, il duca «si era fatto realmente protestante a Trieste, nel 1832, e solo una decina d'anni dopo tornò al cattolicesimo» (CAVOUR, *Diario*, p. 59, nota 1).

¹⁴⁸ qui divisent scritto sopra a entre cancellato.

¹⁴⁹ quoique scritto sopra a mais cancellato.

¹⁵⁰ Si tratta del contingente ginevrino di truppe federali che all'inizio di agosto avevano occupato il cantone di Basilea-campagna, attaccato da quello di Basilea-città con l'appoggio della lega separatista di Sarnen (cfr. nota 15).

¹⁵¹ Recte: Sales. — Il conte Paul-François de Sales (1778-1850), nipote di San Francesco di Sales e lontano parente della nonna paterna di Cavour, era in quegli anni ambasciatore sardo a Parigi. Conservatore e legittimista, sostenitore dei Savoia spodestati dai francesi, aiutante di campo di Wellington a Waterloo, abbracciò la carriera diplomatica dopo la Restaurazione. Dapprima segretario di ambasciata a Parigi, all'Aja e a Berlino (1818), divenne ministro plenipotenziario sardo a San Pietroburgo (1821-1828) e poi ambasciatore a Parigi dal 1829 al 1836. In congedo da quell'anno, fu poi nominato senatore nel 1848 e fu uno dei capi dell'estrema destra.

¹⁵² Segue *de quelques* cancellato.
¹⁵³ Frase di costruzione non troppo limpida, ritoccata più volte da Cavour.
¹⁵⁴ Le notizie sulla confusa situazione portoghese giungevano ai giornali francesi con circa due settimane di ritardo, in genere attraverso le corrispondenze dei grandi quotidiani inglesi. Sull'attacco contro Lisbona, sferrato il 5 settembre dall'esercito miguelista guidato dal Bourmont, ancora il 21 settembre il «Moniteur» scriveva infatti di essere in attesa «avec beaucoup d'impatience des nouvelles authentiques relatives au mouvement de Bourmont» e soltanto il 24, riprendendo un servizio del «Times», fu in grado di annunciare che nella battaglia del 5 «les miguelistes ont éprouvé une grande défaite». Nel frattempo i reazionari avevano lanciato un nuovo attacco il 14 settembre, risoltosi anch'esso in un fallimento per Bourmont, che si dimise dal comando. Ai primi dell'ottobre successivo l'esercito costituzionale sarebbe poi passato al contrattacco e avrebbe costretto Don Miguel a lasciare il Portogallo definitivamente il 1º giugno del 1834.

¹⁵⁵ Questo e i due successivi capoversi sull'opera del Mac Culloch, che terminano con la frase «Il faut absolument que j'achète ce livre», sono editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 430-432.

¹⁵⁶ Come avvertono i curatori degli scritti cavouriani in cui è pubblicato questo passo diaristico (cfr. nota 155), l'ampia recensione della seconda edizione, corretta e accresciuta, del libro di J.R. MAC CULLOCH, *The principles of political economy, with a sketch of the rise and progress of the science* (London, 1830) in realtà era apparsa sulla «Edinburgh Review» del gennaio 1831, n. CIV, pp. 337-363. — John Ramsay Mac Culloch (1789-1864), professore di economia politica a Londra, sostenitore e divulgatore dei principi dell'economia classica e dell'libero-scambio, sviluppò anche importanti studi di statistica. Riconosciuto ed apprezzato in patria e all'estero (membro dell'Accademia delle Scienze di Parigi dal 1843), salvo che per la sua teoria sull'emigrazione come soluzione al problema irlandese, interessò molto Cavour, che già nel 1828-29 ne aveva postillato un'opera di economia politica e nel 1840-41 ne avrebbe letta un'altra, trascrivendone anche alcuni passi (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 187-190; II, pp. 627-635).

¹⁵⁷ *un Anglais* corretto parzialmente sopra a *on est* cancellato.

¹⁵⁸ *ce mariace* corretto in *ces sortes de mariages*.

¹⁵⁹ *ceux que* corretto sopra a *les mariages conformes* cancellato.

¹⁶⁰ In un primo momento Cavour aveva scritto *Les lois sévères sur les pauvres*.

¹⁶¹ Segue *à cette* cancellato.

¹⁶² BERTI, p. 27: *croyait*.

¹⁶³ *du même besoin* corretto su *de passion*.

¹⁶⁴ Segue *intéressé* cancellato.

¹⁶⁵ L'espressione *plus disposés à se relâcher de leur* è scritta sul rigo in sostituzione di *moins intéressé au maintien des lois répressives*, cancellata.

¹⁶⁶ *nouveau principe* scritto sul rigo, sopra a *système* cancellato.

¹⁶⁷ Segue *état* aggiunto sul rigo, ma poi cancellato.

¹⁶⁸ Tuttavia ne acquistò una traduzione francese solo una ventina di anni dopo (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, 432, nota 17, e p. 187, nota non numerata).

¹⁶⁹ Albert Gallatin (1761-1849), uomo politico ed economista americano nato a Ginevra ed emigrato a 19 anni. Dopo aver partecipato alla guerra d'indipendenza, fu professore di francese nell'università di Harvard, deputato alla Costituente e poi alla Camera dei rappresentanti dello stato della Pennsylvania (1789-90), senatore (1793) e ministro delle Finanze (1801-1814). Ambasciatore a Parigi dal 1816 al 1823, fu inviato straordinario a Londra nel 1827 per negoziare un trattato di commercio con l'Inghilterra. Al ritorno, si dedicò a studi storici e filologici e specialmente alla lingua dei Pellirosse.

¹⁷⁰ Paul-Émile Maurice (1805-1854), ingegnere, figlio di Jean-Frédéric-Théodore (cfr. nota 44), che Cavour spesso indicava con le sole iniziali del nome.

¹⁷¹ Segue *et les principes qui la dirigent* cancellato.

¹⁷² Cavour inizialmente aveva scritto *états sociaux, dont l'un est basé*.

¹⁷³ *ou ridicules* aggiunto sul rigo.

¹⁷⁴ *Recte*: Plan-les-Ouates, antico comune a sud-ovest di Ginevra, a cui fu unito dal 1816 al 1851. — La classe d'Agriculture, insieme con quelle delle Beaux-Arts e Industrie, componiva la celebre Société pour l'avancement des arts di Ginevra, fondata nel 1776 da Horace-Bénédict de Saussure. Ad essa si dovevano frequenti concorsi ed esposizioni per incrementare le attività agricole del bacino del Leman.

¹⁷⁵ Quest'ultima frase è omessa in BERTI, p. 30

¹⁷⁶ *en fer, au lieu d'être en bois* corretto su *l'oreille est comme dans notre charrue, excepté qu'elle est en fer* cancellato.

¹⁷⁷ La prima redazione era *L'un et l'autre sont beaucoup plus gr [...]*.

¹⁷⁸ Dal piemontese *balanssin*, bilancino.

¹⁷⁹ Segue *et la* cancellato.

¹⁸⁰ Horace-Louis Micheli (1776-1846), membro del Consiglio provvisorio della Restaurazione di Ginevra, poi sindaco di Compesières, era presidente della classe di Agricoltura dal 1825. Proprietario terriero e agronomo valente, a proposito degli aratri scriveva nel *Rapport du Comité d'Agriculture* del 19 giugno 1834 che «notre but est toujours de généraliser, chez nous et nos voisins, l'usage de l'admirable charrue belge et de stimuler nos constructeurs d'instruments». Cavour, scrivendo a Hippolyte De La Rue il 24 novembre '38, lo annoverava tra i «plus habiles agronomes du canton» e lo considerava «le plus pratique de tous vos ~~gens~~» (CAOUR, *Epistolario*, I, p. 379). Inoltre nel Quaderno XXX, conservato a Santena, contenente appunti redatti tra il 1835 e il 1841, Cavour raccolse dei dettagliati *Renseignemens fournis par Mr Micheli* sulla coltura della barbabietola (PISCHEDDA-TALAMO, II, pp. 531-532).

¹⁸¹ *du canton* omesso in BERTI, p. 31.

¹⁸² Con la sola iniziale in BERTI, p. 31. — Carlo Cappai (n. 1807), compagno di Cavour nell'Accademia militare, era in quell'epoca luogotenente del genio. Proprietario terriero in Sardegna e conoscitore di cose agrarie, intrattenne con Cavour una lunga relazione di amicizia e di affari.

¹⁸³ *l'horreur de* aggiunto sul rigo.

¹⁸⁴ Parola sostituita con puntini di sospensione in BERTI, p. 31.

¹⁸⁵ BERTI, p. 32: *Cappai est* sostituito con *C'est*.

¹⁸⁶ Parola omessa in BERTI, p. 32.

¹⁸⁷ BERTI, p. 32: *affable*.

¹⁸⁸ *certainement* aggiunto sul rigo.

¹⁸⁹ Il soggetto è precisato in BERTI, p. 33, con l'aggiunta tra parentesi di *lord Byron*. Tutto il periodo fu edito in libera traduzione italiana in BERTI, *Conte Cavour*, p. 146.

¹⁹⁰ BERTI, p. 33: *et*.

¹⁹¹ François de Bonivard o Bonnivard (1493-1570), originario di Seyssel e priore di St-Victor presso Ginevra, fu lo strenuo e leggendario difensore dell'indipendenza ginevrina contro il duca di Savoia Carlo III. Rinchiuso una prima volta nel 1519 nel castello di Grolée e nuovamente nel 1530 per sei anni in quello di Chillon, fu liberato nel 1536 per effetto dell'invasione dei Bernesi e del trionfo della Riforma, a cui aderì. Insofferente del rigore imposto da Calvino, fu perciò più volte citato dinanzi al Concistoro per discolparsi. Scrisse anche una *Chronique de Genève* dall'antichità al 1530 e altre opere storiche e politiche. L'opera di Byron ispirata alla sua prigione, *Prisoner of Chillon*, fu pubblicata nel 1816, subito dopo il soggiorno del poeta a Ginevra.

¹⁹² *voluptueusement* aggiunto sul rigo.

¹⁹³ Protagonista della *Nouvelle Héloïse* (pubblicata nel 1761), al cui affetto per Julie faceva da sfondo il paesaggio del lago di Ginevra, per lungo tempo fu la personificazione romantica dei più nobili sentimenti d'amore.

¹⁹⁴ François-Alexandre-Louis Ramus (1792-1869), pastore a Plainpalais (Ginevra) dal 1822 al 1860.

¹⁹⁵ A Hofwyl (che Cavour qui scrisse sempre in modo errato), luogo non lontano da Berna, si trovava una tenuta agricola acquistata nel 1799 da Philipp Emanuel von Fellenberg (cfr. nota 201), per crearvi un sistema educativo a sfondo filantropico, destinato sia alle classi agiate, sia a quelle povere. Dopo la morte del suo fondatore (1844), l'iniziativa, che aveva assunto grande rinomanza, decadde però rapidamente e gli stabili furono acquistati dal cantone di Berna per aprirvi alcune scuole superiori.

¹⁹⁶ BERTI, p. 33: *généreusement*.

¹⁹⁷ Con ogni probabilità Jean-Louis Prévost (1790-1850), medico e fisiologo ginevrino, adottatosi a Edimburgo nel 1818. Di ritorno in patria nel 1820 dopo un breve periodo all'università di Dublino, esercitò con successo la medicina e compì importanti studi sulla fisiologia animale e umana.

¹⁹⁸ Cavour scrisse inizialmente *Tenant des différents points*, che poi corresse aggiungendo *compte* sul rigo e invertendo le ultime due parole.

¹⁹⁹ Segue *nécessairement* cancellato.

²⁰⁰ *effleurer* scritto dopo *ébaucher* cancellato.

²⁰¹ *Recte*: Fellenberg. — Philipp Emanuel von Fellenberg (1771-1844), agronomo, educatore e filantropo bernese, seguace di Pestalozzi, si dedicò nel suo possedimento di Hofwyl dal 1799 all'istruzione sia dei ceti popolari sia delle classi elevate, aprendovi scuole umanistiche, professionali e agricole, dotate degli strumenti più moderni, tra cui le macchine a vapore. Vi tenne anche dei seminari per la formazione degli insegnanti, da cui nacque la società pedagogica bernese, da lui stesso presieduta. La grande fama raggiunta in breve tempo da queste iniziative attirò anche dall'estero numerosi allievi e visitatori. Tra questi ultimi vi furono nel 1820 Gino Capponi e Cosimo Ridolfi per studiarvi eventuali nuovi stabilimenti scolastici in Toscana. Fellenberg partecipò anche alla vita politica berinese: membro del Gran Consiglio dal 1825 e della Costituente nel 1830, fece anche parte del Consiglio dell'Istruzione pubblica e nel 1834 fu eletto *landammann*.

²⁰² Segue *et accoutumé* cancellato.

²⁰³ *dans une forme* corretto sopra a *d'une manière*.

²⁰⁴ Di qui fino a «revêt?» già edito in ROMEO, p. 586, nota 229.

²⁰⁵ *Recte*: Toepffer (o Töpffer). — Rudolphe Toepffer (1799-1846), pittore, scrittore, educatore ginevrino di famiglia originaria della Germania, aveva aperto nel 1824 un pensionato per studenti che ogni estate conduceva in interessanti escursioni sulle Alpi. Scrittore brillante, apprezzato da Goethe e da Sainte-Beuve, raggiunse una certa notorietà con la pubblicazione di alcuni romanzi e dei racconti dei suoi viaggi, illustrati da lui stesso. Professore di retorica e belle lettere all'università di Ginevra nel 1832, si diede poi al giornalismo politico fondando nel 1841 il «*Courier de Genève*». Cavour lo incontrò il 26 ottobre 1842 a Presinge (cfr. p. 577).

²⁰⁶ Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné di Borbone, duca di Bordeaux, conte di Chambord (1820-1883), figlio postumo del duca di Berry (detto perciò «il figlio del miracolo»), dopo l'abdicazione del nonno Carlo X in suo favore nel 1830 seguì la famiglia reale in esilio (Inghilterra e poi Boemia). Considerato dall'estrema destra sovrano legittimo con il nome di Enrico V, dovette attendere fino al 1870 per intravvedere una pur vaga possibilità di restaurazione monarchica, resa vana sia dagli eventi sia dalla sua intransigenza. Con lui si estinse il ramo primogenito dei Borboni.

²⁰⁷ Benché di lettura agevole, la parola è omessa in BERTI, p. 37.

²⁰⁸ *Recte*: Riencourt. — Il marchese Roger-Philippe-Adrien de Riencourt, detto anche conte (1782-1865), di antica nobiltà francese, sposato nel 1821 alla ginevrina Antoinette-Caroline Jacquet,

e il figlio Adrien-Rogier (1822-1862). Amico della zia Vittoria, che lo nomina in due lettere conservate nell'Archivio di Santena (busta *Vittoria di Clermont-Tonnerre*), di lui sappiamo da Michele di Cavour (lettera al figlio Camillo, 12 settembre 1837) che si occupava di problemi carcerari francesi, avendo egli «visité toutes les prisons pénitentiaires, il y a deux ou trois mois» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 314).

²⁰⁹ Pauline-Sophie d'Ossuna (1772-1838), moglie di Louis Nompar de Caumont, duca di La Force (1768-1838), già emigrato politico, rientrato in Francia nel 1809, colonnello nella campagna di Russia, membro del Corpo legislativo dal 1811, pari di Francia dopo la Restaurazione (1814), maresciallo di campo e comandante militare del dipartimento di Tarn-et-Garonne.

²¹⁰ L'epidemia di colera asiatico che invase l'Europa tra il 1830 e il 1835 fu una delle più gravi del secolo. In Francia giunse nel 1832 e infurò per sei mesi, con la punta massima in aprile e una ripresa in luglio, mietendo 18.406 vittime nella sola Parigi, allora di 646 mila abitanti.

²¹¹ *Recte*: Mornex. — Mornex era una frazione del comune savoardo di Monnetier-Mornex (divisione di Annecy, provincia di Faucigny), poco lontano da Ginevra, appena oltrepassato il confine sardo.

²¹² Adélaïde Buisson (1766-1844), moglie di Henri Boissier (1762-1845) con cui Cavour era in relazione almeno dal 1819 (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 87). Il Boissier, professore di belle lettere nell'università di Ginevra nel 1784, membro del Consiglio dei Duecento nel 1792, poi bandito dalla città dal tribunale rivoluzionario e ritornato in patria nel 1795, ricoprì cariche pubbliche nel periodo napoleonico e dal 1800 al 1815 fu rettore dell'università. I coniugi Boissier erano imparentati con i Naville, perché la loro figlia Sophie, morta nel 1820, fu la prima moglie di Jean-Édouard.

²¹³ Philipp Albert Stapfer (1766-1840), studioso e diplomatico bernese, professore di filosofia e teologia all'università della sua città (1792) e poi ministro delle arti e delle scienze della repubblica elvetica (1798-1800), si era adoperato per elevare il livello dell'istruzione, propugnando la fondazione di scuole magistrali, di un politecnico federale, di un giornale popolare e di un ufficio per la cultura nazionale. Ambasciatore a Parigi dal 1800 al 1803, visse il resto della sua vita in quella città, dove contribuì fortemente allo sviluppo della chiesa protestante in Francia. Era in rapporti con il movimento religioso del pastore Gausen, già nominato in questi diari.

²¹⁴ Annotazione già edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 432-433.

²¹⁵ La «*Revue Encyclopédique*», fondata nel 1819 e diretta fino al 1831 da Marc-Antoine Jullien (detto Jullien de Paris), già tra i fondatori del «*Constitutionnel*», ebbe come scopo di informare i lettori dei progressi delle conoscenze umane in tutti i campi dello scibile, prendendo in esame fatti, uomini, opere, dottrine, invenzioni sotto l'aspetto dei loro rapporti con l'ordine sociale e non sotto il profilo tecnico. Di tendenza liberale, indipendente dai partiti, con il Sismondi tra i suoi primi redattori, ebbe una grande importanza nella Francia della Restaurazione per l'ampiezza del suo respiro. Dopo la Rivoluzione di luglio, nel 1831, mutò di orientamento sotto la nuova direzione di Hippolyte Carnot e Pierre Leroux, divenendo espressione del partito del «movimento» e oppositrice di quello della «resistenza», del *juste milieu* e dell'eclettismo, con una sempre più marcata inclinazione verso il sansimonismo. Dopo questa svolta la rivista si avviò ad una rapida fine e cessò le pubblicazioni nel 1833.

²¹⁶ BERTI, p. 38: suivre.

²¹⁷ Grafia incerta per la correzione fatta sulla parola scritta in precedenza. La lezione più accettabile, adottata già in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 432, è *fatale* (BERTI, p. 38: *vitale*).

²¹⁸ Così nell'originale. Il senso, però, suggerisce *nom*, lezione accettata in BERTI, p. 39, e anche in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 433.

²¹⁹ Victor Cousin (1792-1867), filosofo francese, teorico dell'eclettismo, che si traduceva sul piano politico nell'accettazione della monarchia orleanista e del *juste milieu*. Professore alla Sorbona (1815-20 e 1828-30), accademico di Francia, direttore della Scuola Normale (1835), ministro dell'Istruzione (marzo-ottobre 1840), dopo il 1848 rinunciò progressivamente alle cariche e dopo il colpo

di Stato del 1851 lasciò anche l'insegnamento per dedicarsi del tutto agli studi. Tra i suoi amici annoverava anche il Manzoni e l'Azeglio. Cavour trascrisse la dedica a Santorre di Santarosa premessa dal filosofo alla sua traduzione del 1827 delle opere di Platone (PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 107-108).

²²⁰ Grafia incerta: *je suis* oppure *je sais*. Tuttavia per il senso generale e per il fatto che nei testi cavouriani è assai raro confondere la *a* con la *u*, si può propendere per la lezione *je suis*, a cui occorre però aggiungere, come in BERTI, p. 39, e in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 433, la parola *sûr*, oppure un suo sinonimo per completare il senso.

²²¹ Secondo i curatori degli scritti cavouriani in cui è pubblicato questo brano diaristico (cfr. nota 214), le osservazioni svolte qui da Cavour sono ispirate da due articoli comparsi nell'ultimo numero della rivista (giugno 1833). Il primo era quello di Pierre Leroux, *De la philosophie écléctique enseignée par M. Jouffroy* (pp. 341-382), che sottoponeva a severo esame le idee esposte dal Jouffroy nei suoi recentissimi *Mélanges philosophiques* e nel contempo criticava duramente il Cousin e il dottrinari smo. Il secondo articolo era quello di Charles Emmanuel, *Cours de Lerminier. Les trois dernières leçons* (pp. 406-428), nel quale venivano analizzate le idee esposte dal celebre professore del Collège de France nelle lezioni finali del suo corso di diritto, vertente su problemi specificamente politici e religiosi della Francia contemporanea. Tra l'altro, poiché in una di esse il Lerminier si pronunciava a favore del sistema monocamerale, l'articolista, pur concordando sul piano filosofico «qu'un jour toutes les entités disparaîtront pour faire place à une sublime unité», ribadiva la sua preferenza, già espressa in passato, per il sistema a due Camere, l'una dei proprietari e l'altra dei proletari, senza pretendere affatto «qu'il y aurait éternellement un aussi affligeant dualisme», accettato solamente come «expé- dient transitoire et relatif aux circonstances».

²²² Questo capoverso e il successivo sono editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 433.

²²³ «La Gazette Évangélique de l'Église chrétienne» era un settimanale protestante ginevrino che aveva iniziato le pubblicazioni nel 1833. Nei numeri 38 e 39 del 20 e 27 settembre 1833, come avvertono i curatori degli scritti cavouriani in cui è edito il passo (cfr. nota 222), il settimanale pubblicò una traduzione parziale della predica tenuta il 12 maggio dell'anno precedente dal sacerdote cattolico Alois Fuchs a Rapperswil (cantone di San Gallo) sul tema *Ohne Christus kein Heil für die Menschheit in Kirche und Staat*, che fece molto scalpore. Infatti la redazione avvertiva che «ce discours est célèbre» e che «les papiers publics ont été remplis des désagréments qu'il a attirés à l'auteur».

²²⁴ *Recte*: Fuchs. In BERTI, p. 39: Tuch. — Alois Fuchs (1795-1855), sacerdote cattolico originario di Schwitz, vivace esponente del cattolicesimo liberale svizzero insieme con il suo omonimo sanguinese Christoph Fuchs (1795-1846) e Felix Helbing, tutti e tre direttori spirituali del capitolo di Uznach, aveva esposto in quella predica il suo programma di rinnovamento della Chiesa. Pochi mesi dopo, nel 1833, il vescovo di Coira e San Gallo lo sospese a *divinis* ed egli dovette ritrattare.

²²⁵ *catholiques* aggiunto sul rigo.

²²⁶ Cattedrale di Ginevra, fondata tra il X e l'XI secolo e rimaneggiata più volte tra il XII e il XVI secolo.

²²⁷ Édouard Diodati (1789-1860), pastore a Cartigny, poi bibliotecario della città di Ginevra e professore all'università di estetica e letteratura moderna (1839-40) e di apologetica (1840-60), emerito predicatore, era una delle personalità più importanti del protestantesimo ginevrino.

²²⁸ *bien* omesso in BERTI, p. 40.

²²⁹ La parola fu corretta da Cavour con un chiaro ricalco su una precedente. — BERTI, p. 40: de la tactique.

²³⁰ *pécheresses* corretto su *peccatrice*.

²³¹ Segue *ainsi* cancellato.

²³² Scipion de Dreux-Brézé (1793-1845) era il primogenito del più famoso marchese Henri-Évrard (1762-1829), maestro delle ceremonie di Luigi XVI, Luigi XVIII e Carlo X e pari di Francia dal 1815. Alla morte del padre ereditò la carica di corte e la paria, ma con la Rivoluzione di luglio mantenne

solo la seconda. Realista moderato, tentò dapprima di impedire la pubblicazione delle *Ordonnances* e dopo la caduta dei Borboni professò alla Camera dei pari un legittimismo non oltranzista.

²³³ Il Governo sardo nell'estate del 1833 aveva scoperto le fila della «Giovine Italia» ed aveva proceduto duramente ad arresti e processi che costarono la vita a dodici seguaci di Mazzini. Tra gli arrestati vi era anche Jacopo Ruffini, che preferì il suicidio in carcere.

²³⁴ Segue *encore avec sa position*] cancellato.

²³⁵ BERTI, p. 41: *ce* trasformato in *M. de B.*.

²³⁶ *moins* corretto sopra a *plus*.

²³⁷ Annotazione edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 433.

²³⁸ Il passo, secondo i curatori degli scritti cavouriani (cfr. nota 237), proviene da Mme ROLAND, *Mémoires*, primo capoverso della parte finale 'Mes dernières pensées', che Cavour lesse probabilmente nella riedizione del 1823 (Paris, Rapilly, vol. II, p. 263). La prima edizione, in tre volumi, comparve a Parigi presso Bidault nell'anno VIII (1799-1800). — Jeanne-Manon Philipon (1754-1793) dal 1780 era la moglie di Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793), filosofo, filantropo e ministro dell'Interno nel 1792. Donna di alta intelligenza e cultura, appassionata di arte e letteratura, raccolse nel suo salotto parigino gli uomini che composero il gruppo dei girondini della Convenzione, amici del marito. Coinvolta nella loro caduta politica, fu ghigliottinata nel 1793, dopo vari mesi di prigione, durante la quale scrisse le sue famose memorie. Il marito morì suicida poco dopo la sua esecuzione.

²³⁹ Auguste-Jules-Armand-Marie, principe di Polignac (1780-1847). Emigrato durante la Rivoluzione, ritornato in Francia nel 1814, fu inviato dai Borboni in missione presso il papa e fu nominato pari nel 1816. Ambasciatore a Londra (1823-29), ministro degli Esteri dall'agosto 1829 e poi presidente del Consiglio dal novembre, emanò le famose ordinanze che portarono alla Rivoluzione del luglio 1830 e all'avvento della monarchia orleanista. Arrestato e processato con gli altri ministri di fronte alla Camera dei pari (15-21 dicembre 1830), fu condannato assieme a loro alla prigione perpetua e alla «morte civile» e infine ammisiato nel 1836. Di lui Cavour nella primavera del '31 ricopò nel secondo quaderno miscellaneo — riprendendola dal «Moniteur Universel» del 22 agosto 1830 — quasi tutta la lettera inviata al presidente della Camera dei pari il 17 agosto precedente per giustificare la sua assenza e per sottolineare l'incostituzionalità del suo arresto (PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 217-218).

²⁴⁰ Pierre-Paul Royer-Collard (1763-1845), filosofo e uomo politico, professore di storia della filosofia alla Sorbona (1811-14), decano della facoltà di lettere, membro dell'Académie Française, deputato e presidente della Commissione dell'Istruzione Pubblica durante la Restaurazione, fu uno strenuo difensore della costituzione. Eloquente capo dei dottrinari, acquistò un'influenza politica crescente fino al 1830, quando nella veste di presidente della Camera dei deputati presentò al re il famoso indirizzo dei 221, di cui era uno dei firmatari.

²⁴¹ *expressions* scritto dopo *paroles* cancellato.

²⁴² Votata dalla Camera dei deputati a grande maggioranza verso la fine del 1831, l'abolizione della parola ereditaria fu duramente avversata dalla Camera Alta. Dopo la nomina di 36 nuovi membri, avvenuta il 19 novembre, la modifica costituzionale passò anche in quell'Assemblea (28 dicembre), dalla quale, però, qualche giorno dopo si dimisero quattordici pari.

²⁴³ BERTI, p. 43: *riacquière*.

²⁴⁴ Separata dalla precedente con un leggero stacco, questa annotazione non reca data, ma risulta redatta poco dopo l'arrivo di Cavour a Torino (ultimo capoverso). Poiché il viaggio da Ginevra, che durava in genere tre o quattro giorni, era iniziato «ce mercredi, 9 octobre», l'annotazione dovette essere redatta ancora nella medesima settimana, il sabato 12 o più probabilmente la domenica 13, come sembra di poter capire dall'appunto successivo, nel quale Camillo affermava di essersi recato a Santena il mercoledì 16, ~~après~~ avoir passé deux jours à Turin».

²⁴⁵ A Santena, allora frazione di Chieri, sorgeva la villa dei Cavour, ricostruita all'inizio del XVIII secolo sui resti di un antico castello, e oggi sede del museo e dell'archivio cavouriano.

²⁴⁶ Il marchese Michele Antonio di Cavour (1781-1850).

²⁴⁷ La data di questa annotazione si ricava dall'affermazione cavouriana di essersi recato a Santena «le mercredi 16» e dalla data autografa della successiva, 18 ottobre. Benché visibilmente staccata dalla precedente con un tratto di penna, essa fu riprodotta senza soluzione di continuità in BERTI, p. 44.

²⁴⁸ Giulia Colbert di Maulevrier (1785-1864), moglie dal 1807 del marchese Tancredi Falletti di Barolo, conosciuto alla corte napoleonica dove era allora paggio, donna colta, intelligente, di animo caritativo, assecondò le iniziative filantropiche del marito (asili infantili, istruzione professionale) e dopo la sua morte (1838) le proseguì soprattutto in direzione dell'assistenza ai carcerati e alle prostitute, accentuandone l'impostazione religiosa. Amica dei Cavour, è ricordata affettuosamente da Camillo fin dalla sua prima infanzia (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, *passim*).

²⁴⁹ Pietro Derossi di Santarosa (1805-1850), cugino di Santorre, uno dei primi e più fidi amici di Cavour (più avanti, nel *Diario 1833-1834*, p. 101, lo definì «il miglior amico che io conosca»), ma di idee e di indole alquanto diverse, incline piuttosto al filantropismo e al cattolicesimo liberale. Laureato in legge nel 1826, compì molti viaggi in Italia e all'estero, tra cui uno in Inghilterra in compagnia di Camillo (cfr. *Diario 1835-1837*, p. 312 e nota 2), e scrisse alcune opere storiche e narrative a sfondo storico. Decurione della città di Torino dal 1840, nel 1848 fu uno dei promotori della richiesta di Statuto a Carlo Alberto e nel medesimo anno andò Commissario a Reggio. Deputato, collaboratore del «Risorgimento», divenne ministro dei Lavori Pubblici e poi di Agricoltura nel Gabinetto Pinelli. Il rifiuto dei sacramenti alla sua prematura morte nell'agosto del '50 provocò agitazioni in Torino e il noto processo al vescovo Fransoni.

²⁵⁰ Amable-Guillaume-Prosper Brugière de Barante (1782-1866), barone, storico e uomo politico, dal 1830 al 1835 ambasciatore di Francia a Torino. Consigliere di Stato e prefetto napoleonico, riconfermato al Consiglio di Stato dai Borboni, deputato e direttore delle imposte indirette, pari dal 1819, fece parte dell'ala più moderata dei liberali. Durante la Monarchia di luglio, che egli accolse con favore, fu nominato ambasciatore a San Pietroburgo (1835). Storico apprezzato soprattutto per il suo lavoro sui duchi di Borgogna (1824-26), divenne membro nel 1833 dell'Institut de France e dell'Accademia delle Scienze di Torino.

²⁵¹ Augusto di Cavour, primogenito di Gustavo. Nato nel 1828, morì vent'anni dopo, nella battaglia di Goito.

²⁵² BERTI, p. 44: *car on* trasformato in *vu qu'on*.

²⁵³ Giuseppina di Cavour, secondogenita di Gustavo (1831-1888), divenuta poi moglie di Carlo Alfieri di Sostegno.

²⁵⁴ Segue *lui attirent* cancellato.

²⁵⁵ Trascrizione errata del piemontese *gnògne*, moine.

²⁵⁶ Dal piemontese *marin-a* madrina, indicante anche la nonna, in quanto essa era sovente scelta per madrina di battesimo dei nipoti. Nella famiglia Cavour era così chiamata la nonna paterna di Camillo, Philippine de Sales (1762-1849), discendente della famiglia del santo savoiardo, sposa nel 1781 di Giuseppe Filippo di Cavour (1741-1807), padre di Michele.

²⁵⁷ Attorno alla metà dell'anno precedente, su interessamento del padre, Camillo era stato nominato sindaco del piccolo comune di Grinzane (oggi Grinzane Cavour), presso Alba, carica che tenne fino all'inizio del 1848. In quel comune, che contava circa 350 abitanti ed aveva una superficie di 380 ettari, i Cavour e i Clermont-Tonnerre possedevano il castello e buona parte dei terreni: i primi, 25 ettari, ed i secondi, 180, suddivisi in nove cascine. Il marchese Michele, che aveva in affitto da lungo tempo i beni dei Clermont-Tonnerre, passò poi la gestione al figlio Camillo in concomitanza alla sua nomina a sindaco.

²⁵⁸ Così nell'originale. Si legga *soûls*.

²⁵⁹ In un primo tempo Cavour scrisse *La main de la providence est sur lui*.

²⁶⁰ Agente di Cavour a Grinzane.

²⁶¹ Questo primo capoverso diaristico è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 434. I curatori della silloge precisano che il saggio del Jouffroy cui fa riferimento Cavour, fu scritto nel 1823 e fu pubblicato per la primavolta nel «Globe» del 24 maggio 1825 (t. II, p. 565). In seguito, fu ristampato dall'autore nel volume di recentissima pubblicazione *Mélanges philosophiques* (Paris, Paulin, mai 1833), in apertura della sezione 'Philosophie de l'histoire', pp. 3-29. Dalla medesima opera Cavour trascrisse alcuni altri passi a pochi giorni di distanza, sia nel quarto quaderno miscellaneo (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 309-311), sia in questo diario (cfr. nota 267). — Théodore Jouffroy (1796-1842), filosofo francese, discepolo del Cousin all'École Normale e a sua volta docente incaricato «de conférences», alla chiusura della scuola tenne dei corsi liberi di psicologia e collaborò al «Globe». Nel 1828, quando la scuola riaprì, riprese la sua cattedra. Membro dell'Académie dal 1833, ebbe il merito di far conoscere in Francia la scuola filosofica scozzese e di aver stimolato il gusto della ricerca filosofica con il suo eloquente insegnamento. Inoltre, dalla cattedra di filosofia moderna alla Sorbona tenne corsi di diritto naturale.

²⁶² Segue *que cela soit* cancellato.

²⁶³ *malheureux* scritto sul rigo, sopra a *jouteurs* cancellato.

²⁶⁴ *réacquerir* scritto dopo *réobtenir leur* cancellato.

²⁶⁵ *ce* ricalcato sopra a *ma*.

²⁶⁶ Correzione non intellegibile. Il senso suggerisce di completare con *a été*.

²⁶⁷ Il brano è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 434, con data attribuita Grinzane, 20-21 ottobre 1833. Come indicano i curatori, proviene da T. JOUFFROY, *Mélanges philosophiques* cit., pp. 96-97, dal saggio *Du rôle de la Grèce dans le développement de l'humanité*, quinto della sezione 'Philosophie de l'histoire', già edito nel «Globe» del 16 giugno 1827 (t. V, p. 165). Sono di Cavour il titolo, le parole iniziali (comprese qui tra parentesi tonde) e i corsivi.

²⁶⁸ Passo già edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 435. I curatori precisano che esso proviene da VOLTAIRE, *Traité sur la tolérance à l'occasion de la mort de Jean Calas*, cap. 'S'il est utile d'entretenir le peuple dans la superstition' (*Œuvres complètes*, t. XXXVI [Politique et législation, t. III], Paris, 1785, p. 66). Il discorso si conclude così: *Ces deux filles ont long-temps subjugué toute la terre*.

²⁶⁹ Il conte Ignazio Somis di Chiavrie (1796-1859), nella carriera delle intendenze fin dal 1819, era giunto ad Alba nel 1830, dopo essere stato vice intendente a Bobbio (1823) e ad Albenga (1824). Intendente a Pinerolo dal 1835, passò poi ad Ivrea (1842), Cuneo (1847) e Cagliari (1849). Nel 1850 fu nominato direttore generale degli Archivi del Regno.

²⁷⁰ La contessa Sabina Martini di Castelnuovo (1804?-1869).

²⁷¹ *elle* corretto su *ce doit être* cancellato.

²⁷² Si tratta con ogni probabilità dell'abolizione della Compagnia di Gesù, disposta da papa Clemente XIV col breve *Dominus ac Redemptor* del 21 luglio 1773 ed accettato in Piemonte con l'*exequatur* del re Vittorio Amedeo III, il cui padre, Carlo Emanuele III (il «roi Charles»), era morto poco prima, nel mese di febbraio.

²⁷³ Così nell'originale, ma il senso generale suggerisce di leggere *et si*.

²⁷⁴ Dal 1º ottobre 1832 nella provincia di Alba era stata abolita a titolo sperimentale la cosiddetta «tassa del pane», ossia il calmiere sul prezzo e la concessione della vendita ad un numero limitato di fornai. La scelta di Alba fu suggerita — scriveva il primo segretario dell'Interno, conte Tonduti dell'Escarène, in una circolare del 15 febbraio 1833 — dalla sua posizione sotto molti aspetti mediana: «ni près ni loin de la mer», «partie en plaine et partie montueuse, non des plus fertiles en grains» e comprendente solo «quelques villes et beaucoup de gros bourgs». L'introduzione del libero commercio del pane aveva lo scopo di abolire il monopolio accordato dalla legge ai pochi fornai autorizzati in ciascun luogo sia alla vendita, sia alla fissazione del prezzo. Infatti esso tendeva sempre al livello più alto perché «au jour même où le prix du bled s'élève», nonostante i fornai disponessero di riserve

acquistate a prezzo basso, «ils sollicitent l'augmentation du prix du pain»; al contrario, se «le prix du bled baisse, ils font valoir la justice qu'il y a de laisser écouler les grains qu'ils ont acheté à haut prix». Poiché l'esperimento albese, voluto dal re, «fort de l'expérience de plus d'un demi-siècle en Toscane», era «pleinement réussi», il conte dell'Escarène raccomandò agli intendenti delle altre province di compiere anch'essi analoghi tentativi in alcuni comuni di loro scelta, ma con cautela e «sans bruit», per evitare che «des esprits prévenus et obstinés [...] ne fassent naître une inquiétude qui donnerait lieu à des désordres», i quali, «forcant de revenir à la taxe, feraient avorter la mesure projetée».

²⁷⁵ ce qu'il aggiunto nel margine.

²⁷⁶ produit parzialmente ricalcato su à les plus cancellato.

²⁷⁷ Segue la néc[sité] cancellato.

²⁷⁸ honnêtes aggiunto sul rigo.

²⁷⁹ monopolisantes ricalcato su monopolistes.

²⁸⁰ Segue permis cancellato.

²⁸¹ Antonio Mario Tonduti, conte de l'Escarène (1771-1856), già prefetto in Francia, primo segretario di Stato agli Interni di Carlo Alberto dal 1831 al 1835.

²⁸² Giuseppe Regaldi (1809-1883), originale e vivace poeta improvvisatore, nato a Varallo, che riscosse grande successo in Italia e all'estero. Per le sue idee liberali e le mordaci allusioni politiche delle sue composizioni poetiche fu espulso dalla Lombardia nel 1834 e da Parma nel 1835, mentre a Roma nel 1839 rischiò di essere ucciso. Dopo un fortunato soggiorno in Francia, visse a Napoli fino al 1848 e poi visitò la Grecia e l'Oriente. Rientrato in patria nel 1853, si dedicò agli studi storici e insegnò nelle università di Cagliari e Bologna. Lasciò anche delle interessanti relazioni sul viaggio in Oriente.

²⁸³ assez omesso in BERTI, p. 52.

²⁸⁴ Di qui alla fine del capoverso, già edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 150.

²⁸⁵ In entrambe le edizioni bertiane talent fu mutato in homme.

²⁸⁶ Il capoverso è già edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 435.

²⁸⁷ Come avvertono i curatori degli scritti cavouriani (cfr. nota precedente), si tratta del saggio di C.A. DE SAINTE-BEUVÉ, *Critiques et portraits littéraires*, Paris, Calman-Lévy, 1832, I, pp. 431-474, che era già apparso nella «Revue de Paris» del 25 ottobre 1831 (t. XXX, pp. 203-225). — Charles-Augustin de Sainte-Beuve (1804-1869), redattore del «Globe» e legato al cenacolo romantico con l'Hugo e il de Vigny, dedito dapprima allo studio della poesia cinquecentesca e alla composizione poetica (1828-29), passò interamente alla critica letteraria romantica, proseguendo la pubblicazione delle *Critiques* fino al 1839, cui seguirono i *Portraits des femmes* (1844) e i *Portraits des contemporains* (1846). Nel frattempo, da un corso di lezioni tenute a Losanna, compose la sua opera maggiore, *Port-Royal* (1840-59), grande sintesi religiosa, letteraria, psicologica e storica. Dal 1849 pubblicò sul «Constitutionnel» e poi sul «Moniteur» le famose *Causeries du lundi*, raccolte via via in volume (1849-61), alle quali fece seguire i *Nouveaux lundis* (1861-66). Insegnante all'École Normale dal 1857 al '61, divenne senatore nel 1865 e si schierò subito tra gli oppositori del regime napoleonico.

²⁸⁸ La prima redazione cavouriana era: *dont les principaux et les plus estimés dans le temps*.

²⁸⁹ Come ricordano Pischedda e Talamo (cfr. nota 286), sono le opere più note della ricca produzione del famoso scrittore francese Antoine-François Prévost (1697-1763), in cui si rispecchiano le sue avventurose vicende e il suo animo appassionato, con forti accenti preromantici: *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde* (1728-31, 7 voll.); *La philosophie anglaise, ou Histoire de monsieur Cliveland, fils naturel de Cromwell* (1731-38, 8 voll.); *Le doyen de Killerine. histoire morale composée sur les mémoires d'une illustre famille d'Irlande* (1735-40, 6 voll.). La più famosa *Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, già letta da Cavour, era apparsa dapprima come VII volume dei *Mémoires et aventures*, ma fu poi ristampata più volte da sola.

²⁹⁰ Tutta l'annotazione di questa giornata è già edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 435-437. I due curatori precisano che si tratta di un riassunto mescolato a trascrizioni testuali, non segnalate con virgolette, del primo paragrafo del saggio *Du sommeil*, pubblicato dal Jouffroy nel 1827 sul «Globe» (t. V, pp. 102-110), poi riprodotto come quarto articolo della sezione 'Psychologie' nei *Mélanges philosophiques* cit., pp. 318-343. I passi copiati da Cavour, riprodotti qui in corpo minore, sono alle pagine 331 e 333-334.

²⁹¹ perdre rien de leur sensibilité sostituisce la frase, priva di senso e poi cancellata, *pas s'accoutumer au sans acquérir aucun degré d'insensibilité*.

²⁹² In precedenza Cavour aveva scritto *au fait bien connu de la faculté*.

²⁹³ BERTI, p. 54: entraîne.

²⁹⁴ BERTI, p. 54: qui existe plus ou moins profond.

²⁹⁵ Secondo Pischedda e Talamo (cfr. nota 290), è il quinto saggio della sezione 'Psychologie', in T. JOUFFROY, *Mélanges philosophiques* cit., pp., 343-348, composto nel 1828 e già pubblicato nel tomo XII dell'*Encyclopédie moderne*.

²⁹⁶ BERTI, p. 55: éclairée.

²⁹⁷ Periodo già edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 158, in versione italiana. — Jean-Louis-Eugène Lerminier (1803-1857), giurista francese perfezionatosi a Berlino, banditore in Francia di alcuni principi della filosofia e della scuola storica tedesca e per questo annoverato tra gli esponenti dei «juristes spiritualistes», dal 1831 insegnò storia del diritto e legislazioni comparate al Collège de France, dove per qualche tempo fu l'idolo della gioventù liberale parigina. Già redattore del «Globe», ritornò al giornalismo dopo il 1849, quando fu costretto ad abbandonare l'insegnamento. Dalle sue ben note opere *Introduction générale à l'histoire du droit* e *Philosophie du droit* Cavour aveva trascritto alcuni passi nel primo quaderno miscellaneo, con ogni probabilità poco tempo dopo la loro apparizione, avvenuta a Parigi, rispettivamente presso Mesnier nel 1829 e presso Paulin nel 1831 (PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 111 e 158-159). Sulla scarsa simpatia cavouriana per le idee e soprattutto per lo stile di Lerminier, fatto di «paroles sonores» e di «phrases ronflantes», si vedano la pagina che precede la prima delle trascrizioni nel quaderno miscellaneo citato e la lettera a Mélanie Waldor del maggio 1838 (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 357).

²⁹⁸ BERTI, p. 56: tête.

²⁹⁹ Capoverso edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 158, in versione italiana.

³⁰⁰ Probabilmente Cavour sperava ancora di recarsi a Parigi in compagnia dell'amico Cassio, che gli avrebbe anche fornito un credito illimitato per le spese (cfr. lettera al fratello Gustavo, 23 agosto 1833, in CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 139), nonostante fosse venuto meno quello originariamente progettato con la zia Vittoria (cfr. p. 38). — Severino Cassio (1807-1882), legato a Cavour da viva amicizia, era entrato all'Accademia militare nel 1816 e ne era uscito nel 1825. Congedatosi dal servizio militare nel 1833, si ritirò a vita privata, compiendo alcuni viaggi in Italia e in Europa. In seguito Cavour lo invitò invano a collaborare al «Risorgimento», ad accettare la candidatura a deputato nel '55 e ad assumere l'ufficio di segretario generale del ministero degli Esteri nel 1858. Fu creato barone nel 1834.

³⁰¹ Monsignor Giovanni Antonio Nicola (n. 1753), che morì poco tempo dopo, il 12 gennaio 1834.

³⁰² Cipriano Bertolini, che ricoprì quell'ufficio fino al 1842.

³⁰³ Antonio Strumia, teologo, economo della mensa vescovile e direttore spirituale del Collegio di Alba.

³⁰⁴ Anche Cavour aveva grande ammirazione per il Pellico (1789-1854), «poète fort estimé» che patì la prigione austriaca per non aver commesso — scriveva a P.-É. Maurice alla fine del '32 — «autre délit que celui de désirer l'affranchissement de sa patrie du joug honteux des étrangers» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 127). A lui si rivolse di lì a poco nella triste circostanza della morte della

cognata per la traduzione italiana del necrologio da pubblicare sulla «Gazzetta Piemontese» (cfr. *Diario 1833-1834*, p. 99).

³⁰⁵ Segue *balance* cancellato.

³⁰⁶ La cittadinanza di Alba all'intendente Sornis era stata conferita con ordinato del 31 luglio.

³⁰⁷ Segue un punto fermo e *Aussi je*, poi cancellato.

³⁰⁸ Aulo Licinio Archia, poeta greco di Antiochia in Siria, stabilitosi a Roma nel 102 a.C., difeso da Cicerone con una celebre orazione perché la sua cittadinanza era stata impugnata nel 62 a.C. da un certo Grazio.

³⁰⁹ Vittorio Casalegno, assessore aggiunto presso il tribunale di prefettura di Alba.

³¹⁰ I brani contenuti sotto questo titolo sono già editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 437-438. Come avvertono i due curatori, si tratta della trascrizione, eseguita a Grinzane il 25 o 26 ottobre, di alcuni passi del saggio *Du problème de la destinée humaine* (prima lezione del corso di morale tenuto a Parigi nel 1830), terzo della sezione 'Morale', in T. JOUFFROY, *Mélanges philosophiques* cit., rispettivamente pp. 480-481, 486, 488-489, 491. I puntini di sospensione alla fine del terzo brano e i corsivi sono di Cavour. I medesimi passi furono trascritti, presumibilmente dopo, nel quarto quaderno miscellaneo (PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 309-311).

³¹¹ Omesso in BERTI, p. 59.

³¹² Così modificato in BERTI, p. 61: Accuser hautement devant ma mère, ma tante, sa propre soeur, c'est peut-être un peu hardi!

³¹³ BERTI, p. 61: trivialités.

³¹⁴ *Salinera* è in piemontese la rivenditrice di sali e tabacchi, mentre *Saliniera* e *Salinière* ne sono le traduzioni letterali in italiano e francese.

³¹⁵ Trasposizione francese alquanto arbitraria di Roddi, piccolo comune del mandamento d'Alba.

³¹⁶ Segue *petit* cancellato.

³¹⁷ Segue *il lui jura* [recte: *voua*] *une haine* de cancellato.

³¹⁸ Frase omessa in BERTI, p. 63.

³¹⁹ BERTI, p. 63: dans la chaleur de leur zèle peu s'en est fallu qu'ils n'ajent jugé.

³²⁰ BERTI, p. 63: vue.

³²¹ In un primo momento Cavour scrisse *placer la Saliniera là*, che poi corresse in *mécomptenter* [sic] *la Saliniera en la plaçant là*.

³²² Questa annotazione cavouriana e tutto il testo che segue, fino al termine dell'appunto di questo giorno, sono editi in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 438-439. Secondo i curatori, la citazione proviene dal saggio di Auguste DE LA RIVE, *Esquisse historique des principales découvertes faites dans l'électricité depuis quelques années*, in «Bibliothèque Universelle de Genève», 1833, t. LII, pp. 225-264, 404-447; t. LIII, pp. 70-125, 170-227, e dalla sua continuazione dal titolo *Appendice à l'esquisse historique de l'électricité, relatif principalement aux propriétés des aimants, au magnétisme terrestre et aux sources naturelles de l'électricité et du magnétisme*, t. LIII, pp. 315-351, che Cavour lesse forse nell'edizione in estratto, comparsa nello stesso anno. I due stralci trascritti dal conte con alcuni adattamenti si trovano nel t. LII, pp. 225-228 (3-6 dell'estratto).

³²³ Corsivo di Cavour.

³²⁴ Nel testo originale: *en suivant un instant*.

³²⁵ Nel testo originale, dopo *créée*, si legge: *et en comparant les traits principaux qui ont signalé sa marche chez aucune d'elles. On pourra tirer de cette comparaison*.

³²⁶ L'intero periodo è un adattamento cavouriano. Nel testo originale si legge: *conséquences, afin d'en tirer les belles et nombreuses lois dont les savans que nous avons nommés ont enrichi la science*.

³²⁷ Nell'originale cavouriano *de talent* sostituisce *d'ordre et de clarté* cancellato.

³²⁸ Stefano Giovanni Marianini (1790-1866), novarese di nascita, professore di fisica a Pavia (1817) e a Modena (1830), compì ricerche sulle pile, sugli effetti fisiologici della corrente elettrica e delle correnti indotte.

³²⁹ Leopoldo Nobili (1787-1835), fisico, ufficiale di artiglieria, direttore della fabbrica d'armi di Brescia, professore di fisica a Firenze, costruì le prime pile termoelettriche e un tipo di galvanometro astatico.

³³⁰ Saverio Barlocchi (1784-1845), lettore di fisica sperimentale alla Sapienza di Roma, noto per le sue ipotesi sull'origine dell'elettricità. — Il nome di questo scienziato, chiaramente leggibile nel manoscritto, fu inspiegabilmente sostituito dal Berti, sia nel *Conte Cavour*, p. 147, sia nell'edizione del diario, p. 66, con «Melloni de Parme», altro fisico italiano nominato da Cavour nel *Diario 1835* (cfr. p. 209 e nota 42) e poi incontrato a Parigi il 26 gennaio 1838 (cfr. p. 351). L'indicazione contenuta in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 439, che il Barlocchi non fosse tra gli scienziati italiani nominati dal De La Rive, è poi stata successivamente corretta dai curatori degli scritti cavouriani nelle *Aggiunte e rettifiche* pubblicate in «Studi Piemontesi», vol. X, f. 2, novembre 1981, p. 334.

³³¹ Carlo Matteucci (1811-1868), chimico, fisico e fisiologo, nativo di Forlì, tra il 1831 e il 1835 si occupò di elettrochimica, dimostrando le leggi dell'elettrolisi che gli valsero il riconoscimento di Faraday e una fama europea. Ritornato all'attività scientifica nel 1851 dopo una lunga interruzione per un rovescio finanziario, assunse la cattedra di fisica a Pisa e studiò le aurore polari, la conducibilità elettrica della terra, alcuni aspetti di climatologia e le correnti muscolari, la cui scoperta lo pose tra i precursori della moderna elettrofisiologia. Membro della Società Italiana delle Scienze, senatore del Regno d'Italia, direttore dei telegrafi, fu ministro della Pubblica Istruzione nel 1862.

³³² Domenico Pino Morichini (1773-1836), medico, professore di fisica alla Sapienza di Roma, archiatra di Pio VII, fece studi sulla bile e sul magnetismo; nel 1813 tentò di stabilire dei legami tra fenomeni elettrici e luminosi.

³³³ Francesco Zantedeschi (1797-1873), abate, professore di fisica a Padova, condusse ricerche su problemi dell'elettricità, del magnetismo, della meteorologia e dell'acustica.

³³⁴ Vincenzo Antinori (1792-1865), fisico, storico delle scienze, direttore del Museo di storia naturale di Firenze, collaboratore all'edizione delle opere di Galilei, membro dell'Accademia dei Georgofili e della Crusca, per il cui *Vocabolario* redasse numerose voci scientifiche, precettore dei figli del granduca di Toscana (1847), studiò soprattutto l'elettromagnetismo e compì numerose esperienze col Nobili, del cui pensiero scientifico fu anche divulgatore.

³³⁵ Questo capoverso e uno stralcio del precedente furono editi in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 147-148, parte in francese e parte in versione italiana.

³³⁶ L'Accademia Reale delle Scienze di Torino, nata nel 1783 e rinnovata nel 1815, suddivisa nelle due classi di «Scienze fisiche e matematiche» e di «Scienze morali, storiche e filosofiche», e composta di quaranta membri nazionali residenti, cui si aggiungeva un certo numero di membri nazionali non residenti e di membri stranieri, aveva tenuto in quel medesimo giorno un'adunanza generale a classi unite alla presenza del re Carlo Alberto e dei due figli, Vittorio Emanuele, duca di Savoia, e Ferdinando, duca di Genova, delle cariche di Corte e di Stato, del corpo diplomatico e delle autorità civili, religiose e militari. Il rendiconto della riunione, edito in «Memorie della R. Accademia delle Scienze di Torino», s. I, t. XXXVII, Torino 1834, pp. XIX-XXVI, fu riprodotto in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 361-363.

³³⁷ Il conte Prospero Balbo di Vinadio (1762-1837), intellettuale e uomo politico piemontese, conservatore illuminato, liberista ma avverso al sistema rappresentativo, ministro degli Interni di Vittorio Emanuele I dal 1819 ai moti del '21, già rettore dell'Università di Torino durante il periodo napoleonico, era presidente dell'Accademia delle Scienze dal 1816 e da pochi mesi anche della Dепутация di Storia Patria, appena costituita.

³³⁸ royale e sur aggiungi sul rigo.

³³⁹ Il discorso del Balbo è pubblicato nelle «Memorie» dell'Accademia citate sopra, alle pp. XXI-XXVI.

³⁴⁰ BERTI, p. 67: servir à l'art.

³⁴¹ Il marchese Agostino Lascaris di Ventimiglia (1776-1838), suocero di Gustavo di Cavour, luogotenente generale, studioso di discipline militari e di problemi agricoli e commerciali, fu presidente della Società Agraria (poi Accademia di Agricoltura) dal 1819 al 1835, vicepresidente della Camera di Agricoltura e Commercio di Torino (diresse l'organizzazione delle due prime esposizioni di prodotti industriali del 1829 e del 1832), consigliere di Stato nel 1831, vicepresidente dell'Accademia delle Scienze e presidente dal 1837. Nella seduta cui assistette Cavour lesse una memoria dal titolo *Essai sur quelques améliorations dans l'art de la guerre*.

³⁴² *but*, corretto abbastanza chiaramente su altra parola e seguito da *des*, fu trasformato in *comme les* in BERTI, p. 67.

³⁴³ Giacinto Carena (1778-1859), dagli originari studi fisici e naturalistici, in virtù dei quali fu professore nell'università di Torino, segretario della Classe di Scienze Fisiche dell'Accademia delle Scienze e membro della Società Agraria, approdò agli studi linguistici spinto della necessità di una corretta, completa e sistematica nomenclatura italiana in tutti i campi delle scienze fisiche e naturali, delle arti e dei mestieri. I suoi studi e pubblicazioni, che interessarono anche il Manzoni, dal quale ricevette la famosa lettera sulla lingua italiana, gli valsero l'associazione all'Accademia della Crusca negli ultimi anni della sua vita. La relazione che lesse nella seduta accademica aveva per titolo *La sapienza degli antichi e la scienza dei moderni*.

³⁴⁴ BERTI, p. 67: intelligible.

³⁴⁵ Il conte Federigo Paolo Sclopis di Salerano (1798-1878), magistrato presso il Senato di Piemonte dal 1822, storico e giurista, membro dell'Accademia delle Scienze dal 1828, nel 1831 aveva partecipato alla redazione del codice albertino, promulgato poi nel 1837. Presidente della Commissione superiore della stampa e della Commissione superiore di revisione nel periodo delle riforme (1846-48), fu ministro di Grazia e Giustizia nel primo Gabinetto costituzionale presieduto da Cesare Balbo. Deputato dal 1848, nel dicembre '49 fu nominato senatore e nel '57 presidente del contenzioso diplomatico. Vice presidente del Senato e presidente nel 1863-64, si ritirò dopo la crisi determinata dalla Convenzione di settembre. Famose sono le sue opere di storia della legislazione piemontese e italiana. La memoria letta durante la seduta dell'Accademia era intitolata *Sulla compilazione dei codici di leggi civili*.

³⁴⁶ Il colonnello Francesco Omodei (m. 1837) era docente esterno di studi fisici, matematici e militari e direttore di studi militari presso l'Accademia Militare di Torino. Lesse la memoria *Degli studi militari di Leonardo da Vinci*.

³⁴⁷ Giuseppe Manno (1786-1868), uomo politico sardo, dapprima segretario di Carlo Felice (1816-1821), poi viceré di Sardegna nel 1833 e nella medesima data creato barone, precettore di scienze politiche dei figli di Carlo Alberto, nel 1848 entrò al Senato, di cui fu presidente dal '49 al '55, e dal '59 fu ministro di Stato. Nonostante i molti incarichi, coltivò sempre attivamente i suoi studi storici (soprattutto sulla Sardegna) e filologici, che gli valsero la nomina ad accademico della Crusca. La memoria da lui presentata nella seduta accademica era intitolata *Saggio di alcune mutazioni che il cristianesimo ha cagionato nei nomi delle persone*.

³⁴⁸ *Recte*: Viesseux. — Il 22 aprile di quell'anno il barone Manno aveva infatti inviato una lettera al Viesseux deplorando la soppressione dell'«Antologia». — Giovan Pietro Viesseux (1779-1863), letterato di origine ginevrina e protestante, stabilitosi a Firenze nel 1819 dopo il crollo della sua casa commerciale, si era dedicato alla diffusione della cultura aprendo il suo famoso «Gabinetto scientifico e letterario», che offriva in lettura agli associati libri e giornali italiani e stranieri consentiti dalla censura granducale, meno severa di altre. Attorno ad esso e, dal '21, alla rivista mensile «Antologia», si

Anno 1833

raccolse un folto gruppo di intellettuali, riparati in Toscana. La rivista, soppressa nel '33 per ordine governativo, raccolse scritti di quasi tutti i più autorevoli uomini di cultura italiani e fu, a giudizio del Leopardi, il solo autentico giornale italiano. Tra le altre iniziative del Viesseux vi fu anche l'«Archivio Storico» da lui fondato nel 1842 e diretto fino ai suoi anni più tardi.

³⁴⁹ Diodata Saluzzo di Monesiglio (1775-1840), vedova del conte Massimiliano Roero di Revello, solo membro femminile dell'Accademia, era autrice di liriche, tragedie, commedie, novelle e di un poema. La sua poesia conciliava l'educazione classica e il gusto romanticheggiante ed era ispirata alla fede, agli affetti familiari e all'amore per il Piemonte e il suo re.

³⁵⁰ *Recte*: Boucheron. — Carlo Boucheron (1773-1838), latinista e grecista torinese, laureatosi in teologia e in legge non ancora ventenne, fu impiegato nella Segreteria di Stato del Regno sardo fino all'invasione francese. Docente di lettere latine nel liceo di Torino (1802) e poi di letteratura greca nell'università (1812), vi mantenne dal 1814 alla morte la cattedra di eloquenza greca e latina. Dal 1832 insegnò anche storia all'Accademia Militare e archeologia a quella di Belle Arti. Allievo di Tommaso Valperga di Caluso e condiscipolo del Peyron, rimase legato a una concezione retorica e oratoria piuttosto che storica e filologica nello studio delle lingue classiche. Tuttavia, la sua profondissima competenza, riconosciuta anche da Cavour che in una lettera del 1838 a De La Rive lo definiva «d'oracle de la latinité en Piémont [...] sans rivaux en Italie et probablement en Europe» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 235), gli permise di dirigere con grande merito l'edizione di oltre cento volumi di classici latini, voluta da Giuseppe Pomba. Non impegnato in politica attiva, fu però in amichevoli relazioni con uomini in chiara fama di liberalismo o perseguitati, come il filologo bolognese Michele Ferrucci, compromesso nei moti del '31 e da lui raccomandato per una cattedra a Ginevra (cfr. *Diario 1835-1838*, p. 252 e nota 156).

³⁵¹ Infatti nel componimento poetico letto in quell'occasione, dal titolo *La Sibilla di Cumae*, Diodata di Saluzzo per mezzo della mitica indovina, che «già cento volte dei Sabaudi Principi / l'azzurro ella spiegò vessillo antico; / ed ogni volta fuggò l'oste terribile d'un rio nemico», tra le altre cose rivolse un enfatico augurio al «giovin re» Carlo Alberto: «Di Filiberto nobil figlio armigero, / dona gran fama ai subalpini tuoi; / vivi! la fama al nome eccelso accrescano i figli eroi».

³⁵² Questo capoverso fu edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 153. Il resoconto della seduta ivi riferito dal Berti (pp. 152-153) è per buona parte la versione italiana, non dichiarata, della narrazione cavouriana, con qualche adattamento ed omissione dei giudizi più taglienti. A proposito dell'amaro apprezzamento cavouriano su Carlo Alberto, il Berti concludeva: «Non bisogna scordare che il conte di Cavour profferiva queste schernitrici parole nell'anno stesso in cui il processo contro i liberali chiudevasi con numerose sentenze di morte». Occorre inoltre notare che uno solo degli accademici intervenuti fu risparmiato dalle frecciate del Cavour, perché passato sotto silenzio: l'abate Costanzo Gazzera (1779-1859), sacerdote, bibliotecario dell'università di Torino, raccoglitore di manoscritti e autografi, poi lasciato all'Accademia, che lesse una memoria dal titolo *Sunto del sistema psicologico dell'antica nazione egizia*.

³⁵³ «Le Temps, journal du ~~monde~~», quotidiano parigino fondato da Jacques Coste nel 1829, avversario del governo Polignac e poi organo di centro sotto Luigi Filippo, ebbe Guizot tra i suoi primi redattori. Cessò le pubblicazioni nel 1842. L'articolo sugli affari di Spagna, cui fa riferimento Cavour, si trova nel numero del 23 ottobre.

³⁵⁴ BERTI, p. 68: *suivant* corretto bizzarramente con *selon ou sous*.

³⁵⁵ L'inquieta Spagna iniziava allora un periodo di grandi lacerazioni. Morto il 16 ottobre l'assolutistico re Ferdinando VII, che sei anni prima aveva ristabilito il diritto delle donne di succedere al trono, palesemente contro il fratello don Carlos colpevole di aver sostenuto una rivolta di monarchici intransigenti in Catalogna (1826-27), salì al trono la figlia primogenita Isabella (n. 1830), sotto la reggenza della madre, Maria Cristina. Don Carlos, escluso dalla successione e rifugiatosi in Portogallo, dove era in corso un'altra guerra civile, fomentò la ribellione contro la nipote. La guerra tra *cristini* e *carlisti*, che si svolse principalmente nel Nord e in Catalogna, durò fino al 1840 e terminò con la vittoria dei liberali del generale Espartero.

³⁵⁶ Francisco Zea Bermudez (1772-1850), ambasciatore dal 1809 al 1824 (San Pietroburgo, Costantinopoli e Londra), ministro degli Esteri nel 1824-25, apprezzato per le sue doti di prudenza e moderazione, nuovamente ambasciatore nel 1825-33 (Dresda e Londra), divenne primo ministro alla vigilia della morte del re e fino all'anno successivo. Dopo si stabilì a Parigi, conservando tuttavia una certa influenza sugli affari di Spagna come capo dei moderati e confidente di Maria Cristina.

³⁵⁷ Narciso de Heredia, conte d'Ofalia (1777-1843), diplomatico negli Stati Uniti (1800-1803), capo di gabinetto al ministero degli Esteri (1808), dimissionario per non servire Giuseppe Bonaparte. Ministro degli Interni (1823) e poi degli Esteri, mostrò grandi doti di saggezza e moderazione durante il periodo della reazione clericale. Accusato di liberalismo, nel 1827 passò nelle ambasciate di Londra e di Parigi. Ministro degli Interni dal '32 alla morte del re, fu uno degli esecutori testamentari e dei membri del Consiglio di reggenza, che escluse Don Carlos dal trono. Nell'ombra fino al 1837, divenne poi per un anno presidente del Consiglio e ministro degli Esteri.

³⁵⁸ Omesso in BERTI, p. 68 — Potrebbe trattarsi di qualche membro della famiglia dei marchesi di Santa Cruz.

³⁵⁹ Forse José de Bazán, marchese di Santa Cruz (m. 1839), discendente dal famoso ammiraglio Alvaro Bazán (1526-1588).

³⁶⁰ Con ogni probabilità Lorenzo Francisco Fernandez de Valhermoso, duca di San Lorenzo (m. 1859).

³⁶¹ BERTI, p. 69: Alicquires.

³⁶² Bernardino Fernandez de Velasco, duca di Frías (1783-1851), poeta, storico e uomo politico spagnolo, di idee liberali, combattente contro Napoleone, perseguitato dopo la Restaurazione, ambasciatore a Londra nel periodo costituzionale (1820-23), indi esule in Francia. Morto Ferdinando VII, difese sulla stampa il sistema costituzionale e fu ambasciatore a Parigi, dove raccolse appoggio morale e materiale per la nuova regina Isabella II. Dedicatosi agli studi storici fino al 1838, abbandonò del tutto la vita politica dopo l'infruttuoso tentativo di formare un nuovo Governo, non gradito al generale Espartero.

³⁶³ BERTI, p. 69: Eralbo. — Si tratta forse di Manuel Isidoro de Aguilera, marchese di Cerralbo, dignitario di corte del principe delle Asturie, poi re Ferdinando VII, oppure del figlio Fernando, grande di Spagna, ministro straordinario in Sassonia per le prime nozze del re con la principessa Amalia, insignito di varie onorificenze da Ferdinando VII e da Isabella II.

³⁶⁴ BERTI, p. 69: El Posent. — È uno dei membri della famiglia dei duchi di Parcent: José Antonio de La Cerda, oppure il figlio José Máximo, oppure ancora il nipote Juan Evangelista José.

³⁶⁵ BERTI, p. 69: Bordani. — Eusebio Bordaxí y Azara (1776-1842), uomo di stato, su posizioni moderate, favorevole alla costituzione del 1812, ambasciatore a Torino dal 1816 al 1820 e ministro degli Esteri nel periodo costituzionale. Ritiratosi durante la reazione, riprese lo stesso ministero nel 1834, divenne presidente del Consiglio nel '37 e fu poi senatore fino alla morte.

³⁶⁶ Con ogni probabilità José Fernando de Carvajal, duca di San Carlos (m. 1873), il padre del quale, José (1771-1828), fu gran maestro della casa reale, fedelissimo di Ferdinando VII e più volte ambasciatore dopo la Restaurazione (Vienna, Londra e Parigi).

³⁶⁷ BERTI, p. 69: duc Casa-Frigo. — Probabilmente Carlos Fernando Martínez de Irujo, diplomatico apprezzato da Ferdinando VII, segretario di Stato nel 1832, ma passato subito al partito di Isabella. Deputato, senatore, ministro di Stato, fu ambasciatore a Londra e Parigi.

³⁶⁸ Pablo Morillo, conte di Cartagena e marchese di La Puerta (1778-1837), generale combattente contro Napoleone, capo vittorioso delle truppe inviate a reprimere il movimento nazionale del Venezuela (1815), poi battuto da Bolívar (1819), aderì per un certo periodo al regime costituzionale del '20, ma si sottomise nuovamente al re (1823) e alla sua morte parteggiò inizialmente per i carlisti.

³⁶⁹ BERTI, p. 69: Treyre. — Manuel Freyre (1765-1834), valoroso generale distintosi nelle cam-

pagne contro Napoleone, cadde in disgrazia per la moderazione con cui tentò di arginare l'insurrezione del 1820 e poi visse in ritiro.

³⁷⁰ Forse Jerónimo Valdés (1784-1855), generale, volontario contro Napoleone, poi in Perù contro gli insorti e dal 1841 governatore di Cuba, dove lottò energicamente contro lo schiavismo; oppure Cayetano Valdés y Flores Bazán (1767-1834), nella carriera militare di marina, l'berale, imprigionato nel 1814 e poi liberato nel 1820, condannato a morte nel 1823 ed esule fino al 1833.

³⁷¹ BERTI, p. 69: Quisada. — Vicente Jenaro de Quesada, marchese di Moncayo (1782-1836), ufficiale nella guerra contro i Francesi, assertore della monarchia assoluta, riparato in Francia dopo il moto del '20, si adoperò per l'intervento di questa potenza in Spagna e partecipò all'azione militare guadagnando il grado di generale. Capitano generale di Madrid, dopo la morte del re aderì al partito di Isabella e morì assassinato dagli insorti di La Granja.

³⁷² Pedro Villacampa (1776-1845), generale, valoroso combattente nella guerra antifrancese, accusato di sovversivismo dopo la Restaurazione e condannato a otto anni di carcere, fu liberato dall'insurrezione del 1820. Esule a Malta e Tunisi dal 1823 al 1833, ottenne poi diversi comandi fino a quello di capitano generale di Maiorca. In ritiro nel 1839, fu senatore dal 1843 alla morte.

³⁷³ Potrebbe trattarsi di uno dei membri della famiglia dei marchesi di San Martín, il cui titolo risale al 1692.

³⁷⁴ Graña poco intellegibile (del Pera, del Pua?). Probabilmente José Fernández de Las Peñas (1778-1862), della marina militare, che navigò molto nelle Indie occidentali e dal 1815 al 1820 risiedette all'Avana con il grado di maggior generale. Dal '29 tornò a navigare e nel 1842 fu membro della Giunta dell'Ammiragliato. Comandante generale del dipartimento di Cartagena nel 1844, andò in ritiro dieci anni dopo.

³⁷⁵ Francisco Javier de Ulloa (1777-1855), nella carriera militare di marina, commissario generale del corpo di artiglieria (1823), membro della Giunta superiore dell'Armata (1830) e per questo assiduo a corte, ministro di Marina e Guerra (1832 e 1837), comandante generale del corpo di artiglieria marina (1833), seguace di Isabella. Generale (1839), vice presidente della Giunta superiore dell'Armata (1840), comandante generale della squadra navale (1842), divenne capitano generale di Cuba (1843) e infine ricoprì altri incarichi negli organi di governo dell'Armata.

³⁷⁶ *attachement au système* scritto sul rigo, in sostituzione di *désir* de cancellato.

³⁷⁷ Francisco de Paula Martínez de La Rosa Berdejo Gómez y Arroyo (1787-1862), uomo politico e scrittore, attivo antifrancese, imprigionato ed esiliato due volte durante la Restaurazione, fu presidente del Consiglio nel 1823 e 1834, presidente della Camera nel 1851 e 1861, ambasciatore a Parigi nel 1839-42 e nel 1847-51 e a Roma nel 1842-43, presidente del Consiglio di Stato nel 1858 e infine segretario perpetuo dell'Accademia di Spagna.

³⁷⁸ Manuel José Quintana (1772-1857), poeta, storico e pubblicista, di idee liberali, riscoprì vari incarichi nell'amministrazione degli Esteri e dell'Istruzione pubblica. Antifrancese, autore di liriche patriottiche, imprigionato durante la Restaurazione, liberato nel '20, visse nell'ombra fino al '33, quando fu reintegrato dalla reggente nelle sue funzioni di direttore generale degli studi nel ministero dell'Istruzione pubblica. Presidente del Consiglio dell'Istruzione pubblica nel '36, e dal 1840 «governatore» della regina Isabella fino alla sua maggiore età, fu poi eletto senatore. La sua fama all'estero fu affidata soprattutto alle sue opere di erudizione storica e letteraria.

³⁷⁹ Augustin Arguëlles (1776-1844), uomo politico, diplomatico, antinapoleonico, deputato, redasse il preambolo della costituzione del 1812. Nel 1820-23 fu ministro dell'Interno e poi andò esule in Inghilterra fino al '34. Nuovamente deputato, contribuì alla formulazione della costituzione del 1837 e dal 1840 al 1843 fu tutore di Isabella II.

³⁸⁰ Miguel Ricardo de Alava (1781-1843), militare e uomo politico, sostenne all'inizio Giuseppe Bonaparte, ma nel 1811 ritornò fedele ai Borboni. Favorevole alla rivoluzione del '20, rimase esule in Inghilterra fino al '34, quando fu nominato senatore dalla reggente Maria Cristina.

³⁸¹ Ramon Gil de la Cuadra (1775-1860), uomo politico, di formazione storica e filosofica, ma di interessi naturalistici, per i quali compì viaggi in Oriente. Ardente costituzionalista, nel '20-21 fu ministro degli Affari d'Oltremare e nel '23 andò esule a Londra. Ritornato nel '34, fu poi ministro della Marina e Commercio (1837) e anche deputato, senatore e Consigliere onorario di Stato.

³⁸² José María Queipo de Llano de Saravia, conte di Toreno (1786-1834), uomo politico di formazione umanistica e scientifica, molto vicino al pensiero illuminista, liberale durante il periodo francese, proscritto dalla Restaurazione ed esule a Lisbona, Londra e Parigi, fu reintegrato nei diritti e nei beni nel 1820 e fu eletto deputato. Dal 1823 esule a Parigi per dieci anni, fu presidente del Consiglio dei ministri nel 1835, dimissionario e nuovamente esule nell'anno seguente. Dal 1840 sedette di nuovo alla Camera.

³⁸³ L'antica e famosa famiglia dei Medinaceli si era estinta alla fine del secolo XVIII e il titolo era passato ai conti di La Cerda. Forse qui si tratta di Louis Joaquin de La Cerda, duca di Medinaceli (m. 1840), che era uno dei componenti del consiglio di Governo istituito da Ferdinando VII nel suo testamento.

³⁸⁴ BERTI, p. 69: Costagón. — Francisco Javier Castaños y Aragón, duca di Bailén (1758-1852), valente generale distintosi soprattutto nella guerra antinapoleonica. Repressore dei liberali nel 1817, dimesso nel 1820 e tornato al suo posto nel '23, aveva presieduto il Consiglio di Stato e le Cortes quando fu proclamata regina Isabella II, di cui fu sostenitore. Designato al Consiglio di Reggenza nel testamento di Ferdinando VII, non prese parte attiva alla guerra civile per l'avanzata età, ma pose tutto il suo prestigio al servizio della regina. Nel '43 succedette al generale Espartero a capo del Governo e nel 1844 prese il posto dell'Arguélles come tutore di Isabella.

³⁸⁵ BERTI, p. 69: Stander.

³⁸⁶ BERTI, p. 69: catégories.

DIARIO 1833-1834

Formato da un solo quinterno senza copertina, il secondo quaderno dei diari ha le dimensioni di cm. 11x17 ed è composto da 48 pagine con numerazione recente a matita da 1 a 44, salvo le prime e le ultime due, che fungono da copertina. Sul frontespizio Cavour annotò: «Décembre 1833-Février 1834». Conservato nell'Archivio di Santena con la segnatura di Quaderno II (già D 3; cfr. SILENGO, pp. XX e 6-7), fu edito dal Berti, pp. 70-103, con l'omissione di brani di varia ampiezza e di alcuni nomi proprii, e con correzioni formali, non sempre rispettose del senso. Inoltre l'edizione bertiana di questo quaderno prosegue senza soluzione di continuità rispetto al precedente, con la sola seguente nota, poco chiara perché non indica il passaggio a un nuovo quaderno: «Il diario viene interrotto per circa 20 giorni. Lo ripiglia col 20 novembre di questo stesso anno 1833». Gli avvenimenti e le riflessioni contenute in questo quaderno riguardano tutte la vita torinese del conte, funestata dalla tragica scomparsa della cognata Adele.

20 novembre - 5 décembre [1833]

D'Haussonville, secrétaire de la légation de France¹, a été attaqué d'un violent point de côté². Mr de Barante étant absent, sa femme a pris la direction du malade³, et moi je me suis placé sous ses ordres pour le soigner, en concurrence avec Ser Angeli et Borsarelli. L'inflammation qui s'était manifestée dans la manière la plus alarmante parut céder, dès le second jour, aux moyens énergiques que les médecins, Rossi et Battaglia⁴, employèrent. Le troisième et le quatrième jour de maladie se passèrent si bien que tout le monde crut le danger passé. Mme de Barante s'était tout à fait rassurée et nous tous chantions victoire. Mais, au redoublement du cinquième jour, l'inflammation⁵ reparut avec les mêmes symptômes menaçants, les médecins eurent immédiatement recours aux moyens dont ils s'étaient déjà servis et ils firent saigner deux fois le malade dans la soirée. Grâce à ces deux opérations, la nuit fut plus tranquille et le lendemain les médecins crurent pouvoir dissimuler le danger. Malgré les paroles rassurantes⁶ de ces messieurs, étant bien convaincu de la gravité de la maladie, j'ai vivement

insisté pour que l'on prévint Mr de Barante de l'état réel des choses et qu'on l'engageât à revenir sur le champ. Mais malgré les assurances que me donnèrent Mme de Barante et sa fille⁷, que mon avis serait suivi, une autre influence, qui prenait plaisir à me contrarier depuis le commencement de la maladie, prévalut, et les lettres à Mr de Barante furent écrites de manière à ce qu'il ne soupçonnât pas le moindre danger. Le soir de ce même jour, l'inflammation se porta soudainement à la tête, causant au malade des douleurs atroces. Le médecin Battaglia, qui arriva le premier, jugeant de l'imminence du danger, crut qu'il n'y avait pas un instant à perdre, et il fit faire de suite une forte saignée au pied du malade. Mr Rossi arrivant sur ces entrefaites, Mme de Barante courut lui annoncer la réapparition du danger, la saignée faite et son inquiétude mortelle. Dès que ce docteur apprit qu'on avait opéré sans lui, qu'excité [sic] par le ressentiment de son amour-propre blessé, il déclare que cette saignée doit tuer le malade, qu'on vient de lui enlever ce qui lui restait de force vitale, que la fièvre cérébrale va se déclarer, et qu'en un mot Mr d'Haussounville n'en a plus pour douze heures. Cette scène scandaleusement brutale jeta tous [sic] le monde dans la consternation; chacun pleurait et se désolait de son côté, croyant qu'il n'y avait plus de ressources. Enfin, le docteur Battaglia, qui pendant toute cette scène n'avait pas perdu un instant son admirable sang-froid, parvint à établir un peu de calme, assurant que le docteur Rossi se trompait complètement, que le malade avait encore des forces suffisantes pour supporter cette crise terrible et que, quoique il y eût un danger fort grave, tout espoir était bien loin d'être perdu. Cependant, comme sa responsabilité se trouvait tout à fait compromise, il crut devoir déclarer qu'il était nécessaire d'appeler un prêtre et d'annoncer au malade qu'il était tems de penser aux soins de son âme.

Ici commence une série de faits qui, s'ils n'avaient pas eu lieu au chevet du lit d'un moribond, m'auraient amusé extraordinairement. D'abord, mon père voulut se charger de cette annonce⁸ et comme raison principale de la nécessité de l'intervention d'un prêtre il se garde bien de faire valoir le salut de l'âme du malade, la responsabilité de Mme Barante, les bruits fâcheux de la ville; non, il déclare que le médecin Battaglia étant *médecin de la cour et du Roi*, sa place le mettait dans le cas de sauver sa responsabilité morale vis-à-vis du public. La nécessité du prêtre ayant été établie en principe, on en vint à discuter l'individu. Mon père, toujours dans les mêmes idées de ménagemens extérieurs, insistait fortement pour le curé de Saint-Charles, avec lequel on peut jouer toutes espèces de farces religieuses⁹. Mon

frère et moi, mûs par un sentiment de conscience, nous nous y sommes formellement opposés, au point d'exciter la colère de papa. Dans un moment de puritanisme moral, nous insistâmes pour Peyron, comme le prêtre le plus éclairé à notre connaissance¹⁰. Mais nous cédâmes bientôt aux raisons qui nous furent données et à une plus sérieuse considération. Après bien des débats, je proposai le père lecteur¹¹; ce qui fut approuvé. Je fus chargé d'annoncer au malade la nécessité de l'intervention d'un prêtre, et de le lui amener. À cet effet, je me rendis près de lui à cinq heures du matin et, dès qu'il fut réveillé, je lui dis tout simplement que l'usage du pays voulait que, lorsqu'une maladie grave se prolongeait au-delà d'un certain tems, on fît appeler un prêtre¹². Sans répliquer un seul mot, il me répondit: «C'est tout naturel, amenez-moi qui vous voulez; voyez seulement que ce soit quelqu'un qui ne veuille pas me ~~croire~~». Lui ayant demandé si un moine lui aurait répugné, il me dit: «Au contraire, je les aime beaucoup; j'espère cependant que le vôtre aura du liant dans l'~~esprit~~¹³. Cet avis dû [sic]¹⁴ convaincre d'Haussounville que nous le considérons dans le plus grave danger, ce dont ses¹⁵ treize opérations devaient d'ailleurs lui avoir appris¹⁶. Eh bien, je ne l'ai pas vu un moment inquiet. Le prêtre est venu, il a longuement causé avec lui, sans bravade philosophique, sans piété affectée, enfin comme l'aurait pu faire un philosophe ecclésiastique [sic] dans les moments les plus calmes de sa vie. Le moine sortit enchanté du malade, à peu près convaincu qu'il parviendrait à le convertir, fesant ses éloges à tout le monde¹⁷. J'entrai dans la chambre aussitôt après. «Eh bien, comment avez-vous trouvé mon moine?» lui ai-je demandé. «Mais il est fort bien, dommage qu'il n'est [sic] pas de ~~barbe~~». Cette réponse si plaisante et en même tems si bienveillante, faite au moment où le danger paraissait plus grave, prouve plus en faveur de la force de caractère et de la puissance de conviction de d'Haussounville, que ne l'auraient pu faire toutes les professions de foi imaginables¹⁸.

Le père lecteur revint dans le courant de la journée, croyant à l'imminence du danger, pour pouvoir, le cas échéant, administrer d'Haussounville. Ser Angeli, le plus grand finassier que je connaisse, poussé par son zèle voltérien [sic] contre les moines, parvint à manœuvrer en sorte de ne pas laisser le père pénétrer dans la chambre du malade. Cet intolérance [sic] philosophique, qui contrastait si fortement avec la calme et bienveillante raison de d'Haussounville, jointe à quelques grimaces de religiosité hypocrite que mon homme fesait pour complaire Mme de Barante, m'irritèrent au point que la discussion s'étant engagée sur les événemens de la journée, je me suis peu à peu animé presque à en venir aux gros mots avec Mme

de Barante, qui de son côté était toute rouge de colère. Dès que ma bile s'est dissipée, j'ai été tout honteux de mes emportemens et il ne m'est resté d'autre parti à prendre qu'à confesser mes torts et à en demander pardon. La¹⁹ colère est une bien sotte conseillère. Patience, si elle ne nous faisait commettre que des imprudences; mais, ce qui est pis, c'est qu'elle nous fait faire des bêtises, qu'à peine avec tout l'esprit du monde s'il est possible de réparer²⁰.

De ce jour d'Haussonville n'a pas cessé un instant de marcher vers sa guérison, et il a vu le danger s'éloigner et se dissiper avec autant de calme et de sérénité qu'il avait montré de courage, lorsque le danger était imminent²¹.

6-12 décembre [1833]

Plus pour satisfaire à l'inquiétude sourde de papa, que pour aucun autre motif, je me décidai à aller faire une course à Grinzane avant l'hiver. La paresse m'avait fait négliger d'écrire à Ravinal pour lui annoncer, comme à l'ordinaire, mon arrivée. J'ai depuis transformé les résultats heureux de ma nonchalance en un habile calcul de ma prudence et de ma finesse diplomatique. J'arrivai donc à Grinzane tout à fait à l'improviste, ce qui fit que je pus me convaincre de l'état réel des faits, tels qu'ils le sont toute l'année, moins les courts séjours que j'y fait [sic] où l'on arrange tout pour m'en imposer. Ravinal était absent, le *timage*²² était en désordre, les ouvriers travaillaient à peine; tout ceci démontrait une grande négligence, mais ce n'était point encore de crime capital. J'en viens aux informations et j'apprends:

1°. que la fille du menuisier, que mon père avait fait partir parce qu'elle était publiquement la maîtresse de Ravinal, et que j'avais défendu de laisser revenir sous quelque prétexte que ce fût, était établie de nouveau chez son père sans avoir changé de manière d'être;

2°. que Ravinal, qui avait épuisé à mon égard les expressions de dévouement, de fidélité et d'attachement, remuait depuis deux mois ciel et terre pour se procurer des occupations incompatibles avec mon service; qu'à un tel effet il négligeait complètement ses devoirs comme agent, ce qui m'expliqua la cause du désordre général que j'observai à mon arrivée;

3°. que ses fils, que j'avais solennellement exilés de chez moi, s'y trouvaient tous trois tranquillement établis et redoublaient d'insolence vis-à-vis des ouvriers et autres habitans de Grinzane.

Des fautes si graves me parurent nécessiter une punition éclatante; aussi, je me décidai à renvoyer sur-le-champ Ravinal, ses fils et la famille du menuisier. Sans attendre le retour de Ravinal, je fis partir un exprès pour Turin, afin de communiquer mes déterminations à papa et le prier de m'envoyer Tosco²³ immédiatement. J'attendis Ravinal jusqu'à dix heures pour décharger ma bile sur lui. Voyant qu'il n'était pas encore revenu, je pris le parti plus raisonnable d'aller me coucher, remettant au lendemain l'exercice de ma justice. En effet, à peine levé, ayant su que Ravinal était rentré à deux heures du matin, je le fis venir et lui signifiai son congé, en accompagnant cette déclaration d'une lavade de tête dans le genre de celles que papa administre si énergiquement. Tosco arriva le soir du dimanche. Ses calmes remontrances m'ayant adouci, je consentis à écouter la justification de Ravinal. Quoiqu'il ne sût me donner que de détestables raisons pour excuser ses torts, je le laissai parler tant qu'il voulut, me contentant de lui répondre, de la manière la plus calme, que ma volonté était immuable. Là-dessus je le renvoyai tranquillisé. Mais ne voilà-t-il pas que le lendemain le chef-maçon arrive pour demander l'acquit du compte qui lui est dû pour les travaux qu'il a fait faire, qu'on lui promet depuis un mois, sans jamais rien lui donner. Je lui dis que je vais le faire payer, lorsque Ravinal arrive et me déclare qu'il ne peut exécuter mes ordres, vu qu'il n'a pas le sou. C'est alors que j'éclate. Sûr, d'après les recherches que j'avais déjà faites, qu'il devait y avoir plus de cinq cents francs en fonds de caisse, je demande compte à Ravinal de cette somme. L'impudent a l'audace de me répondre: «Mes comptes vous l'apprendront». Alors je ne me contiens plus et je le traite comme il le méritait, lui [...]²⁴ les noms les plus doux, tels que ceux de menteur, de ladre et autres; enfin je lui déclare qu'il cesse dès cet instant d'être à mon service.

Cette scène me laissa agité toute la journée. Il n'y en avait plus trace le lendemain; j'avais alors avec calme aux moyens de faire marcher l'administration de la terre sans agent. Je finis par me déterminer à la confier à Jean, qui avait fait en quelque sorte jusque-là le sous-agent²⁵. Voici mes raisons: Jean est un homme intelligent, actif, ferme et ordonné; s'il n'a pas de connaissances théoriques²⁶, il a une longue expérience des travaux agricoles; enfin, sous le rapport de la capacité, il est tout à fait propre à ce que [sic] je le destine. Mais Jean n'est pas délicat, son honnêteté est plus que douteuse et, quant à sa moralité, elle est tout au moins suspecte; et pourtant je crois que Jean me convient. En effet, Jean comprend qu'il a si immensément à gagner, en méritant d'être élevé à la place d'agent, qu'il ne risquera pas cet avantage pour de petits gains. Hors [sic] il n'est guère

possible que, ne sachant pas tenir de compte, il puisse me friponner en grand, malgré le contrôle de Tosco. Il est donc probable qu'il sera honnête par calcul. Mais jouons au pis. Quant²⁷, se croyant assuré de l'impunité, il se déclinerait à me voler, il est bien certain qu'il empêchera les autres de me voler²⁸. C'est peut-être moins bien pour sa conscience que s'il ne volait pas, sans savoir²⁹ empêcher les autres de le faire, mais sa [sic] vaut beaucoup³⁰ mieux pour ma bourse. Malgré tous ses défauts, Jean sera donc mon agent.

Ma conduite à Grinzane a été beaucoup admirée par mes bonnes dames. Cela, et l'influence que j'ai exercée sur d'Haussonville pour le faire confesser, m'ont fait une note auprès de ma tante Henriette, qui a effacé une partie de mes démerites de Genève.

13 décembre [1833]

Cette nuit à trois heures et demie ma belle-sœur a accouché d'un garçon³¹. Elle m'a envoyé chercher à deux heures, et je ne l'ai plus quittée que lorsque tout a été heureusement fini. Elle a été assez courageuse et même elle a laissé le bon Dieu assez tranquille; seulement elle invoquait Notre-Dame de la Consolà³² de tems en tems. Je ne sais si elle l'a entendue du haut des cieux et a exaucé ses prières. Mais le fait est qu'elle a souffert fort peu. On a déjà receuilli une foule de choses piquantes, profondes et remarquables, dites par Auguste sur la naissance de son frère.

16 décembre

Le *Journal des Débats*³³ du 10 décembre courant contient l'annonce suivante: «Le docteur de Saint-Frajon vient, après bien des recherches, de découvrir le moyen de dissiper l'embonpoint sans altérer la santé. S'adresser rue des Francs-Bourgeois, n° 14, au Marais, de 3 à 4 heures»³⁴.

J'ai écrit ce matin à Cécile une fort longue lettre, dans laquelle je lui rends compte de l'effet que la lecture des livres de controverses religieuses, qu'elle m'avait donnés, avait produit pour moi³⁵. Avec quelques ménagemens, je lui ai dit la vérité toute pure. C'est-à-dire que la partie démonstrative n'avait point ébranlé mes doutes, mais que j'avais été touché du sentiment religieux, tel que ces livres tendaient à le développer. Je me suis cependant nettement prononcé sur la question de la Grâce. J'ai fini ma dissertation par une adroite flatterie adressée à sa piété, tant je suis persuadé que l'encens a un parfum agréable pour les âmes même les plus puritaines.

J'ai glissé dans cette lettre un petit mot pour la douce Amélie. Je le lui avais promis et d'ailleurs je serais fâché qu'elle m'oubliât tout à fait: elle est si aimable³⁶.

17 décembre

À mon grand étonnement, j'ai trouvé, dans les *Mémoires d'un homme d'État*, mon oncle d'Auzers cité comme un des chevaliers de Malte qui montraient le plus de courage et de résolution, lorsqu'il fut question de défendre l'île contre Buonaparte³⁷. Voici au reste le texte: «Au nombre de ces derniers (ceux qui frémissons d'indignation auraient voulu se défendre) on compte les chevaliers de Montoison³⁸, de Forgel³⁹ et d'Auzers, *Français*».

Tome VI, page 74⁴⁰

18 décembre⁴¹

La maison a les dettes perpétuelles suivantes⁴²:

à l'hôpital de la Charité ⁴³	44.868
au couvent de la Providence ⁴⁴	11.000
à la maison Boigne ⁴⁵	120.000
au chevalier Vasco ⁴⁶	10.000
la marquise de Ceva ⁴⁷	17.500
Isolabella ⁴⁸	3.300
Analdo	3.182
Total	200.850 ⁴⁹

Mon père doit servir les pensions viagères suivantes:

le domestique Maronero	100
la femme de Beauvisage	200
Degregori ⁵⁰	800
Angela Marchisio	700
Chanoine Ferraris	700
Mr Landesio	800
Mme de Tonnerre	3.500
l'abbé Deneria	550
le portier ⁵¹ Joseph	50
l'Odenine de Poirin ⁵²	75
	7.475

La terre de Léry est chargée des dettes suivantes⁵³:

Mme de Tonnerre	405.000
Clermont-Montoison ⁵⁴	100.000
Vitta ⁵⁵	150.000
Sales	65.000
Loera ⁵⁶	20.000
M.se de Sales ⁵⁷	17.000
Castion ⁵⁸	15.000
à d'autres divers	53.000
	840.000 ⁵⁹

Il y a en outre plusieurs autres dettes qui sont représentées par des valeurs particulières, ainsi il existe une dette de 25 frs envers Roburent, représentée par le Castellasso⁶⁰. Il doit y en avoir pareillement que les acquisitions faites nouvellement à Grinzane représentent, mais je n'en ai pas le relevé exact.

19 décembre [1833]

Après dîné nous étions tous au salon, papa dormait sur le sofa, Gustave lisait un journal, l'abbé⁶¹ amusait Joséphine et moi je me chauffais à la cheminée. Sur ces entrefaites, Auguste entre dans la chambre et se met à taquiner sa sœur; je le prie de la laisser tranquille, il m'obéit en gromenant; mais, poussé par ce besoin de mal faire qui le domine si souvent, il va vers papa, comme s'il allait le réveiller; je le suis et lui déclare que je veux qu'il respecte le repos de mon père; aussitôt, il lui lance un coup [*de*] pied, probablement pas dans l'intention de lui faire du mal, mais certainement dans celle de me braver; je le prends alors par le bras et lui donne une claqué si légère⁶² que, je suis sûr, elle ne lui a pas fait le moindre mal. Son père, qui était resté jusqu'alors tranquille spectateur de cette scène, s'élance vers moi et me menace de me casser la tête avec une chaise si je me ravise de me rebattre⁶³ son fils. J'ai eu assez de sang-froid pour me contenir⁶⁴, et je me suis borné à lui répondre: «Quoi, pas même ton père tu n'exiges pas qu'il le respecte?». Au tapage que cela a fait, papa, maman, Marina sont accourus et nous nous sommes séparés. Quelques tems après, je suis revenu dans le salon et me suis mis à parler avec l'abbé Frézet de la conduite de mon frère, en me servant, il est vrai, de termes peu flatteurs; je dirais qu'ils étaient tant soit peu insultants⁶⁵. Maman, qui nous

écoutait silencieusement dans un coin, prit feu et m'apostropha rudement; elle, qui n'avait pas trouvé une seule parole pour blâmer l'insolence insoutenable d'Auguste, ni la violence, pour le moins ridicule, de mon frère, devint tout à coup éloquente pour me reprocher mon ingratitudo et ma noirceur envers mon frère et mon neveu. J'avoue que des reproches si peu mérités ne m'ont nullement ému et que je n'en ai pas moins continué calmement⁶⁶ ma discussion avec l'abbé.

La manière dont maman et toute la famille se conduisent avec Auguste et Joséphine me prouve bien qu'une éducation quelconque est impossible au milieu d'une foule de personnes qui ne cherchent qu'à s'amuser des enfans⁶⁷ et qui, dès qu'elles voient une larme couler, ne songent plus qu'à distraire l'enfant, sans se soucier le moins du monde de former son caractère. Il faudrait que je retombasse en enfance pour que jamais je me décidaise à vivre en famille avec une femme et des enfans. Si jamais je suis père, ma mère verra mes enfans une fois par jour, et cela encore à la présence de leur mère⁶⁸.

20 décembre

En sortant de table, je me suis senti lourd et pesant de corps. Cependant je n'avais pas prodigieusement mangé; mais évidemment ma disposition à l'obésité augmente d'une manière effrayante et me rend déplaisant à moi et aux autres. Mon esprit s'épaissit sous le poids de la chair, mon humeur s'en ressent, je suis morose et irritable. Il est urgent de s'opposer aux progrès de cette maladie, la plus triste de toutes puisqu'elle nous fait descendre au rang des bêtes, et encore au rang des plus dégoûtantes, comme les bœufs ou les cochons. Il est triste de s'astreindre à veiller constamment sur la quantité de choses que l'on mange, surtout lorsque l'on a un aussi brillant appétit que moi. Mais dorénavant je suis décidé à le faire, quoiqu'il m'en coûte. Dans ma position sociale je ne conçois rien de plus à craindre qu'un excès d'embonpoint qui me rendrait ridicule.

21-31 décembre [1833]

La maladie d'Adèle s'est faite grave⁶⁹; on a appelé de nouveaux médecins qui, par l'incertitude qu'ils ont jetée sur la nature de la maladie, ont fait suspendre les moyens énergiques employés jusqu'alors par le médecin Tarella⁷⁰. Le mal a empiré. Le 24 le délire a commencé; son premier effet

a été de lui faire faire une scène violente à son mari⁷¹ qu'elle a accablé d'injures, de celles dont elle se servait dans ses jours de grande colère. Dans la nuit le délire a pris une couleur⁷² plus calme. Ce n'a plus été que des discours sans ordre et sans suite. Le lendemain 25 elle s'est de nouveau exacerbée⁷³ et le délire est devenu frénétique; elle voulait se jeter à bas du lit, et elle menaçait du poing ceux qui voulaient l'en empêcher; les injures n'étaient⁷⁴ pas épargnées. À moi, elle m'a dit que je lui fesais l'*effet du diable*. Le soir⁷⁵, après la visite des médecins qui parurent fort mécontents, Gustave m'entraîna dans sa chambre, se jeta sur son lit et, après avoir beaucoup pleuré, il me fit la description de tout ce qu'il sentait, en me priant de la mettre par écrit pour qu'elle restât comme une attestation de son état moral dans ce douloureux moment. J'ai dans la suite rempli ses intentions; j'ai écrit sa confession et je la conserve pour la lui remettre quand il le voudra, ou, s'il meurt sans me la redemander, pour la donner à Auguste selon les intentions de Gustave.

J'ai⁷⁶ fait à cette occasion une bien curieuse observation. Certes, Gustave était bien profondément affligé, il m'en donnait des preuves non douteuses, et d'ailleurs il n'a jamais su grimacer la douleur. Eh bien! ce qui dans ce moment l'occupait à l'égal de ses pensées sur sa femme, c'était l'état de ses nerfs. Dix fois il s'interrrompit pour me dire: «Tâte-moi le pouds [sic], mes nerfs sont dans un état affreux, je ne connaissais pas d'état si violent». L'homme faible, accoutumé à s'écouter sur toute chose, ne peut pas, même dans les plus tristes circonstances, s'empêcher de s'occuper et de s'inquiéter de ce qui regarde son état physique et moral. Cette disposition, à ne se jamais oublier, a peut-être été augmentée chez mon frère par les soins continuels qu'on l'a forcé à donner à sa santé dès sa plus tendre enfance.

Le reste de la maladie d'Adèle n'a plus été qu'une longue suite de souffrances, qui variaient continuellement. D'abord elle est tombée dans une torpeur mortelle, ensuite elle en est sortie par des convulsions violentes qui ne l'ont plus quittée jusqu'à sa mort⁷⁷. Depuis le 29, tout espoir a été perdu, nous attendions à chaque instant la funeste catastrophe. La force de la jeunesse l'a retardée pendant trois jours. Quels jours, que ~~c'eux~~ là!! Quel spectacle que celui d'une femme jeune et charmante sur son lit de mort, n'ayant plus d'espoir et de consolation que dans les paroles qu'un prêtre commun lui répète de tems en tems. Le danger était regardé comme si imminent, que deux nuits de suite nous avons dit tous ensemble autour de son lit les prières des agonisants. Que ces prières qu'on récite comme

pour adoucir le passage de la vie à la mort, sont imposantes et terribles. Ces litanies des saints, ce lugubre *Ora pro eo*, ces *Oremus*, où l'on ne s'adresse plus qu'à l'âme du mourant, tout cela est éminemment tragique. Jamais culte n'a rien imaginé de plus terrifiant. Celui qui y croit, quelle puissance ne doit-il pas attribuer à cette église, à ce culte, à ce prêtre⁷⁸, qui paraissent dans ce monde tenir dans leurs mains les clefs du ciel et de l'enfer. Après ce que j'ai vu, loin de m'étonner des donations immenses que le clergé avait extorquées dans le moyen âge aux mourants, je m'étonne qu'il ne fût pas parvenu à se rendre l'unique propriétaire du pays.

Le marquis⁷⁹ de Lascaris n'a pas quitté le lit de sa fille pendant ces derniers jours. De tems en tems il lui adressait des paroles de consolation religieuse. C'était un admirable tableau⁸⁰. Cette femme belle, jeune, forte, énergique sur le lit de mort, et, à côté de son lit, dans la ruelle, la figure tragique et noble de son père qui l'exhortait à la prière et à la résignation.

J'ai eu lieu à faire bien des observations sur ce lit de mort et les personnes qui l'entouraient. J'ai⁸¹ vu bien des degrés de douleur et bien des variétés de grimaces qui parodiaient la douleur. Mais même ici je n'ose les consigner. D'ailleurs, ce serait inutile; elles sont gravées au fond de mon cœur en caractères ineffaçables.

Après des souffrances inouïes, Adèle, cette chère Adèle est morte le 31 décembre, à minuit juste. Elle emporte dans la tombe ma sincère amitié. J'avais toujours eu toute sa confiance⁸²; combien de secrets maintenant ensevelis dans la tombe, qui n'ont plus d'autres dépositaires que mon cœur; ceux-là personne au monde ne les saura⁸³.

3 janvier 1834⁸⁴

Mr Rabbi⁸⁵ s'était imaginé de faire un article nécrologique d'Adèle dans lequel il n'était question non pas d'elle, mais des titres et dignités de son père et de son beau-père. Indigné de tant de sottise et de vanité, j'en ai composé un moi-même, qu'en suite j'ai fait traduire par Pellico⁸⁶. Le voici: «Un événement douloureux vient de plonger dans le deuil et la désolation deux des plus illustres familles du pays. La marquise Adèle de Cavour, fille du marquis Lascaris de Vintimille et femme du marquis Gustave de Cavour, a succombé à la fleur de l'âge, le trente un [sic] décembre passé, après une longue maladie. La force de la jeunesse, les secours de l'art, tous les soins que la tendresse peut prodiguer ont à peine servi à reculer de quelques heures cette funeste catastrophe. Elle est morte après avoir

donné à ceux qui l'entouraient un exemple éclatant de calme et de résignation chrétienne, laissant dans la consternation un mari qui l'adorait, un père et une mère dont elle était l'espoir et l'orgueil, et une famille dont elle était le plus bel ornement. Tous ceux⁸⁷ qui ont eu le bonheur de la connaître et de l'apprécier donneront de douloureux regrets à une personne qui brillait également par une beauté distinguée, un caractère énergique et une intelligence élevée. Aussi, si quelque chose pouvait adoucir l'amer-tume du coup qui a si cruellement frappé sa famille, ce seraient la sympathie et la douleur universelle que son malheur a excitées⁸⁸».

4 janvier [1834]⁸⁹

The following observation is most true; I have been able to verify it many times by my own experience⁹⁰.

It is possible for a [third] person to be very intimate, nay, even to live long in the same house, with a married couple who have any tolerable discretion, and not even guess at the sour⁹¹ sentiment [which] they bear to each other; for though the whole day may be sometimes too short for hatred, as well as love; yet the many hours which they naturally spend together, apart from all observers, furnish people of tolerable moderation with such ample opportunity for the enjoyment of either passion, that if they love, they can support being a few hours in company without toying, or, if they hate, without spitting in each other's faces.

Mistress Blifil⁹² was now recovered of her fit, and, to use the common frase [sic], was as well as could be expected for [sic] one in her condition⁹³.

Mr de Talleyrand disait en 92: «Le duc d'Orléans est le vase où l'on a jeté toutes les immondices de la révolution»⁹⁴.

6 janvier

Santa Rosa mi ha scritto una buonissima lettera⁹⁵. Questa si può dividere in tre parti: nella prima gli sta a cuore provarmi che la sua fede cattolica, cui [sic]⁹⁶ conserva tuttora vivissima, si fa sempre più amica del progresso dell'incivilimento, e come⁹⁷ pure essa sarebbe disposta⁹⁸ ad ammettere certe modificazioni che detergerebbero la religione cristiana *da certe ruggini d'antichi vizii*, che menomano la sua bellezza. Nella seconda parte vuole giustificarsi della accusa da me fattagli⁹⁹ *d'ultra misogallismo*; malgrado i suoi sforzi, si vede che non può affatto spogliarsi di quei pregiudi-

zii, che gli amanti della letteratura italiana si tramandano da una scuola all'altra, contro tutti¹⁰⁰ quei forestieri, cui [sic] accusano d'avere derubato una parte della gloria che alle loro opere si spettava. A questi pregiudizii¹⁰¹ sono assuefatto, giacché nella accademia trionfavano senza contraddizione, e sicuramente quei che gli predicavano non gli sostenevano colla grazia e col spirito che Santa Rosa mette nei suoi argomenti. Finalmente la terza parte è tutta su Roma, prima su Roma materiale, quindi su Roma morale. Dopo alcune frasi preparatorie finisce con queste lagrimevoli riflessioni¹⁰²:

È pietà vedere come gli uomini al mondo¹⁰³ si facciano giuoco degli uomini; a Roma ciò si vede e s'imparsa più spaventevolmente che altrove. Ho trovato qui pessime istituzioni, pessimi ordini di governo¹⁰⁴, tutto ciò per conseguenze necessarie di coazione¹⁰⁵. In complesso gli uomini molto meno¹⁰⁶ peggiori delle cose, e queste cose¹⁰⁷ si fanno per necessità del torrente che gli trascina. Ho visto in particolare papa Gregorio¹⁰⁸. È un buon frate senza fasto, senza superbia, senza ipocrisia, di semplici modi e spregiudicato, lui; i tempi¹⁰⁹ e le circostanze travisano a parer mio agli occhi del mondo. Il male viene da altro fonte, e per lo più tutti sanno e confessano che questo fonte è impuro e quella trista necessità, così invocata dal *juste-milieu* [...]¹¹⁰, è pur dessa che costringe qui tutti a bere quelle acque avvelenate. Tosti¹¹¹ più di tutti vede e confessa queste cose¹¹² [...]. Voi vedete¹¹³, mi disse, *un paese che vive di debiti, che, vacillante da ogni parte, sta in piedi ancora non si sa come, e non v'ha rimedio*. Le conseguenze a cui giungerassi col tempo non se le nasconde, ne geme con tutti i buoni.

Termina poi la sua lettera con frasi tenere ed affettuose che in lui credo sincere, perché è un dei giovani di mia conoscenza, di cui il cuore sia men guasto dalla *lèpre* dell'interesse mondano. Una qualche vanità eccettuato, è il miglior amico che io conosca. Dio me lo voglia serbare per la mia vecchiaia; che la fede sua viva possa allora ravvisare [sic] la siccità, che gli¹¹⁴ anni ed il setticismo [sic] avranno prodotta nel mio cuore.

9 janvier

Nous autres qui n'avons pas de foi religieuse, il faut que notre tendresse d'âme s'épuise au profit de l'humanité¹¹⁵.

En rangeant les papiers de mon pauvre oncle Franquin¹¹⁶, j'en ai trouvé un, où il faisait son histoire financière jusqu'après la débâcle de la Société pastorale, qui lui a emporté tout son avoir¹¹⁷. Il en résulte qu'il a eu pour tout potage de l'hoirie paternelle 8.000 frs; encore n'en-a-t-il touché que 6.000, 2.000 frs lui ayant été retenus pour les frais que son équipage avait

occasionnés. Ils étaient bien traités les cadets dans ce tems-là et ils sont bien venus à maudire les changemens que la révolution a introduits dans nos mœurs.

J'ai également trouvé plusieurs cahiers sur des questions d'économie politique, sur celles surtout qui ont un rapport direct avec les finances de l'État. Je n'ai pas pu m'assurer d'une manière certaine si c'était un travail de mon oncle ou si simplement c'était une simple copie qu'il eût faite; je pencherais cependant pour la première hypothèse. Quoi qu'il en soit, les doctrines qui y sont exposées sont assez justes; en grande partie elles sont tirées de Smith¹¹⁸. Cependant il y a un nombreux alliage d'erreurs et d'absurdités. Par exemple, tout ce qui traite de l'évaluation des revenus et des capitaux des nations est complètement faux. Ce n'en est pas moins un travail remarquable par rapport au tems, au pays et à la personne qui l'a composé. Dans les dernières années de sa vie mon oncle aurait bien sûr désavoué plusieurs des principes qui sont développés dans ces cahiers¹¹⁹.

20 janvier [1834]

Nous avons dîné, Montessuy et moi, chez Bordino¹²⁰; Marescalchi¹²¹ s'est joint à nous et nous avons été fort gais. Cependant l'ami Montessuy, qui depuis son départ de Turin en 1832 a pris un certain air de fatuité financière et conquérante, a voulu un moment s'égayer à mes dépens. «Savez-vous, m'a-t-il dit, qu'à Gênes une personne m'a demandé quel était ce petit monsieur qui était toujours à l'ambassade et ressemblait si fort à tous ces petits doctrinaires qui pullulaient dans les salons de Mmes¹²² de Broglie¹²³ et Decasez¹²⁴. Cela m'a furieusement rappelé la lettre de Mme de Sévigné, que notre cher abbé nous a dictée à l'académie, dans laquelle tous mes bons camarades ont vu une allusion à ma vanité et [à] ma pétulance d'alors. Quelle vraie que la comparaison ait pu être, ce n'était [pas] à Montessuy à me la répéter. Il a la morgue¹²⁵ d'un aristocrate d'argent et de taille, que ne peuvent pas supporter ceux qui ont une aristocratie au moins aussi distinguée que la sienne: celle de la naissance et des talens.

Charles Cappai¹²⁶ m'a écrit quelques jours après son arrivée à Cagliari; comme de raison, il me parle des impressions qu'il a éprouvées en revoyant sa patrie après trois ans d'absence. Voici les principales observations qu'il me communique:

Il me paraît d'avoir retrouvé dans la classe éduquée¹²⁷ une moindre aversion pour les innovations; elle paraît même disposée à accepter avec plaisir celles qui sont d'une utilité immédiate. J'ai trouvé bien des choses changées et remodernées avec goût; dans plusieurs maisons j'ai vu qu'on avait introduit les perfectionnemens qui servent à la commodité de la vie, qu'ils avaient négligée jusqu'ici. On a embelli les environs de Cagliari de promenades publiques. Plusieurs établissements publics ont subi d'utiles réformes. Dans ce moment on s'occupe de chercher un local pour bâtir une nouvelle prison, dans laquelle on a l'intention d'introduire le travail. La prison qui existe fait horreur. C'est une vieille tour, bâtie par les Pisans, dans laquelle sont parqués, comme des bêtes féroces, 360 individus. Rien ne peut donner une idée du misérable état où ils se trouvent. Renfermés jusqu'à soixante dans une même chambre, où ils n'ont¹²⁸ qu'un air méphytique à respirer et de mauvaises nattes de joncs pour se coucher, ils font pitié à voir. Ils sont entassés les uns sur les autres, sans classification, sans distinction aucune, de sorte que, les plus corrompus étant les plus considérés, ceux qui en entrant en prison conservaient encore quelques restes d'honnêteté, sortent aussi endurcis dans le crime que les plus grands criminels.

21 janvier

Modana¹²⁹ est venu me trouver pour me prier de lui prêter de l'argent. J'ai eu la bonhomie de lui remettre deux cent cinquante francs, qu'il m'a promis de me rendre à la fin du mois. Il m'a beaucoup parlé de sa nombreuse famille, il paraît beaucoup aimer ses enfans, son aîné surtout, qu'il m'a dit être un jeune homme de vingt ans plein de talens et d'énergie; voyant qu'avec ces qualités il ne pourrait pas être heureux dans ce pays, où sa religion l'exposerait à de constantes humiliations, il s'est décidé à l'envoyer à Paris et à l'établir en France. Quelle que soit l'exagération causée par¹³⁰ la vanité paternelle du pauvre Modana dans les éloges qu'il donne à son fils, c'est avec une vive satisfaction que j'ai vu ses [sic] signes du réveil du sentiment de dignité morale chez ce malheureux peuple, que les persécutions de mes peu charitables coreligionnaires ont si déplorablement avili et abruti.

23 janvier

J'ai dîné chez Foster¹³¹, en compagnie de plusieurs personnes aussi peu amies du système actuel que moi. Drovetti¹³², Bucheron, Pellico, le sénateur Rogé¹³³ et Mr de Barante. J'étais fort heureusement placé à côté de Drovetti, qui m'a raconté des faits fort intéressants sur l'état actuel de la religion chrétienne en Palestine, et le peu d'intérêt que la cour de Rome

y met. L'année passée, à l'époque de la conquête de la Palestine et de la Syrie par les Égyptiens, il était à Rome; connaissant les dispositions bienveillantes du pacha¹³⁴ pour les chrétiens de l'Orient, il voulut persuader à la cour de Rome de se mettre en relation avec lui, l'assurant du succès complet de leurs demandes, pourvu qu'elles fussent convenables et qu'on s'appliquât à faire disparaître les abus scandaleux de l'Église Syrienne. Eh bien! quelle que fût l'importance du sujet pour l'intérêt du catholicisme, quelle que fût l'insistance qu'il y mit pendant plusieurs mois, il lui fut impossible de faire prendre la moindre mesure au pape ou à ses ministres. Les cardinaux et les prélat s chargés de la direction des missions se montraient d'une ignorance sur l'état réel de l'Orient, que rien n'égalait, si ce n'est l'insouciance qu'ils mettaient à s'en occuper lorsqu'on les en sollicitait vivement. Et lorsque Drovetti voulait leur faire connaître les abus monstrueux qui fesaient tant de tort au christianisme en Orient, il n'en a jamais obtenu d'autre réponse, sinon qu'il faut tirer un voile sur les imperfections des ministres de l'autel et se garder avant tout de les dévoiler. Drovetti m'a assuré que la propagande¹³⁵ envoie en Orient le rebut du clergé d'Italie, que la plupart des prêtres qui y arrivent sont des jeunes gens perdus de vices dont on désespérait de faire aucun bien dans leur pays. Plusieurs missionnaires se sont faits renégats et ont pris service dans les troupes du pacha de Saint-Jean-d'Acre¹³⁶. Drovetti a fini en me disant qu'il avait du moins retiré de son séjour à Rome l'avantage de s'assurer que tout ce qu'on dit de l'incurie, de la négligence, de l'incapacité de la cour de Rome, loin d'être exagéré, est bien au-dessous de la vérité.

Après dîner le sénateur Roggeri s'est approché et, quoique je ne le connusse pas du tout, il a entamé une conversation avec moi sur la marche déplorable que suivait le gouvernement, sur l'esprit de mécontentement qui régnait dans les provinces et [d'] autres sujets également à mon goût. En vérité, je ne vois plus sur quels appuis repose le pouvoir actuel. L'armée est dégoûtée et sans confiance dans ses chefs, l'administration entretient généralement des sentimens hostiles à l'ordre de choses actuel, la noblesse est mécontente, la magistrature blâme hautement la marche que l'on suit, et les masses, lorsqu'elles ne sont pas insouciantes, sont irritées contre le pouvoir tyrannique et faible qui les vexé en leur inspirant le plus profond mépris. Évidemment, il n'y a plus rien qui soutienne notre monarchie que la Congrégation¹³⁷. Et nous savons que ce sont de fières gens que les congrégandistes, surtout pour le courage.

J'ai fini ma soirée chez au¹³⁸ bal de la comtesse Masin¹³⁹. Étant à pro-

mener avec Bazin, celui-ci me mena dans un coin et à propos de je ne sais [sic], me dit d'un ton grave: «Camille, le présent n'est pas trop beau pour vous, mais je vous présage un immense avenir». Peut-être se moquait-il de moi, s'est [sic] possible, mais ma vanité m'a fait croire qu'il parlait au sérieux. Il y a quelques années, elle aurait fait mieux que cela, elle m'aurait persuadé qu'il disait vrai.

24 janvier [1834]

J'ai revu, chez papa, l'honnête Berton, le notaire-député; il vient de Paris et s'en va à Naples¹⁴⁰. Papa lui ayant demandé comment les choses allaient en France, il lui a répondu: «Ça va sans qu'on sache comment; le gouvernement n'a l'affection de personne, et cependant, provisoirement, il a assez de force pour comprimer les factions. La division intestine des partis qui l'attaquent, leur manque d'unité et surtout les folies de leurs plus fougueux partisans sont sa sauvegarde pour le moment». Il a cependant ajouté: «Quoiqu'il en soit, jamais le gouvernement n'a été plus fort que dans ce moment». En résumé, Berton envisage la question politique du même œil qu'en 1830, quand je le vis à Gênes¹⁴¹; il croit¹⁴² à l'impossibilité du système actuel, seulement au lieu de ne lui donner comme alors que quelques mois d'existence, il lui accorde maintenant plusieurs années. C'est déjà beaucoup, et, Dieu aidant, j'espère que bientôt on ne contera [sic] plus le tems qui doit s'écouler avant sa chute, non plus¹⁴³ par mois ou par années, mais par siècles.

28 janvier

C'a été un jour malencontreux pour moi. J'ai fait force gaucheries qui m'ont attiré bien des désagrémens. J'ai dîné chez Mr de Barante; il était sérieux et de mauvaise¹⁴⁴, ainsi il m'a été impossible de n'en rien tirer, ni sur la politique ni sur autre chose. Enfin, après dîné il est descendu, me laissant dans le salon avec Mme de Barante et Montessuy. Je ne sais comment, je me suis animé sur le chapitre des devoirs conjugaux, et pendant longtems je n'ai fait autre chose que violer les lois de la convenance et, ce qui est pis encore, celles de la grammaire. J'en ai retiré cependant deux fort jolies histoires que je consignerai quelque part sur mon journal¹⁴⁵, ne pouvant le faire dans cet endroit. En sortant de chez Mme de B[arante], j'ai été ailleurs; là, ç'a été bien pis. Je ne sais par quelle fatalité tout ce

que je disais était une gaucherie, tantôt par rapport au malade, tantôt par rapport à la bien portante. J'ai si bien fait que mon hôte a pris de l'humeur et de la véritable humeur, qu'il n'a pu s'empêcher de me témoigner d'une manière assez déplaisante. Eh bien! je n'ai pas plus trouvé de l'esprit¹⁴⁶ pour combattre et retorquer ses demi-impertinences que j'en avais eu quelques minutes auparavant pour le mettre¹⁴⁷ sur ce train-là. Enfin, j'ai abandonné le champ de bataille, et me suis retiré chez moi, plus ennuyé, plus dégoûté de la vie que jamais, n'ayant pour me consoler que les souvenirs d'un passé vide d'intérêt¹⁴⁸, et d'un avenir sans but, sans espoir, je dirais presque sans désir.

Il me restait encore une illusion: celle de l'amitié ou, pour être plus exact, celle de l'empire et du dévouement que la supériorité de mon esprit pouvait exercer sur mes amis. Eh bien, elle est passée, complètement passée, plus que toutes les autres illusions de vanité et de glorieux qui m'ont si longtemps dominé. D'amis de cœur, de ceux chez qui je croyais à la puissance de leur affection¹⁴⁹ pour moi, je n'en ai plus qu'un; et encore, comme elle est diminuée cette affection, ce dévouement, cette généreuse sympathie¹⁵⁰. Cette amitié si grande, si forte, dégénère tous les jours; pour peu que cela continue, elle se trouvera rapetissée au niveau de toutes ces amitiés du monde qui consistent, en des égards plus ou moins aimables, revêtus de belles phrases à l'usage de tout le monde. Ce n'est pas mon ami que j'accuse. S'il y a de la faute dans tout cela, elle doit m'être imputée: mon cœur cautérisé, glacé, inanimé, ne pouvait pas satisfaire cette âme brûlante, pleine de sentiments méridionaux; notre amitié ne reposait donc plus depuis longtemps que sur le respect, la sympathie et mieux que cela encore, que lui inspiraient certaines facultés supérieures qu'il croyait voir en moi. Ce n'était plus moi qu'il aimait, c'était ma puissante organisation intellectuelle. Mais pour que des facultés intellectuelles conservent l'admiration de ceux qui les observent, il faut qu'elles se développent, qu'elles s'exercent, en un mot qu'elles remplissent la destinée assignée aux intelligences supérieures. L'ai-je fait? Au contraire, tous les jours, mon esprit s'est restreint dans un cercle plus étroit; le germe de mes facultés (car, à être vrai, s'il y a jamais eu rien en moi, ce n'a jamais été que des germes) loin de se développer, de produire ce qu'il promettait, n'a donné que les résultats les plus ordinaires et les plus communs. Un homme de salons, passablement spirituel. Cette misérable qualité seule reste des plus brillantes espérances; était-elle suffisante pour maintenir mon ami dans son admiration illusive [sic] pour moi? Impossible, le charme a été rompu. Je crois que le

pauvre diable est maintenant tout honteux des sentiments qu'il m'avait jadis témoignés. Si dans nos conversations je laisse apercevoir quelque reste de mes anciennes illusions, il l'écrase de suite sans pitié, le conspue, le ridiculise; seulement, pour adoucir le coup qui serait trop fort pour ma vanité, encore si *morbide*, il ne me frappe [pas] directement, mais de concert avec la société et surtout cette société que nous nous étions créée dans nos jours d'avenir. Au fond, ma société l'ennuie. Nous passons notre temps à dire des choses communes, sans intérêt, ou à déplorer notre sort, à nous appuyer sur nous-mêmes, à médire de l'ordre social, à maudire notre position particulière et cent autres choses aussi misérables.

En vérité, quand je résume ma position actuelle, je ne peux pas m'empêcher de convenir avec moi-même que je suis faussement et dououreusement placé, pour moi comme pour les autres. Dans mes rapports de famille je n'ai plus d'agrément. Amoureux d'indépendance avant tout, je suis le plus dépendant des hommes; fils de famille dans toute la force du terme; doué d'une volonté ardente, tracassière, je n'ai aucun sujet à l'exercer; mon domestique même, cet imbécile de *Tomalin*¹⁵¹, a des moyens de s'y soustraire et il en use largement. Quant aux affections de famille, mes tantes s'est [sic]¹⁵² tout au plus si elles peuvent s'empêcher de me vouloir du mal. Elles n'ont pas tort; à leur place je crois que je détesterais un neveu qui me serait aussi décidément hostile que je le suis envers elles. Mon frère ne pense plus qu'à son fils; notre ancienne liaison, l'admiration des badaux [sic], ne portant que sur une complète sympathie de raison, n'existe plus maintenant que nous différons si complètement dans notre manière de voir le point capital de sa vie: l'éducation de son fils. Nous ne nous aimons plus. C'est tout au plus si nous nous adressons quelquefois la parole sur des sujets indifférents. Ma mère m'aime encore, je crois même qu'elle m'aime encore beaucoup; elle est si bonne, ma mère, si tendre, qu'elle a même de l'amour pour moi qui ne le mérite guère; mais au fond, je ne suis pas nécessaire à son bonheur, elle a trouvé dans ses petits-enfants d'autres objets d'affection et de tendresse plus adaptés à son genre de sensibilité¹⁵³, et qui lui suffisent pour l'absorber complètement. Quant à moi, avec mon humeur chagrine, je suis plutôt un obstacle qu'un moyen pour son bonheur. Papa est bien bon; mais sa bonté est d'un genre un peu matériel; je suis peu propre à seconder ses vues, au contraire, je les entrange continuellement. Il me le pardonne, mais si je venais à lui manquer, il reporterait aisément toute son affection sur ses petits-enfants et il aurait encore bien des années à se bercer d'illusions sur leur sort futur. Je ne parle [pas] de mes amis. Beau-

coup de personne ont de l'estime, de la bienveillance pour moi; en général tous ceux qui me connaissent me veulent du bien, mais je ne suis nécessaire à aucun, tout au plus suis-je utile à un ou deux, et encore de quelle mince utilité. Je pourrais donc les quitter sans remords. Ainsi donc aucun lien bien fort ne m'attache plus à la vie et j'ai, pour en être dégoûté, de nombreuses causes. L'avenir, loin de me sourire, ne m'offre qu'une aggravation progressive et continue d'ennuis. Que serais-je à trente ans? Fils de famille comme à cette heure, j'aime mille fois¹⁵⁴ penser que je n'y serai plus.

Ah, si ce n'était des doutes qui me restent sur la moralité du suicide, en vérité que¹⁵⁵ je me délivrerais bientôt de cette fastidieuse existence! Mais même benthamiquement raisonnant, je ne peux les résoudre. Quant aux effets¹⁵⁶ de premier ordre, je crois bien qu'en mon cas particulier ils présentent une balance favorable au suicide. Mais les maux de second ordre? Comment les apprécier dans ce cas? Cette action, sous un point de vue général, est blâmable; tout ce qui y pousse est donc un mal, excusable seulement quand il est compensé par d'immenses avantages. Pour le moment donc, je ferai comme Hamlet¹⁵⁷, je ne me tuerai pas, mais pour le moins j'adresserai d'ardentes prières au ciel pour qu'il m'envoie une bonne fluxion de poitrine qui m'emporte dans l'autre monde. De cette manière-là, ma conscience serait tranquille, l'amour de l'existence ne serait ébranlé chez personne. Au contraire, ma mort, qu'on appellerait une catastrophe funeste, produirait un excellent effet sur bien des gens; l'effet moral serait utile au lieu d'être nuisible. Mes parens, que je tranquilliserais par des simagrées religieuses, me pleureraien un mois durant, quelques jours de plus qu'ils ne l'ont fait pour cette pauvre Adèle, et puis l'on m'oublierait¹⁵⁸. Ou bien se rappelerait-on de moi quelquefois pour faire une leçon à mes neveux sur les dangers d'un développement trop précoce de l'intelligence, l'amour excessif de l'indépendance et l'excès de vanité. Oh! si je savais un remède qui donnât une fluxion de poitrine!!

29 janvier [1834]¹⁵⁹

Mon père m'a beaucoup parlé des sacrifices qu'il a faits pendant la dernière maladie de ma belle-sœur, et il m'a répété plusieurs fois qu'il avait remboursé à mon frère la somme qu'il avait payée pour la voiture de Gabriac¹⁶⁰, comme s'il avait fait un grand acte de générosité. J'ai vu aujourd'hui le compte qu'il a donné à Gustave; en vérité, il est aussi poi-

vré que celui d'un apothicaire. Les médecins, les neuvaines, l'enterrement, les aumônes, tout est à la charge de mon frère. Pauvre papa, je sais bien qu'il serait prêt à tout donner à son fils s'il en avait besoin; mais malgré cela il ne peut s'empêcher de finasser avec ses comptes, souvent pour lui donner ensuite gratuitement ce qui lui reviendrait par d'autres motifs de droit commun. Si j'avais des fils, ce ne serait certainement pas ainsi que j'agirais avec eux.

4 février

Il y a eu un grand bal chez monsieur de Vial, donné par celui-ci et monsieur de la Trinité¹⁶¹. Tout y était fort bien. Appartemens riches, service parfaitement bien fait, musique excellente. Aussi, a-t-on été fort en train. Mme de [...]¹⁶² était plus jolie et plus aimable que jamais; elle a été d'une coquetterie charmante. En vérité, si je ne connaissais pas ses antécédents, et si je n'eusse pas de trop justes raisons pour me dénier du jeu qu'elle joue, en vérité il y aurait de quoi perdre la tête. Si tant est toutefois, que cette faculté-là me reste. La fortune m'a chèrement fait payer les délicieux sourires de Mme; quoique j'aie joué avec toute la prudence du monde, je n'en ai pas moins perdu beaucoup d'argent, à peu près tout mon gain de l'année, et même quelque chose au delà. Ce qui m'a fait un véritable¹⁶³, c'est que ce malheur constant et extraordinaire ne m'a pas fait perdre la tête un seul instant; j'étais aussi calme et aussi prudent après avoir perdu ma cinquième mise, que le moment où je me suis assis. Un autre aurait perdu au moins le double. Je ne peux pas perdre à la longue au *goffio*¹⁶⁴. Ce qui m'a fait aussi grand plaisir c'est que l'agitation du jeu et l'ennui de la perte n'ont nullement troublé mon sommeil. J'ai rarement mieux dormi au retour d'un bal. Si j'étais amoureux, sentimental et poétique, je dirais que le baume que les beaux yeux bleus de Mme m'empêchaient de ressentir l'amertume des coups de la fortune¹⁶⁵.

13 février¹⁶⁶

Broferio¹⁶⁷ était accusé depuis longtems d'avoir joué le rôle infâme de révélateur dans le procès politique qui lui a été intenté au printemps 1831¹⁶⁸. Jusqu'à cette heure, il n'avait jamais tenté de se justifier; enfin les poésies séditieuses composées au sujet des lois de police adoptées contre les chiens¹⁶⁹ lui ayant été imputées, il a fait paraître un petit¹⁷⁰ en vers

où, s'adressant à ses accusateurs, il tâche de venger sa réputation et de rendre ses malheurs intéressans¹⁷¹. Il y a quelques expressions et même quelques passages qui ne manquent ni de verve ni de talent; en voici quelques-uns¹⁷².

Anime de pauta vernisà d'orgeuj
[...]
Chi seve aspri censor, fieri Caton,
Chi me¹⁷³ propone a model vostre virtù?
Una rassa gloriosa de Pantalon,
D'coui ch'a l'an per cervel d'mioula d'sambù
[...]
D'coui Canning, d'coui Périer, d'coui Richelieu
Ch'a l'an studià 'l drit public sui rampar,
Ch'applaudend al teatro un pas de deux,
A mando Soult sul Ren, Clausel sul Var.
Che del Café stancand i tabouret
A credo ajutè le Stat piand un sorbet¹⁷⁴.

D'coui Platon da armanach e da giornai,
D'coui Fabii ch'as profumo a la mille fleurs,
D'coui Pompei, d'coui Temistocli sarvai
Ch'a van a pié la Russia dal trateur,
Dispost pr' una pension a berlichè
La poer doa el Diavo a buta i pé¹⁷⁵

18 février [1834]

Ils ont une étrange humilité, les dévots revêtus d'un caractère sacré. Ils proclament tant qu'on veut leur nullité, leur misère, les infirmités morales et intellectuelles de leur nature, mais ils se dédommagent bien amplement dès qu'il s'agit du ministère dont ils sont investis; alors il n'y a plus assez de respect, de vénération pour ce qu'ils se croient en droit de prétendre. Admirable moyen de satisfaire aux exigences de l'orgueil, sans se priver des douceurs de la modestie. Ce contraste choquant se trouve partout dans l'Église romaine; son esprit en est empreint et il éclate dans¹⁷⁶ ses membres à proportion qu'ils s'en pénètrent plus intimement. Le clergé séculier a des sentimens plus naturels; obligé par ses fonctions à mener une vie active qui le mêle avec le reste de ses semblables et lui fait subir, jusqu'à un certain point, l'influence de l'opinion publique, il a des sentimens plus vrais et plus d'accord avec les notions communes du bon sens. Mais le clergé régulier, concentré dans un monde isolé, sans sympathie pour les sentimens

qui font mouvoir la société¹⁷⁷, se crée un codé moral particulier, au moyen duquel il tâche autant qu'il peut de concilier la satisfaction des passions, qui fermentent toujours dans le cœur humain, avec les préceptes sévères de leur ordre. Les fondateurs des ordres religieux ont fait tout ce qu'ils ont pu pour inculquer l'humilité à leurs sectateurs; pauvreté, obéissance, abstinence complète de tout ce qui peut rehausser les avantages naturels du corps et de l'esprit; ils ont prescrit tout ce qu'ils croyaient le plus propre à dompter le démon de l'orgueil. Eh bien, c'est justement de cette même règle strictement observée que les moines tirent les moyens de satisfaire leur vanité. Plus elle a voulu les abaisser et plus ils se croient en droit de s'élever. Ils mesurent le respect qui leur est dû aux obligations, pour paraître humbles, auxquelles ils sont soumis. Ce sentiment de leur propre dignité, ils l'expriment de la manière la plus naïve et cela arrive non pas¹⁷⁸ seulement chez ces moines qui n'ont de rapports qu'avec les classes inférieures de la société, ignorantes et faciles à frapper par les signes extérieurs de la sainteté, mais chez ceux qui se trouvent par leurs moyens ou leur position être en contact avec les personnes du rang le plus élevé.

Quoique je fusse déjà accoutumé à cette vanité monacale, cependant le père lecteur de *Notre-Dame des Anges*, m'a encore étonné par la naïveté avec laquelle il parle des hommages dont on l'accable. En parlant à mon frère de sa pauvre femme, il lui disait, de l'air le plus modeste: «Elle était si pieuse! Toutes les fois que j'allais la voir elle me témoignait tant de respect; une fois elle m'a baissé [sic]¹⁷⁹ la main et plusieurs autres fois elle s'est mise à genoux devant moi en implorant ma sainte bénédiction». Le fait¹⁸⁰ était vrai, ma charmante belle-sœur avait baissé [sic] la main sale du moine et s'était agenouillée devant lui. Il n'y avait donc¹⁸¹ rien d'extraordinaire que le moine en fût glorieux et s'en vantât.

On s'étonne souvent sur le grand nombre de jeunes gens qui embrassent la carrière monacale; les dévots en tirent argument pour prouver la puissance du sentiment religieux. Il me paraît que le fait que j'ai rapporté peut expliquer, au moins pour un grand nombre de cas, par des causes purement humaines, l'empressement de se claquemurer dans un couvent des personnes appartenant aux classes inférieures. Le fils d'un paysan peut-il, dans les rêves de son amour-propre, imaginer une jouissance de vanité plus exquise que de voir sa main, destinée à manier la charrue et la bêche¹⁸², baissée [sic] par la plus belle femme du pays, et de contempler à ses pieds celle qui plane au-dessus des hommages de tout ce qu'il y a de distingué dans le royaume? Toute autre carrière pourrait-elle lui procurer rien de com-

parable, si l'orgueil entre pour beaucoup dans son caractère? Ce qui m'étonne maintenant ce n'est pas le grand nombre des moines, mais c'est de ne pas voir se précipiter dans les couvents tout ce qui dans les classes inférieures a un esprit élevé, une ambition ardente, un esprit orgueilleux¹⁸³.

J'ai trouvé dans les papiers du pauvre Franquin toute la correspondance de Mme de Tonnerre avec papa pendant l'année 1813 et les premiers mois de 1814. Ma tante était de service auprès de la princesse avec laquelle elle était en froideur¹⁸⁴. Il n'est question dans ces lettres [que] des terreurs que les triomphes des alliés lui inspiraient et de sa crainte mortelle de voir une restauration s'opérer en Piémont. Elle s'imaginait que si le roi de Sardaigne remontait sur le trône, la Turbie serait premier ministre, et par conséquent¹⁸⁵ tout puissant, pour la forcer à se remettre¹⁸⁶ en son pouvoir, ou du moins pour se saisir des biens que les tribunaux impériaux lui avaient fait céder en Piémont¹⁸⁷. Aussi, telle est son horreur de ce pauvre roi de Sardaigne, qu'elle va jusqu'à dire: «J'aimerais mieux voir le Grand Turc sur le trône que lui». Son langage s'est légèrement modifié depuis.

Dans une de ses lettres il est question d'un sentiment qui lui aurait causé bien des peines, mais qu'elle avait fini par surmonter. La personne n'est pas nommée, et je ne peux deviner qui c'a pu être. À moins que cela ne soit celui auquel sa lettre était adressée¹⁸⁸. Voici, au reste, ses propres mots: «Je vous dirai combien j'ai été touchée des sentimens d'une personne. Je l'ai aimée vivement, tendrement cette personne; c'est je crois le seul sentiment de ce genre que j'ay éprouvé; il a fait verser plus d'une larme, ce sentiment; mais il a fait ensuite le bonheur de ma vie, lorsqu'il est devenu plus calme sans cesser d'être aussi profond. Personne, personne ne le balancera jamais dans mon cœur, dans ce pauvre cœur qui fut si déchiré. Les malheurs dont on m'a plainte ne sont pas ceux qui m'ont fait souffrir¹⁸⁹. Mais le bon Dieu a soumis tout cela et je jouis avec délice de ce qui me reste».

Il paraît que papa était très vif dans ce moment. Qu'il ne voulait pas se soumettre au nouveau régime qui se préparait, qu'il voulait s'expatrier, etc., etc.

O quantum mutato [sic] ab illo

NOTE

¹ Joseph-Othenin-Bernard de Cléron, conte d'Haussonville (1809-1884) fu per un solo anno, il 1833, segretario dell'ambasciata francese a Torino. Prima era stato a Bruxelles e in seguito andò a Napoli. Deputato dal 1842 al 1848, membro della maggioranza conservatrice, dopo la Rivoluzione di febbraio si ritirò a vita privata, dedicandosi agli studi storici e conducendo nei salotti parigini una viva opposizione al governo del Secondo Impero, al pari del suocero, il duca di Broglie. Accademico di Francia nel 1869, sostenitore del Thiers dopo il 1870, divenne senatore a vita nel 1878.

² L'episodio della malattia dell'Haussonville («une fluxion de poitrine des plus violentes») fu narrato da Cavour alla zia Cécile de Sellon nella lettera del 16 dicembre (CAOUR, *Epistolario*, I, pp. 151-152).

³ Prosper de Barante in quel momento era a Genova. La moglie, sposata nel 1811, era Césarine-Marie-Joséphine d'Houdetot (1794-1877), donna di rara bellezza e di grande devozione.

⁴ Francesco Rossi e Luigi Battaglia, l'uno chirurgo e l'altro medico del re e della sua famiglia. Il Rossi era inoltre professore emerito di chirurgia.

⁵ BERTI, p. 70: Mais au cinquième jour, un redoublement de l'inflammation.

⁶ Parola omessa in BERTI, p. 70.

⁷ La primogenita, Adélaïde de Barante (1813-1886).

⁸ BERTI, p. 72: communication.

⁹ Reggeva allora la parrocchia di San Carlo (nella piazza omonima) don Maurizio Casimiro Donadio.

¹⁰ L'abate Amedeo Peyron (1785-1870), filologo classico e orientalista, successore di Tommaso Valperga di Caluso alla cattedra universitaria (1815), senatore (1848), membro dell'Institut de France (1854), godette di grande fama in Italia e all'estero per le esemplari pubblicazioni di papiri greci (tra le prime del genere) e per gli studi sulla lingua copta, che rimangono alla base della lessicografia copta moderna.

¹¹ Era il padre lettore (ossia professore di teologia) del convento della Madonna degli Angeli, dei Minori osservanti riformati, che si trovava vicinissimo al palazzo dei Cavour.

¹² Nella lettera alla zia del 16 dicembre la serietà di questo passo lascia il posto all'ironia venata di scetticismo: «c'est moi qui a été jugé le plus capable d'annoncer à d'Haussonville la [éventualité de l'intervention du prêtre. Ne riez-vous en songeant que c'est moi qui a fait confesser d'Haussonville?» (CAOUR, *Epistolario*, I, p. 152).

¹³ Alla zia Cavour scriveva, semplicemente: «il a molto il lavorio per la scelta del sacerdote: «l'ai su lui amener quelqu'un qui avait du pliant dans l'esprit» (CAOUR, *Epistolario*, I, p. 152). Nelle due versioni Cavour usò dunque due diverse espressioni che cambiano di molto il senso della frase (*pliant*: affabile; *pliant*: pieghevole).

¹⁴ BERTI, p. 73: avait du.

¹⁵ dont ses correttio su que ses. — BERTI, p. 73: à quoi ses.

¹⁶ Dopo aver scritto *lui avoir fait pression* (?), Cavour cancellò l'ultima parola e la sostituì con *apris* e dimenticò di cancellare anche *fait*. — BERTI, p. 73: l'avoir préparé.

¹⁷ Nella lettera del 16 dicembre Cavour scriveva che il frate «ne l'a nullement chicané et [...] même, [non] son incrédibilité catholique, a été si content du calme de son ame dans ce moment solennel, qu'il a été chanter ses éloges à toutes les douairières du quartier» (CAOUR, *Epistolario*, I, p. 152).

¹⁸ Con la zia de Sellon, Cavour concludeva in altro modo: «Cela m'a fait une note excellente près de ma tante d'Auzers; depuis lors elle est excessivement tendre pour moi. Cependant, ni d'Haussonville ni moi n'avons mis aucune hypocrisie dans notre fait. Mais il y a tant de gens qui ne demandaient qu'à nous faire plaisir» (CAOUR, *Epistolario*, I, p. 152).

dent pas mieux qu'à se contenter de l'apparence» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 152). L'ultima frase appare senza dubbio riferita al padre, Michele, che poco sopra in questo diario era indicato come «toujours dans les memes idées de ménagemens extérieurs».

¹⁹ La signora di Barante non dovette serbare rancore a Cavour per i suoi «emportemens», poiché in una lettera di pochi giorni dopo, al marito assente, scriveva: «Le matin du septième jour il fallut le [d'Haussonville] préparer à la mort. Songez ce que j'ai dû souffrir. C'est Camille de Cavour que j'ai chargé de ce cruel office; il s'en est tiré en homme de cœur, d'esprit et de conscience. Il a été dans l'admiration de Monsier d'Haussonville» (lettera riportata nella biografia della signora di Barante, scritta dalla pronipote, suor MARIE-LOUISE DE SION, *La vie d'une grande chrétienne dans le monde, la baronne de Barante*, Paris, 1936, pp. 94 e seg., nella quale Cavour è più volte citato e la malattia dell'Haussonville è narrata con molti particolari).

²⁰ Così nell'originale, riportato con ritocchi formali in BERTI, p. 74.

²¹ Della malattia del giovane Haussonville scrisse anche al suo intimo amico Pietro di Santarosa (lettera non ritrovata), che il 30 dicembre gli rispondeva da Roma: «A Pisa io visitai la marchesa Lascaris la quale mi narrò la storia di d'Haussonville, ma con qualche variante dal modo con cui la narrasti nella tua [lettera]. [...] Quantunque passi molto divario dalla narrazione della marchesa alla tua, una cosa ottima io raccolgo dalle due, cioè che tu fosti molto caritativole verso quel buon giovine. Qualunque siano le tue opinioni religiose, tu per certo, credo, avesti intenzione di fare una buona azione in sollevo e vantaggio di un fratello e questa è carità ed io nella mia fede religiosa spero che Dio te ne renderà merito» (BERTI, *Conte Cavour*, p. 206). L'Haussonville, invece, nella sua corrispondenza di quell'epoca (conservata nell'archivio di Coppel), ricca di particolari della sua malattia, tra cui un curioso accenno al «moine à grande barbe», non fece alcun riferimento alla sollecitudine mostratagli dal Cavour. Se ne ricordò solo molti anni più tardi, quando nei *Souvenirs et mélanges* (Paris, 1878, p. 267), ripubblicando una sua recensione ai *Recits et souvenirs* di W. De La Rive («Revue des deux mondes», 15 settembre 1862), vi premetteva, tra l'altro, queste parole: «J'ai été étroitement lié avec M. de Cavour. En 1833 lors d'une grave maladie que j'ai faite à Turin, il m'a veillé pendant des nuits entières et prodigué des soins presque fraternels».

²² Dal piemontese *tinagi*, tinaia, stanzone dove si tengono i tini e si pigiano le uve. — BERTI, p. 75: *tinaja* (cellier).

²³ Martino Tosco, segretario di casa Cavour.

²⁴ *lui* scritto su *le nommant* cancellato. Segue una parola parzialmente ritoccata, di difficile lettura. — BERTI, p. 76: *lui* prodiguant.

²⁵ Giovanni Rosso (n. 1803), nominato spesso da Cavour con il solo nome (*Jean*, Giovanni o *Gioan*), fu agente di Grinzane fino all'ottobre 1845.

²⁶ *théoriques* corretto su *techniques* [sic]. — BERTI, p. 77: *techniques*.

²⁷ Così nell'originale. — BERTI, p. 77: *Quand-même*.

²⁸ BERTI, p. 77: *le faire*.

²⁹ *sans avoir* corretto su *et ne sait pas*.

³⁰ Parola omessa in BERTI, p. 77.

³¹ Era Ainardo (1833-1875), terzogenito di Gustavo. Il resto dell'annotazione diaristica fu omessa in BERTI, p. 77. Salvo l'ultimo periodo («On a déjà... son frère»), fu trascritta per la prima volta «dal'autografo» in RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 84.

³² La Madonna della Consolata (*Consolà* in piemontese), particolarmente venerata a Torino.

³³ Il prestigioso «Journal des Débats», fondato il 29 agosto 1789, dapprima limitato ai rendiconti delle Assemblee legislative, poi trasformato in giornale a carattere letterario e politico con la collaborazione di valenti scrittori e politici, tra cui Chateaubriand e Royer-Collard. Dopo varie vicissitudini sotto l'Impero, ebbe un'impostazione realista con inclinazioni liberali durante la Restaurazione

e aumentò la sua fama di giornale letterario con la collaborazione di molti e importanti giornalisti e scrittori. Dopo la rivoluzione del 1830 fu un fervido sostenitore della monarchia orleanista e dopo quella del '48 si schierò su posizioni liberali moderate, che divennero di prudente attesa e distacco durante il Secondo Impero.

³⁴ P. de Saint-Frajou (BERTI, p. 78: *Frujon*) pubblicò nell'anno seguente una *brochure* di 14 pagine, dal titolo *Obésité ou excès d'emballement. Moyens propres à la prévenir et à la combattre* (Paris, Delaunay).

³⁵ È la lettera in cui parlava anche della malattia dell'Haussonville, citata sopra (cfr. nota 2).

³⁶ Per la cugina Amélie (1818-1893), secondogenita del conte de Sellon e sposa nel 1838 a Charles Revilliod, Cavour nutrì una profonda simpatia.

³⁷ Louis Douhet d'Auzers (m. 1831), che nel 1809 aveva sposato Henriette de Sellon, sorella della madre di Cavour. Affiliato all'ordine di Malta fin dalla più tenera età (*brief de minorité* del 4 agosto 1770), frequentò la scuola militare di Parigi dove ebbe come compagno il Bonaparte. Ufficiale di fanteria, emigrò a Malta forse nel 1791, dove soggiornò fino al 1798, quando l'isola cadde in mano a Napoleone. Fattosi cancellare dalla lista degli emigrati, ebbe il posto di segretario del Governo provvisorio piemontese e nel 1808 quello di direttore della polizia dei dipartimenti transalpini. Alla Restaurazione ottenne di rimanere in Piemonte e nel 1820 fu nominato membro del Consiglio del debito pubblico. Amico di Carlo Alberto, che conobbe nel 1815 frequentando l'ambasciata di Francia a Torino ed il piccolo circolo creatosi intorno alla contessa di Boigne (tra gli altri vi parteciparono Prospero Balbo e i Cavour), nel maggio del '21 compì un viaggio a Parigi per informare l'opinione pubblica e i politici dei fatti di Piemonte. Molto istruito, grande conversatore, amante della libera discussione, influì molto sulla formazione del giovane Camillo.

³⁸ Probabilmente il marchese Louis-Claude Clermont-Montoison, di antica famiglia del Delfinato, padre di Anne-Charles, più volte citato da Cavour nei diari.

³⁹ Il marchese Jean-Claude de Forget, e non Forgel, che è un errore contenuto nel testo trascritto da Cavour. — BERTI, p. 79: Torgel.

⁴⁰ La frase citata proviene dal tomo VI (e non II, come si legge in BERTI, p. 79) dei *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution* (Paris, Michaud, 1831). L'opera, apparsa anonima in tredici volumi dal 1828 al 1837, in realtà fu scritta inizialmente da Alphonse de Beauchamp e poi dal conte (detto marchese) Armand-François d'Allonne (1762-1832?), militare di carriera, realista, emigrato politico. Per lungo tempo circolò l'opinione che l'anonimo compilatore si fosse servito delle memorie del principe Karl August von Hardenberg, rappresentante prussiano al Congresso di Vienna e l'atmosfera di mistero che circondò i *Mémoires* per almeno una decina d'anni giovò notevolmente alla loro notorietà.

⁴¹ Tutta l'annotazione di questo giorno è omessa in BERTI, p. 79.

⁴² Molte delle voci di questo elenco compaiono anche in quello del 21-23 marzo 1840 (cfr. pp. 449-450). Alcune, poi, sono ancora presenti nell'*Inventario del patrimonio dei signori Benso di Cavour* al 1° luglio 1856, redatto da Camillo, conservato nell'Archivio di Santena e pubblicato da C. PISCHEDDA, *Sulla gestione del patrimonio della famiglia Cavour. 1856-1861*, in «Studi Piemontesi», IX (1980), pp. 350-352. Per la composizione del patrimonio dei Cavour e dei debiti gravanti su di esso si vedano le accurate ricostruzioni in ROMEO, pp. 141-147 e 372-374.

⁴³ Probabilmente l'Ospizio di Carità, fondato a Torino nel 1627, ingrandito e riorganizzato da Vittorio Amedeo II con il famoso editto 19 maggio 1717 che poneva sotto il controllo statale tutta l'assistenza ai poveri, prima amministrata dalla Chiesa e dai privati. Esso si trova elencato nell'articolo di Defendente Sacchi sulle *Istituzioni di beneficenza a Torino* («Annali universali di statistica», aprile 1835, pp. 3-54), che Cavour riassunse nel quarto quaderno miscellaneo (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 367-374). Nell'epoca in cui Cavour scriveva, l'Ospizio assisteva e ricoverava 3520 poveri, di cui 1640 adulti (500 erano invalidi) e 1800 fanciulli trovatelli. I poveri validi erano addetti a varie manifatture, soprattutto filatura, tessitura e ricami.

⁴⁴ L'Opera pia (o Regia opera e non «couvent») della Provvidenza, nata a Torino nel 1722 su iniziativa della marchesa savoiarda Gabriella De La Pierre (nata Du Vache de Châteauneuf), aveva lo scopo di fornire alle ragazze povere educazione religiosa e morale ed istruzione nelle lettere e nelle arti femminili del cucito. Nel corso del secolo XIX l'istituzione si trasformò lentamente in casa di educazione per fanciulle della classe media, che mancavano di mezzi per entrare negli educatori privati. Anch'essa è ricordata nel riassunto cavouriano dell'articolo del Sacchi (cfr. nota precedente). Questo debito si trova elencato nella voce *censi perpetui* dell'*Inventario* del 1856, citato sopra. Nell'elenco del 1840 compare invece per l'ammontare di sole 5 mila lire (cfr. pp. 449-450).

⁴⁵ Si tratta del debito totale di Michele di Cavour, trasferito poi al generale e conte savoiardo Benoît Leborgne de Boigne, e da lui al deposito di mendicità di Chambéry. — Con la famiglia del famoso generale, conte di Boigne (1741-1830), i Cavour erano in relazione da molto tempo, fin da quando la moglie di questi, Charlotte-Louise-Éléonore-Adélaïde (che tenne poi uno dei più celebri salotti di Parigi sotto Luigi Filippo e lasciò delle interessanti memorie), venne a Torino con il padre, marchese d'Osmond, nominato ambasciatore di Francia nel 1814. Un nipote del generale, lo scrittore e giornalista del «*Constitutionnel*», Charles (1808-1896), è nominato da Cavour nel 1837 (cfr. *Diario* 1835-1838, p. 271) e nel suo scritto del 1838 sul circolo parigino del Jockey-Club, tra i soci *farceurs* (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 539).

⁴⁶ Il cavaliere Michelangelo Vasco, colonnello di fanteria, fu per lungo tempo in affari con i Cavour. Egli era già stato direttore della Società pastorale della Mandria di Chivasso e poi fino al 1828 direttore delle *grange* di Lucedio, dopo l'acquisto da parte della società tra Michele di Cavour, Carlo Giovanni Gozzani di San Giorgio e Luigi Festa (cfr. nota 53).

⁴⁷ Potrebbe essere Angela Felicita Gabriella Della Chiesa di Cinzano (m. 1841), vedova del marchese Ignazio Pallavicino di Ceva (1749-1825), oppure la nuora, Paolina Ceva di Battifollo (1799-1877), vedova di Casimiro (1786-1826).

⁴⁸ Comune presso Poirino, di cui i Benso erano feudatari dal 1618, col titolo di conti. Nel 1745 una parte del feudo passò in eredità ai marchesi Balbiano di Colcavagno. Nel comune di Isolabella i Cavour possedevano tre cascine, del valore di circa 150 mila lire.

⁴⁹ *Recte*: 209.850.

⁵⁰ Potrebbe trattarsi di un membro della famiglia del conte Eugenio Degregory di Balduc (m. 1850), oppure dello stesso conte, sindaco di Livorno Vercellese fino al 1848, proprietario terriero, in servizio con il marchese di Cavour alla corte di Camillo Borghese.

⁵¹ *portié*, portinaio in piemontese.

⁵² Versione piemontese di Poirino, comune poco lontano da Moncalieri, in cui il marchese di Cavour possedeva 296 giornate di terreno (112,8 ettari), del valore di 130 mila lire.

⁵³ La cascina di Leri (480 ettari) con quella di Montarucco (471 ettari) e una parte dell'attigua foresta di Trino Vercellese (81 ettari) costituiva la quota spettante a Michele di Cavour per l'acquisto in società con Carlo Giovanni Gozzani di San Giorgio e Luigi Festa, fatto il 1° dicembre 1818, degli antichi beni dell'abbazia di Lucedio, passati al principe Camillo Borghese durante il periodo napoleonico. Nella suddivisione tra i soci, effettuata il 28 febbraio 1822, al secondo toccarono le cascine di Castelmerlino, Lucedio, Montarolo e parte della Ramezzana, al terzo quella della Darola e la restante parte della Ramezzana, più una quota a ciascuno dei tre della foresta di Trino. Sulle operazioni finanziarie compiute dal marchese di Cavour per procurarsi il capitale necessario (750 mila lire, più 150 mila di scorte), si veda ROMEO, pp. 141-149.

⁵⁴ È il debito contratto nel 1825 con il marchese Anne-Charles de Clermont-Montoison e poi estinto il 13 ottobre 1838. — Anne-Charles de Clermont-Montoison (1773-1855), marchese, di antica nobiltà del Delfinato, nelle guardie del re nel 1790, emigrato politico e passato all'armata dei principi durante la Rivoluzione, entrò poi nei dragoni di Sardegna a Torino (tenente, 1794). Colonnello di Stato maggiore nell'armata di Suvorov durante la campagna in Svizzera (1799), si ritirò nel 1800 e

riprese servizio nel 1814 nella Guardia nazionale di Parigi e poi nella guardia del corpo del re. Nel 1823 prese parte alla guerra contro i liberali spagnoli, da cui si ritirò l'anno dopo per salute e con il grado di maresciallo di campo. Nel 1801 aveva sposato Charlotte-Louise d'Haussonville (1773-1853), zia del giovane diplomatico francese amico di Cavour. Sua figlia, Philiberte-Antoinette-Cécile (m. 1847), sposò nel 1834 il marchese Gaspard-Louis-Aimé de Clermont-Tonnerre (1812-1889) e con essa terminò il ramo dei Montoison.

⁵⁵ Giuseppe Raffaele Vitta, banchiere di Casale Monferrato, impegnato con Michele di Cavour in varie iniziative d'affari, tra cui dal 1825 la società per la navigazione sul Lago Maggiore. Nell'elenco del 1840 (p. 450) il debito risulta invece di 175 mila lire. Esso fu poi estinto il 28 novembre 1849.

⁵⁶ Potrebbe trattarsi del marchese nizzardo Vittorio Lovera di Maria (1791-1859), già paggio del principe Borghese, poi ufficiale di cavalleria, o più probabilmente della moglie, Angelica Ricci d'Andronio, sposata attorno al 1824, che nell'elenco del 1840 (cfr. p. 450) risultava creditrice di casa Cavour per una somma di 10 mila lire.

⁵⁷ Claudine-Alexandrine de Grollier (m. 1849), vedova del generale Benoît-Maurice de Sales (1760-1797) che era fratello primogenito della madre di Michele di Cavour, Philippine, la *Marina* di Camillo. Nell'elenco del 1840 (p. 450) compare però un debito verso una «marchesa Sales» ben più elevato: 85 mila lire.

⁵⁸ Nominato ancora nel 1838 (febbraio) per commissioni a Parigi e nel 1840 (21 marzo) tra i creditori di casa Cavour per 16 mila lire (cfr. pp. 358 e 450). *Castion* è la versione piemontese di Castiglione, e quasi certamente si tratta di Clemente Verasis Asinari di Castiglione (1782-1848), caddetto della famiglia, già ufficiale napoleonico, poi compromesso nel '21, sposato con Artemisia Balbi di Piovera (1805-1876). Nel 1832, insieme con il marchese di Piovera, suo suocero, richiese senza successo la concessione di una linea ferroviaria tra Genova e Alessandria.

⁵⁹ *Recte*: 825.000.

⁶⁰ Sicuramente il debito era di 25 mila franchi, perché nella lista del 1840 (p. 449) risultavano ancora 20 mila lire «al santuario di Vico (Castellazzo)» e 5 mila «all'Opera di Provvidenza (Castellazzo)». Il Roburent qui nominato potrebbe essere il conte Gioacchino Cordero di Roburent, uno dei consiglieri di Vittorio Emanuele I, fermamente convinti della necessità della restaurazione dell'*ancien régime*. Il Castellazzo era un tenimento nei pressi di Leri, di cui nel 1825 Michele di Cavour acquistò un sesto. Nel 1836 i Cavour — come testimonia una minuta autografa di Camillo — lo offrirono a Carlo Gozzani di San Giorgio in cambio di terre equivalenti della cascina Sforzesca, che faceva parte delle *grange* di Lucedio comprate nel 1818 dal San Giorgio stesso con Cavour e Festa (PISCHEDDA-TALAMO, II, pp. 561-565).

⁶¹ Era l'abate Giovanni Frézet, professore di belle lettere all'Accademia Militare di Torino e precettore di casa Cavour dal 1820, dove morì il 7 luglio 1839 a sessantanove anni. Nel 1826-27 pubblicò un'*Histoire de la Maison Royale de Savoie* (Torino, Alliana e Paravia, 3 voll.), che qualche anno più tardi Camillo definì una «*sommifère histoire*» (lettera al fratello Gustavo, 22 maggio 1830, in CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 99).

⁶² BERTI, p. 79: une claqué, mais si legère.

⁶³ BERTI, p. 79: de rebattre.

⁶⁴ Il resto del periodo fino a «respecte?» omesso in BERTI, p. 79, e segnalato con puntini di sospensione.

⁶⁵ La frase *je dirais qu'ils étaient tant soit peu insultants* è omessa in BERTI, p. 79, senza alcuna segnalazione.

⁶⁶ Parola omessa in BERTI, p. 80.

⁶⁷ BERTI, p. 80: qu'à amuser des enfans.

⁶⁸ Periodo già edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 136, in versione italiana.

⁶⁹ BERTI, p. 81: s'est aggravée.

⁷⁰ Ambrogio Tarella, famoso medico dell'Ospedale dell'Opera San Luigi Gonzaga di Torino e della Casa reale.

⁷¹ Il resto della frase fu omesso in BERTI, p. 81.

⁷² BERTI, p. 81: forme.

⁷³ BERTI, p. 81: aggravée.

⁷⁴ BERTI, p. 81: ne leur étaient.

⁷⁵ Di qui al termine del capoverso (*de Gustave*), omesso in BERTI, p. 81, con puntini sospensivi. Il testo è pubblicato in ROMEO, p. 369, nota 12.

⁷⁶ Tutto il capoverso è omesso in BERTI, p. 81.

⁷⁷ Il brano che segue, fino a *ce prêtre* (nota 78), fu edito per la prima volta in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 39-40, in versione italiana.

⁷⁸ Fin qui l'edizione del BERTI, *Conte Cavour* (cfr. nota precedente).

⁷⁹ Tutto il capoverso è edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 39, in versione italiana.

⁸⁰ Nel manoscritto seguono una riga e mezza cancellate, che in origine costituivano il proseguimento della frase: *par cette (?) femme, belle encore, quoique portant déjà les impreintes de la mort*. Dopo *belle encore* Cavour aggiunse sul rigo e poi cancellò le parole *que la figure*.

⁸¹ Di qui al termine del capoverso, omesso in BERTI, p. 82.

⁸² L'annotazione che segue, fino al termine del capoverso, è omessa in BERTI, p. 82. La parte omessa più le due frasi precedenti («Elle emporte...» e «J'avais...») sono edite in ROMEO, p. 370, nota 13.

⁸³ I medesimi particolari della morte della cognata Cavour confidò all'amico Pietro di Santarosa che si trovava a Roma, nella lettera del 4 gennaio 1834 (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, pp. 152-153).

⁸⁴ L'intera annotazione di questo giorno è edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 441-442.

⁸⁵ Paolo Luigi Raby, avvocato e intendente, letterato e membro di diverse accademie piemontesi, compilatore in capo della «Gazzetta Piemontese», poi a riposo alcuni mesi dopo, quando il giornalista da trisettimanale divenne per ordine di Carlo Alberto.

⁸⁶ La traduzione italiana di Silvio Pellico apparve anonima sulla «Gazzetta Piemontese» del 4 gennaio 1834, nella rubrica «Internos» fra altre notizie a p. 7. Già stampata in CHIALA, V, p. 31, nota 1, e in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 442, essa contiene rispetto al testo originale francese un'omissione e due significative varianti. Della redazione di questo testo Cavour conservò il segreto con gli stessi amici, come testimonia la lettera al Santarosa, citata prima (nota 83), in cui nel postscritto lo informava che «Pellico a fait l'article nécrologique que nous avons fait insérer dans la *Gazette*».

⁸⁷ Cavour aveva scritto *Toutes les personnes* e poi cancellò *personnes* e corresse *les* in *ceux*, senza però accordare *Toutes*.

⁸⁸ Nella traduzione del Pellico, riportata qui di seguito, l'omissione e le due varianti, segnalate nella nota 86, sono indicate rispettivamente con parentesi quadre e con caratteri corsivi:

«Un infelice evento ha immerso nel dolore [...] due delle più illustri famiglie del paese. La marchesa Adele Benso di Cavour, figlia del marchese Agostino Lascaris di Ventimiglia, e moglie del marchese Gustavo Benso di Cavour, è stata rapita ai viventi addì trent'uno del passato dicembre nell'fiore dell'età, dopo acuta malattia: la vigoria della gioventù, i soccorsi dell'arte e tutte le cure che può la tenerezza profondere, valsero appena a ritardare di alcune giornate quella funesta catastrofe.

Ella morì dopo aver dato agli astanti un luminoso esempio di calma e rassegnazione cristiana, lasciando nella costernazione un marito che l'adorava, genitori dei quali era speranza ed orgoglio, ed una famiglia di cui era il più bell'ornamento.

Tutti coloro che ebbero la sorte di conoscerla, ed apprezzarla rammenteranno sempre con doloroso desiderio una persona, che del pari brillava per la singolare sua avvenenza, per suo *virtuoso* carattere, per l'elevata intelligenza e per la sua religione. Quindi se cosa alcuna potesse raddolcire l'amarezza del colpo che sì crudelmente percosse le due famiglie, ciò sarebbe la simpatia ed il dolore che tale sventura ha destato in tutta la città».

⁸⁹ Tutta l'annotazione di questo giorno è edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 442-443. La traduzione italiana della parte in inglese è pubblicata in BERTI, Appendice I, p. 331.

⁹⁰ I curatori degli scritti cavouriani (cfr. nota 89) avvertono che questa osservazione è tratta da H. FIELDING, *The history of Tom Jones, a foundling*, libro II, cap. VII (London, Cochrane and Co., 1831, pp. 69-70). La riflessione interiore, espressa con le parole del romanziere inglese e annotata subito dopo la narrazione della drammatica morte della cognata e delle successive penose confidenze del fratello Gustavo, trova un'altra manifestazione nella lettera dello stesso giorno al Santarosa (già citata alla nota 83), in cui si legge: «une triste vérité que nous pouvons nous dire [...] c'est que jamais caractères n'ont été moins faits pour aller ensemble que celui d'Adèle et de Gustave. Leurs qualités mêmes se heurtaient et ne se convenaient pas, et je doute fort, que même dans une position sociale plus propice ils eussent jamais pu être heureux ensemble. Elle en était si bien persuadée, qu'elle n'a cessé d'avouer tout le tems de sa maladie, lors même que le danger était le plus grave, que pour elle son choix était fait, et qu'elle préférait cent fois mourir».

⁹¹ *sour*, chiaramente leggibile nel manoscritto, fu trasformato in *true* in BERTI, p. 84, quasi sicuramente per attenuare il giudizio.

⁹² BERTI, p. 84: Blissit.

⁹³ Come precisano i curatori degli scritti cavouriani (cfr. note 89 e 90), il passo proviene ancora da H. FIELDING, *Tom Jones*, libro II, cap. IX (edizione cit., I, p. 75).

⁹⁴ Secondo i curatori degli scritti cavouriani (cfr. nota 89) è impossibile precisare la fonte, perché gli aspri giudizi su Philippe-Égalité — espressi dal famoso diplomatico Charle-Maurice duca di Talleyrand-Périgord, principe di Benevento (1754-1838), ministro degli Esteri del Direttorio e del Consolato e poi dei Borboni restaurati — vennero in luce solo un cinquantennio dopo, nei *Mémoires*, pubblicati dal duca Albert de Broglie (Paris, C. Lévy, 1891-92, 5 voll.), vol. I, seconda parte pp. 145-215: 'De M. le Duc d'Orléans'.

⁹⁵ Escluso l'ultimo capoverso, tutta questa annotazione fu pubblicata in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 211-212 con numerose piccole varianti e alcune brevi omissioni. La lettera del Santarosa è edita per intero dal Berti nel medesimo studio alle pp. 205-210 con la data 30 dicembre 1833 e rappresenta la risposta a una missiva cavouriana, che, come scriveva il Santarosa stesso, gli era pervenuta «quest'oggi medesimo, senza data». La lettera cavouriana non è stata ritrovata.

⁹⁶ BERTI, *Conte Cavour*, p. 211: cattolica si conserva; BERTI, p. 84: cattolica, che egli.

⁹⁷ e come omesso in BERTI, p. 84.

⁹⁸ BERTI, *Conte Cavour*, p. 211: dello incivilimento e pare esso disposto.

⁹⁹ della accusa da me fattagli omesso in BERTI, *Conte Cavour*, p. 211, e reintegrato in BERTI, p. 85.

¹⁰⁰ Nell'originale segue *coloro che reputano* cancellato.

¹⁰¹ Nell'originale segue *ne ho visto* cancellato.

¹⁰² Il testo che segue, riportato dalla parte conclusiva della lettera del Santarosa, ebbe la singolare avventura di subire tre distinte trascrizioni da parte del Berti: la prima nel *Conte Cavour*, pp. 205-210, dove è riportata per intero; la seconda nella stessa sede alle pp. 211-212, dove è pubblicato il brano diaristico cavouriano che la contiene; la terza, infine, nell'edizione del diario cavouriano. Le varianti dello stralcio pubblicato alle pp. 211-212 rispetto al testo completo delle pp. 205-210 furono tutte attribuite dal Berti alla non fedele trascrizione cavouriana (cfr. p. 211, nota 1), mentre in realtà sono dovute anche ad errori del Berti stesso. La trascrizione che questi ne fece poi nell'edizione del diario fu invece più accurata.

¹⁰³ al mondo, presente nel testo completo della lettera del Santarosa (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210) e fedelmente ricopiato da Cavour, è invece omesso in entrambe le trascrizioni del brano diaristico eseguite del Berti (p. 211 e p. 85).

¹⁰⁴ di governo è errata trascrizione cavouriana. Il Santarosa nella sua lettera scrisse *di cose* (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210).

¹⁰⁵ Cavour copiò esattamente questa parola dalla lettera del Santarosa (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210), trasformata poi *ibidem*, p. 211 (trascrizione diaristica), in *corruzione*.

¹⁰⁶ meno omesso in BERTI, *Conte Cavour*, p. 211 (trascrizione diaristica).

¹⁰⁷ Lettera del Santarosa: *molto* in luogo di *cose* (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210).

¹⁰⁸ Bartolomeo Alberto Cappellari (1765-1846), monaco camaldolese, salito al soglio pontificio il 2 febbraio 1831 col nome di Gregorio XVI. Prima di essere eletto papa come successore di Pio VIII, svolse la sua attività prevalentemente a Roma, combattendo febroniani e giansenisti. Fu abate di San Gregorio al Celio, vicario del suo ordine, consultore di varie congregazioni cardinalizie e cardinale dal 1826. Due giorni dopo la sua elezione dovette fronteggiare la rivoluzione in Emilia e manifestò tendenze ultraconservatrici. Nel 1832 condannò il liberalismo eattolico di Lamennais (enciclica *Mirari vos*). Il suo pontificato fu inoltre caratterizzato da contrasti con vari governi europei sulle materie miste e da rapporti generalmente buoni col Regno di Sardegna.

¹⁰⁹ Così la punteggiatura nel manoscritto, come sembrerebbe suggerire anche il senso. Le tre trascrizioni bertiane (cfr. nota 102) recano invece: spregiudicato; lui, i tempi.

¹¹⁰ Nella lettera del Santarosa segue la frase: «e combattuta dagli avversari» (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210), non ricopiata da Cavour.

¹¹¹ Monsignor Antonio Tosti (1776-1866), fino al 1829 incaricato d'affari della S. Sede a Torino, ove aveva stretto amicizia con i Cavour. Succeduto nel 1834 al cardinal Brignole nell'ufficio di Tesoriere generale della Curia romana (ossia ministro delle Finanze), esplicò una grande attività nel settore delle banche, delle tasse e delle opere pubbliche. Nominato cardinale il 18 febbraio 1839 (*in pectore* dal 12 febbraio 1838), si dimise da Tesoriere all'inizio del pontificato di Pio IX e nel 1854 fu nominato biblioteario di Santa Romana Chiesa. Si resse anche benemerito nella tutela delle arti.

¹¹² Nella lettera del Santarosa (BERTI, *Conte Cavour*, p. 210) vi sono i due punti che introducono questo brano, omesso da Cavour: «io lo vedo spessissimo, l'ho trovato amicissimo sempre, sempre cordiale, schietto e spregiudicato: mi parlò sinceramente sin dal primo istante che mi vide:».

¹¹³ Santarosa scrisse *vedrete*.

¹¹⁴ Nell'originale *che gli ticalcato su il mio cuore*.

¹¹⁵ Frase riprodotta in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 443. Come precisato da RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 37, e dagli stessi curatori degli scritti cavouriani, il passo citato, che si chiude con le parole omesse da Cavour «ce doit être notre religion», proviene da V. JACQUEMONT, *Correspondance avec sa famille et plusieurs de ses amis pendant son voyage dans l'Indie* (1828-1832), e precisamente dalla lettera II, data a Brest, samedi soir, après dîner, à l'auberge, 12 août 1828, diretta a M. Najrot, capitaine du génie, à Brest (quarta edizione, Paris, Garnier frères - H. Fournier, 1846, I, p. 6, di cui esiste una copia presso la Biblioteca Civica di Torino nel lascito di Ainardo di Cavour). La data della citazione cavouriana prova che il conte vide la prima edizione, stampata postuma da H. Fournier a Parigi nel 1833, mentre la seconda uscì nel 1835. Della *Correspondance* di Victor Jacquemont (1801-1832), viaggiatore e naturalista francese, amico di Stendhal, morto a Bombay nel corso della sua spedizione in India, Cavour aveva trascritto in un quaderno miscellaneo, probabilmente nello stesso periodo, un profilo di Lord William Bentinck, governatore generale di Calcutta. Il passo riportato nel quaderno miscellaneo è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 224.

¹¹⁶ Uberto Gian Maria Benso di Cavour (1759-1831), detto Franchino perché come dodicesimo figlio aveva fatto scattare la franchigia dalle imposte per la famiglia del marchese Michele Antonio (m. 1773). Fratello del nonno di Camillo e quindi zio in secondo grado di quest'ultimo, percorse la

carriera militare fino al grado di capitano dei dragoni al tramonto dell'*ancien régime* piemontese (1776-1799) e poi si dedicò agli affari di famiglia e fu coinvolto nel tracollo della Società pastorale della Mandria di Chivasso (cfr. nota seguente). Di spirito vivace e di buone letture, si era atteggiato a *philosophe* prima della bufera rivoluzionaria. In seguito si orientò in modo sempre più marcato verso il misticismo cattolico e le visioni apocalittiche di un'Europa in procinto di essere travolta dall'irreligione.

¹¹⁷ Nel marzo 1801 il conte Carlo Lodi di Capriglio — che nel 1797 aveva fondato una società per incrementare l'allevamento degli ovini spagnoli *merinos* in Piemonte — e il conte Matteo Bartolomeo Benso di Cavour (prozio di Camillo) presero in affitto per 21 anni la vasta tenuta ex reale della Mandria di Chivasso, con l'impegno di stabilirvi un allevamento di *merinos* che in tre anni avrebbe dovuto aumentare da 2000 a 6000 capi. Nel maggio del 1801, trasformando la società precedente, i due promotori costituivano la Società pastorale, alla quale poco dopo si unirono con quote azionarie vari altri ricchi proprietari fondiari e nobili piemontesi, tra cui l'altro prozio di Camillo, Franchino di Cavour. L'attività primaria dell'allevamento ovino fu affiancata da altre iniziative collaterali agricole e industriali e, col favore della protezione accordata dal governo napoleonico in funzione antinglese, la Società pastorale divenne una delle più grandiose dell'Impero. Dopo la restaurazione sabauda, le nuove disposizioni governative e soprattutto la rescissione anticipata del contratto nel 1816 misero in grave crisi la Società, che venne poi sciolta nel 1822.

¹¹⁸ Franchino aveva infatti letto dell'autore inglese *La ricchezza delle nazioni*, «l'immortel ouvrage» che i finanzieri piemontesi dell'*ancien régime* avrebbero dovuto «étudier par cœur» (cfr. lettera a Philippine de Cavour, s.d., eit. in ROMEO, p. 12, attribuita al periodo 1796-1798).

¹¹⁹ Come già accennato, negli ultimi anni della sua vita Franchino si era avvicinato all'ultramontanismo di Lamennais e aveva assunto atteggiamenti d'asceta (RUFFINI, *Ultimi studi*, pp. 15-16).

¹²⁰ Celebre ristorante torinese, posto sotto i portici di Piazza Castello.

¹²¹ Si tratta probabilmente di Francesco Marescalchi (n. 1812), figlio del conte Carlo, di Bologna, sottotenente aggregato presso il Piemonte Reale Cavalleria.

¹²² Nell'originale *M.es*, interpretato però erroneamente come *messieurs* in BERTI, p. 88.

¹²³ Era Ida-Gustavine-Albertine de Staël-Holstein (1797-1838), figlia di Mme de Staël e moglie del duca de Broglie, membro influente del partito dottiario. Donna austera, ma dotata di una squisita grazia innata e di una intelligenza superiore, animò un salotto famoso, in cui convennero i personaggi più eminenti dell'alta società, delle arti, della letteratura e della politica.

¹²⁴ *Recte: Decazes.* — Certamente si tratta di Égédie Beaupoil de Sainte-Aulaire (1802-1873), moglie del famoso presidente del Consiglio, ministro di Polizia e dell'Interno di Luigi XVIII (1815-20), poi grande industriale minerario e metallurgico nell'Aveyron.

¹²⁵ *Il a la morgue corretto su il a une certaine artist [...],* parzialmente cancellato.

¹²⁶ Cognome ridotto alla sola iniziale in BERTI, p. 88.

¹²⁷ BERTI, p. 88: *éclairée*.

¹²⁸ *chambre, où ils n'ont scritto sul rigo, sopra a ne pouvant n'ayant cancellato.*

¹²⁹ In BERTI, p. 89, con la sola iniziale. Il Ruffini in *Ultimi studi*, pp. 87-88, introduceva il periodo finale di questa annotazione scrivendo che Cavour aveva prestato «duecento e cinquanta franchi ad un signor Modena israelita», benché la grafia del nome nell'originale sia inequivocabile. La rettifica definitiva delle precedenti trascrizioni è in ROMEO, p. 579, nota 211.

¹³⁰ Inizialmente Cavour aveva scritto *Quelque exagération aie la vanité*, che poi corresse con alcune aggiunte sul rigo.

¹³¹ Il barone August John Foster (1780-1848), ambasciatore inglese a Torino dal 1824 al 1840, era in stretta amicizia con il marchese Michele di Cavour, al quale si rivolse pochi mesi dopo (21 marzo) per ottenere informazioni sulla mendicità e la povertà negli Stati Sardi, per conto della Commissione

ne d'inchiesta sulle Poor Laws. Il compito fu affidato da Michele di Cavour al figlio Camillo, il quale tra l'aprile e il giugno compilò le risposte alle domande del questionario. Sulle vicende dello scritto cavouriano, segnalato per la prima volta dal Romeo nel 1969 (ROMEO, pp. 407-421 e da lui pubblicato nel 1972; C. CAOUR, *Scritti inediti e rari*, a cura di R. Romeo, Santena, 1972, pp. 43-60), si veda la nota introduttiva alla ristampa in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 451-456.

¹³² Il piemontese Bernardino Drovetti (1776-1852), consolone di Francia in Egitto dal 1803 al 1814 e dal 1820 al 1830, aveva acquistato durante la sua permanenza in quel paese la stima e la simpatia del viceré Mohamed Ali e del figlio Ibrahim pascià per le sue iniziative rivolte al miglioramento agricolo e alla lotta contro la pirateria e la schiavitù. Da ricordare sono i suoi viaggi di esplorazione (fino alla seconda cataratta del Nilo e alle oasi di Dakhel e Sina, tra il 1810 e il 1820) e soprattutto la sua attività per la formazione di cospicue collezioni di monumenti egizi in Europa: la più consistente fu acquistata da Carlo Felice nel 1824 e costituì il primo importante nucleo dell'attuale Museo Egizio di Torino; una seconda, minore, arricchì il museo del Louvre. Nel 1828-29, infine, aiutò la missione franco-toscana in Egitto, diretta da Ippolito Rosellini e da J.-F. Champollion. Tornato in patria, trascorse gli ultimi anni della sua vita dedicandosi a opere di bene. Lasciò un ricchissimo epistolario con eminenti personalità italiane e straniere.

¹³³ Rogé, trasposizione piemontese del cognome di Giuseppe Francesco Roggieri, sostituto avvocato fiscale generale nel Senato di Piemonte nel 1814 e senatore nel 1823, divenuto poi presidente nel 1844.

¹³⁴ Mohamed Ali (1769-1849), pascià d'Egitto, ribellatosi all'impero ottomano, contro il quale fu in guerra tra il 1830 e il 1832 per la conquista della Siria e della Palestina. Ardito riformatore, ebbe la collaborazione attiva del Drovetti, che si occupò anche dei problemi dei cristiani in Palestina.

¹³⁵ La congregazione *De propaganda fide*.

¹³⁶ Vale a dire sotto Ibrahim pascià, figlio del viceré d'Egitto, che l'aveva assediata e conquistata nel 1832.

¹³⁷ Così veniva chiamata, per analogia con la celebre *Congrégation* della Restaurazione francese, la «Società Cattolica» o «Amicizia Cattolica», di Torino, nata verso il 1780 e fondata su un forte vincolo di carità cristiana tra i membri, che avevano per scopo di glorificare Dio per mezzo delle virtù teologali e della diffusione della buona stampa. Rinvigorita nel 1804, visse fino al 1828, quando fu abolita da Carlo Felice per i sospetti sempre più forti di essersi organizzata in società segreta pericolosa per le istituzioni. La stessa sorte toccò alla *Congrégation* francese nel medesimo periodo, poiché aveva raggiunto una vera potenza politica con 106 seggi in Parlamento, occupati da *ultras* suoi affiliati.

¹³⁸ *chez la correttore in au*, senza però cancellare *chez*.

¹³⁹ Eufrasia Solaro di Villanova (m. 1845), sposata al conte Carlo Francesco Valperga di Masi-no (m. 1842), detta confidenzialmente «la Masina».

¹⁴⁰ Louis-Henri Breton (1776-1855) — storiato spesso da Cavour in Berton. Membro del Consiglio degli ospizi di Parigi e notaio del re, poi deputato di destra (1816-22 e 1824-30), sostenitore del Governo e delle leggi restrittive delle libertà individuali e di stampa. Attivo nei lavori della Camera, si occupò soprattutto di questioni finanziarie, di demanio, di canali e del codice forestale. Nel 1826 denunciò come sovvertitrice dello stato civile la richiesta clericale di far concordare le leggi civili sul matrimonio con il diritto canonico. Nel 1830 si ritirò dalla vita politica per evitare il giuramento alla monarchia orleanista e si occupò solamente di assistenza, fondando nel 1832 un ricovero per gli orfani del colera.

¹⁴¹ Cfr. le lettere di Cavour alla zia Vittoria e alla madre Adele, del 15 novembre 1830, da Genova. Il Breton anche in quell'occasione era in viaggio per Napoli (CAOUR, *Epistolario*, I, pp. 109-112).

¹⁴² Inizialmente Cavour aveva scritto *Seulement je crois*.

¹⁴³ *non plus* omesso in BERTI, p. 92.

¹⁴⁴ La parola seguente fu omessa nell'originale. Si legga senza dubbio *humour*.

¹⁴⁵ *sur mon journal* omesso in BERTI, p. 93.

¹⁴⁶ *Recte*: je n'ai plus trouvé d'esprit.

¹⁴⁷ *pour le mettre* trasformato in BERTI, p. 93, in *en le mettant*.

¹⁴⁸ *vide d'intérêt* trasformato in BERTI, p. 93, in *sans intérêt*.

¹⁴⁹ *de leur affection* trasformato in BERTI, p. 93, in *d'affection*.

¹⁵⁰ Allude forse all'amico Severino Cassio, altrove menzionato esplicitamente in discorsi analoghi.

¹⁵¹ Diminutivo di *Tomà*, Tommaso, in piemontese.

¹⁵² *s'est* [sic] aggiunto nel margine, cui segue nella riga successiva *peuvent* cancellato.

¹⁵³ Segue *loin d'être* cancellato.

¹⁵⁴ In BERTI, p. 97, più correttamente, *mille fois mieux*.

¹⁵⁵ Parola omessa in BERTI, p. 97.

¹⁵⁶ Nell'originale *effets* scritto sul rigo, in luogo di *maux* cancellato.

¹⁵⁷ Il passo che segue e i due periodi successivi, fino a *sur bien de gens*, sono già editi in versione italiana in BERTI, *Conte Cavour*, p. 155.

¹⁵⁸ Questo periodo, omesso in BERTI, p. 97, fu edito in RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 90, «completato di su l'autografo». L'inizio della frase che segue, *Ou bien se rappellerait-on*, fu modificato in *On se rappellerait*.

¹⁵⁹ Tutta l'annotazione di questo giorno è omessa in BERTI, p. 97.

¹⁶⁰ Ernest de Cadoine, marchese di Gabriac (1792-1865), nella carriera diplomatica dall'età di 19 anni, fu dapprima addetto alle legazioni di Francia a Napoli, Torino e San Pietroburgo (1811-1823) e poi ministro plenipotenziario in Svezia (1823-25) e in Brasile (1825-29), dove condusse importanti trattative (separazione dei due regni di Portogallo e Brasile e trattato commerciale del 1828). Infine, fu ambasciatore in Svizzera (1829-30). Lasciata la carriera diplomatica in seguito alla Rivoluzione di luglio, venne poi nominato pari nel 1841, e, dopo esser rimasto nell'ombra durante gli anni difficili del 1848-52, fu infine nominato senatore nel 1853.

¹⁶¹ Erano i cugini Vittorio Balbiano di Viale (1794-1871), gentiluomo di corte, e Paolo Remigio Costa di Trinità e di Carrù (1807-1839).

¹⁶² Lasciato in bianco da Cavour.

¹⁶³ Parola saltata da Cavour. In BERTI, p. 98, completato con *plaisir*.

¹⁶⁴ Nome di un gioco di carte detto più comunemente «primiera», consistente nella combinazione delle quattro carte dello stesso seme.

¹⁶⁵ Così nell'originale. Cavour durante la stesura, dopo *Mme* cancellò *avait pl [...]* e proseguì con *m'empechaient*. Il Berti, p. 98, omise *bleux* e trasformò nel modo seguente: *que le baume des beaux yeux de Mme de... m'empechait*.

¹⁶⁶ Annotazione edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 443-444.

¹⁶⁷ Angelo Brofferio (1802-1866), avvocato penalista, autore di teatro, poeta dialettale e patriotta, nel 1834 era già noto in Piemonte per il successo della sua tragedia alfieriana *Eudossia* (1825) e per la partecipazione ai moti del '21 e alla congiura dei 'Cavalieri della Libertà' nel '31. In contatto con il mondo letterario italiano e francese, dal 1834 si dedicò anche a una battagliera attività giornalistica sulle pagine del «Messaggero Torinese», poi con la redazione politica e letteraria e con la direzione di altre testate. Deputato dal 1848 alla morte, con brevi interruzioni nel '53 e nel '60, fu l'oratore più eloquente e ascoltato dell'estrema sinistra e tenace oppositore del moderatismo cavouriano. La sua produzione letteraria oggi più nota è quella delle canzoni dialettali. Lasciò anche alcune opere storiche di argomento contemporaneo, però non sempre attendibili.

¹⁶⁸ Affiliato alla setta massonica dei 'Cavalieri della Libertà', il Brofferio, dopo la Rivoluzione parigina di luglio, con alcuni ufficiali e professionisti aveva steso un appello a Carlo Felice, stampato clandestinamente, insieme con un suo sonetto ammonitorio e un proclama al popolo e all'esercito. Scoperta la congiura ai primi di aprile nel 1831, poco prima della morte del re (27 aprile), fu arrestato con alcuni affiliati, mentre altri, tra cui Giacomo e Giovanni Durando, riuscirono a fuggire all'estero. Salvo un impiegato dell'amministrazione militare, furono poi tutti liberati nell'autunno successivo per un indulto del nuovo re Carlo Alberto. Subito era circolata la voce che il Brofferio avesse ottenuto la liberazione e l'impunità con molte rivelazioni a danno di altri congiurati. In un primo momento egli non vi prestò gran conto, ma poi sfidò gli accusatori con la poesia dialettale di cui parla Cavour subito dopo. Infine, nel 1838 citò in giudizio un medico che aveva alluso pubblicamente alla diceria, e ne ottenne la condanna per ingiurie dal Tribunale di prefettura di Torino. Il sospetto, che i pochi documenti venuti in luce successivamente lascierebbero supporre non infondato, lo gravò tuttavia per tutta la vita.

¹⁶⁹ Il vicario e sovrintendente generale di politica e polizia di Torino, conte Giuseppe Pocchettoni di Serravalle, con manifesto 14 dicembre 1833 aveva emanato «disposizioni per antivenire le disgrazie che possono accadere dai cani arrabbiati», ordinando l'uccisione di quelli «rabbiosi o sospetti» e di «quelli che morsicano, senza ammettere la promessa di tenerli ritirati». Inoltre ordinava di munirli di collare con il nome del padrone e ne proibiva l'ingresso in chiesa. Di queste disposizioni, però, soltanto la prima pare essere la probabile causa delle «poésies séditiveuses» cui accenna Cavour. Essa recitava: «Tutti coloro, a cui preme di conservare i loro cani, dovranno tenerli ritirati in casa, o provvederli di musoliera, capace ad impedirli di mangiare, impercocché, trascorso il termine di giorni cinque dalla data del presente, saranno distribuiti di notte tempo bocconi velenosi per procurare la morte di quei cani, che andranno in giro nella città e borghi, abbandonati dai loro padroni» (*Raccolta dei Regi Editti, Manifesti, ed altre provvidenze de' magistrati ed uffizi*, vol. XXXIII, Torino, 1834, pp. 380-381).

¹⁷⁰ Parola omessa da Cavour nell'andare a capo. Completato in BERTI, p. 99, con *libelle*, più semplicemente si può supporre che il conte intendesse scrivere *poème* o anche *moreau*.

¹⁷¹ Si tratta della poesia dialettale *Mia surtia* (la mia uscita), di 22 sestine, composta dal Brofferio a ricordo della sua scarcerazione dopo i sei mesi di prigione per la congiura già ricordata. Compresa tra i poemetti nella prima edizione delle *Canzoni piemontesi* (Lugano, Ruggia, 1839) e, con la data 1 dicembre 1831, nella nuova edizione riveduta dallo stesso Brofferio (Torino, Fontana, 1849), in entrambe presenta alcune varianti rispetto alla lezione trascritta da Cavour.

¹⁷² I versi trascritti da Cavour sono il terzo della quindicesima sestina, i primi quattro della diciottesima e le sestine diciannovesima e ventesima.

¹⁷³ Nel testo brofferiano, seconda edizione: «ch'im».

¹⁷⁴ Nell'edizione del 1839 compare la seguente variante: *Che tra i sorbet e le granite as glorio / A' fè 'l boneur dle nassion dal cafè Florio.*

¹⁷⁵ La traduzione letterale dei versi brofferiani è tratta da PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 444, nota 18: *Anime di fango, vernicate d'orgoglio / ... / chi siete voi, aspri censori, fieri Catoni, / che mi proponete a modello le vostre virtù? / Una razza gloriosa di Pantaloni / di quelli che per cervello hanno midollo di sambuco? / ... / Di quei Canning, di quei Périer, di quei Richelieu che hanno studiato diritto pubblico sui baluardi [giardini di Torino, sulle fortificazioni abbattute in epoca napoleonica] / che applaudendo in teatro un passo a due / mandano Soult sul Reno, Clauseau sul Varo. / Che stancando i tavolini del caffè / credono di aiutare lo Stato prendendo un sorbetto. / Di quei Platoni da almanacco e da giornali, / di quei Fabi che si profumano alla mille fleurs, / di quei Pompei, di quei Temistocli selvatici / che vanno a conquistare la Russia in trattoria, / disposti per una pensione a leccare / la polvere dove il diavolo mette i piedi.*

¹⁷⁶ *il éclate dans* aggiunto sul rigo.

¹⁷⁷ *la société* corretto sopra a *le monde* cancellato.

¹⁷⁸ *Cela arrive non pas* trasformato in BERTI, p. 101, in *cela se voit pas*.

¹⁷⁹ Qui e altre due volte poco più sotto Cavour scrisse *baissé* in luogo di *baisé*.

¹⁸⁰ *Le fait* scritto sopra a *Il y a trois* cancellato.

¹⁸¹ Segue *aucun* cancellato.

¹⁸² Segue *manier* cancellato.

¹⁸³ Questo passo, che secondo C. Cordié è «quasi una diagnosi sociale alla Julien Sorel» (*Sul diario di Cavour*, in «Annali della R. Scuola Normale di Pisa», serie II, vol. XI, 1942, fasc. II-III, p. 168, nota 16), potrebbe effettivamente risentire del pensiero stendhaliano calato in quel personaggio, giacché *Le Rouge et le Noir* fu pubblicato nel novembre 1830 e già nel dicembre fu presentato su vari giornali, tra cui il «Journal des Débats», con un articolo nel giorno 26.

¹⁸⁴ Victoire de Sellon, risposata nel 1815 con il duca di Clermont-Tonnerre, fu dama di palazzo di Paolina Borghese nella corte torinese del principe Camillo, nominato nel 1808 governatore dei dipartimenti transalpini. Alla Corte servivano ugualmente Filippina e Michele di Cavour.

¹⁸⁵ *par conséquent*, aggiunto da Cavour nel margine in forma abbreviata, è omesso in BERTI, p. 102.

¹⁸⁶ BERTI, p. 102: *mettre*.

¹⁸⁷ Il barone Luigi Blancardi Roero della Turbia (1758-1814) aveva sposato nel 1804 la futura zia di Camillo, Vittoria de Sellon. Di quell'infelice matrimonio, sfociato l'anno dopo in una clamorosa separazione giudiziale, si trova notizia anche nel diario di Benjamin Constant (*Oeuvres*, Paris, 1964, pp. 376-377). Ministro plenipotenziario di Sardegna in Russia nel 1890, fu nominato conte da Vittorio Amedeo III nel 1794. Deportato dai francesi a Digione, si stabilì infine a Parigi. I timori di un suo ritorno dovettero ben presto manifestarsi infondati perché morì pochi giorni dopo l'apertura del Congresso di Vienna.

¹⁸⁸ Frase omessa in BERTI, p. 103, e edita per la prima volta in AVETTA, p. 37. Il legame affettivo tra la bella e altera Vittoria de Sellon e Michele di Cavour si può far risalire attorno al 1802. Ad esso, però, non seguì il matrimonio, perché la giovane preferì sposare nel 1804 il barone della Turbia, che le apriva la strada alle sue ambizioni di vita brillante. Michele nel 1805 sposò quindi la sorella minore, Adele.

¹⁸⁹ BERTI, p. 103: *souffrir le plus*.

DIARIO 1834

Quaderno delle dimensioni di cm. 11x18, costituito da numerosi quinterni legati insieme. Senza copertina e mutilo all'inizio di un numero imprecisabile di fogli, esso è composto da 106 pagine utilizzate e da due bianche in fondo. La numerazione a matita è recente e va da 1 a 106. Conservato nell'Archivio di Santena sotto la segnatura di Quaderno III (già D 4; cfr. SILENGO, pp. XX e 7-10), fu edito in BERTI, pp. 103-151, con numerosissimi tagli, omissioni e varianti, quasi tutte integrate in AVETTA. L'arco cronologico coperto da questo quaderno va dall'inizio di maggio al 20 ottobre 1834. La precisa attribuzione dell'anno è consentita, oltre che dalla corrispondenza con la Giustiniani, ricordata o ripresa nel diario, anche dalle indicazioni autografe di Cavour in due casi, a p. 15 dell'originale («Santena, 5 juillet 1834») e a p. 103 («4 octobre 1834»).

[ant. 5 maggio 1834]

[...] maintenant est un effet sans cause¹. Je vis, mais pourquoi, dans quel but?

Je m'en vais l'avoir ce but; et il faut avouer qu'il sera encourageant ce but. Ce ne sera ni les honneurs, ni la gloire, ni le bien de mon pays, ni l'estime de mes semblables, ni le bonheur domestique; ce ne sera rien de tout cela. Ce sera d'être fermier du gouvernement; d'exploiter un domaine royal, et d'y gagner le plus possible: admirable!! Et pourtant il faut en passer par là; il n'y a pas moyen de faire autrement; c'est la seule manière d'assurer mon indépendance. Il m'en coûte terriblement pour l'obtenir; mais on ne saurait l'acheter trop cher. C'est le seul bien réel à mon avis.

5 mai

J'ai été à Santena avec Mr et Mme de Pollon² et Auguste Gazelli³ qui désiraient voir le parc et le château. La course a fort bien été. J'avais fait préparer un déjeuné par Mr Boileau⁴, et j'avais envoyé de Turin André

et Negro pour tout préparer et servir à table. Papa était d'abord agité de cette partie, elle l'offusquait; cependant il a fini par s'en accommoder et même il a été jusqu'à me donner deux bouteilles de vin de Bordeaux. Maman y a mis la meilleure grâce du monde; c'est elle qui m'a offert l'argenterie et le linge de table qui était nécessaire.

Le soir j'ai diné chez Pollon et j'ai fini ma journée par aller jouer au *goffo* au café Fiorio⁵. C'est, ma foi, bien employer le tems.

7 mai

Les habitués de la société de Mme Berton⁶ ont fait un *picnic* chez elle; j'en ai fait partie. La marquise Ferreri était membre actif du *picnic*, mais son mari n'y vint qu'à titre d'invité⁷; cela le mit mal à son aise, il fut agité tout le tems du dîner, et après il était encore démonté. L'accident l'ayant placé à côté de sa femme sur un canapé, il voulut, en sa qualité d'esprit fort, céder sa place à quelqu'un. Il⁸ appelle Pollon, en lui disant: «Venez vous mettre à côté de Mme de Ferreri». Pollon était assez animé, un peu par le bruit et le tapage qui se font toujours en semblables occasions, et aussi un peu par le vin de Champagne, dont il avait fait de copieuses libations; il se précipite donc sur le canapé pour occuper la place que Ferreri lui faisait; mais voilà que celui-ci, par un malheureux esprit de plaisanterie, reprend, par un mouvement brusque, la place qu'il avait⁹ offerte à Pollon. Pollon ne recule pas, mais tombe à cheval sur les genoux de Ferreri; en même tems il étend les bras pour se tenir au dossier du canapé; en fesant ce mouvement, il passe un de ses bras derrière les blanches épaules de Mme de Ferreri, et, à ce qu'il paraît, les caresse légèrement. Celle-ci s'enfuit en criant. Ferreri alors se croit obligé de faire le mari (dans toutes les occasions le plus sot des rôles), il repousse Pollon qui était toujours sur ces genoux, se lève d'un air colère, et va se placer, les bras croisés¹⁰, à un autre bout de la chambre, vis-à-vis Pollon. Celui-ci se monte de son côté, il devient pâle, quitte le sopha [sic] et, s'avancant vers Ferreri, lui dit d'une voix¹¹ animée: «Et vous fâché?». «On le serait à moins», répond Ferreri. «Je suis ici¹² à vos ordres» réplique Pollon, «cela suffit».

Pendant cette courte mais impressionnante conversation, un silence glacial régnait dans la chambre. Lorsqu'elle fut finie, les deux interlocuteurs eurent l'air de n'y plus penser et ils se mêlèrent à la conversation générale. Pour donner une contenance à la société, on se mit à jouer à *commodino*¹³. Mais la pauvre Mme de Pollon, qui avait été toute émue de la scène, n'y put

tenir plus longtems, et elle fondit en larmes. L'émoi fut grand, cependant on ne quitta pas la partie; Mme de Pollon s'en alla accompagnée par son frère, et son mari resta, dans l'intention évidente de demander des explications à Mr de Ferreri lorsqu'il sortirait. Après de longs efforts sans succès, Pollon consentit enfin à me charger de les demander de sa part; heureusement que pendant que nous discutions ensemble, il m'avait déclaré qu'il n'avait point touché Mme de Ferreri, et que la pensée même ne lui était pas venue de l'offenser.

Pollon se retira; Ferreri et sa femme partirent un moment après; je les suivis immédiatement, et me rendis chez Ferreri, auquel, après avoir répété la déclaration de Pollon, je demandai les motifs de sa conduite. Il me répondit que sa femme avait été prise par la taille sous ses yeux et qu'il n'avait pas dû le souffrir; qu'au reste ce que je venais de lui dire lui suffisait, quant à cet article; mais qu'il restait l'interpellation si fière et si directe de Pollon, qui devait avoir des suites indispensables. Je me suis évertué à le calmer, à lui prouver qu'il ne pouvait résulter aucun profit de cette affaire, ni pour son honneur, ni pour celui de la marquise de Ferreri, et je suis parvenu à lui faire déclarer qu'il était fâché de ce qui était arrivé, et qu'il regardait cette affaire comme non avenue. Je dois déclarer que dans tout ce que Ferreri m'a dit, je n'ai trouvé que des sentimens généreux et élevés, tempérés par la raison que donne une longue expérience et de nombreuses années. Il a été brave sans fanfaronnade et conciliant sans faiblesse. J'avoue que mon estime pour lui s'est beaucoup augmentée par¹⁴ sa conduite en cette occasion. En sortant de chez Ferreri, j'ai trouvé Auguste Gazelli, et nous avons été ensemble chez Pollon; là, devant sa pauvre femme, qui était dans un état complet d'abattement, nous avons longtems discuté, avant de le faire convenir que l'explication était suffisante; enfin il s'est rendu à mon avis, et a déclaré qu'il considérait l'affaire comme terminée.

Je croyais que tout était fini, mais voilà que le lendemain Ferreri s'imagine d'écrire un petit billet à Pollon, dans d'excellentes intentions, je n'en doute pas, mais en le rédigeant de manière à se donner l'avantage du dénouement. Nouvelles fureurs de Pollon, qui arrive chez moi, sa réponse à la main; je tâche de le calmer et je parviens à lui faire changer son billet de manière à le rendre sinon prévenant, du moins poli. Dans ceci Pollon a mis une grande condescendance, et un entier oubli d'amour-propre, ce dont je dois être fort reconnaissant, car c'est bien peu dans sa nature.

Ferreri n'a pas trouvé le billet de Pollon conforme à ce qu'il attendait, et quoiqu'il n'eût pas l'intention d'envoyer une réplique offensante,

il me déclara qu'il ne renouerait plus avec lui. Là-dessus j'ai dû de nouveau pérorer Pollon, et j'ai obtenu de lui qu'il adresserait une invitation à Ferri, dès qu'il serait à la vigne. J'espère qu'il le fera et que tout sera heureusement fini.

E. [?] dans tout ceci m'a traité avec un redoublement de froideur. C'est fort agréable¹⁵!

10 mai

Salmour m'annonce comme chose sûre son mariage avec Mlle de Grammont¹⁶. Là-dessus je me suis empressé de prendre pour lui l'appartement du premier de la nouvelle maison que Charles Robilant vient d'acheter¹⁷.

Quelles étranges illusions on peut se faire en agriculture! J'avais demandé à Hippolyte quel était le prix qu'il voulait de ses fermes de Rivarol¹⁸. Il m'envoie un état détaillé de ce qu'elles lui ont coûté, et puis il y ajoute tout ce qu'il croit qu'on doit lui en donner en sus à raison des améliorations qu'il y a faites, et ne voilà-t-il pas que je viens d'apprendre que grâce à ces prétendues améliorations il a diminué la valeur de ses biens de plusieurs milliers de francs.

11 mai¹⁹

Quelle triste et vilaine chose j'ai découverte! Hier, en sortant de table, Mme de Tonnerre me mena dans un coin et, me montrant une robe qui avait appartenu à ma pauvre belle-sœur²⁰, me dit que, puisque on s'était décidé à vendre une partie de sa garde-robe, elle comptait acheter cette robe pour en faire faire l'ornement qu'elle m'avait promis pour l'église de Grinzane. À peine si je lui ai donné le tems d'achever sa phrase. L'idée de voir les hardes de ma pauvre Adèle vendues et trafiquées comme celles d'un étranger dévolues au fisc par droit d'aubaine, m'a fait horreur; j'ai manifesté fortement, hautement mon indignation. En vain ma tante a voulu me faire taire; je lui ai fait subir l'expression non comprimée des sentimens qu'une action aussi honteuse réveillait en moi. Elle a eu beau grossir sa voix, froncer le sourcil, m'appeler Monsieur; rien ne m'a fait, je n'ai pas rétracté, ni ne rétracterai jamais une seule des paroles que je lui ai dites. Elle voulait m'arracher impérieusement par des menaces une promesse de

Anno 1834

silence; je n'ai rien répondu, car je n'ai de ma vie cédé à des menaces. Cependant, je garderai l'avilissant secret qu'elle m'a découvert, sans en apprécier la portée. Demain, si elle est calme, et si elle ne menace plus, je lui en donnerai l'assurance. Que servirait-il au reste d'en parler? Il est aussi impossible de faire apprécier ce qu'est sentiment à certaines personnes, que de faire distinguer les couleurs à un aveugle.

31 mai²¹

Les derniers jours de ce mois ont été orageux; la sourde irritation qui existait entre mon frère et moi s'est à la fin manifestée hautement et nous en sommes venus à un point d'où je doute fort que nous puissions reculer.

Voici le fait. Mon frère a habité ma chambre pendant tout l'hiver, et moi, j'ai été confiné dans l'ancienne bibliothèque, où j'étais bien mal sous tous les rapports; je n'avais pas même un endroit pour mettre mes habits et serrer mes pantalons; mais enfin c'était moi qui avais invité mon frère à prendre ma chambre et il n'y avait rien à dire; s'il²² n'avait jamais eu l'air de m'en savoir gré, il n'y était pas obligé; nul n'est tenu à manifester des sentimens qu'il n'est pas susceptible d'éprouver; et mon frère est dans ce cas pour la délicatesse et la reconnaissance. Mais enfin, comme l'époque du départ pour la campagne approchait, et que mon frère ne manifestait aucune intention de me rendre ma chambre, j'ai pris le parti de lui déclarer que je n'avais jamais compté lui en faire le sacrifice complet, mais que je priais d'aviser aux moyens de me la rendre lorsqu'il irait à Santena. Il ne prit pas fort bien cet avis, et se contenta de me répondre quelques phrases vagues, qui ne dénotaient aucune intention précise. Cette manière de reconnaître le sacrifice coûteux que je lui avais fait m'indigna²³, cependant notre conversation n'eut pas de suite. Mais quelque tems après, l'avant-veille du départ de la famille, mon frère étant venu chez moi, je ne sais pour quel motif, je lui répétai la déclaration que je lui avais faite, en ajoutant que j'avais cru m'apercevoir que son intention était de profiter de mon absence pendant l'hiver prochain pour prolonger son occupation de ma chambre encore pendant une année, après laquelle il aurait une espèce de droit acquis qu'il saurait faire valoir. Il me répondit vaguement; je m'irritai, même²⁴ je m'emportai jusqu'à lui dire quelques mots un peu durs; alors il se mit en colère, et me répliqua que la chambre ne m'appartenait pas, qu'il y avait autant de droit que moi, que papa seul pouvait en disposer, et qu'on serait bien bête de se laisser dominer

par moi. Nous nous quittâmes là-dessus. Moi, je descendis pour prier ma mère d'user de son influence pour me faire rendre ma chambre. Je m'abstins de toute plainte contre mon frère. Ma mère me donna raison et me promit que je serais satisfait. Gustave alla droit à papa et lui répéta *verbatim* tout ce que j'avais dit, sans en excepter les réflexions un peu cyniques²⁵ sur le séjour de Mme de Tonnerre, que j'avais faites dans la chaleur de mon emportement. Les choses en restèrent là; jusqu'après²⁶ le départ de Gustave pour Santena, il n'en fut plus question; nous nous quittâmes, mon frère et moi, sans un mot de politesse ou d'affection. J'avoue cependant que j'étais disposé à un raccommodement complet. Cette disposition est maintenant disparue²⁷.

Dans la journée, mon père vint me trouver dans ma chambre, et il me déclara qu'il avait été instruit par mon frère de ma discussion avec lui, que j'avais tort, que mes manières lui déplaisaient, et plusieurs autres choses pareilles; suivant mon habitude, je n'ai répondu que le moins de mots possible, mais j'avais le cœur ulcéré; ma position me pèse déjà bien assez, sans qu'il faille me reprocher ce qu'elle a d'incommode pour les autres. Il est dur de s'entendre reprocher la maigre pitance qu'on me donne, lorsque tout le monde croit que j'en ai deux fois autant à ma disposition; il est dur de s'entendre reprocher l'inutilité de notre vie, lorsque tous les chemins que pourrait se frayer l'esprit le plus entreprenant lui sont hermétiquement fermés. Je l'avoue, je n'ai pas su résister aux sentimens que cette scène me causait, j'ai pleuré, oui j'ai pleuré de rage et de colère²⁸. Papa, qui cependant est très bon, c'est [sic] aperçu qu'il avait été trop loin, et qu'il s'était servi d'expressions imméritées; aussi, il revint sur ses reproches, il me parla affectueusement, il m'embrassa, et il m'assura qu'il ferait ce qu'il pourrait pour me créer une occupation à la fois lucrative et intéressante, et me donner les moyens de me créer un sort par moi-même. On vint dire que le dîner était servi et les choses en restèrent là.

Comme dans²⁹ les choses les plus graves il y a toujours un côté risible, dans les reproches de papa il y a eu aussi du comique. Lui ayant dit que j'avais été indigné que Gustave ne m'eût jamais dit un mot pour reconnaître le petit sacrifice que je lui fesais, il s'est écrié: «Et toi, m'as-tu jamais remercié pour tout ce que je fais à Truffarel?» Et là-dessus il a parlé des privations qu'il s'était imposées pour arranger ce vieux manoir, et il a dit bien des choses sur ce sujet qui lui tient tant à cœur. Exiger que j'aie de la reconnaissance pour [sic] qu'on me prépare un gîte dans un château où il n'y a ni vue, ni jardin, ni appartement commode, c'est un peu fort³⁰.

Mais patience; il faut bien que tout le mondè, même les gens les plus sensés, aient de petites manies; c'est la loi de la nature.

De ceci³¹ il ne me reste qu'une chose de positive: c'est que Gustave a trahi la confiance que j'avais mise en lui. Rien ne l'autorisait à répéter ce qui n'était adressé qu'à lui, qu'à mon frère, le confident intime de mes plus secrets sentimens. Il pouvait se plaindre de moi, mais dévoiler ce que je n'ai jamais laissé voir qu'à lui, il ne devait pas le faire; c'est indigne d'un homme d'honneur. Toute confiance a désormais disparu d'entre nous. Il pourra encore y avoir des rapports de bienveillance et de politesse entre mon frère et moi, mais de l'amitié, de la confiance et de la tendresse, plus jamais.

Santena, 5 juillet 1834³²

J'étais bien loin de songer aux événemens qui me sont arrivés depuis que j'ai interrompu mon journal, événemens qui doivent avoir une si grande influence sur mon avenir.

Depuis près de deux ans je n'avais plus reçu de nouvelles directes de Mme J[ustiniani]³³; après sa réponse à³⁴ la lettre que je lui avais écrite dans le mois de janvier 1833, pour lui exprimer la sympathie que ses longs malheurs m'avaient fait éprouver, elle ne m'avait plus donné aucun signe de vie. Je savais qu'elle avait depuis lors constamment habité Milan et qu'elle y avait été dans un état continu de souffrance et de maladie, mais rien de ce que j'avais receuilli sur son compte ne pouvait me porter à croire qu'elle pensât encore sérieusement à moi. Je³⁵ conservais d'elle un tendre et pénible souvenir, je me prenais souvent à regretter que ma balourdise et de malheureuses circonstances m'eussent empêché de former avec cette femme douce et aimable une liaison qui aurait jeté tant de charme sur ma triste et monotone existence; mais à dire vrai, il ne restait plus dans mon cœur pour elle des sentimens d'amour et de passion. Tous mes désirs se bornaient alors à la revoir, à lui être utile, et à lui vouer une amitié sincère et désintéressée. Le ciel en avait autrement destiné.

J'étais à Grinzane depuis plusieurs jours, dans un état complet d'abattement et de tristesse, bien naturel après les scènes pénibles qui avaient marqué les derniers tems de mon séjour à Turin, lorsque je reçois un petit billet de cette main bien connue, qui m'apprend qu'elle est arrivée à Turin et qu'elle désirerait me voir³⁶. Je ne saurais décrire les sentimens qui agitèrent mon cœur dans ce moment. L'incertitude des motifs qui avaient déter-

miné Mme J[ustiniani] à cette démarche me troublait cruellement. Était-ce un simple désir de m'expliquer sa conduite passée et d'établir avec moi des rapports amicaux conformes aux sentimens qu'elle m'avait exprimés dans sa dernière lettre? ou bien était-elle³⁷ derechef sous l'empire de cette passion contre laquelle elle avait vainement lutté pendant si longtems? Je croyais bien découvrir dans le petit nombre de phrases qui composaient sa très courte lettre, des désirs et une tendresse mal comprimée; mais ce ne pouvait être qu'une illusion de mon cœur ou de ma vanité, car il n'y avait pas un seul mot qui annonçât un changement en ma faveur.

Je n'y plus pût tenir³⁸. Tourmenté par la crainte de ne la plus trouver à Turin, par l'incertitude de la réception qu'elle me ménageait, et par le désir irrésistible de lui exprimer tout ce que sa conduite à mon égard m'avait inspiré de reconnaissance, d'affection et de dévouement, je résolus de partir à l'instant. Abandonnant cinquante affaires qui me restaient à terminer, bravant l'ardeur insupportable du soleil, je me mis en route à une heure. Ayant changé de cheval à Bra sans m'arrêter, j'arrivai à Turin à huit heures passées. Je cours chez moi, je me change, et sans perdre un instant je vole à l'auberge où logeait Nina³⁹. On me dit qu'elle venait d'aller à l'Opéra⁴⁰; j'y cours sans délai, je me précipite au parterre, je parcours les loges des yeux, et dans la sixième à gauche, au premier rang, j'aperçois une dame en grand deuil, portant sur la plus douce des figures des traces de longues et cruelles souffrances: c'était Nina. Elle m'a reconnu de suite; elle m'a suivi des yeux jusqu'à ce que je sois sorti du parterre pour aller la trouver. Dieu, quel charme dans ce regard, que de tendresse et d'amour. Quelque chose que je fasse pour elle, dans l'avenir, ah! je ne pourrais jamais la récompenser de tout le bonheur qu'elle m'a fait éprouver dans ce moment. Sa loge était pleine, les insupportables ennuyeux assommaient ma pauvre Nina des plus fades et insipides discours. En vain nos yeux tâchaient-ils d'exprimer les sentimens de nos coeurs, nous brûlions d'impatience; enfin nous restâmes un moment seuls. Hélas! l'abondance des choses que nous avions à nous dire étouffa la parole dans nos gorges; après un long silence, elle me dit: «Qu'avez-vous pensé de moi⁴¹?». «Ce que j'ai pensé, ai-je répondu, pouvez-vous me le demander? Vous avez bien souffert». «Ai-je souffert! Oh! oui, j'ai bien souffert». Voilà les seuls mots dont je me rappelle. Un moment après Mr Justiniani⁴¹ entra, et nous ne nous sommes plus rien dit⁴². Je la quittai ce soir-là plein d'espérances, d'amour, de regrets et de remords. Je croyais à la constance de sa passion; j'étais fier et enivré d'un amour si pur, si constant si désintéressé; mais d'autre part quand je pensais à ma

conduite envers elle, quand je me représentais les souffrances terribles que Nina⁴³ avait subies à cause de moi, et dont j'avais toujours présent les traces profondes qu'elle portait sur sa belle et triste figure, je me mettais en fureur contre moi-même, je m'accusais d'insensibilité, de cruauté, d'infamie.

En rentrant chez moi, Garin m'apprit que mon père, croyant que j'arriverais le lendemain matin à Santena de Grinzane, avait le projet d'aller à ma rencontre jusqu'à Carmagnole. Décidé à ne pas lui laisser faire cette course inutile, je pris le parti de partir sur le champ pour la campagne, et n'ayant plus trouvé de voiture, je me mis en route à pied. Il était minuit, la lune brillait d'un éclat puissant et doux. Les rives du Pô, la colline de Turin, illuminés par cette pâle et triste lumière, présentaient un spectacle bien en harmonie avec les sentimens de mon cœur. Quelle ravissante promenade! Quand retrouverai-je des émotions aussi élevées que celles que j'ai ressenties cette nuit-là! Arrivé à Montcalier, j'ai loué une *scourata*⁴⁴, et je suis arrivé à Santena à trois heures du matin. Tout le monde était couché; j'ai attendu sur un canapé le réveil de mon père, qui a été bien étonné de me voir à cette heure-là, arrivant de Turin. Je lui ai sans détour exposé nettement les motifs de mon départ précipité de Grinzane, et des raisons qui me rappelaient le soir même à la ville. Quand papa n'est pas sous l'impression d'un sentiment de colère ou d'irritation, il est bon, il est foncièrement bon. Aussi, a-t-il tout de suite compris ma position, et sans faire une seule remarque, il m'a laissé maître de me conduire comme je le voudrais.

La journée me parut bien longue; enfin le soir, tout de suite après le dîner, je repartis pour Turin. En approchant du moment où je devais me trouver seul vis-à-vis de Nina, de cette Nina que j'avais si cruellement traitée et qui aurait eu tant de motifs de me haïr, je me sentis saisi d'un trouble inexprimable; je craignais, je redoutais cette entrevue que je souhaitais quelques heures auparavant avec tant d'ardeur. À huit heures et demie j'allai à son auberge⁴⁵, je trouvai Mr Justiniani à la porte, qui sortait pour aller voir le *farreau*⁴⁶; je monte, j'entre, et je trouve Nina toute seule. Elle était tristement assise près de sa table. Son air profondément abattu, ses sombres vêtements me firent éprouver la plus douloureuse impression; c'était l'image de la souffrance, et cette souffrance qui l'avait causée?

Nina me reçut d'abord avec contrainte. Sans prononcer un seul reproche, elle tâcha d'expliquer sa conduite; l'ayant interrompue à plusieurs reprises pour balbutier quelques paroles d'excuses, elle finit par m'écouter en silence; enfin, enhardi par la douceur de son regard, je lui pris la main,

je la portais à mes lèvres, en m'écriant: «Nina, me pardonnez-vous?». Elle ne put pas résister plus longtemps, son front se plia et s'appuya sur le mien, et sa bouche chercha la mienne pour y imprimer un baiser d'amour et de paix.

Tout⁴⁷ est dit: une ère nouvelle commença pour nous à dater de ce soir. Après quatre années de luttes et de malheur, ce que le sort avait destiné s'accomplit. L'amour triompha. Ah! puisse ce triomphe ne pas amener de funestes conséquences pour cet être angélique, sublime modèle de dévouement, de tendresse et de constance!!

Je ne tâcherai pas de peindre ce que Nina a été pour moi, depuis ce soir-là. L'éloquence de Byron suffirait à peine à bien décrire tout ce que [...]⁴⁸ cœur renferme de trésors et de charmes. Bon Dieu! Quelle grâce! Quelle naïveté charmante! Quels transports enivrants! Pleine de délicatesse, elle a constamment évité de me parler d'elle, de ses longs malheurs, de ses cruelles souffrances; pressée par mes questions, elle finissait par me donner quelques détails sur les événemens de sa triste vie, et encore avec quelle réserve modeste, avec quelle pudeur de sentiment. On voyait qu'elle craignait constamment de blesser mes souvenirs, et de réveiller en moi des pénibles impressions de remords et de regrets.

Qu'elle était éloquente lorsqu'elle me parlait de son amour, et des effets terribles de cette brûlante passion⁴⁹. «Tous le jours, m'a-t-elle dit, je quittais de bonne heure le château de mon père situé aux pieds des Apennins⁵⁰, et suivie d'un paysan, je me mettais à gravir les montagnes; j'allais, j'allais sans crainte de la fatigue et du danger des chemins, je voulais toujours en atteindre le sommet pour promener mes regards sur l'horizon qui s'étendait sur le Piémont⁵¹, et respirer l'air qui me paraissait arriver sans obstacles des plaines où était mon bien-aimé».

Malheureux, je suis indigne de tant d'amour!! comment, comment le reconnaîtrai-je? Ah! je le jure, jamais, jamais je n'oublierai, je n'abandonnerai plus cette femme céleste. Mon existence lui sera consacrée, elle sera le but de ma vie, l'unique objet de mes soins et de mes efforts. Puisse la malédiction du ciel s'appesantir sur ma tête, si jamais il m'arrive de lui causer volontairement le moindre chagrin, ou de froisser le plus petit sentiment de ce cœur parfait et adorable.

Ce fut⁵² le lundi soir, 23 juin, qu'eut lieu ce que je viens de rapporter. Nina passa encore plusieurs jours à Turin; elle n'en partit que le vendredi à deux heures après-midi. Pendant tout ce tems je la vis régulièrement deux fois par jour, excepté le mercredi où je n'allais chez elle que le matin. Que

d'heures charmantes nous avons passées ensemble, que de délicieux moments. Tems de bonheur et d'amour, reviendrez-vous jamais? Cependant le mari n'eut pas de peine à s'apercevoir des sentimens de sa femme; elle ne prenait aucun soin pour les cacher. Affectant alors une fausse philosophie, il eut avec elle la plus étrange conversation. Après lui avoir dit qu'il connaissait fort bien sa liaison avec moi, qu'il était instruit de tout ce qui s'était passé à Gênes lors de mon dernier voyage, il ajouta que, ne s'étant jamais gêné lui-même pour elle, il n'était point assez injuste pour exiger qu'elle renonçât à moi; cependant il croyait devoir l'avertir, et cela plus comme un ami que comme son mari, qu'elle avait tort de céder sans plus de résistance à un homme qui ne lui convenait sous aucun rapport. Et là Mr J[ustiniani] a eu l'extrême obligeance de faire de moi un tableau peu séduisant. Enfin, il a terminé cette étrange scène en disant à sa femme: «Vous êtes la maîtresse de faire ce que vous voulez, recevez Mr de Cavour tant qu'il vous plaira, seulement que ce ne soit pas en cachette, ni d'une manière qui puisse vous compromettre».

Nina était venue à Turin pour mettre sa petite fille au Sacré-Cœur, et ensuite pour consulter Mr Rossi sur la maladie qui mine sa santé depuis si longtemps. Mr Rossi lui a ordonné les bains de Saint-Gervais et ensuite, revenant sur sa décision, il lui a conseillé les bains de Vinadio. Nina est donc partie pour Vinadio, elle y est maintenant; dans peu de jours j'irai à Vaudier, je serai bien près d'elle, une seule montagne m'en séparera⁵³. Quel bonheur de la franchir et d'arriver jusqu'à elle.

Avant de quitter Turin, j'ai été trouver Mr Rossi, et je l'ai supplié, au nom de tout ce qu'il avait de plus cher au monde, de me dire au juste ce qu'il pensait de l'état de Mme J[ustiniani]. Sa réponse a été tranquillissante, il croit qu'aucun des organes vitaux n'est attaqué, et qu'il n'y a que le système musculaire qui soit en un état de désordre, auquel il sera facile de remédier par un traitement simple et calmant.

Le soir même du départ de Nina, je lui ai écrit une longue lettre, où je lui exprimais de mon mieux ce que je ressentais pour elle; je la lui ai adressée sous le nom qu'elle m'avait indiqué, c'est à dire d'Aline Duvier⁵⁴.

Je n'ai rien reçu d'elle par le courrier du lundi, ni par celui du mercredi. J'avoue que j'étais bien inquiet, mille funestes idées troublaient mon esprit. J'avais beau faire des calculs sur les difficultés qu'elle aurait à m'écrire pendant les premiers tems de son établissement, et sur la lenteur de la poste de Vinadio à Turin; rien ne pouvait me calmer. Sous cette impression, je

lui écrivis une seconde lettre, plus passionnée que la première; dans le désordre de mon imagination, j'ai été jusqu'à lui faire entrevoir la possibilité de secouer le joug que la société lui avait imposé, et de s'abandonner à une vie toute d'amour et de repos. J'ai mal fait⁵⁵. Il y a des devoirs absolus qui la retiennent dans son état: elle ne peut point oublier qu'elle est mère. Cependant, si elle était dans l'impossibilité de supporter plus longtemps le fardeau de la destinée qu'on lui a faite, si elle n'avait plus d'autre alternative qu'une fin misérable ou la *revendication* de sa liberté? Bon Dieu, je m'égare dans de terribles hypothèses, il sera assez tems de les discuter si jamais elles se présentent pour être réalisées.

Aujourd'hui papa m'a apporté une lettre de Nina. Quel bonheur! Comme elle écrit bien, quelle touchante manière elle a de s'exprimer, comme toutes ses phrases respirent la tendresse, le dévouement et l'amour!⁵⁶ Comme elle est naïve et vraie dans tout ce qu'elle dit! Quel bonheur, quelle gloire d'être aimé par une femme comme celle-là!

7 juillet⁵⁷

Inquiet de ne pas avoir de nouvelles des deux lettres que j'ai écrites à Nina, j'ai pris un bien étrange parti. Mr Richard⁵⁸ est à Vinadio; je me suis décidé à en faire mon confident, et en même [...] l'intermédiaire de notre correspondance; à cet effet je lui ai écrit la lettre la plus pathétique du monde, je l'ai appelé mon bon Mr Richard, mon sensible Mr Richard; je l'ai flatté, adulé le mieux que j'ai pu, enfin je lui ai envoyé une lettre pour Nina, en le priant de la lui faire remettre à l'insu de son mari. Je suis bien agité de savoir comment il prendra la chose. Pour plus de sûreté, j'ai aussi écrit à Nina, en me servant de l'adresse ordinaire.

9 juillet⁶⁰

Mon Dieu! Qu'est-il donc arrivé? Mes lettres sont tombées dans les mains de Mr J[ustiniani] ou tout au moins il connaît le secret de notre correspondance. Je reçois de Nina la lettre du monde la plus étrange, elle m'appelle *Monsieur* et me traite comme une connaissance de la veille, et puis elle me dit que j'ai eu tort à lui écrire sous un nom supposé, que dorénavant je me serve de son adresse ordinaire. Qu'est-ce que cela signifie? Je ne saurais que penser, qu'à la seule explication serait trop affreuse pour

que je voulusse y croire, si cette lettre n'avait pas été composée avec la certitude qu'elle serait lue par Mr J[ustiniani]. Dans cette hypothèse, elle est un chef-d'œuvre d'habileté [sic], car elle me fait savoir bien des choses⁶¹ sans paraître répondre à rien de ce que je lui avais demandé. Elle est vraiment si remarquable, que je veux la transcrire ici, de peur qu'elle s'égarent, je perde ce petit chef-d'œuvre⁶².

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres hier pendant que nous étions à table, et je reconnais avoir mal fait en ne vous engageant⁶³ à m'écrire à mon adresse: cela pourrait éveiller des soupçons injustes: veuillez donc désormais diriger vos lettres à mon nom, si toutefois vous aurez encore la bonté de m'écrire.

Vous m'aviez fait espérer que madame votre mère viendrait à Vaudier, et qu'en l'y accompagnant vous m'auriez fait une visite. Je me flatte que ce projet ne manquera pas de s'accomplir, et que j'aurai le plaisir de vous voir dans cette solitude, que mon mari doit trouver bien ennuyeuse surtout si, comme il paraît en avoir l'intention, il ne fera aucune course ailleurs pendant ce mois-ci.

Ma santé n'est pas plus mauvaise qu'à l'ordinaire, je vis dans une réclusion presque absolue et conforme à mes goûts.

Je⁶⁴ n'ai point le tems de vous écrire plus longuement aujourd'hui: j'ai un peu mal à la tête. Je tâcherai de vous donner bientôt la description que vous me demandez du pays que j'habite.

Agreez, Monsieur, l'assurance de mon amitié, et conservez-moi votre bienveillance.

Anna Giustiniani⁶⁵

Qu'arrivera-t-il? Je l'ignore. Tout est possible, excepté que je renonce à l'amour de cet ange de bonté.

10 juillet

Je dois avouer que mon neveu Auguste a un caractère ferme et décidé. La suite qu'il met dans tout ce qu'il fait est étonnante pour son âge. En bien ou en mal ce ne sera pas un homme ordinaire. Mais voici le fait qui m'a suggéré cette réflexion [sic]. L'autre jour, vendredi, je crois, étant dans le cabinet de maman, Auguste se mit dans la tête de me tourmenter; comme de raison, je ne lui passai pas cette fantaisie. Alors il s'est contenté de me débiter une litanie d'injures, que maman trouvait probablement fort spirituelles puisqu'elle ne lui a pas dit une seule fois de se taire. Moi, je me suis contenté d'y opposer le silence et [le] mépris. Le soir étant venu pour

faire la balade⁶⁶ avec moi, je l'ai repoussé, en disant que je ne parlais pas à un petit garçon aussi malgracieux que lui. Eh bien! depuis lors, il y a bientôt huit jours, jamais plus il ne m'a adressé la parole, ni même fait attention à moi. Pour être franc, j'avoue que j'aime cette constance, elle est la preuve d'une âme fortement trempée pour qui les impressions sont durables. Seulement, elle me prouve que nous ne pourrons jamais vivre ensemble. Au reste, je le savais déjà bien⁶⁷ sans cela.

Ah! Sans doute, c'est par l'amour que l'éternité peut être comprise; il confond toutes les notions du temps; il efface les idées de commencement et de fin; on croit avoir toujours aimé l'objet qu'on aime, tant il est difficile de concevoir qu'on ait pu ~~vivre~~ sans lui. Plus la séparation est affreuse, moins elle paraît vraisemblable; elle devient, comme la mort, une crainte dont on parle plus qu'on n'y croit, un avenir qui semble impossible, alors même qu'on le sait inévitable.

Corinne⁶⁸

12 juillet⁶⁹

Les jours de tristesse et d'épreuves sont arrivés bien vite. J'ai reçu ce matin deux lettres de Nina. Pauvre femme, elle est dans un état affreux, son mari lui a fait la scène du monde la plus sentimentalement ridicule; il lui a dit qu'elle pouvait m'aimer en cachette, mais que si elle fesait une esclandre, elle tuerait ses parents, déshonorerait ses enfants et son nom et que lui serait obligé d'aller me chercher au bout du monde pour laver son affront dans mon sang. Croit-il me faire peur, l'imbécille [sic]? En vérité qu'il me donne envie de braver ses menaces et de lui montrer le cas que j'en fais. Mais Nina a été bouleversée; dans la première de ses lettres écrite sous l'impression de cette scène, elle me dit qu'elle veut renoncer à moi et mourir⁷⁰. Dans la seconde, elle a horreur de ce qu'elle a dit et elle est bien décidée à ne pas renoncer à sa passion. Ce qui m'afflige surtout, c'est que cet original de mari s'est amusé à lui répéter toutes sortes d'horreurs sur mon compte: que j'étais un infâme séducteur, un homme à projets affreux, etc. Et cela n'a pas laissé de faire impression sinon dans le cœur, du moins dans la tête de cette pauvre Nina. Par le plus inconcevable guignon, j'ai perdu cette seconde lettre, adorable de sentiment et de passion; j'avais la tête tellement troublée, que je ne puis concevoir comment cela m'est arrivé. Elle me disait entre autres choses: «Oh! que je voudrais assez bien me porter pour te suivre au bout du monde, ne plus vivre que pour

toi, et mourir en te regardant». Son esprit est tout troublé, elle ne sait à quoi se décider. Pauvre femme, que ne ferais-je pour la tranquilliser! Je lui ai écrit deux lettres, une par la poste, et l'autre je l'ai envoyée à Richard.

Oh! Mon Dieu, détournez de cet ange de grâce, d'affection, le calice d'amertume; épargnez-le lui, et je le boirai avec résignation jusqu'à la lie!⁷¹

20 juillet⁷²

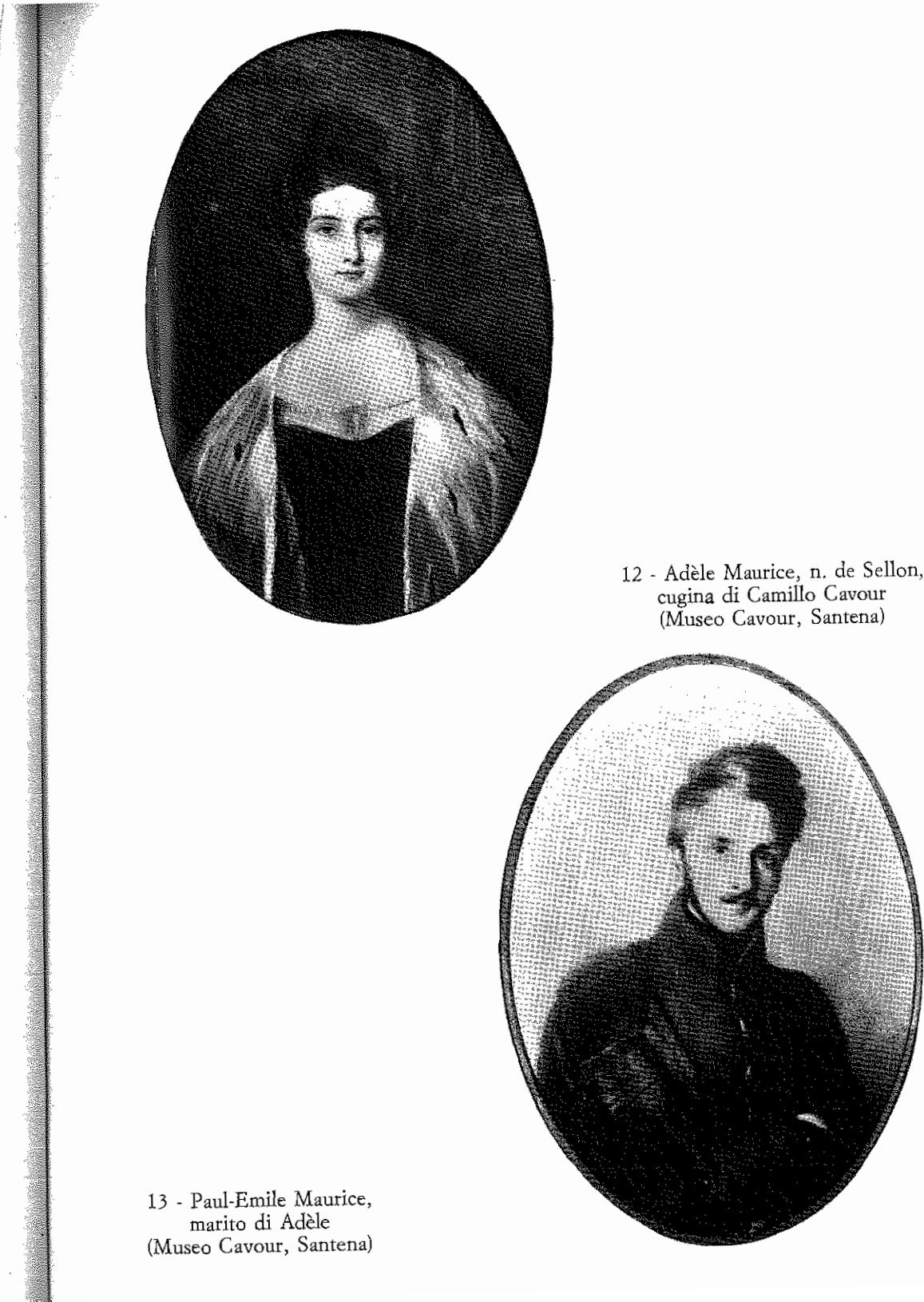
Lorsque sur tes genoux me tenant embrassée
Ta bouche sur la mienne est doucement pressée,
Quand tes regards cherchent mes yeux,
Comme si de mes jours l'on déliait la trame,
Je ne sens plus la vie et je crois que mon âme
A pris son essort vers les cieux⁷³.

Vinadio

Tout est expliqué. C'est S.E. le gouverneur qui par une infamie, dont je l'aurais cru lui-même incapable, a causé les scènes que Mr J[ustiniani] a faites à sa femme. Sur les instances du père Schiaffino⁷⁴, ou poussé par un autre motif à moi inconnu, Mr de Revel a⁷⁵ fait saisir à la poste deux des lettres que Nina m'écrivait et sans se gêner, il les a envoyées au mari. Dans ces lettres Nina, effrayée par les menaces de son père, parlait de son désespoir et de sa détermination de tout tenter plutôt que de renoncer à son amour. Mr J[ustiniani] a interprété cette déclaration comme s'il s'agissait d'un projet déterminé d'enlèvement, et il a cru que je venais à Vinadio pour l'exécuter; voilà ce qui l'a mis si fort en colère, qui a motivé le discours pathétique qu'il fit à sa femme le 10 courant. Quelques jours après, il reçut une lettre de son beau-père, qui jetait feu et flamme contre sa fille, et prodiguait contre elle des menaces dont le treizième siècle même aurait rougi. Mr J[ustiniani] crut qu'elle lui fournirait un excellent moyen d'obtenir de sa femme ce qu'il voulait: c'est-à-dire de renoncer à me voir pour le moment et de retourner de suite à Gênes. En effet, il lui communiqua la lettre qu'il venait de recevoir, y ajouta plusieurs choses dans le même sens et finit par déclarer que le lendemain même il comptait partir. Nina fut sublime; elle refusa net de s'en aller avant de m'avoir vu, et déclara que, fût-elle assurée de mourir, elle était décidée à m'attendre à Vinadio. Il faut qu'il y eût quelque chose de bien imposant dans la manière dont elle manifesta sa courageuse détermination, car le pauvre *Steva*⁷⁶ en fut tout glacé. Il voulait bien contraindre sa femme en usant même quelque légère vio-

lence, mais il était loin de vouloir en venir à des scènes tragiques. Au fond il est fort bon, quoique un peu léger; d'ailleurs, les torts nombreux qu'il a eus vis-à-vis de sa femme lui pesaient sur la conscience, et lui ôtaient le droit d'user d'une trop grande sévérité envers elle. Voyant donc sa femme prête à se porter aux dernières extrémités, il s'attendrit et lui dit qu'il ne voulait point sa mort, qu'il avait cru remplir envers elle un devoir d'amitié, en tâchant de se livrer⁷⁷ à une passion qui pouvait avoir pour elle les suites les plus funestes; mais que, puisqu'elle croyait au-dessus de ses forces de la vaincre, et qu'il y allait de sa vie, il cessait de s'opposer à ce qu'elle m'aimât; qu'il retarderait son départ jusqu'après mon arrivée; mais que seulement il exigeait d'elle des égards dûs à sa position et à son nom. En fesant cette touchante déclaration le pauvre homme s'émut, et finit par pleurer; Nina qui versait des larmes depuis longtems, ne put y résister, et lui sauta au cou et l'embrassa. Touchante réconciliation. Une femme et un mari s'embrassant tendrement pour célébrer la permission authentique que celui-ci donne d'être fait mysanthrope. Tout était bien jusqu'ici dans ce que Mr J[ustiniani] avait fait; mais bientôt, la légèreté naturelle de l'homme du monde reprit le dessus, et pour fair parade d'une philosophique indifférence tout à fait déplacée, il se mit le lendemain à vouloir faire à sa femme la leçon sur la manière dont elle devait se conduire envers moi. Entre autre chose extraordinaire, il lui dit: «Rappelle-toi que les hommes se fatiguent bientôt des femmes; qu'ils ne leur restent attachés que pendant un tems plus ou moins long, mais qui finit toujours; ainsi je te conseille de ne pas faire l'oie et de ne point te laisser quitter: dès que tu verras que C[avour] commence à se refroidir, devance-le et envoie-le promener tout de suite». A-t-on jamais vu une chose pareille?

À mon arrivée, j'ai trouvé toutes les choses arrangées. Richard m'a mené chez elle qui m'attendait; le mari m'a fait un excellent accueil, et tout s'est passé le mieux du monde! Mr J[ustiniani] s'étant apperçu que Richard était dans la confidence, prit le parti de s'ouvrir à lui, d'abord pour avoir des renseignemens sur ma moralité, ensuite pour l'engager à me répéter à peu près ce qu'il avait déjà chargé⁷⁸ sa femme de me dire. Je lui ai fait exprimer par Richard toute ma reconnaissance, et la disposition où j'étais de me conformer à tout ce qu'il croirait à propos pour sauver les apparen-ces et ne pas blesser les lois de la décence et du décorum. Richard a été admirable, il a joué le rôle du monde le plus comique, s'efforçant de con-tenter tout le monde et de concilier les exigences de la morale avec la com-plaisance d'un homme du monde. Ainsi tandis qu'il remettait à Mme Nina



12 - Adèle Maurice, n. de Sellon, cugina di Camillo Cavour (Museo Cavour, Santena)

13 - Paul-Emile Maurice, marito di Adèle (Museo Cavour, Santena)



11624 Château d'Allaman

14 - Castello di Allaman dei conti de Sellon, sulla riva destra del lago di Ginevra
(Museo Cavour, Santena)



15 - Jean-Jacques de Sellon, zio di Camillo Cavour
(Museo Cavour, Santena)



16 - Victoire de Sellon,
zia di Camillo Cavour
(Archivio Cavour, Santena)



17 - Henriette d'Auzers, n. de Sellon,
zia di Camillo Cavour
(Museo Cavour, Santena)



18 - Victoire de Clermont-Tonnerre, n. de Sellon, zia di Camillo Cavour
(Archivio Cavour, Santena)



19 - Victoire de Clermont-Tonnerre, n. de Sellon, zia di Camillo Cavour
(Museo Cavour, Santena)



20 - Michele Antonio Benso di Cavour, padre di Camillo
(Archivio Cavour, Santena)



21 - Adèle di Cavour, n. de Sellon, madre di Camillo
(Archivio Cavour, Santena)



22 - Adèle di Cavour, n. de Sellon, madre di Camillo
(Archivio Cavour, Santena)

Anno 1834

mes lettres, il lui faisait de longs discours pour l'engager à les brûler et à m'oublier! À moi, il tâchait de me représenter N[ina] comme un peu timbrée, et comme ayant déjà eu plusieurs intrigues. Enfin, à *Steva* il prêchait la patience, la douceur, qui lui vaudraient, disait-il, tôt ou tard le retour de l'affection de sa femme, en ajoutant: «Et si parfois il vous prenait fantaisie de vous passer quelques légers caprices, faites que cela ne se sache pas». Il n'est pas besoin de dire quel immense effet les discours de Richard ont produit sur nous tous. Ce qu'il y a de sûr, c'est que lui en a été enchanté, et surtout il a été persuadé d'avoir puissamment agi sur l'esprit du marquis.

Nina sait parfaitement l'anglais; j'ai découvert avec ravissement qu'elle avait lu et goûté tout Shaekspeare [sic]: elle sait même par cœur une foule de morceaux de cet incomparable auteur⁷⁹.

Elle m'a fait sa confession pleine et entière, elle n'a dissimulé aucune de ses fautes, et en vérité je l'en aime mieux, quoiqu'il y ait bien quelques légères peccadilles; mais il faut se mettre dans ses circonstances et alors tout s'explique, et il n'y a pas besoin d'une grande indulgence pour tout excuser.

J[ustiniani] m'a fait dire qu'il partait le dimanche matin, et il m'a prié de partir le jour d'avant, libre à moi d'aller attendre sa femme à Coni. C'est ce que j'ai fait; et maintenant je suis ici écrivant à la fenêtre, l'attendant avec impatience. Il est déjà six heures, je commence à être inquiet, et pour me calmer je m'en vais aller à sa rencontre.

21 juillet

J'ai été accompagner ma tante Henriette jusqu'au Bourg⁸⁰, et je me suis fait ramener en *scourata* par un joyeux marchand de pâtes. En route, je me suis amusé à le faire causer; l'ayant interrogé sur l'état des marchés qui se tiennent à Coni, il m'a répondu: «Ce mois-ci les marchés ne sont pas beaux; cependant mardi passé il a été superbe, on a pendu deux personnes, cela a fait courir du monde de tous les côtés, et aussi nous avons eu⁸¹ un excellent marché». Ainsi donc, ce qui avait frappé le plus mon honnête marchand de pâtes, dans la double exécution dont il avait été témoin, c'était le monde que cela avait attiré, et le bon résultat que cela avait eu sur le marché du jour. Je garde cette anecdote pour mon oncle; il s'en servira pour aiguiser ses armes, qui commencent à se rouiller.

Ayant mis mon conducteur sur le chapitre de l'exécution, il me la raconta dans les plus grands détails, y compris une belle dissertation dont le bourreau avait régalé les spectateurs, de l'échafaud même, sur la plus grande difficulté qu'il y avait à pendre les femmes que les hommes. Comme l'on voit, le public a reçu ce jour-là une bien instructive leçon.

[...] Je⁸² te rassurerai en t'embrassant! Doux moment, Camille, qu'on peut bien acheter par de longues angoisses. Je ne sais pas pourquoi le bonheur laisse en moi des traces beaucoup plus profondes que la douleur. Ces trois jours ont effacé le souvenir de plusieurs années bien cruelles, je t'assure; je les garde dans ma mémoire comme un inépuisable trésor de consolations pour les jours de tristesse qui m'attendent; je penserai alors que le temps s'écoule, et que l'amour reste à jamais! A jamais, Camille: nous le savons bien, nous qui, non contenus d'aimer ici, d'aimer pendant des années passagères, osons porter nos regards vers un avenir sans fin d'amour et de bonheur. Je te l'ai dit, Camille, mon âme n'est qu'un reflet de la tienne: sans toi, je suis néant; on m'intercepte ta lumière, je cesse d'exister. Je te suivrai partout. Qu'on n'espère pas me séparer de toi; parents, amis, je renonce à tout plutôt que cesser de te voir et de t'écrire: j'aurai peut-être bien des luttes à soutenir, je les prévois sans m'en effrayer; j'ai le sentiment de ma force, je sais que rien ne pourra m'abattre tant que je serai sûre de ton amour. Et je le suis, et ton cœur répond au mien, et entre nous c'est, comme le dit ta devise, *à la vie, à la mort*. Si je me fais illusion, que je tombe en poussière avant de me détromper [...]

Tu m'as donné une nouvelle existence: c'est par toi que je suis quelque chose; ma nullité disparaît, tu me rattaches à cette vie que j'aurais quittée avec indifférence et quelquefois avec joie. L'espoir de me réunir à toi me soutiendra pendant ton absence; le bonheur de t'embrasser me fera croire pendant quelques instants que je suis plus qu'une mortelle [...]

Demonte, 20 juillet

Diable⁸³! j'oublie tout à fait la politique; lord Grey a donné sa démission, tout le ministère est en pleine décomposition, les *torys* font d'inouïs efforts pour s'emparer de nouveau du pouvoir⁸⁴. Une grande crise pourrait bien s'en suivre, et moi je n'y pense pas même. C'est vraiment étonnant, je ne me reconnaissais plus.

22 juillet⁸⁵

Nous nous sommes quittés. À cinq heures moins un quart, elle est montée en voiture et partie pour Gênes. Je ne sais pas, mais cette séparation a été bien moins cruelle que celle qui a eu lieu à son départ de Turin. Alors,

nous étions dans la plus cruelle incertitude; sans nous l'avouer à nous-mêmes, nous n'étions pas encore entièrement sûrs de notre amour; elle en avait bien des raisons; et ensuite rien n'était fixé sur notre sort, nous ne savions quand et où nous nous reverrions, quelles difficultés il faudrait vaincre, quelles mesures hardies il faudrait prendre pour surmonter les obstacles qu'on élèverait entre nous. Mais maintenant nous sommes sûrs l'un de l'autre; plus sûrs de ce qu'on peut être de chose au monde. Plutôt que de douter du cœur de Nina, je douterais de ma propre existence. Si elle me trompe, il n'y a plus rien de vrai sur cette terre, tout n'est qu'erreur et déception, et il faut se hâter de quitter un aussi triste séjour. Mais je suis calme et sans craintes. C'est en outre un grand sujet de consolation pour nous, que de penser que dorénavant nous n'aurons plus d'obstacles matériels bien graves à vaincre pour nous réunir. La conduite généreuse de Giustiniani m'en assure. Il m'a beaucoup engagé à aller le voir à Voltri. Oh! comme je profiterai avec empressement de son invitation! Nina m'a promis de m'écrire de Savone, il faudra bien du temps avant que je ne reçoive une de ses lettres. Dieu, comme elle écrit bien; cette nuit-même, ne pouvant dormir, elle m'a adressé des lignes adorables; je ne peux me lasser de les relire, cependant je ne veux pas les copier, parce qu'elles sont par trop amouflatteuses pour moi⁸⁶. Sans connaître Nina, je serais, je crois, devenu amoureux fou d'une femme, qui s'exprimerait⁸⁷ avec tant de passion et de grâce.

23 juillet

Me⁸⁸ voici de retour à Vaudier. Maman a été bien bonne pour moi; elle m'a questionné avec beaucoup d'intérêt sur ce qui m'était arrivé; je ne lui ai rien caché. Comme elle m'avait prié de lui laisser voir une de ses lettres, je lui ai fait voir celle qu'elle m'a écrite de Demonte. Pauvre maman, elle a pleuré à chaudes larmes; que je lui en ai su gré de ces larmes. Je désirerais bien qu'elle pût connaître ma Nina, je suis sûr qu'elle l'aimerait. Sa douceur parfaite s'accorderait si bien avec son caractère, et puis elles savent toutes deux. Nina est peut-être plus passionnée, mais Maman est aussi tendre. Oh! ce sont les deux seules femmes dignes d'être adorées que je connaisse. Il n'y en a point comme elles dans ce monde.

J'ai reçu une lettre de Cassio, qui m'annonce dans des termes polis et froids qu'il part pour aller faire un voyage en Suisse et en France, en exprimant le regret de ne pas m'avoir pour compagnon. C'est Mr Ros-

setti de Nice qui l'accompagne. J'ai eu un tort réel envers lui, en ne tenant pas la parole que je lui avais donnée, d'aller voyager en Italie avec lui l'hiver dernier, ainsi je n'ai nul droit de me plaindre; sa conduite est parfaitement honorable. Cependant ce n'est pas sans un vif regret et un sentiment dououreux d'amertume que je me vois obligé de consigner ici les preuves de l'affaiblissement d'une amitié que j'aurais crue à l'abri de tous les événements. Au reste, tout a été dit, lors de⁸⁹ cette fameuse phrase, qui a déchiré le bandeau qui me faisait encore illusion. «Si ce n'est trois, ce sera ~~deux~~». *Consumatus est*⁹⁰.

Dieu, en me donnant la plus tendre des amies, a voulu me retirer l'affection de celui que je croyais le plus constant des humains. Je ne saurais me plaindre. Au reste, Cassio me sera toujours cher. S'il ne veut plus être mon meilleur ami, il conservera toujours, je l'espère, un souvenir animé de la liaison qui a duré si longtemps entre nous.

Que⁹¹ nous montrent la plupart des conversions célèbres dans l'histoire? Une intelligence affaiblie par l'âge, accablée par le doute, flétrie par la négation, *avide de recevoir la doctrine qui affirme le plus haut*. [...] Benjamin Constant, dominé par un sentiment religieux qu'il constate comme historien, qu'il proclame comme philosophe, ne fait rien de plus que sa raison ne le force de faire; il est religieux, mais sa religion est toute entière dans lui-même. Elle ne revêt ni forme, ni symbole en dehors de son for intérieur; elle est sans dogmes. À la vérité, il reconnaît cet élément sous toutes les formes que d'autres lui ont données; mais c'est pour cela qu'entre toutes les formes, il n'y a pour lui qu'une supériorité relative. Cette supériorité, il la proclame où il la rencontre, et le théisme reçoit de sa part les plus purs hommages; mais que le théisme soit la forme absolue, le symbole parfait, le dernier mot de la raison divine ou humaine, Benjamin Constant ne le dit nulle part, parce qu'il ne l'a jamais pensé.

«La révélation peut très bien se concilier avec ce système; la succession des formes religieuses ne conduit pas à la nier. Dieu peut présenter à l'homme la révélation d'une manière surnaturelle et l'en affranchir d'une manière surnaturelle»⁹².

«Oui, sans doute, il y a une révélation; mais cette révélation est universelle, elle est permanente, elle a sa source dans le cœur humain»⁹³.

«*Que sont les dogmes?* La rédaction des notions conçues par l'homme sur la divinité. Quand ces notions s'épurent, les dogmes doivent changer. Que sont les rites et les pratiques? Des conventions, supposées nécessaires au commerce des êtres mortels avec la divinité. L'anthro[po]morphisme sert de base à cette idée»⁹⁴.

Ainsi, tout symbole est bon pour un temps; mais le sentiment religieux représenté par le symbole ou par le signe est seul éternel, et tout ce qui est passager

devient mauvais en voulant changer de nature, devenir permanent. Avec cette prétention à la perpétuité⁹⁵ commence l'erreur d'une situation stationnaire, c'est-à-dire que là commence la lutte entre le progrès et l'immobilité, entre la vie de la pensée et la mort du symbole.

MATTER, introduction au *Polythéisme romain*, de BENJAMIN CONSTANT⁹⁶

Par quel renversement singulier d'idées le recours innocent et naturel d'un être malheureux à des êtres secourables a-t-il quelquefois excité la haine, au lieu de provoquer la sympathie⁹⁷ qu'il semble appeler?

Qui oserait, en jetant un regard sur la carrière qui nous est tracée, déclarer ce recours inutile ou superflu? Les causes de nos douleurs sont nombreuses. L'autorité peut nous poursuivre, le mensonge nous calomnier. Les liens d'une société toute factice nous blessent. La destinée nous frappe dans ce que nous chérissons. La vieillesse s'avance vers nous, époque sombre et solennelle, où les objets s'obscurcissent et semblent se retirer et où je ne sais quoi de sombre⁹⁸ et de terne se répand sur tout ce qui nous entoure. Nous cherchons partout des consolations, et presque toutes nos consolations sont religieuses. Lorsque le monde nous abandonne, nous formons une alliance au-delà du monde. Lorsque les hommes nous persécutent, nous nous créons un ~~appel~~ par-delà les hommes. Lorsque nous voyons s'évanouir nos illusions les plus ~~chères~~, la justice, la liberté, la patrie, nous nous flattions qu'il existe quelque part un être qui nous saura gré d'avoir été fidèles, malgré notre siècle, à la justice, à la liberté, à la patrie. Quand nous regrettons un objet aimé, nous jetons un pont sur l'abîme et le traversons par la pensée. Enfin, lorsque la vie nous échappe, nous nous élançons vers une autre vie. Ainsi, la religion est la compagnie fidèle, l'ingénue et infatigable amie de l'infortuné. Celui qui regarde comme des erreurs toutes ces espérances, devrait, ce me semble, être plus profondément ému que tout autre de ce concours universel de tous les êtres souffrants, de ces demandes de la douleur s'élevant vers un ciel d'airain de tous les points de la terre, pour rester sans réponse, et de l'illusion secourable qui nous transmet comme une réponse le bruit confus de tant de prières répétées au loin dans les airs.

BENJAMIN CONSTANT⁹⁹

jeudi, 24 juillet

Enfin j'ai parlé à Mme de Guasco¹⁰⁰; mon silence commençait à devenir impoli. Je lui ai trouvé plus d'esprit que je ne croyais, de cet esprit au moins de conversation qui n'a pas besoin de fondemens bien solides. Mais comme toutes nos femmes de Turin, elle n'aime que les propos galans, et les historiettes scandaleuses. Elle m'a paru prendre beaucoup de plaisir à quelque plaisanteries que je me suis permises sur son intime amie, madame de Carail¹⁰¹. Elle est informée du but de ma course à Vinadio. Peu

m'importe, c'est une chose qu'il n'est guère possible de tenir cachée. Je l'ai accompagnée à l'autre *baracon*¹⁰² où l'on dansait; par un excès de galanterie j'ai dansé une monferrine¹⁰³ avec elle. Il y avait bien des années que je n'en avais pas fait autant.

Les passions vives ne songent guère à ces petits sacrifices et l'amour ne se repaît point de galanterie.

Femme¹⁰⁴ trop facile, voulez-vous savoir si vous êtes aimée? Examinez votre amant sortant de vos bras. O amour, si je regrette l'âge où l'on la suit.

Je¹⁰⁵ pense, comme toutes les femmes, que le feu du courage anime celui de l'amour.

vendredi, 25 juillet

J'ai reçu ce matin une lettre de cette bonne et chère Amélie. Comme toujours, elle est affectueuse et aimable. Malheureusement, elle continue à être faible et souffrante. Quel dommage! Adèle est toujours à Baden, la plus entière innocence, que depuis que sa sœur fait d'immenses promenades sans se fatiguer et en les trouvant charmantes, étant constamment accompagnée par le jeune prince [...] Bonaparte¹⁰⁷, qui est trouvé fort aimable; en a tiré des conclusions que je crois vraies et qui ne laissent pas que d'être inquiétantes pour ce pauvre P[aul]-É[mile].

La marquise de *Farian* est morte ces jours derniers. Papa mande qu'Adèle Rorà a supporté ce coup douloureux avec beaucoup de résignation et de force¹⁰⁸. Nous savons ce que ces phrases signifient dans la bouche des gens du monde.

Cette exigence de la religion pour des choses indifférentes a son avantage: elle accoutume l'homme au sacrifice. Elle l'habitue à ne pas se proposer dans tout ce qu'il fait un but ignoble et rapproché.

Il est utile que l'homme se prescrive quelquefois des devoirs inutiles, ne fût-ce que pour apprendre que tout ce qu'il y a de bon sur la terre ne réside pas dans ce qu'il nomme utile¹⁰⁹ (*chiappa lì, Bentham, à l'è par ti*)¹¹⁰. Mais il en est de ceci comme de tout ce qui tient à l'exaltation, à l'enthousiasme, au sentiment intérieur de l'homme; ce sentiment, cet enthousiasme, cette exaltation, sublimes quand ils sont spontanés, deviennent terribles quand on en abuse. La puissance de créer d'hommes, n'est plus qu'un moyen redoutable de despotisme et de corruption.

Cette classe ne se borne pas à placer au premier rang des forfaits toute résistance à son pouvoir. Elle ne se borne pas à commander des actions indifférentes et inutiles: elle en prescrit de nuisibles et de criminelles. La pitié pour les ennemis du ciel est une faiblesse, désapprouvée ou proscrite, au mépris des liens les plus forts ou des affections les plus tendres. Il est défendu de porter du secours à qui s'est rendu l'objet de l'indignation divine. La cruauté contre les impies et les infidèles est un devoir sacré. La perfidie à leur égard est une vertu: et de même que, dans la théorie du dévouement poussée à l'excès, le sacrifice le plus douloureux paraît le plus méritoire, les vertus religieuses, quand les actions n'ont de mérite qu'en étant conformes à l'ordre des Dieux, sont d'autant plus méritoires qu'elles sont l'opposé des vertus humaines.

*Polythéisme*¹¹¹

Adieu¹¹², mon Camille, mon tout, seule lumière qui éclaire la nuit profonde qui m'environne. Tu seras tout pour moi dans le tems et dans l'éternité.

Je ne comprends plus rien à la vie, depuis que tu m'aimes. Je ne sens plus le moi dont toujours, depuis que je me connais, je me demandais raison. C'est toi qui m'animes, c'est en toi que je vis; je crois avoir changé de nature, m'être élevée presque au rang des intelligences célestes. Serais-je près de la folie? J'aime-rais alors bien mieux mourir que recouvrer ma raison.

dimanche, 27 juillet

Le scepticisme et la religion partent d'un principe qui leur est commun, c'est que la raison est insuffisante pour arriver à la vérité. Le scepticisme y renonce. La religion la fait descendre des cieux.

*Polythéisme*¹¹³

Comme l'homme est faible et que la vanité est puissante! Aujourd'hui après dîné Roussy¹¹⁴ m'a gagné deux parties aux échecs. Et bien [sic]! J'en ai été profondément blessé, il m'a fallu toute la force d'âme qui me restait pour m'empêcher de témoigner hautement ma mauvaise humeur. *Oh! que nous ne sommes rien!*¹¹⁵

(Il Torrigiani, valentissimo scultore fiorentino, dopo di avere lavorato in molti paesi, e lasciato ogni dove opere insigni del suo maraviglioso ingegno, passò in Spagna, ivi) fabbricò in terra cotta la statua di S. Girolamo, la quale si conserva tuttavia in un monastero presso Siviglia, ed è cosa stupenda. Finalmente con infinito studio, compose una statua della Vergine per un Grande di Spagna; e si credeva che gli si millantavano di far questa volta la sua fortuna¹¹⁶. Ma finita l'opera con tutta bravura vide le sue speranze tradite, avendone avuta una ricompensa di soli 30 ducati. Il Torrigiani, fiero ed impetuoso per carattere, non si poté mo-

derare a tal tratto, e a colpi di martello infranse il suo lavoro. Lo spagnuolo irritato da tal fatto se ne vendicò nel modo il più infame, accusando d'eresia il povero artista, il quale condannato al fuoco dall'Inquisizione, si lasciò morire di fame nelle prigioni l'anno 1522. Si conservano in Ispagna alcuni pezzi di quella statua fatale, fra i quali una mano che è un perfettissimo modello.

Note alla *Vita di Benvenuto Cellini*¹¹⁷

mardi, 29 juillet

Je¹¹⁸ suis un indigne, un infâme, je ne trouve pas de termes assez forts pour stigmatiser mon horrible conduite. J'ai abusé, j'ai atrocement abusé du pouvoir que me donne mon esprit; en un mot, j'ai séduit Mme de Guasco. Comment cela s'était-il fait? je ne le conçois pas moi-même. Certainement je n'en ai jamais eu le projet, non pas même au dernier moment. C'est si vrai qu'à mon premier séjour à Vaudier je ne lui ai pas même adressé une parole, ce qu'elle avait trouvé, avec raison, fort impoli. À mon retour, c'est uniquement par un sentiment de devoir que je lui ai parlé. Un pressentiment funeste paraissait m'avertir du danger que je courais. La fatalité a voulu qu'il n'y eût pas dans toute notre société, une seule personne avec laquelle il fût possible d'échanger agréablement un mot quelconque. Le plus aimable de la bande, c'est Roussi et le plus modéré D'Abry. Cette circonstance m'a amené tout naturellement à m'entretenir constamment avec Mme de Guasco. Pendant quatre jours, c'est-à-dire depuis mercredi jusqu'à dimanche, il ne m'est pas venu une seule fois dans la tête que nous puissions jamais être autrement ensemble, que de ce que nous l'étions alors. Je voyais que ma conversation lui plaisait, j'en fesais honneur à mon esprit et à la stupidité de tous ceux qui l'entouraient. Elle était prévenante, je prenais cela pour de la coquetterie. Dimanche cependant j'ai vu qu'elle s'animait avec, qu'elle m'adressait des œillades assassines, et me fesaient [sic] toutes espèces d'avances. J'avoue ma faiblesse; poussé par un esprit diabolique, j'en ai tiré profit pour la fasciner complètement. Il m'a fallu tout le lundi pour cela. À la promenade, j'ai vu à n'en plus douter que j'avais acquis un empire absolu sur elle. Le lendemain je l'ai conduite dans un bosquet qui se trouve dans le bois, et là elle m'a avoué sa passion; et tout a été dit.

Je lui ai parlé le mercredi pour la première fois et le mardi d'ensuite elle n'avait plus rien à me dire. Ô humanité, que tu es fragile! En vérité, on finira par me faire croire, malgré moi, que j'ai des moyens de séduction

de premier ordre. Quoiqu'il en soit, je me trouve dans la plus triste position du monde. Me voilà lancé dans une double intrigue, ce qui m'oblige à une continue dissimulation, qui m'est odieuse. Encore, si, comme je n'ai jamais cessé de le croire, ma liaison avec Mme Guasco n'était que l'effet d'un petit caprice de sa part, je serais bien heureux, et je lui permettrais de bien bon cœur de rompre avec moi, dès qu'elle l'aurait satisfait, en lui laissant tout l'avantage extérieur de son côté. Mais ne voilà-t-il pas qu'elle aussi prend les choses sur un ton incroyable, elle ne parle que de dévouement sans bornes, du dernier lien de sa triste existence, émotions nouvelles et cent autres sentimens pareils, auxquels je n'aurais jamais cru que pût seulement songer une de nos femmes galantes de Turin. Quoiqu'il se puisse y avoir beaucoup de joué dans son affaire, néanmoins il doit y avoir un fond vrai, car elle oublie toutes les règles de la prudence et même celles de la coquetterie bien entendue, ce qui prouve beaucoup chez une femme de son âge et dans sa position. Elle m'a fait promettre de l'aller voir à sa campagne; d'aller souvent chez elle à Turin; enfin elle a des projets pour l'avenir de plusieurs années. Pauvre femme, comment dois-je me conduire avec elle? Il est trop tard pour lui tout avouer; et je ne vois d'autres moyens que la désabuser peu à peu. Dieu veuille que le voyage de Paris arrange tout cela.

Si ce qui se passe entre elle et moi est triste, en revanche les amours de ce bon Félix¹¹⁹ sont ce qu'il y a de plus plaisant au monde. L'honnête homme, soit par désœuvrement, soit par une velléité fort extraordinaire chez lui, s'est mis dès son arrivée ici à faire une cour assidue à la belle marquise. Tant qu'il ne s'est trouvé en concurrence qu'avec Don Dana et Venanson¹²⁰, ses galanteries quelque lourdes qu'elles soient, ont été assez bien accueillies. On se faisait accompagner au bal à l'autre *baracon* par Roussi, et peu s'en est fallu qu'on le fit pirouetter; on s'occupait au salon de lui plus que de tout autre, on le recevait à toute heure, on lui donnait le bras à la promenade; enfin, il avait les distinctions et prérogatives d'un *chevalier servante*¹²¹ soupirant. Pour se montrer digne de sa place, le cher homme faisait d'inouïs efforts pour avoir des manières galantes, et un ton léger. Il prenait les poses qu'il s'imaginait être les plus gracieuses; arrondissait sa jambe et penchait sa tête plus qu'à l'ordinaire; mais ce qu'il y a de plus marquise, pour l'amuser, les bistoriettes les plus grivoises du monde.

Malheureusement pour lui, j'arrivai à la traverse de ses amours. Il ne me fut pas bien difficile de l'emporter sur lui, et en deux jours il fut déposé du bras de la marquise, et relégué, lorsqu'il s'obstinait à la suivre, près des deux demoiselles G. et la Rovere¹²². Son dépit fut immense; cependant il voulut encore essayer d'un moyen extrême; il se fit poète, et assumant le rôle de berger amoureux, il composa deux grandes pages de poésie lyrique en honneur de la dame de sa pensée, dans lesquelles il décrit en termes touchants les tourmens de son cœur et l'ardeur de sa flamme. Peut-être auraient-ils fait plus d'effet s'ils avaient été plus justes, mais malheureusement il y en a la moitié de boiteux, tandis que l'autre est montée sur des échasses.

Ces poésies élégiaques produirent [sic] l'effect qu'elle devaient; la marquise se moqua beaucoup du chauve congrégandiste transformé en¹²³ ménestrel amoureux, mais n'en continua pas moins à coqueter avec lui et à l'agacer de tems en tems.

Toute cette intrigue déplaisait fort à l'inquiète Pauline¹²⁴, qui prétend à un empire absolu sur le cœur et l'esprit de son mari. Elle n'osait pas laisser voir ce qu'elle sentait; et pour le cacher elle s'essayait à tourner en plaisanterie les galanteries de Félix et les coquetteries de la marquise; mais au fond le ver rongeur de la jalouïsie s'était glissé dans son âme. Non qu'elle ait jamais sérieusement¹²⁵ douté de la vertu de son mari, mais sa foi dans¹²⁶ l'irrésistibilité des charmes de son esprit et les grâces de sa personne, lui fesaient vivement redouter que la pauvre dame n'en eût bientôt la tête tournée, et qu'elle ne se portât à des extrémités fâcheuses. Pendant plusieurs jours, j'ai été témoin à table des agitations de Pauline. Son mari se trouvait à peu près en face de Mme de Guasco], de sorte que la conversation s'engageait toujours entre eux et durait presque tout le tems du repas. Ma pauvre cousine¹²⁷ était sur les épines; j'avoue que je prenais le malin plaisir de la tourmenter soit en fesant les éloges de sa rivale, soit même en lui fesant remarquer les avances qu'elle fesait à son mari. Elle voulait me répondre sur un ton de badinage, mais la pauvre femme n'y réussissait guère; elle fesait des mines affreuses et avait le regard presque égaré en me disant qu'elle s'amusait de son cœur. Enfin, les choses arrivèrent à une crise. Roussy, soit par un retour sur lui-même qui lui a fait voir le ridicule dont il se couvrait, soit parce qu'il s'aperçut [sic] qu'un autre était bien avant dans les faveurs de la marquise, résolut de battre en retraite. À cela il n'y a rien à dire; il avait raison. Il aurait pu seulement le faire plus adroitement et s'éviter une impolitesse, et une scène déplaisante.

Depuis longtems nous avions arrangé une partie à la cascade du Vallasque¹²⁸, avec Mme de Guasco; Roussy, comme de raison, devait en être; il s'en était même beaucoup occupé, et il en paraissait tout en train. Tout à coup, la veille du jour fixé, il déclare qu'il restera à la maison, et n'accompagnera pas les dames, sans assigner la moindre cause valable à ce brusque et grossier changement. Mme de Guasco, par le dépôt¹²⁹, et aussi un peu pour s'amuser aux dépens de Pauline, se mit à souper à presser aussi vivement que possible Roussi de maintenir sa promesse; elle alla, à mon avis, au-delà de ce que son décorum aurait voulu, tant ses instances étaient pressantes. Il tint ferme, et repoussa les prières de la marquise par les plus fades galanteries du monde. Pendant tout le tems que cela a duré, Pauline a été dans un état d'agitation inexprimable; en vain voulait-elle la contenir, elle perçait dans tout ce qu'elle faisait et dans tout ce qu'elle disait. C'était la¹³⁰ scène la plus plaisante à laquelle soit possible d'assister. Molière n'a rien de mieux que cela. Enfin, elle n'y put plus tenir, et se tournant vers moi, la figure contractée et le regard égaré, elle me dit: «*Il est juge*», et se mit¹³¹ à me faire des plaintes amères sur son impolitesse, parce qu'elle ne l'avait point priée de faire la course, tandis qu'elle insistait autant auprès de son mari. «*Mme croit-elle sourde? me croit-elle aveugle? As-tu jamais vu rien de pareil? Inviter un homme à faire une course pendant une demi-heure, sans dire un seul mot à sa femme que l'on sait avoir cependant de bonnes jambes... C'est incroyable!*» Son agitation ridicule se calma, lorsqu'elle vit que Félix tenait bon. Quoiqu'elle n'eût cessé de me répéter que le parti qu'il prendrait lui était bien égal et qu'elle ne lui en dirait certainement pas un mot, le soupé ne fut pas plus tôt fini qu'elle s'élança sur lui et, le poussant dans un coin, lui parla pendant plusieurs momens avec une vivacité extrême. Dès que la société fut établie au salon, elle s'empara de ma mère, et lui fit les mêmes plaintes qu'à moi. Ce dont Mme de Guasco s'apperçut [sic] parfaitement. Je devrais être plus indulgent pour Pauline, car elle a un faible extraordinaire pour moi, et ce qui me fait bien plus de plaisir, un grand respect pour mon esprit et mes talens. Tous les jours elle me fait quelque nouveau compliment. Et ce soir encore elle a dit à ma mère: «*Pour Camille, il s'est conduit avec un tact admirable*». Excellent.

mercredi, 30 juillet¹³²

Nous avons fait notre course du Vallasque. Tout a fort bien été. M^{les} de G^{uas}co, de La Rovere et de Robion¹³³ se sont prodigieusement amusés.

sées sans jamais cependant dépasser les limites du bon ton et des bonnes manières. Mme de G[uasco] a été aussi aimable, aussi passionnée qu'il est possible de l'être. Il n'a été question que de grands sentimens, c'est admirable. Je suis presque tenté d'y croire, tant elle paraît y mettre de chaleur et de bonne foi. Elle m'a franchement avoué toutes ses intrigues passées, en m'assurant que rien de ce qui l'avait occupée n'approchait du sentiment qu'elle ressentait dans ce moment. Ce qui donne une grande probabilité à tout ce qu'elle dit, c'est la conviction profonde, et malheureusement trop bien fondée, que sa santé ne pourra jamais plus se remettre et qu'elle n'a plus que peu d'années à vivre. Puisse-t-elle se tromper¹³⁴.

Je suis dans une position affreuse: entre deux femmes faibles, malades, épuisées de force, qui m'assurent toutes deux ne plus vivre que pour moi. Que faire? je me serais attendu à tout au monde, plutôt que de trouver tant de sentiment dans Clémentine. Dans mes plus mauvais momens, je n'ai jamais cru qu'il s'agit d'autre chose que d'une intrigue à la turinoise, qui est aussitôt commencée que finie; je ne donnais à ces grands mots que la valeur que toutes nos dames y attachent. Et maintenant il se trouve que je me suis trompé, que ce qu'elle me disait est vrai, et qu'elle a une profonde sensibilité. Mais il se peut qu'elle et moi nous nous abusions tous deux; ce qu'elle me dit elle le croit sentir effectivement, mais cela part-il en effet du fond de son cœur? Son amour forme-t-il une partie essentielle de son être? Le tems nous l'apprendra. Maintenant, il ne me reste plus qu'à faire tous mes efforts pour lui cacher ma passion pour Nina; cela ne sera pas facile; mais enfin espérons. Et la pauvre Nina il faut aussi la tromper. Ô, c'est horrible!

J'ai reçu ce matin une lettre fort longue de papa en réponse de celle où je lui fesais l'entière confidence de tout ce qui s'était passé entre Nina et moi¹³⁵. Il est impossible d'unir plus de tendresse paternelle à plus d'indulgence sagesse; il me parle en même tems comme un père et comme un ami. J'en ai été vraiment touché. On m'avait étrangement trompé sur le compte de Mr de Rével; il s'est positivement refusé de se mêler de cette affaire tant qu'il n'y aurait pas de scandale public: il a¹³⁶ même ajouté qu'il s'était abstenu de¹³⁷ châtier Mr de Ternengo lorsqu'il s'était vanté d'avoir obtenu les faveurs de sa nièce, femme d'un aide de camp du roi, quoiqu'il n'en fût rien¹³⁸. Les lettres que Nina m'écrivait ont été enlevées par le mari, qui a séduit ou le *pedon*¹³⁹ de Vinadio, ou quelqu'autre employé subalterne des postes. Je ne lui en veux pas. Pauvre homme,

je suis encore en dette envers lui, et je ne vois pas comment jamais je pourrai m'en acquitter.

J'ai reçu à la fois trois lettres de Nina. Dans la première, datée de Millesimo, elle m'avoue franchement qu'elle aura vingt-sept ans le 9 du mois prochain. Je ne lui en croyais que vingt-cinq passés; mon erreur n'était pas grande. Elle m'annonce ensuite qu'elle veut me faire une confession de sa conduite passée, et voici en quels termes¹⁴⁰:

Il y a encore telle chose dans ma vie passée que mon ami R.¹⁴¹ m'a conseillé de ne jamais dévoiler, mais tu la sauras; je te la dirai ou je te remettrai moi-même un écrit qui te la fera connaître. Il faut que tu voies mon cœur à découvert. Tu n'en saurais former un, où ton image fût plus profondément gravée et qui ressentit plus d'amour et de dévouement pour toi [...]. Il faut que je t'explique tout, que tu me connaisses mieux que moi-même. Tu m'aimeras moins, mais j'aurai la conscience de ne point usurper ton affection.

La seconde est écrite de Savone. Elle m'apprend que son mari a congédié sa femme de chambre: c'était une infâme coquine¹⁴². Le reste est plein des plus tendres expressions d'amour que je suis bien loin de mériter¹⁴³.

Elle m'a écrit la troisième en arrivant à Voltri. Pauvre femme, elle a le courage inouï de me tout dévoiler. Sa conduite, est-ce que je connaisse [sic] de plus noble et de plus généreux?¹⁴⁴

J'avais commencé à écrire ce que tu dois savoir; je me suis arrêtée, ma tâche est pénible: peut-être aurais-je moins de peine à te dire de vive voix ce que je crains de t'apprendre. Quelque [sic] soit l'impression que mes aveux pourront te causer, laisse, laisse-moi t'aimer. Une seule ligne peut les contenir tous et j'ai déjà écrit deux pages sans rien dire encore de positif. Je veux remonter aux causes, je me perds en paroles. Eh bien, hâtons-nous, oui, hâtons-nous. Cette femme a été sept fois coupable avec l'insulaire. Si par la suite, l'année dernière, elle n'a pas poussé les choses jusqu'à ce point, elle n'a point le mérite de la résistance. Elle abhorre le passé, le pleure avec des larmes de sang, elle s'abandonnait au courant, elle n'attachait aucun prix à sa personne, elle croyait être bientôt délivrée d'une machine incommode au travers de laquelle son âme ne pouvait se faire connaître. C'est le front dans la poussière, c'est à tes pieds qu'elle devrait te dévoiler ces choses. Elle n'a aimé, vraiment aimé, que toi. Repousse-la, si elle te fait horreur, mais elle t'aimera toujours, toujours.

Grand Dieu! que dira-t-il? Ah s'il ne m'aimait plus, ouvre-moi ton sein. Enfin elle a parlé, plus rien ne pèse sur sa conscience; elle se relève, te regarde, te dit: c'est dit, tu peux l'apprécier à sa juste valeur. Du moins, elle ne t'aura pas trompé.

Bonne Nina, tu croyais m'apprendre quelque chose, mais aux détails près, je savais tout cela. D'après ce que tu m'avais dit à Turin, je ne pouvais guère douter des succès de l'Anglais¹⁴⁵; et quant au Milanais¹⁴⁶, je savais que tu lui avais permis bien des choses, sans qu'elles eussent été poussées à la dernière extrémité. Va, je ne t'en veux pas, j'ai bien autre chose sur ma conscience.

jeudi, 31 juillet

Clémentine après de grands préliminaires a voulu me faire promettre que je ne mêlerai¹⁴⁷ jamais aux événemens politiques qui pourraient avoir lieu en Piémont. Je le lui ai positivement refusé; je ne veux la tromper que le moins possible. D'ailleurs¹⁴⁸, j'aurais fait une faute en cédant à ses désirs. Tôt ou tard, elle aurait rougi d'un homme qui se serait soumis à de si indigues conditions. Renoncer à jouer un rôle; mais en vérité, il vaut bien la peine de s'évertuer pour l'obtenir de moi, tandis que je ne suis bientôt plus bon à rien. Tout est fini pour moi, politiquement parlant. J'ai vieilli tellelement en peu d'années sans acquérir un seul talent ou une seule connaissance de plus, qu'il serait ridicule que je conservasse encore les illusions de grandeur et de gloire qui ont bercé mes jeunes années. Il faut faire de nécessité vertu, et se résigner à n'être toute sa vie qu'un honnête et paisible bourgeois de Turin. Ah! si j'étais Anglais, à l'heure qu'il est, je serais déjà quelque chose, et mon nom ne serait plus tout à fait inconnu. Mais enfin, je suis Piémontais, et comme je ne puis pas me changer, je dois au moins éviter de me rendre ridicule par de sottes prétentions.

[Clémentine] a pris la chose fort bien: elle a eu l'air de se rendre à mes raisons, et a fini par m'assurer que rien ne pourrait ébranler sa passion, qu'au contraire l'adversité ne ferait que l'augmenter. *Can it be possible?*

vendredi, 1 août

J'ai annoncé à Clémentine que cet hiver je serai obligé d'aller à Paris. Elle a paru en être affligée sans cependant que cela la désolât trop. Il y aurait-il [sic] déjà du refroidissement dans sa passion? Diable, si je savais comment l'augmenter? Cela ferait bien mon affaire. Elle veut que je lui donne mes armes et mon chiffre pour me faire un sac de voyage. C'est le style ordinaire des dames de Turin.

samedi, 2 août

As he was on the subject of population, he would step aside for a moment to do justice to a most learned, able and virtuous individual, whose name had been pursued by the deepest, and he was sorry to say, in many instances, by the most wilful misrepresentation that any man of science had ever been subjected to. Not only was he the ornament of that scientific society in which he moved, but he was the delight and ornament of every private and social circle in which he mingled. It was scarcely necessary for him to say that the individual to whom he was alluding was one than whom the church of England did not posses a brighter character the Rev. Mr. Malthus [...]. Those whose ignorance only afforded their excuse, and those who could not make that plea in their defence, had made the most malignant attacks upon the character of an individual who had made some of the greatest additions that had ever been made to the science of political philosophy.

Extract of Lord Brougham's speech in moving the second reading of the Poor Law bill¹⁴⁹

The objection is, that the plan has been framed by theorists and visionaries, and to sum up all in a word, political economists, which was the climax and great term of reproach, as if only theorists and visionaries could be students and professors of the despised science of political economy. Some of the most eminent practical men, — individuals the most esteemed and celebrated, not as rash and dreaming theorists, but as sober statesmen — were the greatest cultivators of political economy that had flourished in his own day. The Learned Lord then mentioned several distinguished individuals, particularly Adam Smith, Pitt, Canning and Huskisson. And was a science cultivated by Turgot, Condorcet, and other eminent French economists, a proper subject for contempt? [...] Instead of its being any objection; [...] that the great mass of valuable and important information on which we go all proceeds from political economists, who have devoted themselves to the study of that useful and practical science, that is my chief reliance in this matter, and I expose myself cheerfully along with the great names of the dead whom I have mentioned, and of the living whom I forbear to mention, to the charge of belonging to the band of visionary speculatists who appeal to facts and papers and documents, in which more confidence, is placed, because they proceed on scientific principles.

Nina m'écrit qu'elle a vu son père et sa mère; qu'ils l'ont froidement accueillie, mais qu'ils se sont entièrement abstenus de lui faire des reproches ou des remonstrances [sic]. Elle me dit ne cesser de répéter à son mari qu'elle m'adore: je lui ai conseillé de choisir un confident plus convenable¹⁵⁰.

Que vous êtes bon, Monsieur, de penser encore à moi sans ressentiment et sans sourire de pitié! Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à recevoir votre lettre, mais comment pourrais-je me plaindre de ce qui me prouve que vous conservez un sentiment de bienveillance (tout ce que je désire) pour une personne dont vous ne

connaissez que l'inconsidération et la légèreté? Nul devoir ne peut m'empêcher de vous répondre; il en est un même de reconnaissance, qui m'imposerait de vous écrire, si l'amitié que je vous conserverai toujours, ne me fesait saisir avec empressement l'occasion de vous remercier.

Je vous parlerai donc un peu de moi, puisque vous vous y interessé [sic] encore. Je souffre toujours plus ou moins, je ne puis ni me promener, ni monter les escaliers, ni enfin rien faire qui m'agite un peu, sans m'en ressentir; on me saigne¹⁵¹ souvent, on prétend que j'ai une inflammation de cœur (n'allez pas rire), je ne guérirai jamais, je le sens, cependant je me prête à tous les caprices des mes esculapes, et c'est pour me conformer à l'avis de ceux qui me veulent bien¹⁵² s'intéresser à ma santé que je quitterai Gênes, si faire se pourra, vers le commencement du carême. J'irai d'abord à Milan et si le voyage me fait du bien je pousserai peut-être jusqu'à Paris. Quant à moi je ne crois pas résister à toutes ces secousses. Nous verrons. Je ne vais jamais dans le monde, quelquefois, souvent même, au spectacle. Vous avez dû me trouver bien ridicule la dernière fois que¹⁵³ vous m'y avez vue. Ah! jettons un voile sur le passé, que je puisse sans remords et sans honte me féliciter d'avoir votre amitié, mais que je ne pense jamais comment je l'ai obtenue. Ne commencez à me connaître que d'à présent, je tâcherai de vous donner bonne opinion de moi. Adieu, monsieur, puissiez-vous être aussi heureux que je le désire.

Votre amie

N.S.J.

Gênes, 19 janvier 1833

Il avalerait Aristote et Platon avant de savoir qu'on regarde son amant, mais qu'on ne l'examine pas¹⁵⁴.

Ô Camille¹⁵⁵, que ne puis-je me jeter aux pieds de ta mère! lui exprimer tout ce que le tendre intérêt qu'elle me témoigne m'inspire de reconnaissance, de respect, d'amour! Oh, n'est-ce pas qu'elle excuse un égarement (nom qu'on donnera dans le monde à l'amour le plus saint que mon cœur puisse ressentir), un excès de passion dont Camille, son Camille, est l'objet? Elle prend pitié de moi, elle ne me repousse pas comme les autres, elle ne me croit pas folle, elle! Et moi, qui osais à peine te prononcer son nom, craignant qu'elle réprouvât notre union¹⁵⁶, qu'elle ne maudit l'instant où, poussée par une force au-dessus de moi, j'avais troubé la tranquillité de son fils. Je me trompais; qu'il est doux de voir détruire de telles erreurs, et que c'est rare aussi! Enfin, j'étais forte, inébranlable dans ma résolution; ma fermeté ne pouvait plus s'accroître, mais mon cœur avait besoin de consolations et l'amitié de ta mère m'en procure une bien grande. Je ne suis donc pas rejetée par tout le monde; et c'est ta mère, ô Camille, celle qui t'aime, te connaît, t'apprécie, celle qui te donna la vie, celle à qui je dois les seules heures fortunées que j'ai passées dans ce monde, c'est elle qui me plaint, qui m'aime, qui s'attendrit sur mon sort! Il n'est pas¹⁵⁷ à plaindre.

[...] Je lis *King John*. J'ai fait pause lorsque lady Constance dit qu'elle n'est pas folle; j'ai trouvé tant de rapport entre ce qu'elle dit et ce que je pense, que j'ai été prête à m'écrier: «I am not mad. I feel too well the different plague of each calamity».¹⁵⁸

samedi, 9 août¹⁵⁹

The half-yearly meeting of the Manchester and Liverpool Railway Company was held on Wednesday. It appears from the report laid on the table, that there was an increase in the business of this last half year, ending 30th June, as compared with the corresponding period of last year, of 29.255 passengers, (263 every day).

The total amount of receipts for the conveyance of passengers
And for merchandise, coals etc.

Total receipts
Total expenses of all kinds

Net profit
To this sum was added the surplus profit of the halfyear-ending June 30, 1833

L.st.	50 770. 6.11
— — —	44 014. 5. 4
— — —	94 784.12. 3
— — —	60 092.15.11
— — —	34 691.16. 4
— — —	1 332. 2. 2
— — —	36 023.18. 6

vendredi, 15 août¹⁶⁰

Pendant les derniers tems de mon séjour à Vaudier, il s'est passé d'étranges choses entre Mme de G[uasco] et moi; je lui ai avoué être lié à une autre femme; là-dessus elle m'a fait des scènes du diable, elle a voulu se jeter par la fenêtre, et autres sottises pareilles. Le malheur a voulu que ce soir-là sa sœur en se baissant fit un effort qui causa beaucoup de mal. Cette complication aggrava beaucoup l'état de madame et peu s'en fallut qu'elle ne romptit décidément avec moi. Par je ne sais quelle inspiration, il me vint dans la tête de m'assurer le silence du domestique de madame, qui avait été témoin de tout, par le don d'une pièce de 100 francs. Cette générosité, je crois, eut un effet admirable; lamarquise me déclara d'abord que si elle ne pouvait être mon amante, elle¹⁶¹ serait mon amie, et puis peu à peu elle fit si bien, que je me retrouvai dans ses bras. Depuis lors les choses cheminèrent comme à l'ordinaire; seulement cela devint tellement patent que personne aux bains ne put plus douter de ce qui se passait entre nous deux. Enfin nous nous séparâmes le dimanche 10 août. Le soir je fus avec ma mère à Vaudier. Cependant pour donner à madame une preuve d'amour peu commune, je partis après souper de Vaudier; il était dix heures du soir; je courus jusqu'aux bains, passai une heure dans le lit de madame et m'en retourna à mon auberge où j'arrivai à trois heures et quart. Ce sont de ces choses qu'on ne fait qu'une fois dans la vie. Elle m'a valu un fort aimable billet de madame écrit avant de quitter les bains.

«Camille, je n'oublierai jamais cette course si longue faite pour me voir quelques instans, mon ange bien-aimé, je t'appartiens, je me le répète à tout moment, et je jouis d'avoir pu encore te donner cette preuve d'affection». Quelle différence entre sa manière d'écrire et celle de Nina.

En arrivant à Santena, j'ai trouvé deux lettres de Nina; elles étaient de dix pages chacune, pleines de sentiments exaltés, de pensées sublimes et d'expressions enchantées¹⁶². Je ne délaisserai jamais cette femme-là, dussé-je pour elle renoncer à toutes les dames du monde. Je ne transcris plus aucun fragment de ses lettres, ce serait trop long, car si je voulais noter ici tout ce qui est remarquable, il me faudrait les copier d'un bout à l'autre, et je n'en ai pas le tems.

Papa m'a fort bien accueilli; mes intrigues l'amusent et lui plaisent. Il préfère toute chose à l'oisiveté et à l'inaction, et d'ailleurs il n'a pas pu se débouiller des vaines notions du monde, qui font un mérite réel des succès de femmes. Il en est presque fier pour moi¹⁶³.

Il m'a confié, sous le sceau du secret le plus absolu, que tout dernièrement Villamarina, le ministre¹⁶⁴, lui avait offert la place de vice-roi de Sardaigne¹⁶⁵, et que lui, croyant que cette offre ne partait que de lui, l'avait refusée; que le roi ensuite l'avait fait appeler et lui avait fait des reproches aimables, mais sans insister vivement pour qu'il rétractât son refus. Papa paraissait fâché d'avoir laissé échapper une aussi belle occasion de donner à son immense et insatiable activité une occupation à la hauteur de son habilité [sic]; il m'a mal déguisé ses regrets. Cependant il n'est point encore sans espoir: le roi lui a offert la place de vicaire¹⁶⁶; sans la refuser, lui il a insisté pour que les réformes proposées par lui et approuvées par le ministre, fussent effectuées avant qu'une nomination définitive eût lieu. Ce conseil a paru être goûté et il a été congédié avec les plus belles et les plus flatteuses paroles. Je crois qu'il est dans l'intention d'aller à Raconis¹⁶⁷ un de ces jours, peut-être pour ne pas laisser les bonnes dispositions de Sa Majesté se dissiper. *Vedremo*.

Papa m'a raconté son démêlé avec Mr Angelfrède¹⁶⁸. Celui-ci, à la suite de vives altercations avec la ville de Turin, au sujet d'un passage pour les morts, donna au roi un mémoire dans lequel le corps de ville et notamment mon père, étaient traités sans aucun ménagement; l'accusation était assaisonnée [sic] d'injures grossières et personnelles, et c'était bien plus contre le marquis de Cavour que contre le syndic de Turin que le coup était porté.

Le roi, après avoir ordonné une enquête, qui le convainquit de la fausseté des imputations calomnieuses dirigées contre les magistrats de la ville, fit contraindre Mr Angelfrède, et [sic] le menaçant d'une réclusion dans un château fort, à aller faire publiquement ses excuses aux syndics de la ville. Papa répétait avec une complaisance peu généreuse que, pendant qu'il était en leur présence, de grosses larmes s'échappaient des yeux du pauvre homme. Je doute que cette histoire ajoute beaucoup à sa popularité qui paraît être terriblement sur le déclin.

J'ai calomnié mon pauvre ami Cassio, il ne m'a point oublié et il m'est toujours sincèrement attaché. S'il ne voyage pas avec moi, à qui la faute? Je n'ai rien à lui reprocher, tous les torts réels son de mon côté¹⁶⁹. Il m'écrit du bord¹⁷⁰ du Winkelried¹⁷¹, sur lequel il a traversé le lac de Genève, et il me parle avec un enthousiasme romantique des beautés de ce pays admirable. Après être retourné à Genève, il se propose de faire une escapade jusqu'à Paris. Il ne me donne aucun autre détail sur ses projets, sinon qu'il compte être de retour chez lui vers la fin de septembre. Qui sait quand je le reverrai. Peut-être qu'en allant à Paris je passerai par Gênes et Nice, je l'embrasserai alors. Je ne veux pas laisser s'éteindre la longue amitié qui règne entre nous. Si elle a perdu un peu de sa vivacité, elle conserve toujours ce caractère de franchise et de désintéressement réciproque, que je ne trouverai jamais ailleurs. À mon âge, moralement usé comme je suis, on garde ses anciens amis, on ne s'en fait plus de nouveaux. Cassio m'aimera toujours, j'en suis sûr. Seulement je dois lui passer quelques faiblesses et quelques inégalités dans sa conduite. C'est si peu de chose en comparaison de tout ce qu'il y a de bon et d'excellent en lui.

samedi, 16 août

La marquise Lascaris est venue passer la journée à Santena¹⁷². Elle m'a apporté une petite miniature de la pauvre Adèle, qui ne lui ressemble guère; mais enfin ce portrait me sera toujours cher comme la représentation d'une femme que j'ai beaucoup aimée. Il m'a paru que la douleur de la marquise était devenue bien moins apparente. Je ne veux pas croire qu'elle soit en train de se consoler; il est plus charitable de penser que son chagrin a pénétré plus avant encore dans son cœur, et qu'il lui est venu plus facile de ne le point exterminer.

Mme Rose, à propos d'une légère discussion politique, nous a fait une

franche profession de foi légitimiste, mais cela avec tant de bonne foi et d'urbanité, qu'il m'a été impossible de lui en savoir le moindre mauvais gré. D'ailleurs le carlisme convient éminemment aux femmes; il est naturel que, ne pouvant approfondir la grande question politique, elles s'intéressent aux droits d'un vieillard respectable et d'un orphelin innocent; d'autant plus que l'élégance des manières et le raffinement du bon ton ne sont pas du côté de celui qui occupe sa place.

Pendant le dîné et après être sortis de table, je me suis moqué assez amèrement d'Auguste et du ton qu'on lui laissait prendre avec ses grands-parents. Cela m'a valu quelques reproches assez vifs de maman, qui entre autres choses m'a dit se beaucoup étonner de me voir jaloux d'un petit enfant. La plaisanterie est bonne; pour ennuyé d'Auguste, je le suis autant qu'on peut l'être, mais jaloux de lui, c'est un peu fort.

jeudi, 21 août

Papa est revenu fort content de sa course à Raconis; il assure avoir été parfaitement bien accueilli par le roi, qui lui a témoigné de nouveau son désir de lui voir occuper une place en rapport avec ses moyens, et l'a chargé de lui présenter un plan pour la réorganisation complète du *Vicariato* sur de larges bases.

Sa Majesté a eu la bonté de lui parler de moi avec éloge et intérêt. Se moquait-il de lui, ou vraiment conserve-t-il un peu de l'ancienne prélection qu'il avait pour moi?¹⁷³... Au reste, que m'importe; au point¹⁷⁴ où en sont les choses, il n'est guère possible que Charles Albert modifie sa marche de manière à ce que je puisse le servir avec honneur. Planter des choux et cultiver la vigne, il n'y a plus d'autre carrière pour moi.

J'ai été lundi passé faire visite aux Pollon. Madame m'a fort bien accueilli; elle a eu tout le tems avec moi un petit air coquet et moqueur qui m'a fort divertie. Elle s'est cependant abstenue, ainsi que son mari, de toute allusion blessante ou seulement embarrassante.

Pollon m'a dit que le procureur Triceri¹⁷⁵, un de nos radicaux, lui avait écrit que le soi-disant libéral Camille de Cavour était pétrit [sic] de morgue aristocratique. Et cela parce que j'avais eu l'insolence de ne pas le reconnaître. Que puis-je y faire si ma mémoire est assez mauvaise pour ne pas retenir les traits remarquables et distingués de l'illustre procureur?

J'ai été avant-hier faire une visite aux De La Rue, qui sont à l'Argentera. Je les ai trouvé établis dans une toute petite maison fort médiocrement arrangée, sans promenades ou jardin; enfin, montés sur un tout petit pied, qui certes n'avait rien à faire avec le luxe dont ils fesaient pompe à Gênes. Cela prouve le bon esprit de mon ami Hippolyte, qui sait s'adapter aux différentes circonstances dans lesquelles il se trouve placé. La pluie nous a empêché de visiter la partie rurale, et par suite nous avons fort peu parlé d'agriculture. Cela a été tant mieux pour moi, car il eût été bien difficile qu'au bout de quelque tems ma profonde ignorance ne finît pas par percer malgré toute mon impudente assurance.

Quoique protestant et étranger, Hippolyte a été élu membre du conseil municipal de Rivarol; cela fait honneur à l'esprit tolérant et éclairé de messieurs les conseillers. Cette place, toute petite qu'elle est, ne laisse pas de flatter agréablement son amour-propre. Mme Camille¹⁷⁶ n'a pas changé pour l'esprit, mais sa figure a vieilli d'une manière tout à fait fâcheuse pour elle; la bouche surtout est devenue presque édentée.

Mme¹⁷⁷ de Gu[asco] qui m'avait annoncé qu'elle ne pourrait m'écrire que fort rarement, n'a pas laissé passer un courrier sans m'adresser une lettre. Dans toutes on y voit des traces de beaucoup d'inquiétude sur mes sentimens, et l'ardent désir de me faire déclarer d'une manière explicite sur le compte de Nina. Dans la dernière surtout il y a un mélange de regrets d'avoir fait le malheur d'une personne intéressante, de besoin d'être rassurée, de craintes que je ne l'abandonne tout à fait pour lui plaire, qui me paraît avoir pour but de m'amener à renoncer à mon voyage de Gênes, ou du moins à lui donner des assurances positives que Nina ne sera jamais que mon amie. J'en suis désolé, mais elle n'y réussira pas. Je renoncerai à tout au monde avant de rompre avec une femme qui a tant fait pour moi. Aussi, dans ma réponse, je lui ai formellement déclaré que le lien qui m'unissait à Nina était indissoluble, que si elle s'y soumettait, je serais toujours pour elle ce que je suis maintenant, mais que si elle ne croyait pas le pouvoir, je ne lui en voudrais pas, et lui demeurerais toute ma vie affectionné et dévoué. J'ai tâché d'adoucir cet *ultimatum* un peu sec par toutes sortes de phrases, qui l'enveloppent et le modifient. Cependant, si elle ne s'avoue pas, le sens que j'ai voulu lui donner ne peut pas lui paraître douteux. Je devrais avoir sa réponse à cette lettre lundi prochain. Nous verrons.

Quant à Nina, elle va toujours son train, je reçois chaque courrier une lettre d'elle de quatre et souvent de six et huit pages. Sa verve et ses senti-

mens ne tarissent; elle sait les exprimer d'une manière toujours nouvelle. Il y a dans ses lettres plusieurs morceaux d'une véritable éloquence. Sans vouloir établir de comparaison entre son style et celui de Rousseau, je n'hésite pas à déclarer que le sien est infiniment plus vrai. Julie est une froide rai-sonneuse, une déclamatrice de théâtre à côté de ma Nina¹⁷⁸.

Un nouveau prodige de la lune. Festa¹⁷⁹ m'a assuré qu'un même terrain que quatre bœufs n'avaient pu labourer pendant la nouvelle lune, un seul attelage l'avait labouré avec facilité lors du dernier quartier. Après cela il faut se soumettre, car si l'on irritait ces fameux observateurs, par d'inopportunnes contradictions, ils finiraient par transporter le domaine de la lune dans le monde moral, et nous forceraient à croire que notre esprit a ses phases de lumière et de ténèbres suivant celles de cet astre miraculeux¹⁸⁰.

J'ai lu avec un vrai plaisir le discours de Mr Janvier¹⁸¹ contre l'adresse de la Chambre des députés. À l'exception de quelques exagérations plutôt pratiques que théoriques sur la réforme électorale, j'approuve entièrement toutes les doctrines qu'il a soutenues. C'est surtout avec une immense satisfaction que je l'ai vu proclamer la détermination de demander la liberté de commerce. Et cependant les carlistes le prennent pour leur représentant. Eux, ils suivent comme un de leurs guides l'apologiste enthousiaste de la révolution de '89, un qui appelle admirable l'adresse des 221¹⁸². Mais vraiment ce parti est devenu fou, ou il prend le genre humain tout entier pour un ramassis d'imbécilles [sic], si c'est pour en imposer sur ses véritables sentimens qu'il nous donne l'étrange spectacle que l'absolutisme et la démagogie sont choses également excellentes et qu'il n'y a de mauvais en politique que le système qui, cherchant à les tempérer l'un par l'autre, s'efforce d'assurer le règne de la lumière et de la raison.

Quoi qu'il en soit des carlistes endurcis, il n'est pas douteux que la jeunesse du parti adoptera en grande majorité, avec ardeur et bonne foi, les doctrines séduisantes du libéralisme avancé, et que dans quelques années d'ici ce ne sera plus d'Henri V qu'ils se soucieront, mais bien du développement étendu de toutes les libertés compatibles avec la société telle qu'elle est. Espérons dans cet heureux avenir. Cet espoir est le seul dédommagement au dégoût que les absurdités et les farces honteuses du présent inspirent à un si haut degré.

Les lords ont rejeté le *bill* sur les dîmes d'Irlande¹⁸³. Quelques succès partiels obtenus¹⁸⁴ dans de nouvelles élections leur feraient-ils illusion, et

croyaient-ils pouvoir en appeler au peuple du jugement des communes? Toutes les aristocraties, grandes et petites, sont frappées de vertige. Leur tems est arrivé, il faut qu'elles périssent; et le ciel, pour les punir des iniquités de leur conduite passée, les condamne à hâter elles-mêmes l'œuvre de destruction.

Il est impossible d'être plus insupportable, plus polisson, plus mauvais que ne l'a été Auguste toute la journée. Il n'a fait que pleurer, que crier, qu'injurier tout le monde. J'ai eu ma part d'injures, cela n'est pas étonnant, je suis sa bête noire. Mais il n'a pas épargné sa grand-mère elle-même; devant tout le monde il l'a battue et appelée coquine et méchante. Ma bonne maman se laissait faire avec une patience incroyable et peut-être aurait-il continué cette scène scandaleuse, qui se passait devant Mr Richiard, de Cavour¹⁸⁵, si je ne m'étais mis en colère et ne lui eût [sic] déclaré que s'il continuait je l'emportais de vive force du salon. Je ne doute cependant pas qu'à l'arrivée de son père on ne lui dise qu'il a été bien gentil et qu'il a mérité plusieurs billets de sagesse. Voilà comme on élève les enfans, et puis l'on s'étonne qu'à dix-huit ans ils soient le jouet de leurs passions. Ah, Alfieri avait bien raison de dire: «Quand une femme fait une sottise, fouettez son mari; quand c'est un enfant, fouettez ses parens».

mardi, 26 juillet [recte: août]

J'ai reçu hier une lettre de Cassio. Il a assisté à deux séances de la Chambre des députés, et il paraît qu'elles ne lui ont pas donné une opinion bien favorable du gouvernement constitutionnel. Il a d'un seul coup d'œil jugé la masse des députés et les individus. Odillon Barrot et La Fitte ont seuls trouvé grâce à ses yeux. Du¹⁸⁶ reste il s'amuse prodigieusement à Paris et est fort content de son voyage.

Mr de Barante voit les affaires d'Espagne fort en noir; non qu'il redoute le succès de Don Carlos, mais il est persuadé qu'une révolution sociale et radicale est inévitable. La déclaration de la banqueroute en est le prélude; il est difficile de prévoir comment et quand elle s'exécutera. Il m'a dit savoir d'une manière positive que la grande majorité des *Cortes*, parmi lesquels il y a bon nombre de gens sages et modérés, est décidée à enlever la régence à la reine et à la confier à un conseil. Cela peut-il réussir¹⁸⁷? Je ne le crois pas partout en ailleurs, mais dans la péninsule, comme me le disait Anduaga¹⁸⁸, les événemens ont lieu en raison inverse de leur probabilité.

Mr de Barante m'a dit que l'adresse avait été spécialement dirigée contre Mr Thiers, contre lequel la Chambre est tout à fait indisposée soit à cause de sa disposition à la dépense, soit à cause de sa réputation d'improbité dans les affaires. Il craint que sa retraite ne soit nécessaire, et il le regrette beaucoup, comme un homme¹⁸⁹ d'un grand esprit, d'immenses talents et d'une sûreté politique absolue. Je partage ses regrets¹⁹⁰.

Un instant me dédommage amplement de plusieurs semaines de souffrances. Et cet instant désiré, céleste viendra bientôt m'animer d'un nouveau souffle, me donner de la vie, me faire croire au bonheur, me rendre l'espérance. Ô Camille, me jeter [sic] dans tes bras, voir tes yeux là dans les miens, te donner mon âme dans un baiser, c'est là vivre. Le reste n'est rien. Sommeil, léthargie, triste attente¹⁹¹.

Toute plaisanterie dans un homme mourant est hors de sa place: si elle roule sur de certains chapitres, elle est funeste. C'est une extrême misère que de donner à ses dépends [sic], à ceux qu'on laisse, le plaisir d'un bon mot.

LA BRUYÈRE¹⁹²

La politique, considérée philosophiquement, doit être l'application des forces de l'esprit humain à la direction de ses propres destinées: elle n'a d'autre but que de livrer le gouvernail des affaires aux idées reconnues les meilleures, les plus vastes, les plus justes.

Pour être un homme d'état utile, il faut avant tout avoir le *tact des choses possibles*.

Aujourd'hui deux ouvertures s'offrent à l'avenir du monde: procurer un règne social à toute la vérité prêchée par le christianisme; outrepasser les conceptions mêmes du christianisme.

Toute la vérité qu'a conçue le christianisme n'est pas socialement pratiquée: le dogme de l'Évangile, l'égalité, n'est pas accompli; on l'adore sans lui obéir vraiment, et l'avenir le plus prochain de l'histoire sera occupé par le règne politique du principe spiritualiste annoncé par Jésus.

La conception du christianisme n'a pas épuisé le génie de l'humanité: il se tient prêt pour le jour où la pratique des sociétés aura consommé toutes les vérités conçues; déjà peut-être il pense au delà du connu; qu'est-ce la Providence, si ce n'est envers l'homme l'infatigable charité des prévisions de Dieu?

LERMINIER¹⁹³

28 août

L'ami Marescalchi me paraît s'être¹⁹⁴ refroidi avec moi; loin de m'en étonner, je trouve cela beaucoup plus naturel que l'amitié dont il m'hono-

rait. Nos caractères ont trop peu de points de contact pour qu'il pût se former entre nous une liaison bien solide.

J'ai eu la patience de me faire faire deux portraits, un pour chacune de mes belles. C'est bien la chose du monde la plus ennuyeuse, et c'est une rude compensation des plaisirs de l'amour. Je dois cependant avouer que j'aurais pu m'ennuyer davantage, sans la vivacité et la loquacité de mes peintres, les jugaux Romanini, qui ont épuisé leur esprit respectif pour m'amuser¹⁹⁵.

30 août

La Bruyère, qui sous certains rapports s'élève bien au-dessus de ses contemporains, partage cependant toutes les erreurs de son tems en économie politique. Voulant prouver la justice et la convenance de l'inégalité des fortunes, il s'écrie: «Il n'y a que deux sortes de richesses, et auxquelles les autres se réduisent, l'argent et les terres. Si tous sont riches, qui cultivera les terres et qui fouillera les mines?». On voit pourtant qu'il était moins éloigné de la vérité que les partisans du système mercantile, qui faisaient consister toute la richesse d'une nation dans la masse de métaux précieux par elle possédée. Il tient compte d'un élément de plus de la richesse sociale, des terres. C'est déjà quelque chose que d'être en avant d'un pas des opinions de son tems¹⁹⁶.

Mme¹⁹⁷ de G[uasco] est venue à Turin exprès pour me voir; nous avons passé trois jours ensemble d'une manière fort agréable, en employant de notre mieux le tems¹⁹⁸. Enfin il m'est arrivé avec elle¹⁹⁹, ce qui aurait dû arriver infiniment plus tôt, si je n'avais pas été si prodigieusement bête. Elle a voulu à toute force que je l'accompagnasse faire des emplettes chez une foule de marchands²⁰⁰; loin de craindre de se compromettre aux yeux du public, elle me paraissait désireuse et fière de faire connaître sa nouvelle liaison. Elle m'a donné de bien grandes preuves de sa passion, et s'est exposée pour me recevoir chez elle à de bien grands dangers. Je lui dois, pour le moins, beaucoup de reconnaissance.

3 septembre

J'ai assisté ce matin au conseil de province²⁰¹ pour la formation du budget²⁰² des ponts et chaussées. La séance s'est passée à entendre le rap-

port de l'ingénieur en chef, accompagné de quelques remarques de l'intendant, et à approuver sans contestation tout ce qu'on nous a proposé. Il n'y avait au reste rien à redire. La province possède un nombre considérable de belles routes et les entretient avec soin; les travaux de la route de Savone, qui est actuellement en construction, sont fixés depuis longtemps; il ne reste à décider que quelques réparations insignifiantes, qui ne peuvent donner lieu à aucune discussion raisonnable. Une partie des personnes qui faisaient partie du conseil dînèrent chez l'intendant; j'étais du nombre. À table une discussion animée s'engagea sur les lois exceptionnelles qui régissent les juifs; comme de raison, je soutins avec chaleur la cause de la liberté et de la tolérance, qui était attaquée par le baron Pozzi²⁰³ et qui trouvait bien peu de sympathie parmi les autres convives. Nous en vinmes presque à échanger des paroles aigres; cependant nous ne dépassâmes pas tout à fait les bornes de la politesse.

Après dîner j'ai eu un succès bien flatteur pour mon amour-propre: un médecin de Cortemille, membre du conseil, et dont j'ai oublié le nom, s'approcha de moi de l'air le plus gracieux et me dit: «Monsieur, vous êtes le seul qui ayez fait de bonnes réflexions ce matin». J'avais, je crois, fait observer que l'entretien d'une des branches de la route de Turin coûtait en proportion plus cher que le reste de la route. À quoi on m'avait répondu que c'était par ce qu'elle était en plus mauvais état. Voilà la profonde réflexion qui m'a valu les éloges outrés de mon collègue le médecin.

J'ai fait la connaissance du médecin de La Morra, qu'on dit être un homme distingué. Je n'ai pas eu le tems de le juger.

Ce que c'est que la popularité! L'automne passé la ville d'Albe n'avait pas assez de moyens en son pouvoir pour témoigner au comte Somis ses sentiments de gratitude et de satisfaction; elle lui conférait le titre glorieux de citoyen, et tâchait de le relever encore par l'exumation [sic] des plus ridicules souvenirs de Rome et d'Athènes; et maintenant elle lui a déclaré une guerre acerbe, elle condamne toutes les mesures qu'il a prises et qu'il prend; et, chose inouïe, elle a osé rejeter son budget. Deux cent vingt et un²⁰⁴, qu'êtes-vous en comparaison de nos patriotes albais? Le pauvre intendant qui s'est donné des peines infinies pour le bien de sa province, et qui, venu à bout d'exécuter plusieurs travaux de la plus grande utilité, a été profondément affligé d'une aussi noire ingratitudo, d'autant plus qu'il n'a rien fait pour la mériter, si ce n'est de dévoiler les scandaleux désordres qui existaient dans l'administration de l'hôpital de la ville. Cet acte coura-

geux, qui aurait dû lui attirer l'estime de tous les gens de bien, ayant compromis deux ou trois fripons qui suçaient la substance des pauvres, ceux-ci sont parvenus à intéresser à leur sort la majorité du conseil municipal, qui se trouvait être en relation avec eux soit par des liens de parenté, soit par une participation criminelle à leurs extorsions.

La haine de ces messieurs a été jusqu'à leur faire rédiger un décret tout à fait injurieux à l'intendant, dans lequel non seulement il était accusé d'abus de pouvoir, mais son honnêteté même était attaquée. Le gouvernement a fait justice de ces indignes calomnies et a ordonné qu'il fût détruit et brûlé²⁰⁵. Dans le système qui nous régit je ne saurais blâmer un acte de la sorte. Si les conseils communaux représentaient l'intérêt des habitans, ou au moins celui de la partie la plus éclairée d'entre eux, je le désapprouverais très fort quelque [sic] fût la nature de la délibération prise. Mais nos conseils ne représentent autre chose qu'une oligarchie de cabaret, dominée le plus souvent par des intérêts privés et accessible à tous les genres de corruption et de coupables influences. Il vaut mieux donc, puisque il n'existe aucun contrepoids salutaire au pouvoir absolu, que ce pouvoir s'exerce avec décision et harmonie, au lieu de flotter tantôt d'un côté tantôt d'un autre, sans direction fixe ni but certain. Cependant, comme il est dans la nature d'un gouvernement faible comme le nôtre, de ne jamais prendre que des demi-mesures, après cet acte de fermeté, on a laissé les choses dans le même état, et le pauvre intendant aux prises avec le conseil dont²⁰⁶ l'animosité a redoublé, et qui ne cesse de le contrarier de toutes les manières qui sont en son pouvoir.

5 septembre

At every word a reputation dies²⁰⁷.

Me²⁰⁸ voici à Gênes. Mon voyage s'est effectué sans aventures ni accidents. Je suis parti d'Albe après le dîner de l'intendant, en cabriolet avec Pinot²⁰⁹, et j'ai été coucher à Asti. À l'auberge on m'a donné une chambre à côté d'une autre occupée par une comtesse dont j'ignore le nom, et qui, se trouvant être toute seule, se serait, à ce qu'il m'a paru, fort bien accommodée de ma compagnie. Deux fois j'ai fermé la porte qui nous séparait et deux fois je l'ai retrouvée entre ouverte [sic]. J'avoue que l'idée de profiter de ces avances ne m'est pas même venue²¹⁰, quoique la figure de la dame ne fût pas tout à fait sans agréments. Mais quittant Mme de Gu[asco]

pour aller trouver Mme Gius[tiniani] c'eût été par trop fort que de coucher en route avec une troisième dame. Le lendemain j'ai pris la diligence au passage, et j'ai fait route jusqu'à Gênes avec les plus stupides et les plus taciturnes personnes du monde. Parmi les voyageurs se trouvait un Génois, médecin du bey de Tunis, mais malheureusement il était perché sur le cabriolet de l'impériale, ce qui a fait que j'ai à peine pu causer quelques instans avec lui pendant le dîner à Alexandrie, et les courts intervalles qu'on emploie à changer les chevaux. Il est fort satisfait de la vie qu'il mène à Tunis; il assure que ses habitans sont les meilleurs gens du monde, et que le bey, quoiqu'aussi ignorant qu'on puisse l'être, est juste et humain. Il m'a parlé de quelques efforts tentés dernièrement pour introduire des institutions européennes et civiliser le pays²¹¹, dans la réussite desquelles il n'a pas la moindre foi. Il m'a paru fort enthousiaste des beautés du pays, des juives surtout. Du reste, c'est un homme dont il n'était pas possible de tirer grand-chose, car il manque tout à fait d'idées générales et de cette connaissance approfondie des hommes et des choses qui mettent seules dans le cas de juger avec justesse de l'état d'un peuple étranger.

J'ai²¹² revu Nina, je l'ai trouvée comme je l'avais laissée, douce, aimante, passionnée, se laissant aller aux mobiles impressions de son cœur, et aux rêves exaltés et généreux de son esprit. Son amour pour moi n'a pas diminué; c'est un ange, ses caresses ont une suavité céleste; elle conserve dans ses transports même une modestie touchante; dans toute sa conduite le plaisir ne paraît jamais comme son mobile, elle ne²¹³ laisse voir que le seul sentiment. D'elle j'ai appris comme l'on pouvait allier la pudeur à l'amour.

Son mari m'a fort bien reçu, sans embarras et sans gêne; il a eu le bon esprit de rester le moins qu'il a pu en tiers, et de nous laisser la plus entière liberté.

8 septembre

Je suis retourné deux fois à Voltri, et j'y ai même passé une nuit. La manière de Mr G[iustiniani] envers moi ne s'est pas démentie un instant; c'est vraiment extraordinaire²¹⁴.

J'ai assisté à une procession à Voltri en honneur de je ne sais quelle Vierge; rien n'est plus comique au monde. Une jeune fille de huit ans habillée en Vierge, une couronne sur la tête et un sceptre en main, flanquée de deux petits saints Michels, flamberge au vent, casque en tête, et drapés à la

romaine, ouvrait la marche; venaient ensuite les différentes confréries plus ou moins richement et étrangement vêtues. Une des jeunes pèlerins, se faisait remarquer par l'élégance et le bon goût de leurs costumes. Chacune était précédée par d'immenses crucifix, plus ou moins massifs et riches suivant le rang de la confrérie, et que de robustes *camali*²¹⁵ avaient toutes les peines du monde à maintenir en équilibre. Les files de la procession étaient de tems en tems embellies par de petits marmousés [sic] masqués en saints. Il y avait entre autres un pauvre petit saint Jean Baptiste, qui étouffait sous sa lourde fourrure dont on l'avait affublé²¹⁶ et qui faisait de vains efforts pour conduire le revêche mouton, auquel il était attaché. Il faisait pitié à voir. Pour être vrai, il faut dir que le soir, lorsque la procession est rentrée dans le village, avec des flambeaux allumés, elle offrait un coup d'œil tout à fait remarquable, qui devait certainement rappeler singulièrement les anciennes fêtes payenne [sic]. Mr G[iustiniani] étant le protecteur d'une des confréries, la procession s'est arrêtée longtemps sous ses fenêtres et l'a régalé d'une peu harmonieuse musique; en reconnaissance de quoi il a fait distribuer en abondance du vin généreux aux pieux et dévots confrères. Si une telle religion n'est pas de l'idolâtrie, certes elle y ressemble fort.

9 septembre

J'ai beaucoup vu Davidy tous ces jours-ci. Tous les jours j'ai déjeuné avec lui et sa femme. Il me paraît parfaitement heureux en ménage; on dirait même qu'il est en galanterie avec elle, tant il lui prodigue de petits soins et de douces paroles. Les travaux matrimoniaux ont procuré un écoulement à sa bile, car il n'en est plus¹¹ depuis qu'il est marié²¹⁹. Heureux Davidy, le mariage a dissipé ta bile, tandis qu'à la plupart de tes semblables il en développe les germes les plus cachés!

12 septembre

Nina²²⁰, la douce et bonne Nina est en politique d'une exaltation incroyable; elle professe le plus pur républicanisme; Mr Carrel²²¹ est son Dieu et Raspail²²² et Trélat²²³ ses héros; elle a été jusqu'à envoyer des fonds à la *Jeune Italie*, et à sympathiser avec Mazzini. Son âme ardente et généreuse s'est laissée transporter par les séduisantes théories des patriotes exaltés; le spectacle de l'avilissement²²⁴ de sa patrie a révolté son cœur, et elle

a embrasé [sic] avec fougue les principes qu'elle a crus les plus propres à lui donner l'indépendance et la liberté. J'ai fait tous mes efforts pour la ramener à des sentiments plus raisonnables. Il m'a été facile de la convaincre de la vanité de ses croyances, et du peu de fondement des théories qui l'avaient séduite. La raison est toute puissante lorsqu'elle a l'amour²²⁵ pour auxiliare. Pour agir plus fortement sur son esprit, j'ai tâché de tourner en ridicule les hommes qu'elle avait jusqu'alors admirés. Et Trélat et Raspail qu'elle avait respectés comme patriotes, n'ont plus été pour elle qu'un objet de mépris et de dégoût, représentés comme des bousingots²²⁶. J'ai laissé Carrel à son adoration, d'abord parce que je le crois infiniment supérieur à tous ses confrères républicains, et ensuite parce qu'il est dangereux de détruire d'un seul coup tous les objets que notre âme avait coutume de respecter, et auxquels les sentimens généreux et les nobles pensées se rattachaient.

J'ai dîné hier chez le gouverneur Paolucci²²⁷. Il y avait plusieurs convives. À table la conversation n'a rien offert de remarquable; le maître de la maison, tout occupé de faire bourgeoisement les honneurs de son repas, s'adressait successivement à tous ses hôtes, et rendait impossible tout discours un peu suivi. Après dîné j'ai eu une fort longue conversation avec un Anglais, qui a été longtems directeur de l'établissement de la compagnie des Indes à Canton. Il professe le plus pour torysme, et condamne tout ce qui s'est fait depuis quatre ans. Cependant, quand on en vient aux détails, il déploie un jugement fort sain et un esprit pratique fort exercé, qui l'empêchent de donner dans aucune exagération absurde. Par exemple, il ne désapprouve point le nouveau mode de gouvernement adopté pour les Indes; et il croit que le commerce libre avec la Chine pourra avoir lieu sans inconvénients. Tout ce qu'il m'a dit des Chinois, de leur arrogance, de leur vanité, de leur pusillanimité excessive, s'accorde parfaitement avec ce que Jacquemont et le Capitaine Lindsay rapportent dans leurs ouvrages²²⁸. Malgré cela, il ne croit pas qu'il puisse s'établir un commerce compulsif²²⁹, en dépit de l'autorité impériale, tel que ledit capitaine a tenté de le faire, avec un succès étonnant. Selon lui, l'autorité centrale possède encore assez de force pour repousser toute tentative isolée qui ne serait pas appuyée par une puissance du premier ordre. Je l'ai trouvé d'une impartialité complète par rapport aux hommes politiques. Quelque tory qu'il soit, il n'en aime et n'en estime pas moins beaucoup lord Melbourne²³⁰ et lord Althorp²³¹. Il a, il est vrai, lord Durham²³² en horreur et lord Palmerston²³³

dans le plus profond mépris: peut-être leurs seigneuries méritent-elles ces sentimens et [ce] n'est pas aux seules opinions politiques qu'il faut les attribuer.

Comme j'avais fini ma longue conversation avec l'Anglais, Maistre, qui était aussi du dîné, et qui avait à peine jusqu'alors échangé un salut avec moi, m'aborda brusquement et sans préambule se mit à me faire une tirade violente sur la politique du jour²³⁴. J'eus la prudence de me renfermer dans une espèce de neutralité, qui ne conteste la bonté d'aucune chose, mais qui s'inquiète seulement sur la possibilité de les établir; ainsi sans combattre le système extrême de Maistre, je me suis contenté d'exprimer des doutes sur la possibilité de le réaliser. La tâche m'était facile, car mon homme ne compte pas sur le cours ordinaire des choses pour amener le triomphe de ses opinions. Tout ce qui s'est fait et tout ce qu'on continue à faire lui paraît également absurde. Il n'a plus de foi dans la politique humaine, il n'a d'espérance que dans un avenir lointain, qui doit sortir d'un bouleversement universel, et d'une guerre civile générale qui doit ensanglanter et déchirer le monde. Après m'avoir parlé une heure et plus en style de prophète, il me quitta presque aussi brusquement qu'il m'avait abordé, et ne fit onques depuis lors la moindre attention à moi. A-t-il été blessé de ne pas m'avoir ramené à ses opinions? Cependant il ne m'a jamais paru avoir l'air de penser²³⁵ à me convertir; ce n'est pas au rôle d'apôtre convertisseur qu'il aspire, il voudrait être un archange militant, combattant le glaive à la main les puissances de l'enfer. Que le ciel le préserve de la folie, de laquelle il paraît bien peu éloigné; et qu'il se daigne de nous soustraire, pauvres incrédules que nous sommes, de la domination de fer dont cet enragé-là nous menace. Amen.

16 septembre

J'ai été à Quinto à une fête donnée par l'ami Fabio. Celui-ci m'a reçu avec une froideur bordant l'impolitesse²³⁶. Sa mère et sa femme ont été plus gracieuses envers moi²³⁷; je n'ai plus retrouvé cependant²³⁸ leur ancienne prévenance et af fection. Il est probable que je saurai m'en consoler sans trop de peine.

Nina²³⁹ a reparu dans le monde pour la première fois. Il lui en a un peu coûté, mais elle a cédé à mes instances. Son mari en a été enchanté; le pauvre homme craignait, si sa femme persistait dans sa retraite, d'être accusé de tyrannie: aussi était-il heureux de ce qu'on la vit se produire avec

son amant. Ô société, quelle déplorable organisation tu as pour qu'un mari puisse, sans être honni et conspué, se faire gloire de son cocuage..
J'ai joué toute la nuit sans résultat.

17 septembre

J'ai quitté Gênes, perché sur l'impériale de la diligence.

18 septembre

Je suis arrivé à quatre heures du matin à Santena, où j'ai trouvé Marina dans un triste état de santé. Sa tête s'est affaiblie, elle est devenue sujette à des étourdissements pénibles et à des attaques de nerfs singulières. Je crains que ces symptômes d'un mal interne ne soient les funestes augures de quelque lugubre accident. Que Dieu veuille nous préserver²⁴⁰ longtemps encore cette excellente mère.

22 septembre

Le père Lecteur, revenu d'un voyage à Nice et dans la rivière²⁴¹ de Gênes, est venu ce matin pour la première fois à Santena. Les transports de joie de toutes ces dames ont été inouïs. Henriette ne se possédait plus, elle riait, criait, s'extasiait, je crois même qu'elle a fait des efforts pour faire un saut. Une maîtresse qui revoit son amant après une longue absence, aux baisers près, ne saurait témoigner une joie plus passionnée. Et puis l'on s'étonne qu'il y a concours pour remplir les couvents. Un paysan crasseux de la rivière²⁴¹ aurait-il jamais pu espérer un accueil aussi flatteur pour son amour-propre, s'il n'avait pas revêtu le froc monacal?

1^{er} octobre, Envie

En²⁴² revenant de Gênes, j'avais écrit à Clém[entine] pour lui déclarer que ma liaison avec Ni[na] était connue à [sic] tout Gênes et par conséquent qu'elle ne tarderait pas à l'être à Turin, et pour lui ôter toute espèce de doute sur sa véritable nature. Là-dessus j'ai reçu d'elle une lettre où, tout en me laissant voir beaucoup de tendresse, elle me déclarait vouloir rompre les liens qui l'unissaient à moi. Cela ne m'a [pas] détourné de la course que j'avais projetée à Envie²⁴³; je l'avais annoncée à tout le monde, et il aurait été ridicule d'y renoncer. Je suis donc venu ici sans trop prévoir

Anno 1834

l'accueil qui m'attendait, et bien décidé à ne faire que ce qui était rigoureusement nécessaire pour ne manquer de délicatesse quant²⁴⁴ à la résolution de Clém[entine]. Mais, pauvres femmes, que vous êtes faibles quand vous aimez! Il n'y avait pas une heure que j'étais avec elle, que j'en avais déjà reçu toutes les preuves de tendresse qu'une femme peut donner. Et cependant je ne lui avais fait aucune concession.

Le bon marquis est à Turin, de sorte que nous sommes fort libres de nos actions et nous en profitons de notre mieux.

Il y a ici un Mr Rovida de Milan ami de G²⁴⁵. Il est en même tems censeur et professeur de mathétique [sic]. C'est un homme poli et doux, ayant des connaissances, mais peu d'élévation dans l'âme et d'étendue dans son esprit. Robert, mon camarade de collège²⁴⁶, est venu aussi passer deux jours à Envie. Il n'est pas d'une société bien amusante, sans cependant être ni sot, ni ennuyeux.

Dans la diligence qui m'a mené à Saluces, se trouvaient avec moi trois propriétaires de moulins à soie, parmi lesquels brillait par son esprit et ses connaissances Mr Sinigaglia, frère du juif célèbre de ce nom²⁴⁷. La conversation s'étant engagée sur la question de la prohibition de la sortie des soies grèges, ces messieurs ont fait chorus pour proclamer la nécessité de son maintien. Pendant longtemps j'ai caressé leur opinion pour voir si je pouvais par ce moyen en tirer quelque bonne raison. Voyant qu'ils ne fesaient que répéter que l'existence de tous les moulins existants en dépendait, sans appuyer cette absurde affirmation d'aucune preuve convaincante, j'ai changé tout à coup de rôle et ne dissimulant plus ma manière de voir, j'ai soutenu la justice et l'utilité du commerce libre. La discussion est devenue vive. Sinigaglia, le seul qui sût dire quelques mots faisant suite, s'est emporté contre Gioanetti²⁴⁸, il a dit des injures contre son ouvrage²⁴⁹. À travers les cent mille absurdités qu'il a débitées, je n'ai pu recueillir qu'un seul fait qui aux yeux de plusieurs personnes pouvait donner quelque faveur à leur cause. C'est que les soies moulinées sont frappées à leur entrée en Angleterre d'un droit proportionnel infiniment plus élevé que les soies grèges, ce qui donne incontestablement au moulineur anglais un immense avantage sur les marchés de son pays, sur le moulineur piémontais. Cette considération pourrait avoir un grand poids, et décider la question en faveur de la prohibition, si Londres était le seul marché pour les organins et si le Piémont avait le seul le privilège de produire de la soie grège. Mais fort heureusement nos organins auront toujours un débouché assuré soit dans les fabriques nombreuses du pays, soit à Lyon, tandis que les moulineurs anglais trouvent actuellement

à Londres de la soie grège en suffisance pour alimenter leurs fabriques. La différence dans les droits d'entrée entre la soie grège et la soie moulinée peut donc nous causer quelque tort; mais la prohibition absolue de la sortie de la soie grège adoptée en conséquence ne saurait nous faire aucun bien.

Dans le cours [sic] de ses déclamations mr Sinigaglia s'est laissé échapper un aveu qui est une preuve irrésistible de l'absurdité du système actuel. Il revenait d'un voyage d'Italie, et il a déclaré que tandis que nos méthodes de moulinage sont demeurées stationnaires depuis quarante ans, elles ont fait d'immenses progrès chez nos voisins, qui cependant ont l'esprit beaucoup moins ingénieux et moins industriel que nous, comme le prouve l'état relatif des fabriques dans les deux pays. Et après cela serat-il [sic] croyable que ce même Sinigaglia soutint que les inconvénients dont se plaignent les producteurs de la soie viennent uniquement de ce que les règlements vexatoires de Charles-Emmanuel, qui soumettaient l'industrie à la plus absurde et gênante surveillance, soient tombés en désuétude²⁵⁰? Et pourtant c'est ainsi, tant l'intérêt privé aveugle l'intelligence et obscurcit le raisonnement.

4 octobre 1834

À mon retour d'Envie²⁵¹, je suis venu passer quelques jours à Santena, où Sainte-Rose est venu nous trouver. Nous avons joué continuellement²⁵² au *goffo*, le matin, l'après-dîné et le soir. Pour ne pas être gênés pour quitter la partie, nous avions établi que l'on ne pourrait pas retirer son reste d'une fois à une autre. Cela a eu pour effet de rendre la partie beaucoup plus chère; au second jour nous avions tous deux cents et plus de francs devant. Sainte-Rose, qui ne sait pas jouer gros jeu, et qu'une perte un peu considérable démonte, en a été la victime. Après plusieurs alternatives, une prodigieuse agitation, des résolutions de toutes espèces, il a fini par perdre près de 400 francs. J'en ai eu pour ma part 240, ce qui ne laisse pas que de m'aider dans mes affaires.

Nous avons été voir Ferdinand La Ville, à qui il vient de naître un enfant. Nous avons trouvé toute la maison, père, grand-mère et tante, dans la joie la plus excessive: c'est tout naturel²⁵³.

8 octobre

Me voici de nouveau à Grinzane, après un voyage bien désagréable. Mon père, je ne sais par quelle manie, n'a voulu me donner pour tout moyen

de transport qu'une mauvaise petite dalmattine²⁵⁴ qui avait toutes les peines du monde à traîner au pas notre lourde *sgourata*. À Bra je me suis décidé à louer un cheval et bien qu'il m'en a pris, car le bac du bras gauche du Tanaro étant arrêté faute d'eau suffisante, et les voitures devant traverser le lit de la rivière, la pauvre petite bête n'aurait jamais pu nous tirer d'affaire et Tosco et moi aurions été obligés de descendre dans l'eau et de porter nous-mêmes la *sgourata*.

Jean est revenu, j'espère que pour cette fois on ne l'appellera plus sous les armes. Il me paraît plein de reconnaissance envers moi pour lui avoir retenu si longtemps sa place que tant de monde convoitait²⁵⁵.

10 octobre

L'intendant est venu à Grinzane me prendre pour me mener dîner chez Mr Roger²⁵⁶. Malheureusement j'avais été un peu négligent pour ma toilette ce jour-là, de sorte que lui et sa femme sont entrés dans ma chambre avant que j'eusse le temps de me boutonner mes culottes; ma tenue était furieusement indécente²⁵⁷. Patience, les femmes sont curieuses, elles ne savent mauvais gré à personne pour avoir surpris leur secret.

Nous avons été si bruyants chez Roger²⁵⁸ et nous y avons bu tant de vin, qu'à la fin je ne savais plus ce que je fesais et je crois que ma raison n'y était plus toute entière.

20 octobre

J'ai été de Grinzane à Voltri, passant par Savone et la nouvelle route qui de Bra y conduit. J'ai été à cheval jusqu'à Murazzano, là j'ai pris une *scourata* qui en douze heures m'a conduit à Savone. Nina²⁵⁹ a été bien contente de me voir; j'ai passé trois jours avec elle, sans presque la quitter un instant. Son mari nous avait laissé le champ libre et s'en était allé à Milan; aussi nous en avons profité.

Un soir il est venu chez Nina un jeune voltrien, nommé Navone, qui se vante de beaucoup de patriotisme et d'italianisme²⁶⁰. Je l'ai fait frémir à plusieurs reprises par mes hérésies de modération. Une fois entre autres ses cheveux se sont dressés sur sa tête: j'avais dit qu'à la place de Charles-Albert j'aurais fait lire le journal de la *Jeune Italie* sur la place publique pour raffermir mon trône.

En repassant par Savone, j'ai vu l'ami D'Auvare qui y commande l'artil-

lerie du fort²⁶¹. Nous avons passé une grande partie de la soirée ensemble et nous avons beaucoup ri aux dépens du prochain. Le brave garçon a plus de foi que jamais dans la puissance irrésistible de ses charmes. À l'entendre, il n'a que l'embarras du choix et toutes les dames de Savone sont également à sa disposition. Je crains bien que ses conquêtes se bornent comme à Alexandrie à une vieille coquette usée et délaissée par la foule de ses anciens adorateurs.

En arrivant à Grinzane²⁶², j'ai trouvé une lettre de papa qui m'engageait à venir le trouver de suite à Santena pour conférer sur une affaire qui se présentait et qu'il me conseillait d'entreprendre, tout en me déclarant qu'il n'y avait à espérer qu'un gain éloigné qu'il fallait acheter par des risques et des sacrifices pendant plusieurs années. Je suis le dernier homme du monde auquel une telle spéculation puisse convenir. Heureusement je n'ai pas eu à discuter avec papa. L'avocat Matirolo, avec qui il s'agissait de traiter, a brusquement rompu par un caprice toutes les négociations et il n'en a plus été question²⁶³.

NOTE

¹ Questa frase, mutila per la mancanza di un numero impreciso di pagine iniziali del quaderno, è omessa in BERTI, p. 103, dove però la lacuna è segnalata con una riga di puntini di sospensione e con la nota «Mancano nell'originale alcune parole». Anche in questo caso il passaggio al nuovo quaderno diaristico è indicato in BERTI soltanto in modo indiretto con il seguente avvertimento al lettore: «Il diario rimane interrotto dopo il 18 febbraio [cfr. l'ultima annotazione del quaderno precedente]. Ripiglia nei primi di maggio di questo stesso anno».

² Il conte Antonio Nomis di Pollone (1799-1866), amico di casa Cavour, fu poi decurione di Torino (1838), direttore generale delle poste, senatore (1849), consigliere di Stato e commissario generale per l'esposizione di Londra. La moglie, sposata nel 1826, era Emilia Gazzelli di Rossana (1807-1877), con la quale Cavour tre anni dopo ebbe un rapporto affettivo.

³ Augusto Gazzelli (1810-1887), secondogenito dei conti di Rossana e fratello di Emilia, laureato in legge, nel 1833 era entrato nell'Azienda della Real Casa e alla fine del 1834 divenne applicato agli Interni, dove percorse poi la carriera delle intendenze fino al 1841. Dal 1842 primo ufficiale del Controllo Generale, divenne consigliere della Corte dei Conti nel 1859.

⁴ Abile cuoco francese, per lungo tempo al servizio della duchessa di Clermont-Tonnerre.

⁵ Il caffè dei fratelli Fiorio, a quei tempi uno dei ritrovi più rinomati della città, è tuttora esistente ed è posto sotto i portici di via Po, all'angolo con l'attuale via Bogino.

⁶ Giuseppina Maria Teresa San Martino della Motta (1797-1845), vedova del conte Filippo Raimondo Balbo Bertone di Sambuy (1766-1826), intima amica di Cavour, che quasi sempre la nominava familiarmente in piemontese come «da Berton». Godeva fama di costumi spregiudicati e di idee progressiste.

⁷ Teresa Panissera di Veglio (1801-1848) e suo marito, il marchese Luca Marcello Ferreri (o Ferrero) di Gubernatis-Ventimiglia (1785-1846), proprietari in Moncalieri e amici di casa Cavour.

⁸ Il preceduto da *Pour cela* cancellato.

⁹ Segue *semblé* cancellato.

¹⁰ Espressione omessa in BERTI, p. 105.

¹¹ *une voix* corretto su *un son de voix*.

¹² Parola omessa in BERTI, p. 106.

¹³ Gioco di carte piemontese, chiamato in dialetto *comodin* o anche *poncin*, dalla denominazione della carta detta «matta», che prendeva il valore più conveniente a chi l'aveva in mano.

¹⁴ *par* preceduto da *de ce qui s'est* cancellato.

¹⁵ Capoverso omesso in BERTI, p. 108. Il segno poco chiaro col quale esso inizia (una grossa e minuscola sovrapposta ad un'altra lettera?) potrebbe essere interpretato, anche secondo il senso della frase, come l'iniziale di *Émilie*, nome della moglie del Pollone.

¹⁶ Il Salmour sposò infatti Corisande, figlia del conte Antoine-Louis-Raymond-Geneviève de Gramont (1787-1825), colonnello e uomo politico francese, deputato alla Camera e pari dal 1819, morto in servizio alla Martinica. Corisande era cugina del famoso diplomatico e poi ministro degli Esteri Antoine-Agénor-Alfred, duca di Guiche e poi di Gramont, che rappresentò la Francia a Torino negli anni cruciali dal 1853 al 1857. I Gramont (Cavour spesso confuse le due grafie) costituivano un'altra famiglia.

¹⁷ Sull'affitto e sui lavori di adattamento della casa, posta nelle campagne di Moncalieri e di proprietà del Robilant, si vedano le due lettere di Cavour al Salmour di circa un mese dopo, in *Cavour, Epistolario*, I, pp. 162-165. — Carlo Gabriele Nicolis dei conti di Robilant (1799-1871), dal 1826 primo scudiere del principe di Carignano e dal 1831 del re Carlo Alberto, aveva partecipato con lui alla guerra di Spagna e nel 1848-49 lo seguì nella prima guerra d'indipendenza. Dal 1829 era decurione della città di Torino.

¹⁸ Hippolyte De La Rüe aveva acquistato una tenuta agricola nel sobborgo Argentera del comune di Rivarolo Canavese, pochi chilometri a nord di Torino. Fratello di Émile (m. 1870) e cugino di David-Julien (1798-1876), Hippolyte (1794-1876) apparteneva ad un'antica famiglia di banchieri ginevrini, trasferitasi a Genova tra la fine del XVIII e l'inizio del XIX secolo, dove continuarono ad esercitare la medesima attività con la banca «De La Rüe Frères». Cavour fu con essi in stretti rapporti di amicizia e di affari.

¹⁹ Tutta l'annotazione dell'11 maggio è omessa in BERTI, p. 108.

²⁰ Adele di Cavour era morta il 31 dicembre precedente (cfr. pp. 97-99).

²¹ Cavour scrisse ³⁰, che poi corresse non molto chiaramente in ³¹. La correzione non è recepita in BERTI, p. 108.

²² Di qui fino al punto (*reconnaissance*) omesso in BERTI, p. 109.

²³ Frase omessa in BERTI, p. 109.

²⁴ Di qui fino al punto (*par moi*) omesso in BERTI, p. 109.

²⁵ Benché la grafia originale non lasci dubbi, in BERTI, p. 109, la parola è trasformata in *énergiques*.

²⁶ *jusqu'après* segue *pendant* cancellato.

²⁷ A questo proposito, in BERTI, p. 110, nota 1, si legge: «per l'opposto, il racciaciamento ed il ritorno all'affetto vennero subito, come ne fanno fede le lettere reciproche che di entrambi vi sono in questo tempo». Ma di esse oggi non si trova traccia.

²⁸ La frase è già edita in ROMEO, p. 369, nota 10.

²⁹ In un primo tempo Cavour scrisse *Maintenant*.

³⁰ *A Truffarel* (variante del piemontese *Trofarel*, *Trofarello*), comune tra Moncalieri e Santena, i Cavour possedevano il castello e una cascina, del valore complessivo di circa 50 mila lire, poi portato a oltre 95 mila nel 1836 con l'acquisto di altri beni.

³¹ Di qui al termine dell'annotazione omessa in BERTI, p. 111. I due ultimi periodi (da *Toute confiance*) sono stati editi per la prima volta in ROMEO, p. 369, nota 10.

³² La lunghissima annotazione del 5 luglio fu omessa in BERTI, p. 111. Edita in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 163-168, con numerosi tagli e trasformazioni per rendere irriconoscibile la persona della Giustiniani (chiamata sempre con l'appellativo di *Inconnue*), fu poi riprodotta integralmente nella versione originale in AVETTA, pp. 45-50, con segnalazione tra parentesi quadre dei passi rimasti fino a quel momento inediti. I passi inediti pubblicati dal Ruffini e dal Nelson Gay prima del recupero integrale dell'Avetta saranno segnalati di volta in volta.

³³ Anna Schiaffino (1807-1841), sposata dal 1826 con il marchese Stefano Giustiniani, Nina per i familiari, con cui Cavour visse la famosa storia d'amore, narrata in parte nelle pagine di questo diario. Sulla personalità di Nina e sulle vicende di questo amore si rinvia all'ampia ricostruzione di ROMEO, pp. 270-278 e 381-388. Qui è sufficiente ricordare che il rapporto affettuoso tra Nina e Cavour, nato nel 1830, quando questi frequentava il salotto della marchesa genovese, poi interrotto con la partenza del conte da Genova alla fine dello stesso anno, stava per rinascere per iniziativa della Giustiniani.

³⁴ *réponse à aggiunto sul rigo*.

³⁵ Tutto il periodo che segue (fino a *de passion*) fu edito in versione italiana in RUFFINI, *Un ritratto*, p. 645.

³⁶ Conservato nell'Archivio di Santena e pubblicato in AVETTA, p. 50, il biglietto della Giustiniani è senza firma e reca la data «22 juin 1834». Sul retro, oltre che il bollo postale «Torino, 21 giugno», compare l'annotazione autografa di Cavour «1^e Lettre de la 2^e Série».

³⁷ Fino al termine del periodo (*longtemps?*) edito in RUFFINI, *Un ritratto*, p. 645, in traduzione italiana e trasformato in senso affermativo.

³⁸ Così nell'originale.

³⁹ Era scesa *all'italie* Feder, in via San Francesco da Paola.

⁴⁰ In quei giorni al Teatro Regio di Torino si stava *représentant* *Norma* di Bellini, messa in scena per la prima volta con scarso successo alla Scala di Milano, del 1831.

⁴¹ Stefano Giustiniani (n. 1808), marchese genovese di nobiltà dogale, dal 1826 marito di Nina, gentiluomo di camera di Carlo Felice.

⁴² Frase omessa in BERTI, *Conte Cavour*, p. 165.

⁴³ Il nome di Nina, trasformato in BERTI, *Conte Cavour*, p. 165, nell'appellativo di *Inconnue*, compare invece nella riedizione di questo lungo periodo fatta in NELSON GAY, I, p. 299.

⁴⁴ *Scorata* (o *sgorata*) in piemontese indica una specie di calessino scoperto a due posti e due ruote

⁴⁵ *son auberge* sostituisce *la pension* cancellato.

⁴⁶ Trascrizione alla francese del vocabolo piemontese *farà*, fuoco di sterpi che sviluppa rapidamente una grande fiamma, fatto per lo più in segno di gioia. A Torino ancora oggi si celebra così la festa di San Giovanni, patrono della città. Quello a cui assistette il Giustiniani fu acceso sull'imbrunire, quando «i due sindaci ed una deputazione del corpo decurionale *passeranno* sulla piazza [Castello], ed il sindaco di prima classe appiccò il fuoco ai quattro angoli del falò» («*Le Giornali Piemontesi*», 26 giugno 1834).

⁴⁷ Questo capoverso e metà del seguente (fino a *transports énivrant*) è omesso in BERTI, *Conte Cavour*, p. 167.

⁴⁸ Parola omessa da Cavour. Il senso suggerisce *son*.

⁴⁹ Inizialmente Cavour aveva scritto *que cette brûlante passion avait produit*.

⁵⁰ L'espressione *situé aux pieds des Apenins* è stata omessa sia in BERTI, *Conte Cavour*, p. 168, sia nel passo riportato in NELSON GAY, I, p. 300. Il castello dei Giustiniani si trovava a Pollanesi, frazione di Recco, presso Genova.

⁵¹ *qui s'étendait sur le Piémont* omesso sia in BERTI, *Conte Cavour*, p. 168, sia in NELSON GAY, p. 300.

⁵² Da questo punto al termine dell'annotazione di questa giornata, omesso in BERTI, *Conte Cavour*, p. 168, salvo poche righe di cui si dirà in seguito.

⁵³ Vina dio e Valdieri, comuni delle Alpi cuneesi, posti nelle valli *versant de la Serra* e del Gesso, erano famosi da secoli per le loro acque solforose, utilizzate in *therapie thermale* ad una mezza ora di cammino a monte del centro abitato, a circa 1300 metri di quota.

⁵⁴ La Giustiniani aveva suggerito questo accorgimento nella lettera del 24 giugno, in AVETTA, p. 50.

⁵⁵ Questa frase e le due seguenti (fino a *liberté?*) sono edite in BERTI, *Conte Cavour*, p. 169, in libera versione italiana.

⁵⁶ Potrebbe trattarsi della lettera del 30 giugno, scritta subito dopo il suo arrivo a Vinadio, in AVETTA, pp. 51-52.

⁵⁷ Annotazione omessa in BERTI, p. 111, e pubblicata in AVETTA, p. 67.

⁵⁸ Probabilmente un uomo di fiducia dei Cavour, giacché la Giustiniani nella lettera 14 novembre 1834 a Cavour scriveva: «Fais mes affaires à M. Richard, si tu vas à Clermont (AVETTA, p. 157). Da non confondere con Maurice Richard, *ambassadeur* dei beni francesi dei Clermont-Tonnerre, con cui Cavour fu in corrispondenza qualche anno dopo.

⁵⁹ Parola omessa da Cavour. Si legga *temps*.

⁶⁰ L'annotazione del *7 juillet* è omessa in BERTI, p. 111, e pubblicata in AVETTA, pp. 62-63. La lettera della Giustiniani *à Cavour* del 7 luglio, trascritta dal conte in chiusura del brano diaristico, è edita a parte in AVETTA, pp. 60-61, direttamente dall'originale.

⁶¹ *bien des choses* aggiunto sul rigo.

⁶² La lettera reca nell'originale l'indirizzo «À Mr le Comte de Cavour. Turin» e la data «Des Bains de Vinadio, 7 juillet 1834». Su di essa Cavour annotò «Vinadio, 7 juillet 1834», e nello spazio tra la data e il testo trascrisse i seguenti versi di Shakespeare (*Giulietta e Romeo*, atto II, scena II): *In truth, fair Montague, Y [sic] am too fond, / And therefore thou mayst think my baviour light / But trust me, gentleman, Y'll prove more true / Than those that have more cunning to be strange. /*

⁶³ Nell'originale della Giustiniani segue *point*, non trascritto da Cavour.

⁶⁴ Nella lettera della Giustiniani, questo capoverso è aggiunto come poscritto dopo la firma.

⁶⁵ La firma autografa è *... S. Giustiniani*.

⁶⁶ Trasposizione francese del piemontese *fe la balada, far trastullarsi*, giocare rumorosamente.

⁶⁷ Parola omessa in BERTI, p. 112.

⁶⁸ Passo già edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 467. Come avvertono i curatori, esso proviene da MME DE STAËL, *Corinne, ou de l'Italie* [1800], complètes, publiées par son fils, Paris, Treuttel et Würtz, 1820, VIII, pp. 299-300). Dallo stesso romanzo Cavour trasse ancora tre citazioni, annotate in due diversi quaderni di appunti (PISCHEDDA-TALAMO I, pp. 326 e 420; II, p. 746). Inoltre Cavour copiò anche dei passi da altre opere della Staël (cfr. *ibidem*, I, pp. 75, 123, 167; II, p. 696). Di questi passi, uno si trova nel *Diario 1842 (gennaio-agosto)*, p. 557. — Anne-Lonise-Germaine Necker, baronessa di Staël-Holstein (1766-1817), celebre figlia del famoso banchiere ginevrino ministro di Luigi XVI, autrice di romanzi e di saggi letterari di grande importanza per lo sviluppo del movimento romantico, fu tra i personaggi di maggior spicco della cultura europea a cavallo dei secoli XVIII e XIX.

⁶⁹ Tutta l'annotazione fu omessa in BERTI, p. 113, e pubblicata in AVETTA, pp. 63-64

⁷⁰ È la lettera edita in AVETTA, pp. 52-53, con data «1^{er} juillet [1834]». Tuttavia alcuni particolari inducono a posticipare questa data al 10. In primo luogo l'indicazione del giorno nell'originale non è chiara e vi si può leggere tanto 1^{er} (così in SILENGO, p. 472), quanto 10. In secondo luogo Cavour dichiarò in questo diario di aver ricevuto la lettera il medesimo giorno 12, cosa che rende più verosimile la data 10 che non 1^{er} luglio. In terzo luogo la lettera parla della visita di Mr Richard, al quale Cavour si rivolse solo il 6 o 7 luglio (cfr. p. 140). In quarto luogo nell'altra lettera datata 1^{er} luglio (AVETTA, pp. 54-56), scritta da Nina in due riprese di cui la seconda a «10 heures du soir», non vi è cenno né della scena fatale dal marito, né della decisione di questi di ripartire per Genova. Infine, più avanti nel diario, sotto la data 20 luglio (cfr. p. 143) Cavour parlò del «discours pathétique qu'il [il marchese Giustiniani] fit à une femme le 10 courant».

⁷¹ Questa esclamazione è edita in BERTI, *Conte Cavour*, p. 169, senza data.

⁷² Annotazione omessa in BERTI, p. 113, e edita in AVETTA, pp. 64-66.

⁷³ Questi versi sono gli stessi che Cavour trascrisse sul retro di una lettera della Giustiniani, preceduti dall'annotazione «Demonte, 21 juillet 1834» e «vers faits par Nina à Vinadio avant mon arrivée». La lettera è parzialmente trascritta in questo diario sotto la data del 21 luglio (cfr. p. 146).

⁷⁴ Giuseppe Schiaffino, padre di Nina.

⁷⁵ Il conte Ignazio Thaon di Revel (1760-1835), figlio del famoso generale Carlo Francesco. Ministro sardo all'Aja (1790) e poi a Parigi, seguì il re in Sardegna durante la dominazione francese. Governatore di Genova (1816) e poi viceré di Sardegna, fu governatore di Torino dal 1820 e durante i moti del '21 fu anche luogotenente generale del regno.

⁷⁶ Stefano, in dialetto genovese.

⁷⁷ *se livrer* corretto parzialmente su *suivre une* cancellato. Nella correzione Cavour dimenticò probabilmente qualche parola; il senso *... une mission* infatti che la frase venga così completata: «en tant que de l'empecher de se livrer ... une mission».

⁷⁸ *chargé* scritto sul rigo, sopra a *dit à* cancellato.

⁷⁹ Dell'«incomparabile auteur» Cavour aveva acquistato le opere il 15 novembre 1831 dall'libraio Giuseppe Pomba di Torino, come risulta dalla fattura conservata nell'Archivio di Santena, serie *Carte contabili e miscellanea, Lettere, Pomba Giuseppe*.

⁸⁰ Borgo San Dalmazzo, a otto chilometri da Cuneo.

⁸¹ *eu* scritto sul rigo sopra a *fait* cancellato.

⁸² Il testo che segue, stampato in corpo minore, è la parziale trascrizione della lettera di Nina, senza data, sulla quale Cavour annotò i versi da lei composti «à Vinadio, avant mon arrivée» e già trascritti nel diario del giorno prima (cfr. p. 143). Le omissioni cavouriane all'inizio, al centro e al termine della lettera sono segnalate con parentesi quadre. Omessa in BERTI, p. 113, fu però stampata in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 170-171, senza il nome di Nina, e fu edita integralmente in AVETTA, pp. 66-67, con la data del 21 luglio, annotata da Cavour sul retro, anche se vari elementi interni ed esterni confermano che fu scritta il 20, come d'altra parte indica lo stesso Cavour al termine della trascrizione.

⁸³ Di qui al termine dell'annotazione di questo giorno, già edito in libera versione italiana in BERTI, *Conte Cavour*, p. 156.

⁸⁴ Il ministero *whig*, costituito da Charles Grey nel novembre del 1830, era infatti caduto il 9 luglio 1834. — Charles Grey (1764-1845), deputato ai Comuni dal 1786 e pari dal 1807, membro influente del partito *whig*, nel 1806-7 fece parte del governo Fox e ne sostenne la politica francofila. Capo del partito alla sua morte, fu all'opposizione fino al novembre del 1830, quando costituì il Governo che cadde appunto nel 1834. Questo Gabinetto fu salutato da Cavour nel 1830 come un «heureux changement» verso un «système régénérateur», con l'auspicio che esso riuscisse a scuotere «dans un laps de temps pas bien long [...] le joug d'une avide aristocratie» (Cavour a Brockedon, 2 dicembre 1830, in CAVOUR, *Epistolario*, II, pp. 14-15). L'atto più importante di questo Gabinetto fu infatti la riforma elettorale, approvata dopo aspri contrasti il 4 giugno 1832. Con essa i cinquecentomila elettori aumentarono della metà e i collegi elettorali furono ridistribuiti, a grave scapito dei proprietari terrieri e a vantaggio dei ceti industriali e commerciali delle città. Altre importanti realizzazioni furono la riforma della legge dei poveri e l'abolizione della schiavitù nelle colonie. Caduto il suo Ministero, il Grey si ritirò dalla politica e fu sostituito fino al novembre da lord Melbourne, quando il potere passò al partito *tory*, con un Governo guidato da Robert Peel.

⁸⁵ Tutta l'annotazione è omessa in BERTI, p. 114, ed è pubblicata in AVETTA, pp. 69-70.

⁸⁶ Tuttavia nel diario del 25 luglio Cavour ne trascrisse la parte finale (cfr. p. 151).

⁸⁷ *s'exprimerait* sostituisce *écrirait* cancellato.

⁸⁸ Capoverso omesso in BERTI, p. 114, e pubblicato in AVETTA, p. 70.

⁸⁹ *lors de* sostituisce *lorsqu'il m'a écrit* cancellato.

⁹⁰ È la famosa frase pronunciata da Cristo prima di spirare, tramandata dall'evangelista Giovanni (cap. 9, vers. 30). La versione esatta è: *consummatum est*.

⁹¹ Di qui fino al termine dell'annotazione di questo giorno, già edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 467-468. Come avvertono i curatori, sulla scorta delle sommarie indicazioni cavouriane, questo primo brano è estratto dall'opera di B. CONSTANT, *Du Polythéisme romain, considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne*, ouvrage postume, précédé d'une Introduction de J. MATTER, Paris, Béchet ainé, 1833, 2 voll., e precisamente dall'Introduzione (vol. I, pp. XIV-XVII). Del Matter sono però solamente il primo e l'ultimo capoverso, mentre gli altri — come indicato dalle virgolette, apposte dal Matter, omesse da Cavour e qui ripristinate — sono passi di un'altra opera del Constant, *De la religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, (Paris, Béchet ainé, 5 voll., 1825-1831), come verrà precisato nelle note che seguono. Numerose furono le trascrizioni del Constant, soprattutto da *De la religion*, eseguite da Cavour negli anni 1828-1832, completate da alcune altre (*Polythéisme* e *Adolphe*) tra il 1835 e il 1837 (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 43, 44, 46, 56, 59, 87-88, 153, 154-155, 159, 316, 414-415).

⁹² Pischedda e Talamo (p. 468, nota 3) avvertono che il Matter, senza segnalarlo con un apposito rinvio (generando così confusione con il rinvio del brano seguente), costruì questo passo del Constant trascrivendo in ordine inverso e in parte adattando il testo dei primi due argomenti della voce *Révélation*, compilata dallo stesso Constant per la 'Table alphabétique et analytique' posta alla fine dell'opera *De la religion* cit., vol. V, p. 397.

⁹³ La citazione proviene — come precisarono il Matter e poi i curatori degli scritti cavouriani — da B. CONSTANT, *De la religion* cit., I, pp. 12-13 (libro I, cap. I: 'Du sentiment religieux').

⁹⁴ Il passo proviene — come indicarono il Matter e i curatori degli scritti cavouriani — da B. CONSTANT, *De la Religion* cit., V, p. 200 (libro XV, cap. IV, 'Combien est funeste à la religion même tout obstacle opposé à sa perfectibilité progressive'). Le medesime definizioni contenute in questo brano riportato dal Matter erano già state ricopiate da Cavour alcuni anni prima, direttamente dall'opera del Constant (cfr. PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 159).

⁹⁵ Precede l'*immobilité* cancellato.

⁹⁶ Jacques Matter (1791-1864), curatore nel 1833 dell'edizione postuma del *Polythésisme romain* del Constant, fu professore di storia al collegio di Strasburgo dal 1818, ispettore generale delle biblioteche francesi dal 1832 e autore di numerosissime opere storico-filosofiche, edite tra il 1817 e il 1857, per una delle quali ebbe un premio dell'Académie française. — Benjamin Constant de Rebecque (1767-1830), storico, politico, giornalista e letterato francese, era nato a Losanna, da un'antica famiglia ugonotta francese. Di ingegno vivissimo e irrequieta, fu uno dei maggiori teorici del liberalismo moderato, ispirato al sistema costituzionale inglese e al garantismo liberale. Legato sentimentalmente e letterariamente a Mme de Staël dal 1794 al 1811, oppositore con lei del regime napoleonico e con lei esule in Svizzera, Italia e Germania, ritornò in Francia dopo la caduta di Napoleone. Fu deputato dell'opposizione liberale fino alla morte e prese parte attivissima a tutti i dibattiti importanti. Scrittore fecondissimo ed efficace, oltre al *Polythésisme* e al *De la religion* già ricordati, fu anche autore di opere sulla politica costituzionale, di studi critici e letterari e di un breve romanzo psicologico a sfondo autobiografico (*Adolphe*, 1816). I suoi numerosissimi scritti di pubblicista politico, infine, furono da lui stesso raccolti nel 1829 nei *Mélanges de littérature et de politique*.

⁹⁷ Cavour invertì i due verbi. Si legga «quelquefois provoqué la haine, au lieu d'exciter la sympathie».

⁹⁸ *Recte*: froid.

⁹⁹ Come precisano i curatori degli scritti cavouriani (p. 469, nota 7), la citazione proviene sempre dall'introduzione del Matter (pp. LVI-LVIII), e riproduce un passo dell'opera di B. CONSTANT, *De la religion* cit., I, pp. 7-8 (libro I, cap. I: 'Du sentiment religieux').

¹⁰⁰ Clementina Della Rovere (1802-1836), moglie del marchese Carlo Guasco di Castelletto (1789-1854), decurione della città di Torino. La marchesa Guasco, nominata in queste pagine dal Cavour indifferentemente con la sola iniziale o per esteso, nella trascrizione bertiana compare sempre con la sola iniziale del nome o con *Mme*.

¹⁰¹ Cristina Capré de Mégève (1797-1860), sposata nel 1815 al marchese Carlo Emanuele Asinari di San Marzano di Caraglio, compromesso nei moti del '21. Di essa Cavour aveva poca stima (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 240).

¹⁰² *Baracon*, in piemontese stanza o casa di legno costruita in luogo aperto.

¹⁰³ Danza popolare del Monferrato (in piemontese *monfin-a*) assai diffusa, che al principio del secolo XIX entrò anche in società come controdanza di ritmo binario in misura di sei ottavi.

¹⁰⁴ Capoverso omesso in BERTI, p. 118, e pubblicato in AVETTA, p. 74. Dal tono sembrerebbe una citazione, ma la fonte non è stata reperita.

¹⁰⁵ Cfr. nota precedente.

¹⁰⁶ Di qui fino alla fine del capoverso («ce pauvre Paul-Émile») omesso in BERTI, p. 118.

¹⁰⁷ Lo spazio in bianco prima di Bonaparte fu lasciato da Cavour. Potrebbe trattarsi sia di Charles-Louis Napoléon (1808-1873), futuro imperatore dei francesi, che in quel tempo risiedeva con la madre nel cantone di Turgovia non lungi da Baden e prestava servizio nell'esercito elvetico col grado di capitano, sia di Jérôme (1814-1847), figlio dell'ex re di Westfalia e fratello maggiore del celebre *Plon-Plon*, che risiedeva con la famiglia a Losanna.

¹⁰⁸ Costanza Tana di Verolengo (1776-1834), vedova del marchese Vittorio Oreglia di Farigliano (1754-1817), era deceduta il 22 luglio. Sua madre Angelica (1753-1810) era una delle numerose sorelle del nonno di Camillo, Giuseppe Benso di Cavour. Sua figlia Adelaide (1797-1847) aveva sposato nel 1813 il marchese Maurizio Luserna di Roà (1793-1854) amico di casa Cavour. *Farian* è versione piemontese di Farigliano, piccolo comune sul Tanaro, a metà strada tra Carrù e Dogliani.

¹⁰⁹ *Recte*: utilité. — Questa frase è già edita in ROMEO, p. 591, nota 239, con la rettifica di *utile* in *utilité*.

¹¹⁰ Il commento interpolato da Cavour è in piemontese (più correttamente: *ciapa*) e significa: «Prendi lì, Bentham, è per te». L'errata trascrizione bertiana (*pentì*, in luogo di *per ti*), giustificata in parte dall'originale non troppo chiaro, in italiano suona così: «Piglia lì, Bentham si è pentito» (BERTI, p. 118 e nota 2). Il Ruffini in *Ultimi studi*, p. 92, correse «d'erronea lezione del Berti, di su l'autografo». Analogamente il Romeo, p. 591, nota 239.

¹¹¹ Il passo è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 469, e secondo i curatori proviene da B. CONSTANT, *Du Polythésisme romain* cit., I, pp. 71-72 (libro II, cap. V: 'Des rapports du Polythésisme soumis aux prêtres avec la morale').

¹¹² I due capoversi seguenti, omessi in BERTI, p. 119, sono la trascrizione in ordine inverso di quelli finali della lettera scritta dalla Giustiniani a Cavour nella notte tra il 21 e il 22 luglio, edita in AVETTA, pp. 68-69.

¹¹³ Edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 469, il passo proviene — come indicano i curatori — da B. CONSTANT, *Du Polythésisme romain* cit., I, p. 262 (libro VIII, cap. II: 'Des Sceptiques et des Stoïciens').

¹¹⁴ Félix-Léonard de Roussy (1785-1857), che aveva sposato nel 1813 Pauline de Sales (1787-1852), cugina di Michele di Cavour. Viceprefetto sotto l'impero e prefetto in diversi dipartimenti durante la Restaurazione, Félix-Léonard fu creato marchese da Carlo Felice (1821) e lasciò la carriera amministrativa nel 1830. Noto per le sue idee retrive (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 127), rimase fedele a Carlo X e ne fu rappresentante segreto presso il re Carlo Alberto. Poco prima di morire fu autorizzato a unire al suo nome anche quello della moglie.

¹¹⁵ Celebre esclamazione di Bossuet.

¹¹⁶ Quest'ultima frase, pressoché incomprensibile, fu trascritta male da Cavour. Nell'edizione citata nella nota seguente, si legge infatti: «e dalle promesse che gli si millantavano, egli si credeva con certezza di far questa volta la sua fortuna».

¹¹⁷ Il passo è edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 469-470. Come precisano i curatori, esso proviene dalla nota apposta nel vol. I, pp. 32-33, di B. CELLINI, *Vita da lui medesimo scritta*, ora per la prima volta ridotta a buona lezione ed accompagnata con note da Gio. Palamede Carpani, Milano, Soc. Tip. de' Classici Italiani, 1806-1811, 3 voll. (la medesima nota è riportata anche nell'edizione curata da Francesco Tassi, Firenze, G. Piatti, 1829, I, p. 49). La citazione testuale inizia dalle parole «fabbricò in terra cotta...»: la parte precedente, quella riportata tra parentesi tonda, è un rimaneggiamento di Cavour.

¹¹⁸ Questo capoverso e il successivo (che termina con *tout cela*) sono omessi in BERTI, p. 120, con segnalazione per mezzo di puntini di sospensione. I passi sono editi in AVETTA, pp. 77-78.

¹¹⁹ Nell'edizione bertiana dell'annotazione di questo giorno, il nome di Roussy, che Cavour scrisse sempre per esteso, fu trasformato in *M.* oppure fu trascritto con la sola iniziale.

¹²⁰ Potrebbe trattarsi di don Carlo Dana, dal 1838 direttore spirituale del collegio di Barge, e dell'anziano conte Giuseppe Antonio Trincheri di Venanzone (n. 1769), già governatore di Genova e luogotenente generale.

¹²¹ *Recte*: chevalier servant.

¹²² BERTI, p. 121: demoiselles G. et R. — La «demoiselle G.» è verosimilmente Leopolda (1821-1894), figlia unica dei marchesi di Guasco, poi sposa nel 1839 del marchese Nicanore Provana Romagnano del Sabbione, mentre «la Rovere» è Virginia Della Rovere di Montabone (m. 1871), sorella minore di Clementina Guasco.

¹²³ Segue *pasteur* cancellato.

¹²⁴ Pauline de Sales, moglie di Félix-Léonard de Roussy, è indicata dal Berti in tutto il brano con la sola iniziale.

¹²⁵ Parola omessa in BERTI, p.122.

¹²⁶ *sa foi dans* parzialmente corretto su *la foi qu'elle a* cancellato.

¹²⁷ BERTI, p. 122: *Ma pauvre cousin* trasformato in *P.*

¹²⁸ La cascata del Vallasco si trova sui monti di Valdieri, vicino agli stabilimenti termali.

¹²⁹ *par le dépôt* corretto su *poussée par son dépôt* parzialmente cancellato.

¹³⁰ Segue *chose la* cancellato.

¹³¹ *se mit* scritto sul rigo, sopra a *elle continua ensuite* cancellato.

¹³² Tutta l'annotazione omessa in BERTI, p. 124, e pubblicata in AVETTA, pp. 80-83.

¹³³ Probabilmente una delle cinque figlie del marchese nizzardo Agapito Caissotti di Robione (1780-1852), gentiluomo di camera del re Carlo Alberto.

¹³⁴ Morì infatti di mal sottile un anno e mezzo dopo, il 7 gennaio 1836 (cfr. p. 249).

¹³⁵ La parte riguardante la Giustiniani è edita in CAVOUR, *Epistolario*, I, pp. 167-168.

¹³⁶ Segue *de plus* cancellato.

¹³⁷ Segue *rien faire* cancellato.

¹³⁸ Il nome di Ternengo non compare nella lettera di Michele, dove si legge solo che «le gouverneur a observé même qu'il n'avoit pas châtié un officier d'artillerie lorsqu'il s'étoit vanté des faveurs précoce de sa propre nièce, femme d'un aide de camp du roi». Pertanto Camillo doveva essere al corrente dell'episodio. Il personaggio in questione era o Tancredi Capris di Gromo di Ternengo (1805-1855), o il fratello Traiano (1808-1850), entrambi ufficiali d'artiglieria e compagni di Cavour all'Accademia, figli del conte e generale Alessandro (1779-1841).

¹³⁹ In piemontese, colui che consegnava la corrispondenza andando a piedi.

¹⁴⁰ Lettera scritta il 24 luglio a Millesimo e poi terminata a Savona, conservata nell'archivio di Santena e pubblicata in AVETTA, pp. 72-73. Il brano trascritto da Cavour qui di seguito con una breve omissione intermedia è uno stralcio della parte scritta a Savona.

¹⁴¹ Probabilmente il genovese Lazzaro Rebizzo (così interpretò anche l'Avetta), uno degli amici più cari della Giustiniani.

¹⁴² È la cameriera Adele, di cui Nina in precedenza aveva cercato di servirsi come intermediaria per ricevere le lettere di Camillo. Essa rimase però ancora per lungo tempo al servizio dei Giustiniani.

¹⁴³ Lettera scritta nello stesso giorno della precedente, 24 luglio, conservata nell'Archivio di Santena e pubblicata in AVETTA, pp. 73-74.

¹⁴⁴ Lettera smarrita. La data di questa lettera doveva essere ancora 24 luglio, dal momento che la Giustiniani scrisse nella precedente da Savona: «ce soir nous serons à Voltri», e che Cavour la dice redatta «en arrivant à Voltri». Nell'inventario dell'Archivio di Santena (SILENGO, p. 472), dove è ripresa dal diario, essa reca la data 25 luglio.

¹⁴⁵ È un certo Hutcheson, del quale la Giustiniani tornò a parlare a Camillo in una lettera dell'agosto successivo e in altre tre del marzo 1835 (cfr. AVETTA, pp. 87, 206, 208, 212).

¹⁴⁶ Allude al genovese Carlo Pareto (1812-1881), già innamoratissimo di Nina e nuovamente in rapporti con lei durante il suo soggiorno a Milano.

¹⁴⁷ *Recte*: je ne me mêlerai.

¹⁴⁸ Di qui fino al termine del capoverso («soties prétentions») edito in BERTI, *Conte Cavour*, p. 160, con le prime due frasi in versione italiana e l'omissione nella terza dell'avverbio *bientôt*.

¹⁴⁹ Pubblicati in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 470, questo brano e il seguente sono estratti — come precisano i curatori — dal discorso tenuto il 21 luglio 1834 da Lord Brougham alla Camera dei *lords*, in favore del progetto di legge sui poveri e pubblicato nella rubrica *Imperial Parliament* del «Galignani's Messenger», 25 luglio 1834, n. 6045, p. 1. In BERTI, Appendice I, pp. 331-332, è pubblicata anche la versione italiana. — Henry Peter Brougham and Vaux, primo barone (1778-1868), avvocato, dal 1802 collaboratore della «Edinburgh Review», capo dell'opposizione *whig* alla Camera dei Comuni dal 1810 al 1830, campione dei ceti medi, si impegnò in tutte le grandi battaglie per le riforme liberali di quegli anni. Sostenitore della riforma elettorale, dell'abolizione della schiavitù, della riforma della legge dei poveri e avversario della Santa Alleanza e del dominio austriaco in Italia, fu ministro della Giustizia nel Governo Grey e dal 1831 entrò alla Camera dei pari. Fu anche direttore degli stabilimenti di beneficenza e amministratore degli affari civili della chiesa anglicana. Negli anni seguenti compromise la sua credibilità tra i *whigs* con le sue bizzarrie e ambiguità e andò accostandosi ai *tories* (si veda l'articolo cavouriano fortemente critico nei suoi confronti, pubblicato sul «Risorgimento» del 18 aprile 1848, p. 2, ora in PISCHEDDA-TALAMO, III, pp. 1178-1179). Nel 1849 avversò la causa italiana e nel 1858 appoggiò la legge repressiva contro i rifugiati stranieri, richiesta in Francia da Napoleone III.

¹⁵⁰ Brano omesso in BERTI, p.127, e pubblicato in AVETTA, p. 85. La lettera della Giustiniani ivi sunteggiata da Cavour è sicuramente quella del 27 luglio (data apposta da lui stesso), pervenutaci lacera della parte superiore di ogni pagina e pubblicata nei brani leggibili in AVETTA, p. 75. Della lettera di Nina che segue, anch'essa omessa in BERTI, non si conserva l'originale. Cavour ce ne lasciò una prima trascrizione insieme con altre missive nel quaderno di appunti contabili del periodo 1827-1833, conservato nell'archivio di Santena (Quaderno XXVII, pp. 152-153). La seconda trascrizione, che fu fatta da Cavour in questo diario e sulla quale l'Avetta fondò la sua edizione (pp. 28-29) differisce dalla precedente soltanto per alcune lievi varianti di scarsa importanza.

¹⁵¹ L'Avetta trascrisse erroneamente *soigne*.

¹⁵² Cavour scrisse *qui me veulent du bien s'intéresser* che poi corresse cancellando il *du*, ma dimenticando di far altrettanto con il *me*.

¹⁵³ Nel Quaderno XXVII, in luogo di *la dernière fois que*, si legge *lorsque*.

¹⁵⁴ Citazione di cui non si è reperita la fonte, omessa in BERTI, p. 127, e pubblicata in AVETTA, p. 85.

¹⁵⁵ Trascrizione dei due brani (quarto capoverso e secondo periodo dell'ottavo) della lettera di Nina da Voltri, del 29 luglio 1834, conservata nell'Archivio di Santena e edita in AVETTA, pp. 78-80. Le parti riportate qui da Cavour furono omesse in BERTI, p. 127, ma non in BERTI, *Conte Cavour*, p. 175.

¹⁵⁶ Nell'originale della Giustiniani: liaison.

¹⁵⁷ Nell'originale della Giustiniani segue *si*.

¹⁵⁸ W. SHAKESPEARE, *King John*, atto III, scena IV.

¹⁵⁹ L'annotazione del 9 agosto, omessa in BERTI, p. 127, fu trascritta da Cavour con qualche lieve omissione da un breve articolo apparso sul «Galignani's Messenger» del 1º agosto 1834, a sua volta estratto dal «Liverpool Albion». — La celebre ferrovia tra Liverpool e Manchester fu una delle prime in Inghilterra ed era stata aperta al traffico il 15 settembre 1830. Sulle sue 21 miglia di percorso era in esercizio la famosa locomotiva Rocket di George Stephenson e nel 1835 venne raggiunta per la prima volta la velocità di 100 chilometri orari con la locomotiva Sharp e Roberts.

¹⁶⁰ I primi quattro capoversi di questa annotazione sono omessi in BERTI, p. 127. In AVETTA, p. 96, sono editi solamente i primi tre.

¹⁶¹ Cavour aveva scritto inizialmente *que si je ne pouvais être son amant, je*.

¹⁶² Sicuramente la lunghissima lettera scritta a più riprese da Voltri nei giorni 6, 7 e 8 agosto, e forse quella del 10 agosto, che però non è «de dix pages». Un'altra lunga lettera, che però pare poco probabile fosse già giunta a Cavour, era scritta sempre da Voltri il 12 e il 13 agosto, recante il timbro postale di Genova del 14 agosto. Conservate nell'Archivio di Santena, sono edite in AVETTA, pp. 87-95.

¹⁶³ Capoverso già edito in ROMEO, p. 384, n. 67.

¹⁶⁴ Il marchese Emanuele Pes di Villamarina (1777-1852), militare di carriera, combattente antinapoleonico nell'esercito sardo e poi in quello austriaco. Nominato nel '21 segretario di Guerra e Marina dal reggente Carlo Alberto e screditato agli occhi di Carlo Felice, fu messo in aspettativa fino al 1831 e si dedicò al commercio e agli studi, coltivando filoni di pensiero razionalistico e riformistico. Con l'ascesa al trono di Carlo Alberto fu subito chiamato nel Consiglio di Stato (sezione Finanze) e a presiedere la Commissione per la revisione delle tariffe doganali. Dal 1832 primo segretario di Guerra e Marina e dal 1833 anche primo segretario degli Affari di Sardegna, fu una figura di spicco della politica sabauda di quegli anni per l'intensa attività ed il suo moderato riformismo. Si ritirò nel 1847.

¹⁶⁵ Viceré di Sardegna era dal 1831 il conte Giuseppe Maria Montiglio di Ottiglio e di Villanova (1768-1840), che vi rimase fino alla morte. Militare di carriera fino al grado di generale, il conte Montiglio aveva già servito l'impero francese come sottoprefetto di Bobbio ed era stato creato barone nel 1811.

¹⁶⁶ Era la carica di vicario e sovrintendente di politica e polizia della città di Torino, cui fu poi nominato nell'anno successivo, il 27 luglio 1835, con rinnovi biennali fino al 1847. Michele di Cavour era già stato decurione della città di Torino dal 1819 e sindaco dal 1833.

¹⁶⁷ Racconigi, comune a circa 55 chilometri a sud di Torino, sulla strada per Cuneo, era sede di un grandioso castello (ancora oggi esistente) con parco e tenute agricole, in cui preferiva villeggiare il re Carlo Alberto e poi anche il figlio Vittorio Emanuele II.

¹⁶⁸ BERTI, p. 127: M.E. — Si tratta sicuramente di Michele Engelfred, noto negoziante della città e consigliere della Società Reale di Assicurazione Generale e Mutua contro gli incendi dal 1829.

¹⁶⁹ Erroneamente in BERTI, p. 128, segue la ripetizione della frase *je n'ai rien à lui reprocher*.

¹⁷⁰ BERTI, p. 128: *d'abord*, nonostante nell'originale si legga chiaramente la correzione in *du bord*.

¹⁷¹ Battello di 50 cavalli di potenza in servizio di navigazione sul lago Lemano. Costruito da una società ginevrina nel 1825, aveva affiancato il primo, Guglielmo Tell (1823), di 12 cavalli, nella rotta Ginevra-Losanna per Coppet, Nyon e Rolle. Ad esso nel 1829 si aggiunse il Léman di 60 cavalli, costruito da una società di Losanna. — Arnold de Winckelried era il mitico eroe svizzero del cantone di Unterwald, che con il suo coraggio avrebbe determinato la vittoria dei confederali nella battaglia di Sempach (1386).

¹⁷² La marchesa Giuseppina Carron di San Tommaso (1786-1841), sposata nel 1803 a Agostino Lascaris di Ventimiglia, suocera di Gustavo di Cavour, viveva a Pisa dal 1830, dove si era ritirata con l'aiuto dei Cavour per sfuggire alle folli «persécutiōns de son affreux mari» (Cavour alla madre, 30 ottobre 1830, in CAVOUR, *Epistolaro*, I, p. 107 e nota 1).

¹⁷³ Cavour era stato paggio del principe di Carignano dal 1824 al 1826, ma la sua insofferenza per la livrea e per la vita di corte, imprudentemente manifestate in pubblico, gli alienarono le simpatie del principe.

¹⁷⁴ Di qui al termine del capoverso *... moi*, già edito in ROMEO, pp. 394-395.

¹⁷⁵ Francesco Tricerri, causidico collegiato presso il Senato di Piemonte.

¹⁷⁶ Era Camilla Heath (1799-1858), figlia del banchiere inglese Charles Heath, sposata da Hippolyte nel 1818.

¹⁷⁷ Questo capoverso e il successivo, sono omessi in BERTI, p. 132, e pubblicati in AVETTA, pp. 101-102.

¹⁷⁸ Julie d'Étanges, protagonista della *Nouvelle Héloïse*, celebre romanzo di J.-J. Rousseau, pubblicato nel 1761.

¹⁷⁹ BERTI, p. 132: Testa. — Si tratta quasi certamente di Luigi Festa, antico socio di Michele di Cavour e di Carlo Giovanni Gozzani di San Giorgio, nell'acquisto dei beni dell'Abbazia di Lucedio (cfr. *Diario 1833-1834*, nota 53). Egli, dopo aver venduto la sua parte alla casa Solaro del Borgo (casina Darola) e al Gozzani (metà della cascina Ramezzana), divenne affittuario dei Solaro.

¹⁸⁰ In un primo momento Cavour aveva scritto *ténèbres comme cet astre miraculeux*.

¹⁸¹ Eugène Janvier (1800-1852), avvocato, fu deputato alla Camera francese dal 1834 al 1848.

¹⁸² Questo discorso fu pronunciato alla Camera il 14 agosto e non il 13, come si legge in BERTI, p. 132, nota 1. Ricordando i precedenti indirizzi al re, l'oratore menzionò «la légitime et glorieuse adresse des 221, qui consacra d'une inviolabilité réciproque les droits du peuple et les droits du prince» e a proposito della progettata riforma elettorale, teorizzò, ma in termini piuttosto vaghi, la necessità di una Camera che in proporzioni ridotte fosse l'immagine fedele del paese e sostenne che «la Chambre la plus parfaite serait celle où il n'y aurait pas de majorité systématique, où la majorité se formerait et se dissoudrait sous l'empire des convictions spontanées». Riguardo alla rivoluzione, poi, affermò che l'89 aveva servito «la bonne cause [...], la cause sacrée qui date de plus loin, du jour où il fut dit aux hommes: vous êtes égaux comme des frères» e giunse a definirla come «en quelque sorte l'avènement du christianisme lui-même dans l'ordre politique». Infine difese la libertà di commercio contro «une administration où le monopole, les primes, les prohibitions empêchent une production plus abondante et une répartition plus équitable des biens matériau». Tuttavia, difendendo ancora l'emancipazione dei culti, la libertà di stampa e la liberalizzazione dell'insegnamento, non esitò a schierarsi con l'estrema destra e a votare contro il progetto di indirizzo al re («Le Moniteur Universel», 13, 14 e 15 agosto 1834).

¹⁸³ Progetto di legge che prevedeva l'affrancamento dei cattolici d'Irlanda dal pagamento della tassa ecclesiastica a favore della chiesa anglicana, ripartita su tutta la popolazione. Poco tempo prima il Governo Grey era caduto proprio su questa proposta legislativa.

¹⁸⁴ *obtenus* aggiunto sul rigo.

¹⁸⁵ *de Cavour* omesso in BERTI, p. 134.

¹⁸⁶ Jacques Laffitte (1767-1844), banchiere e finanziere intelligente, sage e di grande onestà, pervenuto ad una fortuna immensa da umili origini, fu reggente della Banca di Francia nel 1809, presidente del tribunale di commercio della Senna nel 1813 e nuovamente a capo della Banca di Francia nel 1814. Deputato dal 1816, difensore delle libertà, fu uno dei protagonisti della Rivoluzione di luglio e sotto la sua presidenza la Camera offrì la corona a Luigi Filippo. Presidente del Consiglio

e ministro delle Finanze dal novembre del '30, all'uscita dal Ministero nel marzo successivo si schierò con la sinistra moderata o opposizione dinastica, guidata dal Barrot.

¹⁸⁷ La guerra civile spagnola, scoppiata dopo la morte del re Ferdinando VII (16 ottobre 1833), era guidata dal fratello di questi, Don Carlos (cfr. *Diario 1833*, nota 355), che nel luglio del 1834 era rientrato dal Portogallo per mettersi a capo delle armate controrivoluzionarie e con le quali aveva ottenuto alcuni successi militari. *Le Cortes*, riunite il 24 luglio, si stavano però mostrando indecise, mentre il fanatismo religioso rendeva sempre più temibili le bande carliste, che trasformarono in alcuni momenti la guerra civile in una vera e propria lotta di sterminio.

¹⁸⁸ Gioachino d'Anduaga, dal 1832 ministro plenipotenziario di Spagna a Torino.

¹⁸⁹ *un homme* omesso in BERTI, p. 135.

¹⁹⁰ La nuova Camera, nata dalle elezioni indette il 21 giugno dopo l'insurrezione di aprile e caratterizzata dalla consistente affermazione del «tiers parti» con un centinaio di deputati, aveva discusso vivacemente l'indirizzo di risposta al discorso della Corona (cfr. p. 166 e nota 181). — Marie-Joseph-Louis-Adolphe Thiers (1797-1877), giornalista versatile e storico rinomato (*Histoire de la Révolution Française*, 1823-1827), ministro, presidente del Consiglio (1836 e 1840), influente deputato della Seconda Repubblica, con l'avvento di Napoleone III si ritirò in esilio (1851-52). Ritornato in patria, si dedicò agli studi completando la monumentale *Histoire du Consulat et de l'Empire* (1845-62). Caduto il Secondo Impero, guidò la repubblica dal 1871 al 1873. Di lui Cavour trascrisse un breve brano di discorso parlamentare del 1833 e parlò ampiamente nell'articolo *Sulla condizione finanziaria della Francia*, apparso nel «Risorgimento», a.I, n. 29, 1 febbraio 1848 (PISCHEDDA-TALAMO, I, pp. 418 e 423; III, p. 1074-1079).

¹⁹¹ È la conclusione della prima parte della lettera scritta dalla Giustiniani in Voltri il 21 e 22 agosto (AVETTA, pp. 102-104). Il passo riportato da Cavour (omesso in BERTI, p. 135) contiene all'inizio due varianti rispetto al testo originale. La Giustiniani scriveva infatti: «un instant me dédommagera amplement» e poco oltre «et cet instant divin, céleste» (cfr. AVETTA, p. 103).

¹⁹² La breve citazione è pubblicata in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 470, e — come precisano i curatori — proviene da LA BRUYÈRE, *Les caractères* cit., cap. XVI: 'Des esprit forts'. Nell'edizione del 1834 (Paris, Lebigre Frères), di cui forse disponeva Cavour, il passo si trova nel t. II, p. 78. Anche i due passi seguenti, anonimi, sono pubblicati in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 471.

¹⁹³ Edito in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 471, il passo proviene — secondo l'indicazione dei due curatori — da E. LERMINIER, *De l'influence de la philosophie du XVIII^e siècle sur la législation et la société du XIX^e*, Paris, Prévost-Crocius, 1833, pp. 333-334 (terza parte, capitolo XL: 'Du christianisme', ultimi capoversi).

¹⁹⁴ *s'être* omesso in BERTI, p. 136.

¹⁹⁵ Annotazione omessa in BERTI, p. 136, pubblicata — salvo la prima frase — in RUFFINI, *Un ritratto*, p. 642, e completata in AVETTA, p. 109. — Antonio Romagnoli, detto Romanini (1777-1839) e la moglie Fanny (1795-1854), «coniugi, come firmavano loro — annotò il Ruffini — *jugaux*, come dice Cavour, *giugali*, come dicono ancora gli atti notarili del Piemonte», erano miniaturisti di una certa fama e avevano il loro studio in Torino al n. 2 di via Accademia delle Scienze.

¹⁹⁶ Quest'annotazione diaristica, nella quale è contenuta una citazione da La Bruyère, è edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 471. Il passo citato da Cavour proviene — secondo le indicazioni dei curatori — da LA BRUYÈRE, *Les caractères* cit., cap. XVI: 'Des esprits forts', t. I, p. 109.

¹⁹⁷ Questo capoverso, edito in BERTI, p. 137, con notevoli omissioni e adattamenti, fu pubblicato nel testo integrale in AVETTA, p. 109.

¹⁹⁸ Periodo omesso in BERTI.

¹⁹⁹ *avec elle* omesso in BERTI.

²⁰⁰ La frase è così modificata in BERTI: «La marquise X.. a voulu à toute force que je l'accompagnasse chez des marchands». In nota vi è la seguente precisazione: «È una signora piemontese con la quale fu in assai stretta relazione il conte Camillo di Cavour appena uscito dall'Accademia militare».

²⁰¹ Era il consiglio della provincia di Alba, al quale Cavour partecipò in qualità di sindaco di Grinzane.

²⁰² Nell'originale segue *des dépenses* cancellato.

²⁰³ Nonostante la chiarezza dell'originale il nome è trascritto «F...» in BERTI, p. 138, con la seguente nota esplicativa: «Non si legge bene il nome, ma pare il barone Fossati». In RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 93, la trascrizione del capoverso, «... di su l'autografo», reca «Possi». Si tratta invece del barone cuneese Giambattista Pozzo (o Pozzi) di Garzegna (1795-1846), nella carriera delle intendenze e poi amministratore permanente dell'Associazione Agraria. Si veda il giudizio positivo che Cavour diede della sua attività amministrativa nell'Associazione in un articolo del 1845 sulla «Gazzetta dell'Associazione Agraria» (PISCHEDDA-TALAMO, II, p. 899).

²⁰⁴ Allusione ai 221 deputati francesi che votarono il famoso indirizzo del marzo 1830.

²⁰⁵ Presso l'Archivio di Stato di Torino, Sezione I, nella serie *Paesi per A e B*, A, mazzo 8 (Alba), si conserva la corrispondenza intercorsa tra l'Intendenza di Alba e il Governo sulla questione. La scoperta delle irregolarità amministrative compiute dall'economista dell'Ospizio di Carità fu infatti ritorta contro l'intendente dal Consiglio comunale di Alba, che il 24 giugno 1834 con un colpo di mano votò in assenza del sindaco un «atto...» contro il bilancio della provincia, poi cancellato dall'intendente con ordinanza del 18 luglio.

²⁰⁶ *dont l'* corretto su *qui a redoublé d'* cancellato.

²⁰⁷ Edita in PISCHEDDA-TALAMO, I, p. 471, la breve citazione proviene — come indicano i curatori — da A. POPE, *The Rape of the Lock*, III, 16. In BERTI, p. 140, alla frase inglese segue la traduzione francese: «Chaque parole fait mourir une réputation».

²⁰⁸ Questa prima parte del capoverso, costituita da sette periodi e terminante con «troisième dame», fu edita in AVETTA, p. 124, con la reintegrazione dei periodi quinto, sesto e settimo, omessi in BERTI, p. 141.

²⁰⁹ Diminutivo piemontese di Giuseppe, altrove italianizzato da Cavour in *Pinotto*. La persona così chiamata era Giuseppe Bosco, agente della tenuta di Santena.

²¹⁰ *venne* aggiunto sul rigo.

²¹¹ Trasformazione arbitraria in BERTI, p. 141: *pour civiliser le pays en y introduisant des institutions européennes*.

²¹² Di qui fino al termine dell'annotazione del 5 settembre omesso in BERTI, p. 141, e pubblicato in AVETTA, pp. 124-125.

²¹³ *elle ne sostituise le sentiment la domine* cancellato.

²¹⁴ Capoverso omesso in BERTI, p. 141, e pubblicato in AVETTA, p. 125.

²¹⁵ Dal genovese *camallo*, facchino.

²¹⁶ BERTI, p. 142: *aflublé*.

²¹⁷ Di qui al termine dell'annotazione, omesso in BERTI, p. 142, e pubblicato in RUFFINI, *Ultimi studi*, p. 93, con la precisazione: «l'autografo contiene quest'altro particolare fin qui inedito».

²¹⁸ *car il n'en est plus tracassé* corretto su *car elle ne le tracasse* cancellato.

²¹⁹ David-Julien De La Rüe (1798-1876), cugino di Émile e di Hippolyte, aveva sposato il 25 luglio 1833 Rose-Marie Heath (1793-1868), figlia dell'inglese Charles Heath e sorella maggiore di Camille, moglie di Hippolyte.

²²⁰ Tutto questo lungo capoverso (fino a *pensées se rattachaient*) è omesso in BERTI, p. 143, ma è pubblicato in versione italiana quasi completa in BERTI, *Conte Cavour*, pp. 178-179. Il testo originale è edito in AVETTA, p. 127.

²²¹ Armand Carrel (1800-1836), uno dei più famosi giornalisti della Monarchia di luglio, aveva fondato il 3 gennaio 1830 con Thiers e Mignet il giornale «Le National» contrario alle ordinanze di Carlo X, divenuto poi nel 1832 l'organo del partito repubblicano. Tra i maggiori esponenti di questo partito, il Carrel condusse una incessante battaglia contro la Monarchia di luglio, fino alla morte avvenuta nel duello con un altro famoso giornalista, Émile de Girardin.

²²² François-Vincent Raspail (1794-1878), celebre chimico e ardente repubblicano, ferito sulle barricate della Rivoluzione di luglio. Fiero oppositore di Luigi Filippo, fu più volte processato e condannato per la sua attività giornalistica. Partecipò alla rivoluzione del 1848; arrestato e deportato, rientrò in Francia grazie all'amnistia del 1859. Sedette in parlamento nel 1869-70 e nel 1876-78 tra le file repubblicane. Le sue ricerche scientifiche sull'antisepsia anticiparono Pasteur.

²²³ Ulysse Trélat (1795-1879), medico, attivo partecipante al movimento liberale sotto la Restaurazione e poi sotto la Monarchia di luglio, nel 1834 fu condannato a tre anni di reclusione per le sue manifestazioni di fede repubblicana. Ritornato alla medicina, prese parte alla rivoluzione del 1848, fu deputato alla Costituente, di cui divenne vice presidente, e fu ministro dei Lavori pubblici (maggio-giugno 1848). Dal 1871 al 1874 fu membro del Consiglio municipale di Parigi.

²²⁴ Inizia qui la versione italiana del Berti (cfr. nota 220).

²²⁵ *l'amour* scritto sul rigo in sostituzione di *la raison* cancellato.

²²⁶ Nella versione italiana data dal Berti (cfr. nota 220) questo periodo è così modificato e ridotto: «Trélat e Raspail scomparvero».

²²⁷ Il marchese Filippo Paolucci (1779-1849), già al servizio dello zar di Russia e tornato in Piemonte su invito di Carlo Felice per riordinare l'esercito, era stato nominato da Carlo Alberto governatore di Genova il 17 luglio 1833. Di lui Camillo scriveva al padre Michele il 2 dicembre 1830: «Paolucci [...] résume le système militaire, le gouvernement du glaive» (CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 114).

²²⁸ L'opera del Jacquemont è la sua corrispondenza di viaggio in India, già citata (cfr. *Diario 1833-1834*, nota 115). L'opera del capitano Hugh Hamilton Lindsay è invece il *Report of proceedings on a voyage to the northern ports of China in the ship Lord Amherst*, apparsa anonima a Londra nel 1833 e ristampata nel 1834. Compito del Lindsay era quello di sondare per conto della East India Company le possibilità di commercio con la Cina settentrionale. Alla relazione di quel viaggio la «Quarterly Review» dedicò un'ampia recensione nel gennaio 1834 (tomo L, pp. 448 sgg.).

²²⁹ Così nell'originale. Cavour tradusse letteralmente in francese l'aggettivo inglese *compulsive*, coercitivo.

²³⁰ William Lamb, secondo visconte di Melbourne (1779-1848), deputato ai Comuni (1805-1828), membro della Camera dei pari alla morte del padre (1828). Di tendenza *whig* moderata, favorevole all'emancipazione dei cattolici e simpatizzante per il conservatorismo illuminato di Canning, nel 1827 entrò nel suo Governo come segretario di Stato per l'Irlanda e mantenne la carica nel successivo Ministero Wellington. Fu poi ministro dell'Interno del Gabinetto Grey (1830-1834), nel quale sostenne la riforma elettorale del 1832 e una politica di concessioni ai cattolici e all'Irlanda. Caduto Grey, fu per pochi mesi a capo del Governo e tornò al potere nel 1835 dopo il successo elettorale *whig* e rimase in carica fino al 1841, quando gli subentrò un Ministero *tory* presieduto da Robert Peel. Dopo quella data si ritirò dalla vita politica.

²³¹ John Charles Althorp, conte di Spencer (1782-1845), deputato ai Comuni dal 1803 al 1834, quando ereditò la parìa paterna, di tendenze *whig*, fece parte del Governo Fox insieme col padre e ne sostenne tutti i grandi provvedimenti riformatori. Ministro delle Finanze nel Governo Grey, dimostrò grande competenza in quel campo e in tutti i settori dell'economia politica. Entrato alla Camera

dei Lord e per questo abbandonato il Governo, diradò sempre più l'impegno politico salvo che nel 1843, quando sostenne apertamente la libertà di commercio.

²³² John George Lambton, conte di Durham (1792-1840), capo dell'ala sinistra del partito *whig*, sostenitore dell'indipendenza dei popoli, nemico assoluto della Santa Alleanza, divenne pari nel 1828 e due anni dopo entrò nel Ministero del suocero Lord Grey come Lord del sigillo privato e sostenne la riforma parlamentare. Ritiratosi nel 1833, compì una missione speciale in Russia a favore del popolo polacco e, dopo l'insurrezione del Canada (1837), ne divenne governatore, ma con scarso successo. Dopo il suo ritorno (1839) non prese più parte alla vita politica.

²³³ Henry John Temple, visconte di Palmerston (1784-1865), dapprima aderente al partito *tory*, ricoprì vari incarichi governativi dal 1807 al 1828. Avvicinatosi poi ai *whigs*, fu ministro degli Esteri nel Governo Grey e in quello successivo Melbourne (1835-41). In questo periodo svolse una grande attività nel sostenere il prestigio inglese all'estero e contemporaneamente nel favorire le tendenze liberali in Europa, tra cui le monarchie costituzionali di Spagna e di Portogallo. Di nuovo agli Esteri nel Gabinetto *whig*, presieduto dal Russell (1846-51), contrastò i conservatori europei e svizzeri nell'affare del Sonderbund e favorì il movimento delle riforme in Italia nel 1846-48. Ancora agli Esteri dal 1853 al 1855 nel Governo Aberdeen, fu primo ministro nel 1855-58 e 1859-65. Durante il suo Governo avvennero fatti molto importanti, come la presa di Sebastopoli, la pace di Parigi, la rivolta e repressione in India e l'unità d'Italia, alla quale egli fu favorevole, pur vigilando contro l'influenza francese. Nella questione polacca e danese (1863-64) rinunciò invece all'intervento attivo.

²³⁴ Il generale Rodolphe de Maistre (1789-1866), figlio del celebre autore delle *Soirées de Saint Pétersbourg*, comandava in quegli anni la divisione di Genova.

²³⁵ *penser* parzialmente cancellato sopra a *s'abaisser*.

²³⁶ Il marchese Fabio Pallavicini (1794-1872), patrizio genovese, udito di Stato sotto l'Impero, con Napoleone in Russia, era diplomatico piemontese (Napoli, Baviera, Sassonia e Confederazione germanica). Rigo conservatore e sostenitore dell'assolutismo, amico di Carlo Alberto, svolse funzioni di intermediario tra Luigi Filippo e i legittimisti francesi in favore della duchessa di Berry. Nel 1861 fu nominato senatore del Regno d'Italia. L'amicizia di Camillo con lui e la sua famiglia è testimoniata da alcune lettere del 1830 (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, pp. 101-111). Della scortese accoglienza dei Pallavicini si trova un'eco anche in una lettera dell'8 gennaio 1835 della Giustiniani a Cavour (cfr. AVETTA, p. 184).

²³⁷ Rispettivamente Teresa Lomellini e Marina Orietta Doria (m. 1864).

²³⁸ Parola omessa in BERTI, p. 145.

²³⁹ Questo capoverso e il successivo furono omessi in BERTI, p. 145, senza alcuna segnalazione. In AVETTA, p. 127, è pubblicato solo il primo.

²⁴⁰ BERTI, p. 145: *conserver*.

²⁴¹ Così nell'originale. Si tratta di una trasposizione impropria in francese del nostro *Riviera*.

²⁴² I primi tre periodi di questo capoverso (fino a «unissaient à moi») sono omessi in BERTI, p. 146, con segnalazione di puntini sospensivi, e sono pubblicati in AVETTA, p. 134.

²⁴³ Il nome del comune di Envie è omesso in BERTI, p. 146, nella data ed è trascritto qui e più sotto con la sola iniziale. In quel comune della provincia di Saluzzo i Guasco possedevano un antico castello, da poco riattato e abbellito.

²⁴⁴ Di qui al termine del capoverso omesso in BERTI, p. 146. Parimenti omesso è il breve capoverso successivo. Entrambi i brani sono pubblicati in AVETTA, p. 134, con l'errata segnalazione che l'omissione bertiana iniziava una riga e mezza prima, da «et bien décidée».

²⁴⁵ BERTI, p. 146: «Il y a eu un M.R... de Milan, ami de X...». — Il G. dell'originale cavouriano è sicuramente il Guasco, ossia il «bon marquis» del capoverso precedente.

²⁴⁶ Vittorio Emanuele Roberti di Castelvero (1808-1871), uscito dall'Accademia Militare il 16 settembre 1826, contemporaneamente a Cavour, era allora capitano di Stato Maggiore. Fu poi deputato nella quinta e nella sesta legislatura.

²⁴⁷ I Sinigaglia erano tra i più importanti industriali della seta con opifici in Busca (Cuneo).

²⁴⁸ Giacomo Giovanetti (1787-1849), giurista novarese, fautore del libero scambio e amico di Cobden, collaborò alla compilazione del Codice albertino (1831-37), nel quale introdusse le dottrine del Romagnosi in materia di acque, di cui era specialista. Si occupò anche del regime delle acque in Francia, su invito dell'agronomo De Mornay, con una importante memoria stampata nel 1844 a cura del Governo francese (cfr. *Diario 1842-1843*, nota 206). Con lui più tardi Cavour entrò in stretti rapporti epistolari (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, II-V).

²⁴⁹ L'opera cui si fa riferimento era intitolata *Della libera estrazione della seta greggia dal Piemonte*, pubblicata a Torino in quell'anno. Lo scritto dei Giovanetti, che tanta influenza ebbe sulle scelte di politica economica di quel tempo, giungeva nel momento culminante della discussione pubblica sul problema delle dogane delle sete, discussione che tra il 1832 e il 1834 vide la pubblicazione di un grande numero di memorie pro e contro la loro abolizione. Il lavoro dei Giovanetti sostanzialmente riprendeva i temi dibattuti in Piemonte con particolare fervore sin dalla crisi del 1787.

²⁵⁰ Allude all'editto di Carlo Emanuele III del 4 maggio 1751, che si proponeva di proteggere l'industria serica piemontese per mezzo di misure ispirate al protezionismo colbertiano.

²⁵¹ Con la sola iniziale in BERTI, p. 148.

²⁵² Parola omessa in BERTI, p. 148.

²⁵³ Il marchese Ferdinando Villa di Villastellone (1806-1841), la cui famiglia possedeva dei vasti beni presso Santena, aveva avuto in quei giorni dalla consorte, Clementina Leprotti di Fontanetto (m. 1868), il figlio Carlo (m. 1866). La *grand-mère* era la madre della moglie, Gabriella Agata Luisa Millet de Faverges (m. 1847), vedova del conte Pietro Leprotti di Fontanetto (1749-1818), e la *tante* poteva essere sia Giuseppina (1810-1852), sorella del marchese Villa, sia Edvige (m. 1857), sorella della sua consorte.

²⁵⁴ BERTI, p. 149, nota 1: «Probabilmente per cagione del paese onde è originaria, si dà in Piemonte il nome di *dalmatini* ad una razza di cavalli molto adoperati dai contadini e dai fattori».

²⁵⁵ Nell'aprile Cavour s'era adoperato per far liberare dal servizio militare il suo agente di Grinzane, Giovanni Rosso (cfr. CAVOUR, *Epistolario*, I, p. 158).

²⁵⁶ BERTI, p. 150: Royer (?). — Potrebbe trattarsi del magistrato Roggieri (*Rogé* in piemontese), già menzionato in gennaio (cfr. p. 103 e nota 133).

²⁵⁷ Frase omessa in BERTI, p. 150.

²⁵⁸ BERTI, p. 150: Royer.

²⁵⁹ Di qui fino al termine del capoverso successivo omesso in BERTI, p. 150. Il secondo capoverso («un soir... mon trône») era però già stato pubblicato in versione italiana in BERTI, *Conte Cavour*, p. 178. Ambedue i capoversi furono editi in AVETTA, p. 142.

²⁶⁰ Era il figlio dell'ex console di Francia ad Alassio e allora banchiere del sale e magazziniere del tabacco a Voltri, Giacomo Navone. Raccomandato da Nina a Camillo perché lo aiutasse ad ottenerne un trasferimento amministrativo verso la città di Genova, Giacomo Navone si recò dal conte a Torino ai primi di ottobre (cfr. le lettere della Giustiniani a Cavour del 30 settembre e dell'1° ottobre 1834, in AVETTA, pp. 134-135).

²⁶¹ Alessandro Corporandi d'Auvare (1809-1888), compagno di Cavour all'Accademia, era capitanato d'artiglieria. Un vivace ritratto di lui, con esplicito accenno ai *grands airs* che egli affettava e che Cavour ricorda in queste annotazioni, si trova nella lettera di Cassio all'amico Camillo del 31 maggio 1832, in BERTI, Appendice VI, pp. 337-338.

²⁶² *Grinzane* scritto sul rigo, sopra a *Santena* cancellato.

²⁶³ Erano le trattative per l'acquisto della tenuta del Torrone presso Leri, di cui parlava il padre nella lettera ricordata da Camillo e pubblicata parzialmente in italiano in BERTI, *Conte Cavour*, p. 27. L'affare si concluse solo due anni dopo, nel novembre del 1836 (cfr. p. 262 e nota 200).